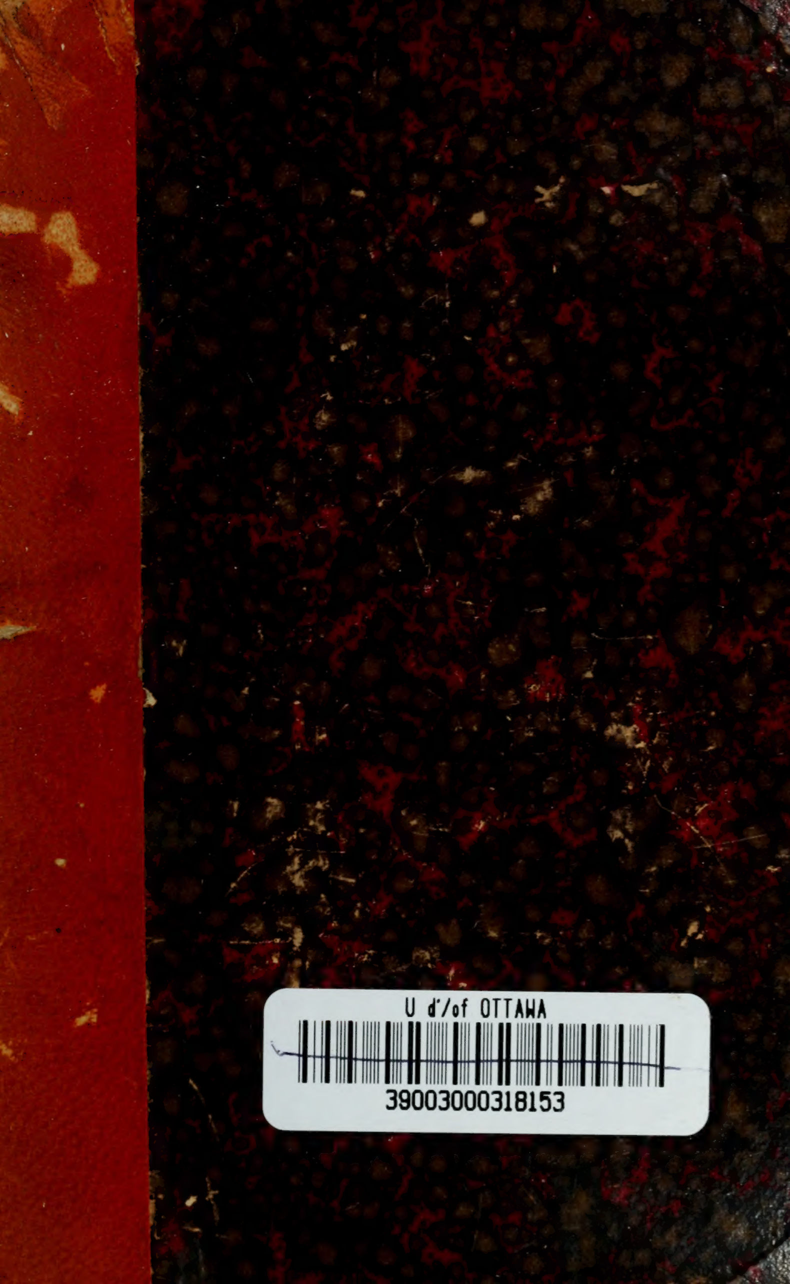
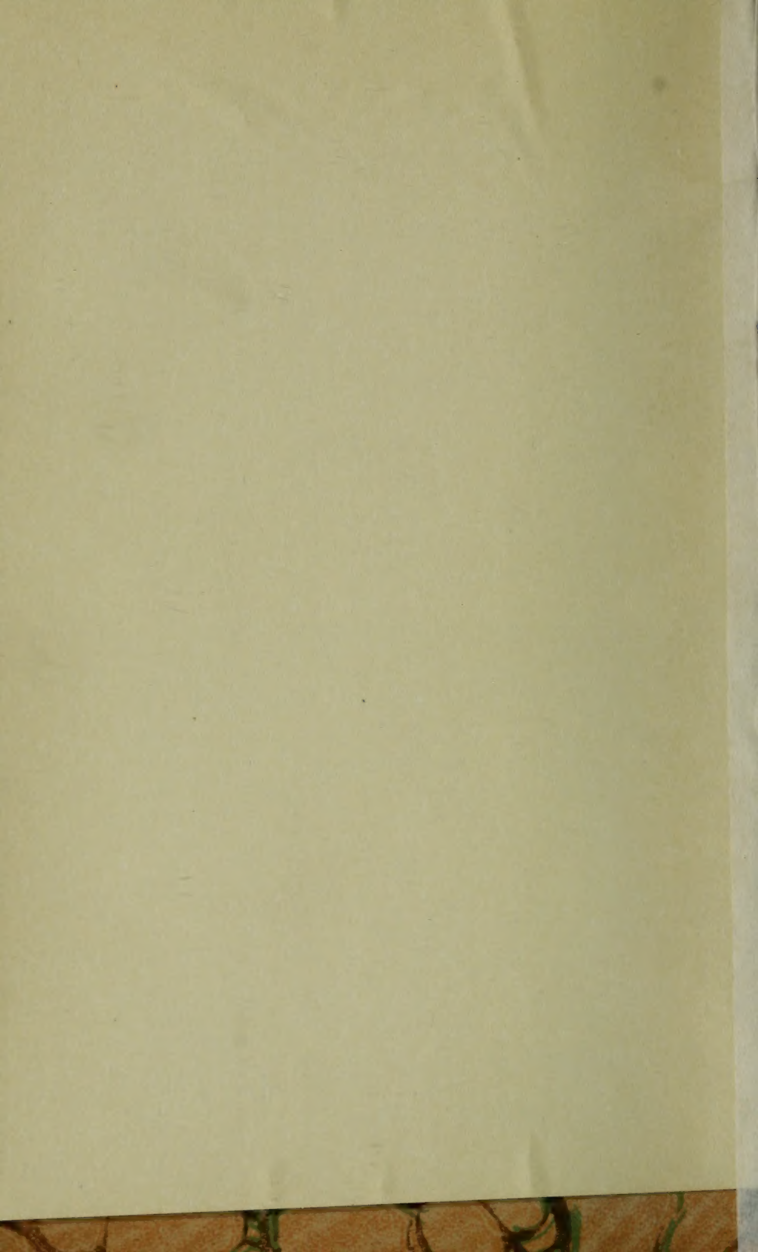
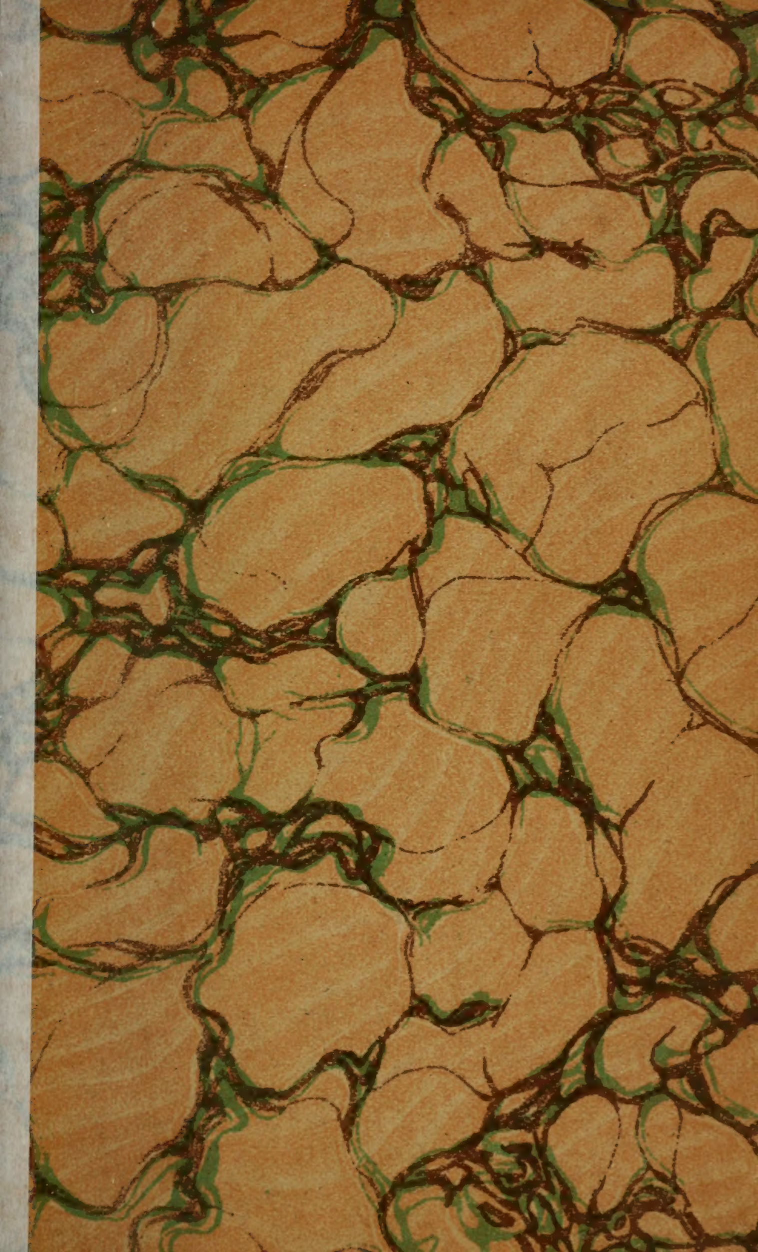
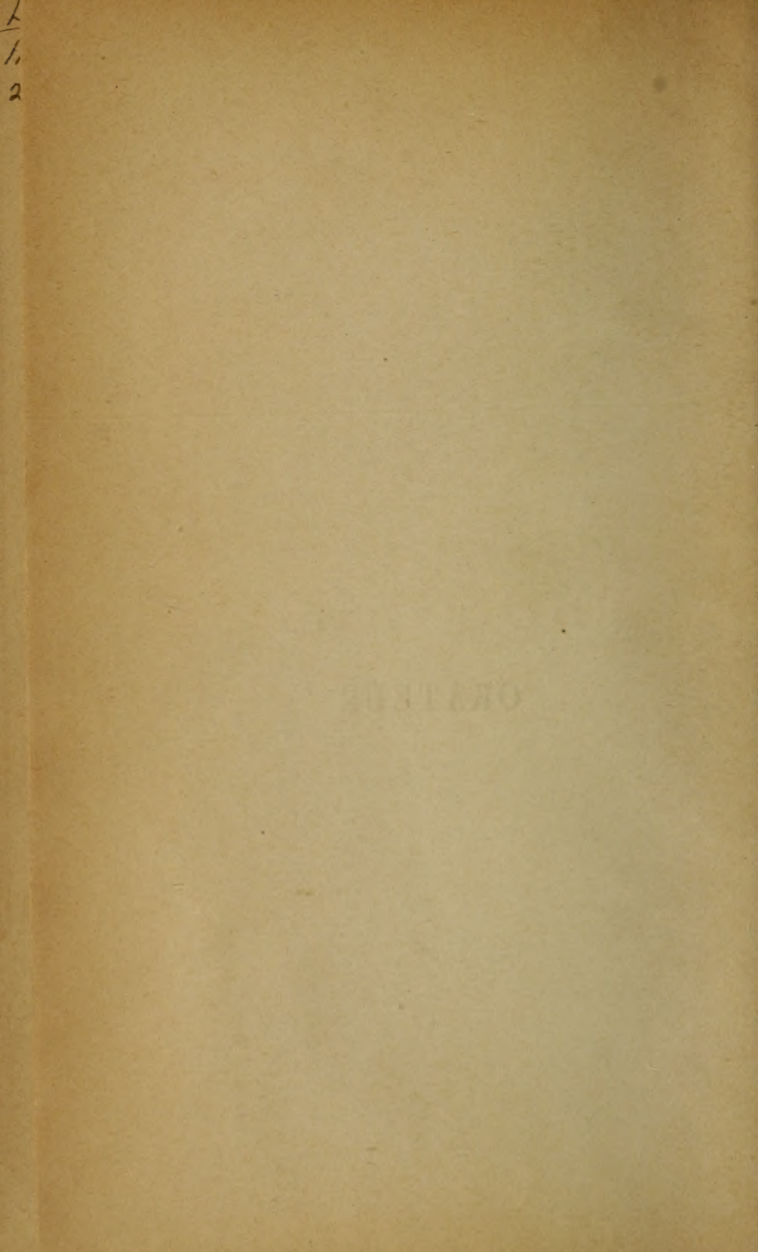

U d'/of OTTAWA
39003000318153






UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS



BOSSUET

ORATEUR

BOSSUET

ORATEUR

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES SERMONS

DE LA

JEUNESSE DE BOSSUET

(1643-1662)

Par EUG. GANDAR

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Ouvrage couronné par l'Académie française

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1888

INTRODUCTION

Histoire des sermons de Bossuet. — Destinée des manuscrits. — Première édition donnée par les Bénédictins (1772-1788). — Conseils et prétentions de l'abbé Maury. — Méthode suivie par les éditeurs. Imperfection et mérites de leur travail. Titres de Dom Déforis à la reconnaissance. — Vicissitudes de l'opinion sur le mérite de Bossuet comme sermonnaire. — Études critiques sur le texte des sermons. Services rendus par l'abbé Vaillant, par M. Lachat. Examen de leurs griefs contre Dom Déforis. Ce qu'ils ont laissé à faire. — Chronologie des sermons éclaircie par M. Floquet. Ce qu'on gagne, dans l'étude des sermons, à suivre l'ordre des temps et à consulter les manuscrits autographes. — Développement du génie oratoire de Bossuet. — Origine et dessein de ce livre.

Sur près de deux cents discours prononcés en chaire, que nous pouvons lire aujourd'hui sous le nom de Bossuet, il en avait lui-même publié sept : pas un de plus. Encore avait-il fallu qu'on l'y obligeât.

Autant qu'il le put, et malgré l'usage, il laissa tomber dans l'oubli ses oraisons funèbres aussi bien que ses sermons, même l'oraison funèbre de la reine mère, prononcée en 1667, et dont le manuscrit ne s'est pas retrouvé. Celle de la reine d'Angleterre n'a été imprimée, en 1669, que sur les instances de la duchesse d'Orléans,

sa fille [1]. Dix mois plus tard, après la mort de cette princesse, les bienséances voulaient que le même désir fût exprimé [2] et fût satisfait ; dès lors, en publiant l'une après l'autre ses quatre dernières oraisons funèbres (1683-1687), l'évêque de Meaux ne fit plus que céder au vœu des familles et obéir à la coutume.

Quant au discours prononcé, dans l'intervalle, à l'ouverture de la fameuse assemblée du clergé (9 novembre 1681), c'était, à proprement parler, quel que puisse être l'éclat de la forme, un ouvrage de controverse, et il était nécessaire qu'on pût lire à Rome et par toute la France cette profession de foi solennelle où l'Église gallicane, par la bouche du plus autorisé de ses docteurs, s'étudiait à concilier avec le soin jaloux de ses libertés particulières sa foi constante dans la suprématie du Saint-Siège et son inviolable attachement pour l'unité de l'Église.

Le sermon *pour la Profession de foi de Mme de la Vallière*, puis l'*oraison funèbre de Nicolas Cornet*, furent donnés au public du vivant de Bossuet, mais par des mains étrangères. Bossuet n'en cacha pas son déplaisir, et, bien que chacun de ces discours, altéré peut-être dans quelques détails, fût évidemment de lui, il alla, pour l'un et pour l'autre, jusqu'à déclarer qu'il n'y reconnaissait point son ouvrage [3].

C'est assez dire qu'il n'était jamais entré dans la pensée de Bossuet de recueillir ses sermons, et si, même après lui, ils ont reparu au jour pour ajouter quelque chose à sa gloire, on prouverait sans peine qu'il n'en a jamais

1. Ledieu. *Mémoires touchant messire J.-B. Bossuet, évêque de Meaux*. Édition de l'abbé Guettée. Paris, Didier, 1856, p. 129. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.*, p. 88 et 91 : « *L'auteur ne s'y reconnaissait pas... L'auteur ne s'y est pas du tout reconnu* ».

eu ni le pressentiment, ni le désir. Il serait donc assez injuste de faire aux premiers éditeurs des œuvres posthumes de l'évêque de Meaux un reproche de n'avoir point songé à y joindre un choix des sermons ou des panégyriques. L'abbé Bossuet savait que le temps seul avait manqué à son oncle pour faire imprimer lui-même les *Elévations sur les Mystères*, les *Méditations sur l'Évangile*, la *Politique tirée de l'Écriture Sainte* : ces ouvrages, auxquels il était occupé à mettre la dernière main, appartenaient au public; les sermons, au contraire, n'avaient pas été faits pour être lus.

Avaient-ils même été écrits? On en a douté pendant toute la première moitié du dix-huitième siècle. L'erreur, accréditée par le P. La Rue [1], qui avait prononcé l'oraison funèbre de Bossuet, par Burigny, son premier biographe [2], pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences. Qui aurait songé à tirer de l'oubli et à préserver d'une destruction prochaine, inévitable, des discours qui, disait-on, n'existaient pas? Chose singulière! c'est l'abbé Ledieu qui avait trompé le P. La Rue. Dans le précieux mémoire qu'il avait rédigé pour lui, « touchant la vie et les ouvrages de Messire Bossuet, évêque de Meaux, » Ledieu disait en propres termes :

« Ce n'est, la plupart, qu'une ou deux feuilles volantes, où est un texte en tête, un raisonnement, avec ce mot en marge : *Pour l'exorde;* une division en deux ou trois membres toujours marqués distinctement à la suite du texte et du dessein de l'exorde; et pour le corps du discours, l'on n'y trouve que quelques passages des

1. Dans la Préface de ses *Sermons* (1719). — 2. *Vie de M. Bossuet*. Bruxelles, 1761, in-12, p. 66-70.

saints Pères, beaucoup des Grecs... Hors les grands panégyriques et peu d'autres actions d'éclat, *aucun de ses sermons n'a la forme d'un discours achevé;* et *plusieurs sont en latin*[1]. »

Comment un homme qui a vécu dans la familiarité de Bossuet pendant vingt ans, et qui a classé tous ses papiers, a-t-il pu commettre sur un point aussi essentiel tant de méprises grossières? Il y faut voir d'abord une preuve certaine du peu d'attention que l'évêque de Meaux avait fini par accorder à ce qui lui était resté des essais de sa jeunesse. A peine s'avisait-il d'y recourir encore quelquefois pour en détacher des lambeaux qui passaient, par exemple, dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*[2]. Son secrétaire le voyait d'ailleurs à tout instant préparer ses instructions : il se faisait alors apporter la Bible ou saint Augustin ; après avoir relu avec une attention profonde et de suite quelques chapitres de l'Écriture, il lui arrivait de jeter sur le papier quelques notes : c'étaient, en effet, des textes, ou l'indication sommaire d'un plan, la division du discours; puis il s'absorbait dans sa pensée, méditait, priait, jusqu'au moment de monter en chaire. Il parlait alors sans étude, familièrement, de l'abondance du cœur.

Mais Bossuet n'avait pas toujours procédé ainsi. On a su plus tard, par l'étude même des manuscrits autographes, mieux que par les assertions de ses familiers, mieux que par son propre témoignage, quelle méthode il avait suivie d'abord, et durant de longues années, dans son travail, et quel était le contenu de ces portefeuilles que Ledieu a vus, mais qu'il paraît n'avoir ja-

1. Ledieu, *Mém.*, p. 118. — 2. *Ibid.*, p. 112.

mais ouverts. Naïf admirateur de son maître, il aurait été ravi d'y trouver tant de discours achevés, et, du premier coup d'œil, il aurait reconnu que Bossuet, en préparant ses sermons, n'écrivait en latin que les textes tirés de l'Écriture ou des Pères.

L'abbé Bossuet y regarda de plus près. C'est à lui que furent remis, après la mort de son oncle, tous les papiers qu'il avait laissés. Nommé évêque de Troyes en 1710, il emporta dans son diocèse cette part de l'héritage dont on ne peut pas, du moins, l'accuser d'avoir ignoré le prix. Dom Déforis a eu entre les mains les copies qu'il avait faites de plusieurs sermons de Bossuet. C'étaient des modèles, sans doute, qu'il songeait à imiter pour son propre compte, qu'il devait être heureux de mettre sous les yeux des jeunes prêtres. Il est à regretter seulement que l'evêque de Troyes n'ait pas gardé avec un soin plus jaloux les manuscrits autographes. Il avait l'imprudence de les prêter aussi bien que ses copies, et c'est ainsi, très probablement, qu'un assez grand nombre de sermons, et notamment plusieurs panégyriques dont les contemporains avaient gardé le souvenir [1], ont été perdus sans retour.

Quelques-uns de ces sermons égarés par négligence furent les premiers qu'on put songer à publier. Retrouvés en diverses mains, réunis d'abord par l'abbé Leroy qui se chargea d'en tirer profit, ils furent achetés pour la bibliothèque du roi et aussitôt confiés à l'abbé Lequeux, chargé de surveiller la grande édition des *Œuvres de Bossuet* dont les premiers volumes venaient

1. Les *Panégyriques de saint Thomas d'Aquin*, *de saint Thomas de Villeneuve* et *de saint Paul* (le *Surrexit Saulus*, qui fit plus de bruit que le *Placeo mihi*).

de paraître [1]. Des états dressés au moment de la remise des manuscrits mentionnent quinze ou vingt discours, pour la plupart autographes, parmi lesquels je distingue plusieurs sermons pour les fêtes de la sainte Vierge, le beau sermon sur *l'Honneur du Monde*, « avec un compliment à M. le prince de Condé, » et le *Panégyrique de saint François de Sales* [2]. Le contrat de vente et le procès-verbal de la remise furent signés le 30 janvier 1768, au monastère des Blancs-Manteaux [3], par l'abbé Leroy, par l'abbé Lequeux et par quatre religieux bénédictins qui avaient été chargés de reconnaître l'authenticité des pièces et d'en faire l'estimation.

Quelques mois plus tard, ces quatre bénédictins changeaient de rôle. Claude Lequeux étant mort inopinément vers la fin d'avril, une lettre du roi, en date du 29 mai, les avait désignés pour continuer l'édition à laquelle celui-ci « avait travaillé jusqu'à son décès, » et ils signaient le 29 octobre un reçu des papiers qu'on transportait dans leur maison et parmi lesquels figurent en même nombre les sermons et panégyriques [4] qui venaient d'être achetés. Au bas des deux procès-verbaux de cette année, on trouve, pour la première fois, un nom très digne de respect, celui du bénédictin Dom Jean-Pierre Déforis; c'est lui qui allait être le premier éditeur des sermons de Bossuet.

Déforis n'a jamais été heureux : il commença par écrire contre Jean-Jacques Rousseau de gros livres que les contemporains n'ont pas beaucoup lus et dont les titres même sont complètement oubliés. Depuis le jour où il fut choisi

1. Paris, Boudet, 1767, in-4°. — 2. *Documents sur les manuscrits de Bossuet*. (Bibl. impér. Ms. Fr. nouv. acq. 274, f. 8.) — 3. Rue de Paradis, quartier Sainte Avoye. — 4. *Documents...*, f. 34, 35.

pour continuer l'édition des œuvres de Bossuet, il s'absorba dans l'accomplissement de cette grande tâche pendant vingt-quatre ans, sans qu'il lui ait été donné de la conduire jusqu'à la fin. Il venait d'être dénoncé à l'Assemblée du clergé comme janséniste, poursuivi par l'Assemblée devant le garde des sceaux comme un éditeur infidèle, lorsque la Révolution éclata. On voulut, dans quelques journaux, lui faire honneur de la Constitution civile du clergé. Déforis n'était pas homme à céder au courant de l'opinion, ni à se taire jamais par calcul : il protesta. C'était se perdre, et il le savait. Devenu suspect, il avait pris, pour les précieux papiers dont il était le dépositaire, les précautions qu'il ne prenait pas pour sa vie; la personne à laquelle il les confia avait ordre de les remettre au libraire Lamy, « vingt-quatre heures après sa mort[1] ». On voit qu'il ne se faisait point illusion sur le sort qui lui était réservé. Arrêté à la suite des massacres de septembre, emprisonné pendant dix-huit mois, puis condamné à mort, la tradition rapporte que, jusque sur l'échafaud, il exhorta les autres victimes de cette journée, voulut mourir le dernier, et mourut avec la sérénité d'un martyr (25 juin 1794)[2]. Ce long commerce avec la pensée de Bossuet était fait pour affermir sa foi et pour retremper son courage.

Peu s'en faut que le premier éditeur des sermons de Bossuet n'ait été, pour dernière disgrâce, honni, de son

1. Lettre adressée par le libraire Lamy au ministre de l'intérieur, le 27 février 1817. 8 pages in-4°, p. 7. (*Documents*, f. 138.)— 2. *Biographie universelle*, art. Déforis. L'article est rédigé par Tabaraud, sur un mémoire de Dom Brial : à ce titre, il doit faire foi. — Voyez aussi l'article consacré à Déforis, dans l'ouvrage de l'abbé Guillon, *les Martyrs de la foi pendant la Révolution française*. Paris, 1821, in-8°, t. II.

temps d'abord, et puis du nôtre, à l'occasion même du plus grand service qu'il ait rendu. On a été si sévère pour Déforis que je me crois tenu, en conscience, d'entrer dans quelques détails sur les mérites et les défauts de son travail. Je ne prétends pas le défendre sur tous les points; mais je commencerai du moins par établir très nettement son titre imprescriptible à la reconnaissance des admirateurs de Bossuet.

Nous avons perdu de vue les manuscrits autographes des sermons à la mort de l'évêque de Troyes (1743). L'opinion très accréditée que Bossuet prêchait sans écrire dispensait Déforis de les chercher : était-ce la peine? et trouverait-on quelque chose? Il eut confiance et chercha. A Troyes, il parvint à ressaisir la trace de quelques-uns des sermons que le neveu de Bossuet avait prêtés. A Meaux, on lui communiqua des entretiens rédigés autrefois par les religieuses qui avaient entendu le grand évêque. Des vieillards lui affirmèrent que, s'il était venu vingt ans plus tôt, il aurait rassemblé des discours de toute espèce qui étaient alors répandus en différentes mains [1]. Malheureusement il était trop tard et les discours avaient disparu.

Tel devait être, un jour ou l'autre, selon toute apparence, le sort de ceux qui étaient restés entre les mains de l'évêque de Troyes. Il est vraiment incroyable que personne, même dans cette ville, n'ait pu dire à Déforis ce qu'ils étaient devenus. Après la mort de l'évêque, ils avaient été envoyés, pêle-mêle avec beaucoup d'autres papiers, de peu de prix sans doute, à l'un de ses héritiers, M. de Chasot, premier président du Parlement de Metz, petit-fils d'une des sœurs de l'évêque de Meaux.

1. Préface placée en tête des *Sermons* de Bossuet (1772).

Le président était mort à son tour[1] (1751), et les papiers, restés en la possession de sa veuve, complètement négligés depuis tant d'années, couraient, on le voit, les plus grands périls, lorsque les Blancs-Manteaux répandirent dans le diocèse de Metz, comme dans ceux de Meaux et de Troyes, leur appel à tous ceux qui pourraient leur communiquer des écrits égarés ou inconnus de Bossuet. Mme de Chasot, avertie par le président de Montholon, son frère, et par le conseiller Choppin d'Arnouville, son gendre, céda aux premières sollicitations, et Déforis reçut ainsi, de cette même ville de Metz où Bossuet a prêché d'abord, mais par une rencontre de circonstances tellement imprévues qu'il se plut à y reconnaître le secours de la Providence, des sermons et des esquisses de sermons en assez grand nombre pour remplir quatre gros volumes, dont les trois premiers parurent en 1772[2], et le quatrième en 1778[3].

Dix ans plus tard, il dut y ajouter un nouveau volume[4], composé de sermons qui lui avaient été communiqués dans l'intervalle, et qui tirait son principal intérêt de quinze Panégyriques retrouvés, à Metz encore, chez l'abbé de Montholon, doyen de la Cathédrale et frère du président, auquel on peut croire que M. de Chasot les

1. Emm. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*. Metz, 1853, in-8°, article *Chasot*. — 2. C'était la seconde livraison des *Œuvres de Bossuet* (t. IV, V, VI. Paris, Boudet, 1772). Les *Sermons* furent publiés à part la même année en neuf volumes in-8° et in-12. — 3. Tome VII des *Œuvres de Bossuet*. Il contient des sermons détachés, la plupart des sermons écrits pour les fêtes de la Vierge, tous les sermons de vêture et trois panégyriques. — 4. Tome VII, 2e partie (le dix-neuvième et dernier volume de la collection, publié en 1788). Il contenait tous les panégyriques, à l'exception des *Panégyriques de saint Sulpice, de saint François de Sales* et *de saint Benoît*, publiés en 1778.

avait prêtés ou donnés, sans y attacher une grande importance.

J'aurai fixé la juste mesure de ce que nous devons à Déforis, quand j'aurai dit que, depuis la mort de Bossuet, plus de soixante années s'étaient écoulées [1] sans qu'on eût imprimé un seul de ses discours; que les cinq volumes publiés en 1772, 1778 et 1788, en contiennent près de deux cents dont une centaine sont des chefs-d'œuvre; et que, depuis quatre-vingts ans, toutes les recherches de la critique n'ont pas grossi ce recueil d'un seul discours complet [2].

Déforis est donc venu à son heure : le temps pressait. Le bénédictin parle très ingénûment, dans sa préface de tous les soucis qui faillirent, à la première vue, étouffer chez lui la joie de la découverte. Les manuscrits envoyés de Metz étaient dans un affreux désordre. Il fallait d'abord se reconnaître dans cet amas confus de feuilles volantes entremêlées, reconstituer laborieusement chaque discours. puis le déchiffrer : nouvelle tâche qui n'était pas non plus toujours facile. Les sermons de la jeunesse de Bossuet, ceux qu'il a composés au Collége de Navarre ou pendant les premières années de son séjour à Metz, sont d'une écriture rapide et confuse, assez souvent presque illisible. Mais la principale difficulté n'est pas de s'accoutumer aux formes indécises et changeantes de l'écriture de Bossuet; c'est de ressaisir le fil de sa pensée à travers les abréviations, les ratures et les surcharges, dans des notes où se croisent deux ou trois rédactions successives, jetées au courant sur le même papier à des intervalles très inégaux.

1. De 1704 à 1772.— 2. Je parlerai plus bas des fragments inédits dont M. Lachat vient d'enrichir son édition.

Une seule personne n'aurait pu venir à bout d'un tel travail en deux ou trois ans. Déforis fut aidé par un autre religieux du même couvent, Dom Coniac, pour lequel Tabaraud, appuyé sur le témoignage de Dom Brial, revendique le mérite d'avoir déchiffré et copié les manuscrits des sermons. Quelle que soit au juste la part de Dom Coniac dans le travail que Déforis dirigeait, le nom de ce collaborateur aussi modeste que courageux, méritait d'être conservé.

Dans ce labeur épineux, les Blancs-Manteaux ont déployé, je tiens à le dire, presque autant de sagacité que de patience. En y regardant de près, j'ai plus d'une fois admiré leur façon ingénieuse et sûre d'interpréter les indications les plus sommaires, et particulièrement de remettre à la place qui leur appartient dans la suite du développement les additions jetées après coup sans renvoi ou avec des renvois imperceptibles, énigmatiques, tantôt sur les marges, tantôt sur des feuillets intercalés, ou même à quelque autre endroit du discours. Ils se sont quelquefois trompés, j'en conviens; mais je ne crains pas d'affirmer que la plupart de ceux qui les ont suivis se seraient trompés plus souvent qu'eux, et que les plus habiles auraient été arrêtés en mainte rencontre, s'ils n'avaient pas été guidés dans leur révision par le texte même dont ils relèvent les moindres fautes d'un ton si hautain.

Malheureusement Déforis, en imprimant les sermons, ne s'est pas toujours borné à reproduire ses copies avec une minutieuse fidélité, et nous verrons que, sur ce point, il a mérité plus d'un reproche. Il est pourtant moins coupable qu'on ne l'a dit, et, jusque dans ses torts les plus graves, peut-être ne paraîtra-t-il pas tout à fait sans excuse. Les écrivains trop zélés qui ont accusé Dé-

foris de manquer, non seulement de sens critique, mais de respect pour Bossuet, paraissent n'avoir qu'une idée très vague du rôle qu'il a joué dans cette affaire, ni des périls très sérieux auxquels le texte authentique des sermons n'a échappé, jusqu'à la dernière heure, que grâce au bon sens, à la fermeté, ou, comme on disait alors, à l'obstination et au superstitieux aveuglement de l'éditeur. C'est une histoire complètement oubliée; elle est curieuse et mérite qu'on s'en souvienne.

Au moment où Dom Déforis était tout occupé de ses copies, l'abbé Maury arrivait de sa province; très ambitieux, et, dès ses premiers pas dans le monde, plein d'une confiance à toute épreuve en lui-même et dans l'avenir, il était pressé d'abord de se faire un nom. Comme il parlait et qu'il écrivait avec une égale facilité, bientôt l'opinion s'occupa de ce jeune prêtre, qui réussissait dans la chaire et auquel l'Académie française venait de décerner deux fois de suite l'accessit du prix d'éloquence. L'Église allait avoir son Thomas ou son La Harpe.

Le libraire Antoine Boudet, qui imprimait les œuvres de Bossuet, voulut avoir son jugement sur les sermons, dont l'impression avançait; c'était, au témoignage de Maury, vers la fin de 1771. Maury, cela va sans dire, y trouva des « beautés de premier ordre », dont il se montra touché jusqu'à l'enthousiasme. Mais il n'eut à faire que des réserves et des critiques sur la façon dont les bénédictins remplissaient leur tâche. Déforis avait tout copié, il allait publier tout « sans discernement ». Maury, plus éclairé, plus jaloux, à ce qu'il croyait, de la renommée de Bossuet, aurait voulu, avant toutes choses, qu'on fît « un triage, des retranchements ». De là un recueil

d'une étendue raisonnable, divisé en trois parties : en tête, un certain nombre de discours complets, ceux « où l'on reconnaît Bossuet d'un bout à l'autre » ; puis un choix de fragments : ici le point le plus remarquable d'un sermon, où l'inspiration a langui ; là, un exorde seulement ou une péroraison ; enfin, sous le titre de *Réflexions morales*, une suite des « belles pensées » ou des « traits heureux » qui se rencontrent par aventure même dans des ébauches trop imparfaites pour ajouter quelque chose « à la gloire d'un si grand orateur [1] ».

Mais Maury se serait-il contenté de porter les ciseaux dans les manuscrits de Bossuet et d'y faire, aux termes de son programme, les suppressions nécessaires, sans rien ajouter, sans changer un mot? Je lis, çà et là, dans son discours et dans ses notes, plus d'un passage qui donne à réfléchir : tantôt, parlant des esquisses où Bossuet a laissé l'empreinte de son génie, il ajoute qu'il « *serait aisé de les finir* et d'en composer des sermons admirables » : comment aurait-il résisté lui-même à la tentation ? Il devait lui paraître plus facile encore de mener à la perfection des discours achevés que déparent seulement quelques fautes de goût. Par respect pour la langue, il aurait effacé les tours incorrects, les impropriétés d'expression ; par égard pour Bossuet, il aurait dissimulé « ses chutes, » corrigé ses négligences, et suppléé ainsi, en toute sécurité de conscience, à ce que Bossuet aurait fait *très certainement s'il eût publié lui-même ses sermons.* C'est ainsi que le chevalier Perrin, si dévoué à la mémoire de Mme de Sévigné, s'était laissé entraîner à multiplier, surtout dans la seconde édition des *Lettres,* les coupures et les corrections.

1. Note ajoutée au *Discours sur les sermons de Bossuet* dans l'édition de 1810.

Il est vraisemblable que Maury serait allé beaucoup plus loin : en fait de rhétorique et d'éloquence, il avait foi dans ses lumières; on pouvait tout craindre de la vivacité même de ses impressions, du trouble où le jetait le sublime de Bossuet : « Lorsqu'une rapide véhémence entraîne ce grand homme, disait-il, on se sent transporté dans une région inconnue; on ne sait plus où il prend ses expressions et ses idées; son style se passionne et s'enflamme; son enthousiasme porte de toutes parts la lumière et la terreur, et alors il n'est plus possible de le lire, il faut qu'on le déclame ». Maury laisse échapper naïvement un mot terrible. Malheur aux endroits faibles qui ne soutiendront pas l'emphatique sonorité de sa voix! Maury, pour l'honneur de Bossuet, lui aurait appris à déclamer d'un ton plus égal; on voit quel style il lui aurait prêté au besoin pour remplir le vide de ses esquisses et relever les parties languissantes de ses discours.

Boudet, gagné d'avance aux idées qu'exprimait Maury, le mit aux prises avec Déforis; on eut beau faire : le bénédictin refusa d'entendre raison; il était « d'humeur irascible, » à ce point que, le libraire ayant voulu, sans en avertir les Blancs-Manteaux, mettre en tête de leur édition des sermons un *Discours préliminaire* écrit et signé par l'abbé Maury, Dom Déforis revendiqua ses droits; il fallut imprimer le discours à part [1] et grossir encore les trois volumes d'une longue préface, où l'on trouve, à la vérité, beaucoup de renseignements précieux, mais dont la lourde prose n'est relevée par aucune fleur de rhétorique. L'opiniâtre Déforis n'avait

1. *Réflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet*, publiées, comme les sermons de Bossuet, dans les trois formats. (Paris, Boudet, 1772.)

consenti ni à céder sa place, ni à suivre en rien les conseils qui lui étaient donnés avec tant d'assurances et par un homme si habile. Il voulut donner tous les sermons, les donner complets, sans en perdre une ligne, pas même les variantes, très nombreuses dans le manuscrit. Il voulut aussi laisser dans le texte les négligences, les hardiesses et les irrégularités de langage, soit réelles, soit apparentes; les puristes auraient effacé les locutions vieillies, les tours surannés : le bénédictin pensa qu'il était plus simple de laisser Bossuet parler comme il a parlé, comme on parlait de son temps, fût-ce un peu loin de la Cour et avant les *Provinciales*. On put lui dire, assez crûment (Maury l'avoue, mais il pardonne à l'expression d'être si crue, tant elle est juste), qu'il avait tenu à « ramasser jusqu'au linge sale de Bossuet ».

En ce temps-là, on en voulait à Déforis des suppressions et des corrections auxquelles il s'est obstinément refusé; on devait lui reprocher de nos jours, avec plus de raison, les additions qu'il s'est permises. On aurait grand tort de les lui reprocher toutes : il en est de fort utiles. Pour les citations, par exemple (et on sait quelle place elles tenaient dans les sermons de Bossuet, comme dans le reste de ses ouvrages), il est souvent impossible de les déchiffrer dans le manuscrit. Bossuet indique par un seul mot ou par quelques initiales le passage de l'Écriture ou des Pères qu'il se proposait de citer en chaire; comme il écrit vite et n'écrit que pour lui-même, il cite de mémoire et sans renvoi. Ce sont les Blancs-Manteaux qui, mettant sans doute en commun leurs souvenirs, ont consulté les originaux, vérifié les citations, indiqué au bas des pages l'auteur et le livre, le chapitre et le verset, c'est un labeur immense qu'ils ont épargné à leurs successeurs, laïques ou clercs

On les a blâmés de rétablir les textes authentiques, toutes les fois que Bossuet, par mégarde, ne les a pas cités avec une entière exactitude [1]; Bossuet n'aurait certainement pas souscrit à ce reproche. On les blâme aussi de les traduire quand Bossuet ne l'a pas fait; c'était pourtant remplir son intention et suppléer à la précipitation de son travail; il fallait observer que très souvent ils ont emprunté à Bossuet lui-même une traduction qu'il a donnée dans quelque autre endroit [2]; lorsqu'ils l'ont prise ailleurs, il suffisait d'en avertir, en l'imprimant entre des crochets.

C'est ce qu'ils ont fait en général, lorsqu'ils prennent sur eux d'ajouter un mot pour compléter une phrase, une ou plusieurs phrases pour expliquer et mettre en lumière l'idée que l'orateur n'a fait qu'indiquer d'une façon sommaire. On sent qu'ils se piquaient de donner un texte intelligible pour tout le monde. Quand la glose est courte, elle est ordinairement judicieuse; dès qu'elle s'allonge, on doit craindre qu'elle ne tourne au contresens. Il est clair que là où Bossuet esquisse en quelques mots la marche de ses idées, nul ne peut se substituer à lui pour achever le discours; et rien n'est moins propre à remplir son intention, que d'ajouter un simple com-

1. Lachat, *Les Sermons*, *Remarques historiques*, t. VIII, p. XXXIX. — 2. M. Lachat commet une double injustice lorsqu'il avance (*Ibid.*, p. XLVI) que les traductions de la Bible et des Évangiles que M. Wallon a tirées de Bossuet sortent presque toutes de la plume de Déforis. Accoutumé depuis longtemps à remonter aux sources, le savant historien n'aurait eu garde de négliger les manuscrits de Bossuet. Sur ce point, je rendrai témoignage à mon ancien maître, d'autant plus volontiers que j'ai dû à son obligeance la communication des notes fort utiles qu'il avait prises sur les manuscrits du séminaire de Meaux, comme sur ceux de la Bibliothèque impériale.

plément grammatical à une phrase inachevée ou elliptique, jetée sur le papier pour y tenir la place, non pas seulement d'une phrase complète, mais de tout un développement oratoire. Au surplus, on en est quitte pour passer à la lecture ces additions indiscrètes : les crochets sont là presque toujours [1] pour prévenir toute méprise, et pour prouver du moins que l'éditeur n'a jamais prétendu mêler sa prose à celle de Bossuet.

Je touche à un dernier grief, sur lequel il faut, en toute simplicité, passer condamnation : ici Déforis a manqué de fidélité de la manière la plus compromettante pour son jugement et pour son goût ; et c'est encore, si l'on veut essayer de lire au fond de sa pensée, par un respect mal entendu pour la mémoire de Bossuet.

On sait que l'évêque de Meaux blâmait la méthode de ces prédicateurs qui vont de ville en ville, récitant partout le même Avent, le même Carême, et que, pour sa part, il déclarait n'avoir jamais répété deux fois de point en point la même suite de discours [2]. Ce n'est pas à dire qu'il s'interdît de traiter à plusieurs reprises un de ces sujets auxquels il faut revenir sans cesse dans la chaire chrétienne, ou qu'il se fît, en pareil cas, le moindre scrupule de suivre le plan qu'il avait déjà suivi, ni de se servir des mêmes termes pour exprimer les mêmes idées. De là, un certain nombre de passages, de points de sermons, et même des sermons entiers, où Bossuet se répète. N'y eût-il dans ces retours de l'orateur sur lui-même que de très légères différences, il est si curieux de

1. Il y a des exceptions, même dans l'édition originale, mais si peu nombreuses qu'on peut les croire involontaires. Ce n'est pas la faute de Déforis, si les éditeurs qui ont reproduit son texte ont observé avec peu de soin la règle qu'il s'était imposée à cet égard. — 2. Ledieu, *Mém.*, p. 111.

voir Bossuet juger son propre ouvrage, et, tout en l'approuvant dans son ensemble, le modifier dans les détails, que les éditeurs nouveaux n'hésitent pas à donner les rédactions successives d'un sermon que le lecteur, après tout, peut bien relire.

Déforis aurait fait ainsi, je n'en doute pas, s'il avait cru pouvoir le faire ; mais, si opiniâtre qu'on nous le peigne, il fallait bien accorder quelque chose à l'impatience des lecteurs, aux exigences du libraire, et Déforis dut se résigner à supprimer quelques-uns des textes qui faisaient double emploi de la manière la plus sensible. Le sacrifice était très grand pour lui ; il n'eut le courage ni de s'y refuser, ni de l'accomplir franchement jusqu'au bout. De là, une idée malencontreuse : celle de sauver en partie les variantes sacrifiées, en y recueillant, çà et là, des traits épars pour les faire entrer dans le texte qu'il conservait [1]. Il se donnait une peine infinie pour coudre ensemble ces lambeaux empruntés à des rédactions différentes. En s'efforçant de ne rien perdre, il s'exposait à tout gâter, mettant, avec une maladresse singulière, sur le compte de Bossuet, un défaut de liaison, des dispa-

1. On trouve, au tome IV, p. 343, une note reproduite par l'édition de Versailles, t. XI, p. 296, qui suffit pour expliquer, sur ce point, l'intention de Déforis et le vice de sa méthode : « Nous avons, dit-il, dans les manuscrits... deux sermons pour le jour de Noël, dont l'un (qui est le dernier)... répète en beaucoup d'endroits des morceaux entiers du premier, et n'est, au fond, que le même sermon. *Pour éviter* donc *les répétitions*, nous avons pris de ce second sermon ce qu'il y avait de neuf et ce qui pouvait être regardé comme une révision, une extension de preuves, et nous l'avons *incorporé au premier sermon*, lorsque cela *a pu se faire sans rien gâter....* » Il fallait être bien naïf, d'abord, pour préférer la première rédaction à la seconde, et puis pour s'imaginer qu'on pourrait, *sans rien gâter*, *incorporer* dans l'une des morceaux empruntés à l'autre.

rates de style, ou, tout au moins, des habitudes d'amplification et un penchant à la prolixité, qui ne sont point de son génie. Les sermons qui donnaient lieu à ces déplorables interpolations ont tous été altérés par le premier éditeur d'une façon plus ou moins profonde.

Heureusement, ces sermons-là font exception ; et toutes les fois que Déforis a eu sous les yeux un texte unique, plus ou moins compliqué, il l'a reproduit tel qu'il l'avait lu, et il l'a lu, à très peu de chose près, tel que Bossuet l'avait écrit. La plupart des sermons les plus connus ont été publiés ainsi, dès le principe, sans aucune altération grave. Je le dis pour rendre justice à Déforis. Je le dis aussi pour rassurer les lecteurs sincères auxquels on s'est trop plu depuis quelque temps à faire croire qu'ils s'étaient bonnement trompés du tout au tout, trompés au point de prendre du Déforis pour du Bossuet. Il est, d'ailleurs, nécessaire que nous puissions, d'après certaines règles, estimer par conjecture le degré de confiance, assez variable, que mérite le texte de plus de cinquante discours dont les manuscrits, dispersés de nouveau, on ne sait comment, ont échappé jusqu'à présent à toutes les recherches.

Il est certain que Maury connaissait mieux que Déforis les dispositions du public et les moyens de réussir. Si le choix qu'il conseillait de faire parmi les sermons avait pu être publié d'abord, sans péril pour le reste des manuscrits et sans préjudice pour l'avenir, il est permis de croire avec lui qu'un seul volume, rempli de chefs-d'œuvre, aurait excité sur-le-champ de très vives admirations. Quoi qu'il en soit, c'est une chose curieuse et triste de voir combien le recueil complet fut accueilli

froidement, malgré les éclatantes beautés qu'il renferme et le prestige attaché au grand nom de Bossuet.

Parmi les exceptions, qui sont fort rares, je n'aurais garde d'en omettre une, qui a son prix. C'est une lettre du P. de Neuville, adressée à l'imprimeur des sermons, et que celui-ci se hâta de placer en tête du premier volume de l'édition originale. Il faisait bien : le P. Charles de Neuville était jésuite et passait pour un des premiers prédicateurs de son temps. Trop vieux pour se résigner à l'exil, lorsque l'ordonnance royale de 1763 dispersa la Compagnie, et trop respecté pour qu'on songeât à lui interdire de rester en France, il avait alors près de quatre-vingts ans et vivait dans la retraite, occupé à revoir les sermons qui avaient fait sa renommée et qu'on le pressait de publier lui-même avant de mourir. Les sermons de Bossuet, qu'on lui fit lire avant le public, lui inspirèrent pour son travail un dégoût qu'il exprima sur-le-champ, avec une candeur touchante : « Y pensez-vous, monsieur ? Vous souhaitez que mes sermons paraissent, et vous m'envoyez Bossuet !... Que mes paperasses me semblent froides et inanimées ! que je me trouve petit et rampant ! combien je sens que je ne suis rien ! » Et le bon vieillard est assez sincère, non-seulement pour se dérober personnellement à toute comparaison indiscrète, mais pour mettre au-dessous de Bossuet Bourdaloue lui-même, son propre maître et l'honneur de son ordre. Il sent qu'on peut « avec de l'esprit, de l'étude, des efforts, » se promettre de « marcher sur les pas de l'immortel Bourdaloue, » et, sans se flatter d'atteindre jamais à la perfection d'un tel modèle, « aspirer à lui ressembler ». Mais imiter un Bossuet, se promettre d'égaler « ce maître unique » du sublime et du pathétique, quelle folie ! Aucun art n'y pourrait suffire ; il fau-

drait avoir reçu de la nature le même génie. Le P. de Neuville méritait d'être cru sur parole : il ne le fut pas. Lorsqu'il se décida enfin à publier ses sermons (1777), l'édition fut épuisée sur-le-champ ; on traduisit les sermons de Neuville en allemand, en italien, en espagnol ; trente ans s'écoulèrent, sans qu'on eût songé à réimprimer ceux de Bossuet, ni à les traduire.

Dans les journaux du temps, le seul article qui offre de l'intérêt est celui du *Journal des Savants* [1], rédigé évidemment sur des notes fournies par les Blancs-Manteaux : on y donne en termes fort convenables des indications précises sur la méthode suivie par les éditeurs et sur l'étendue « des services qu'ils rendent à la religion et à la littérature ». Le temps manquait pour parler de Bossuet lui-même et de son éloquence ; on promettait d'y revenir : la promesse n'a pas été tenue. Le *Nouvelliste ecclésiastique* [2] et le *Mercure de France* [3] s'étaient occupés de Bossuet beaucoup moins que de l'abbé Maury ; il est aisé de voir que, pour le recueil mondain, il s'agit surtout de célébrer les talents d'un jeune orateur à la mode, comme pour la feuille janséniste le point essentiel était de dévoiler la noirceur de son procédé et le vide de sa rhétorique [4]. L'*Année littéraire* [5] ne dit qu'un mot des sermons : encore était-ce après coup, et par hasard. On sent percer, chez les profanes, l'indifférence, et, dans le sein de l'Église même, on se heurte à des préventions qui ne pouvaient être dissipées que par le temps.

1. Avril 1773, p. 204. — 2. 7 mai 1772. — 3. Novembre 1772. — 4. On peut aussi jeter un coup d'œil sur un pamphlet attribué à l'abbé Rive, dont voici le titre : *Éloge à l'allemande des Réflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet, à Éleuthéropolis, chez N. Aléthophile*, l'an des préjugés littéraires, 1773, pet. in-8°. — 5. 1773. t. III, p. 312.

En effet, comment ouvrir les yeux à des gens qui auraient craint, par exemple, de faire tort à Bourdaloue en rendant justice à Bossuet, ou pour qui Bossuet lui-même devenait suspect, jusqu'en matière de doctrine, parce que les sermons étaient publiés par des religieux accusés de jansénisme [1]? Des mains perfides n'y avaient-elles point glissé le venin de l'*Augustinus* et du *Cas de conscience?* Les sermons n'eurent donc pas la vogue comme livre de dévotion.

Mais, pour le plus grand nombre, dans l'Église aussi bien que dans le monde, le fond arrêtait moins que la forme. Il y avait au dix-huitième siècle, même pour ceux qui se piquaient le moins de soumission et d'exactitude en fait de doctrine, une sorte d'orthodoxie littéraire. Alors même qu'on ne jugeait de l'éloquence de Bossuet que par les *Oraisons funèbres*, c'était une opinion reçue que Bossuet le cédait à d'autres, non seulement pour l'harmonie, pour l'élégance, pour les « grâces légères du discours, » mais encore pour la pureté du langage, pour la régularité et la parfaite justesse de l'expression. Ceux qui professaient pour le génie de l'incomparable orateur l'admiration la plus sincère étaient réduits à faire des concessions qui nous étonnent aujourd'hui. Le bon Rollin avoue que Bossuet « ne se soutient pas » et veut seulement qu'on lui accorde que l'inégalité est proprement le « caractère du style sublime [2] ». C'était presque une témérité de soutenir, comme Trublet [3], que Bossuet ne manque pas de goût.

1. Il a passé quelque chose de ces préventions, si déraisonnables, jusque dans les jugements du comte Joseph de Maistre, pour qui Bossuet avait, du reste, le tort plus grave d'être l'oracle des Gallicans. — 2. *Traité des Études*, liv. IV, chap. II. — 3. *Réflexions sur l'éloquence de la chaire* (1749, in-12), p. 45.

Les plus beaux sermons recueillis par Déforis donnaient trop de prise à ces puristes, auxquels Maury se croit obligé de démontrer longuement que Bossuet n'est pas un écrivain sans style. Ils devaient jeter les hauts cris en parcourant un recueil où figuraient, pêle-mêle avec des discours presque achevés, tant d'ébauches imparfaites, qui remontaient, pour une part, aux jeunes années de l'orateur, et à une époque où la langue française n'était pas encore fixée. L'équitable d'Alembert est presque le seul écrivain célèbre qui en ait parlé sensément : il sent bien que les sermons qu'on vient d'imprimer ressemblent plutôt à des esquisses qu'à des tableaux terminés; mais ce sont les esquisses d'un grand maître · « ils n'en sont que plus précieux, ajoute-t-il. pour ceux qui aiment à voir dans ces dessins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière et la première sève de l'enthousiasme créateur [1] ». Parole excellente : d'Alembert aurait dû ajouter seulement qu'il y avait des tableaux terminés parmi ces esquisses.

Les auditeurs de d'Alembert et surtout ses confrères de l'Académie française ont pu trouver qu'en tenant ce langage, le secrétaire perpétuel observait les convenances de son rôle : il était chargé de faire l'Éloge de Bossuet. La Harpe, affranchi de la contrainte du panégyrique, a pu dire plus librement ce qu'il pensait; c'est un droit dont il a pleinement usé. A ses yeux, la publication des sermons de Bossuet n'a fait que confirmer d'une manière éclatante l'équité du jugement porté par Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV :* Bossuet gardait l'honneur d'avoir frayé la voie; aussitôt que Bourdaloue parut, il cessa d'être le premier des prédicateurs; Bourdaloue

1. *Éloge de Bossuet* (1779).

devait à son tour être effacé par Massillon et le *Petit Caréme*. La Harpe proclama, comme Voltaire, que, dans le sermon, Massillon est « au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi, par le nombre, la variété et l'excellence de ses productions ». Il est vrai qu'il ne peut sortir du genre où il excelle sans tomber au-dessous de lui-même, et La Harpe, qui se pique de tenir la balance égale, prononce ainsi sa sentence : « Chaque homme a reçu son partage, et le talent de l'éloquence, comme celui de la poésie, appelle ceux qui le possèdent à des genres différents. Bossuet était *médiocre dans les sermons*, et Massillon le fut dans l'oraison funèbre [1] ». — « Bossuet médiocre ! Voilà, comme l'observait très finement M. Patin [2], deux mots qu'on n'a pas coutume de trouver ensemble ; et M. Nisard s'est demandé si La Harpe avait lu les sermons dont il parle avec ce détachement [3]. On pouvait bien, sans prendre tant de peine, se prononcer. Ce mot dédaigneux, jeté en passant, résumait l'opinion commune du dix-huitième siècle. La Harpe, en l'exprimant, selon sa coutume, d'un ton d'oracle, l'imposait d'avance à l'avenir.

Elle régnait encore, lorsque la seconde édition complète des sermons [4] fut publiée en 1808, sept grandes années après la signature du Concordat et sous les auspices du cardinal Fesch. La suite des événements avait naturellement contribué à remettre en honneur la mémoire de celui que l'Église Gallicane invoquait « comme son oracle [5] ». Cette fois, du moins, les timorés s'habituè-

1. *Lycée*, seconde partie, liv. II, chap. I, s. 4. — 2. *Éloge de Bossuet* (1827). — 3. *Hist. de la littér. franç.*, t. IV, p. 278. — 4. *Collection complette* (sic) *des Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres de J.-B. Bossuet*, dix-sept tomes en dix-neuf volumes in-12. Paris, Lamy, 1808. — 5. *Épitre dédicatoire*, p. XI.

rent à lire les discours de Bossuet sans scrupule. Mais les puristes furent plus difficiles à ramener.

On sait que Maury survécut à Déforis ; il avait eu, lui, assez d'esprit pour n'être pas « mis à la lanterne, » assez de bonheur (si toutefois ce bonheur-là est digne d'envie) pour devenir un des instruments de la politique impériale après avoir reçu à Coblentz les honneurs de l'ovation, et, à Rome, des mains de Pie VII, le chapeau de cardinal. Il semble que le seul contraste de deux destinées si différentes devait effacer sans peine, dans un cœur où débordaient les joies de l'ambition satisfaite, le ressentiment d'une querelle à laquelle personne ne songeait plus. Et pourtant Maury voulut avoir le dernier mot ; dans une quatrième édition de ses *Réflexions sur les sermons de Bossuet* [1] (1810), il nomma pour la première fois en toutes lettres l'éditeur anonyme des sermons : ce fut pour laisser peser sur sa mémoire des paroles dures [2] et des insinuations injurieuses [3]. Tant il est vrai que rien n'a prise sur des âmes où le moindre levain d'esprit de secte achève d'aigrir les blessures de l'amour-propre.

Déforis ne devait pas être défendu ; mais, par une sorte d'expiation tout à fait inattendue, Maury faillit

1. Donnée alors sous ce titre : *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des sermons de Bossuet.* — 2. Voyez la note mise au bas de la première page. Elle est reproduite dans plusieurs éditions de *Sermons choisis de Bossuet*, notamment celle qui a été réimprimée chez Didot, en 1860. — 3. *Ibid.*, p. 31. Maury reproche à Dom Déforis de n'avoir fait, dans son catalogue des sermons de Bossuet qu'on a perdus, aucune mention des *Panégyriques de saint Augustin* et *de saint Ignace.* « Des *critiques éclairés soupçonnent* même l'editeur bénédictin d'avoir *brûlé ces deux discours*, qui heurtaient trop rudement ses préventions théologiques : mais *on ne peut en fournir aucune preuve* ». En parlant ainsi, Maury ne paraît ni très logique, ni très loyal.

se repentir d'avoir usurpé la place d'un autre en faisant des sermons de Bossuet son bien propre et sa découverte [1]. A ce titre, sa propre gloire paraissait intéressée à en surfaire le mérite; l'admiration dont il aimait à faire tapage parut donc affectée, ou, tout au moins, entachée de superstition : de telle façon que, sans le savoir, on retourna contre lui en 1810 une accusation dont il avait pris l'initiative en 1772.

A l'enthousiasme bruyant et diffus du *Discours préliminaire*, Dussault opposa, d'une façon courtoise, mais très nette, « l'opinion des connaisseurs [2] ». On peut ajouter foi à son témoignage : Dussault est resté un critique très estimable, et ses jugements faisaient autorité sous l'empire Il professait d'ailleurs pour Bossuet une admiration ardente, mais éclairée, qui se piquait de distinguer et de choisir : « Et après tout, disait-il, Bossuet n'a-t-il donc pas assez de la gloire de ses incomparables *Oraisons funèbres*, de ses belles dissertations théologiques et de son sublime *Discours sur l'Histoire universelle?* Faut-il, pour rehausser le monument de sa renommée, y joindre quelques *matériaux informes*, empreints *parfois* du sceau de son génie, et plus souvent *infectés de la rouille* d'une époque où le goût n'était pas encore épuré, où l'éloquence française était *encore sauvage*, et notre littérature *à demi-barbare*? » Il s'attachait alors à de courts passages, déclarant qu'aucune autorité littéraire ne l'empêcherait de les trouver très mauvais et même ridicules. Et, à ce propos, il se demandait si très souvent on ne se méprend pas sur l'impression qu'on éprouve, au point de croire qu'on est *frappé* par des beautés sublimes,

1. Dussault, *Annales littéraires*. t. III, p. 219. — 2. Dussault, articles publiés dans le *Journal des Débats* (juin 1810, mai 1811).

alors qu'on est seulement surpris et *choqué* par des traits de mauvais goût. Or, il ne craint pas de le dire et il le répétera, s'il le faut[1], les sermons de Bossuet, qu'on a exaltés dans ces derniers temps avec plus de zèle que de discernement, « sont des ouvrages de mauvais goût, » qu'une lecture attentive et impartiale ne permet pas de comparer aux « immortelles compositions de Bourdaloue et de Massillon. »

On n'est pas très surpris de reconnaître sous la plume de Dussault les sentiments et les principes de La Harpe ; on l'est davantage en voyant Chateaubriand lui-même exprimer, sous une autre forme, à peu près les mêmes pensées. Dans le *Génie du Christianisme*, où il a si bien parlé des *Oraisons funèbres*[2], il ne paraît pas connaître d'autres sermons que ceux de Bourdaloue et de Massillon[3]. Plus tard, il parle des sermons de Bossuet, mais d'une façon confuse ou singulièrement inexacte. Par deux fois, il va jusqu'à faire de Bossuet, dans sa jeunesse, un bel esprit de l'hôtel de Rambouillet : il est ingénieux, par conséquent affecté, et toutefois (par une rencontre malheureuse, car elle n'est pas commune), il a besoin de se polir, de s'épurer, « semblable à l'un de ces fleuves dont l'eau est d'abord troublée, limoneuse, et qui ont besoin de s'éloigner de leur source pour devenir aussi limpides qu'ils sont profonds et majestueux[4]. » Chateaubriand a pris les sermons par le détail comme La Harpe et comme Dussault ; il s'est heurté à des négligences, à des expressions surannées, et ces riens l'ont empêché comme eux de se laisser ravir par les beautés neuves et saisissantes

1. Articles du 20 février et du 5 mars 1815 sur l'*Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset.— 2. Liv. III, IV, 4.— 3. *Ibid.*, III, IV, 1. — 4. Article sur les *Annales littéraires* de Dussault (février 1819).

même du *Sermon sur la Mort*[1], un des chefs-d'œuvre de Bossuet. Il a dû être fort surpris lui-même de ce purisme à outrance, s'il lui est arrivé de se relire ou de rouvrir au hasard le recueil des sermons à l'époque où il écrivait la *Vie de Rancé* (1844) ou la traduction du *Paradis perdu* (1836).

L'opinion des connaisseurs (pour me servir de l'expression de Dussault) avait changé du tout au tout dans l'intervalle. Il est facile de donner les causes de ce changement. On avait d'abord peu lu les sermons : l'attention publique fut ramenée de ce côté par le double succès de l'*Histoire de Bossuet*, publiée par M. de Bausset en 1814, et de la belle édition de ses *Œuvres complètes*, préparée à Saint-Sulpice, imprimée à Versailles[2], la première qui ait pris rang dans les bibliothèques et mis les sermons entre les mains de tous ceux qui aiment la lecture ou les livres. En même temps, les préventions dont les éditions précédentes n'avaient eu raison qu'à moitié commençaient à se dissiper. Par une réaction naturelle contre le pédantisme d'une critique trop exclusive et contre cette monotonie, qui est l'inévitable écueil d'une régularité trop étudiée, on commençait à aimer, jusqu'à l'excès, les hardiesses et les singularités même de l'expression. La méthode historique, appliquée pour la première fois à la critique littéraire, accoutumait d'ailleurs les esprits à se détacher un peu d'eux-mêmes pour juger équitablement le passé et à ne plus confondre avec ceux qui parlent mal tous ceux qui ne parlent pas au gré de nos exigences la

1. *Mélanges littéraires*. — 2. *Œuvres complètes de Bossuet*. Versailles, Lebel (1815-1819), 43 vol. in-8°. Les tomes XI-XVII, qui contiennent les *Sermons*, les *Panégyriques* et les *Oraisons funèbres*, ont paru en 1816.

langue de notre pays ou de notre temps. Un mot ou un tour vieillis ne furent plus nécessairement des fautes de goût, même pour les puristes, et les délicats purent, avec M. de Sacy [1], goûter sous toute réserve ce qu'il y a d'exquis même dans les improvisations de la jeunesse de Bossuet, tandis que ses œuvres inachevées, inégales, mais où l'on saisit au vif la fécondité naturelle et l'impétueux élan du génie, avaient d'avance gagné leur cause devant la libre et impartiale critique de M. Sainte-Beuve [2].

Je ne puis songer à retracer tous les épisodes de ce retour de l'opinion, qui a été, pour ainsi dire, universel; mais je tiendrais à en revendiquer le principal honneur pour l'Université, si dévouée au génie de Bossuet, alors même qu'elle n'accepte pas toutes ses maximes. Sur ce point, comme sur tant d'autres, c'est M. Villemain qui avait pris l'initiative : dans cette chaire de la Sorbonne, que son souvenir remplit encore, il ouvrit les yeux aux gens de goût, en même temps qu'il intéressait les esprits religieux, en les accoutumant à chercher, dans les sermons de Bossuet, comme dans ses *Oraisons funèbres*, l'inspiration des Pères de l'Église, leur doctrine et leur éloquence. Lorsque l'*Éloge de Bossuet* fut mis au concours en 1827, ce sont deux élèves de M. Villemain, deux de nos maîtres, M. Patin et M. Saint-Marc Girardin, qui partagèrent le prix décerné par l'Académie française, et ni l'un ni l'autre n'avait négligé de mettre en lumière la beauté des sermons. Puis, la tradition se continue à l'École normale : c'est M. Dubois qui, en assignant aux sermons la place qu'ils ont gardée sur les programmes

1. Préface placée en tête d'un choix des *Sermons de Bossuet* (Paris, Techener, 1859). — *Variétés littéraires* (Paris, Didier, 1861, t. I, p. 306-314). — 2. *Causeries du Lundi*, t. X, p. 145-174; *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 333-358.

de l'Agrégation ou de la Licence, leur a donné rang parmi les textes classiques et en fait un sujet d'étude même pour les élèves de nos écoles. M. Nisard les expliquait alors à nos aînés, et nous gardons à notre tour un fidèle souvenir de la vive ardeur avec laquelle M. Jacquinet traitait ce sujet de prédilection, dont il vient d'éclairer les abords par son beau travail sur les prédicateurs du commencement et du milieu du dix-septième siècle [1], ceux que Bossuet a remplacés dans la chaire.

Il appartenait à M. Nisard de dire le dernier mot sur une question dont il s'est épris entre toutes et qu'il n'a pas cessé d'approfondir. Après avoir montré quelle place il convenait de faire aux sermons dans la suite des œuvres de Bossuet et dans l'histoire de sa pensée [2], il a tenu à marquer aussi le rang qui lui appartient parmi les sermonnaires [3]. Sévère peut-être pour Massillon, il aura cédé sans le vouloir au secret besoin d'exercer sur lui des représailles. Il a rendu pleinement justice à Bourdaloue, le moraliste de la chaire; mais l'orateur chrétien par excellence, celui qui excelle dans l'explication du dogme comme dans la peinture des mœurs, celui qui relève par l'éclat des images et par l'accent de l'enthousiasme la force d'une dialectique victorieuse, c'est Bossuet; et M. Nisard a trouvé pour l'établir des raisons si sensibles et une telle justesse d'expression, qu'il est difficile

1. *Des prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, thèse soutenue devant la Faculté des Lettres de Paris, le 15 juin 1863, couronnée par l'Académie française. Un volume in-8°, Paris, Didier, 1863. — 2. *Histoire de la littérature française*, livre III, chap. XIII, 7. — 3. *Les Grands sermonnaires français*, article publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, janvier 1857, réimprimé dans les *Études d'histoire et de littérature* (1859), et dans le tome IV de l'*Histoire de la littér. franç.*, liv. IV, chap. VII.

de ne point se ranger à son avis. Ainsi devaient enfin disparaître les derniers restes du préjugé dont Mme de Sévigné fut complice, à son insu, et qui a régné depuis Voltaire et depuis La Harpe jusqu'à Chateaubriand.

Du moment qu'on ne songeait plus à mettre en question la valeur littéraire des sermons de Bossuet, il fallait tôt ou tard s'occuper du texte et s'assurer de la fidélité des éditeurs. Dans le beau rapport qu'il lut à l'Académie française en 1842[1], M. Cousin n'a pas seulement démontré de la façon la plus décisive l'urgente nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal : il prouvait, par un mémorable exemple, qu'il était temps de porter enfin dans l'étude des chefs-d'œuvre du dix-septième siècle la sévère méthode et les scrupules d'exactitude qu'on semblait reserver pour les écrivains de l'antiquité, de restituer avec le même soin nos textes classiques, surtout lorsqu'il s'agissait d'œuvres inachevées, publiées par des mains étrangères, après la mort et contre le gré de leurs auteurs. De ce nombre étaient les sermons de Bossuet presque au même titre que les opuscules de Pascal et les fragments de son *Apologie de la religion*.

Il est vrai que les éditeurs de Saint-Sulpice devaient inspirer plus de confiance que Port-Royal ou que Bossuet : ils avaient eux-mêmes commencé par dénoncer les interpolations de Déforis et avertir qu'il était toujours prudent de confronter la leçon imprimée avec les manuscrits autographes. Comment ne pas croire qu'ils avaient rempli fidèlement cette tâche et tenu à la lettre, pour les sermons comme pour le reste, leur solennelle promesse de donner « Bossuet, tout Bossuet et rien que

1. *Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (*Journal des Savants*, avril-novembre 1842).

Bossuet [1] ? » On continua donc, pendant plus de trente ans, à lire, sans l'ombre d'un soupçon, une édition dont toutes les autres n'étaient et ne sont encore (à l'exception d'une seule) que la servile reproduction. Le premier qui s'avisa d'y regarder s'aperçut que, sauf un très petit nombre de changements qui ne sont pas tous des améliorations, l'édition de Versailles n'était elle-même qu'une copie assez exacte de l'édition de Déforis.

Ce fut en 1851, qu'un élève de l'école des Carmes, l'abbé Vaillant, conçut l'idée de faire pour Bossuet, par les conseils et sous les auspices de M. Cousin, ce que M. Faugère venait de faire pour Pascal. Il commença par présenter à la Faculté des Lettres de Paris une thèse [2], composée trop vite et très incomplète, mais qui avait ce grand mérite de rectifier, alors qu'on attendait encore les savantes études de M. Floquet, quelques erreurs de faits et de dates accréditées par M. de Bausset, et surtout de promettre une édition de Bossuet, réellement et entièrement revue sur les manuscrits. Versé par les habitudes de sa profession dans l'étude de l'Écriture et des Pères, porté par une vocation singulière vers les recherches philologiques, doué de la patience et de l'esprit d'exactitude qui sont en pareille matière les qualités essentielles, l'abbé Vaillant paraissait propre à remplir la tâche qu'il s'était choisie, et l'on ne peut se défendre d'un double regret en pensant que cet honnête et studieux jeune homme trouva noblement la mort, dès le début de sa carrière, au chevet d'un malade dont il consolait l'agonie (1853). Le seul défaut que je reproche

1. *Préface* placée en tête des *Œuvres complètes de Bossuet*, t. I, Versailles, 1815, in-8°, p. XX. — 2. *Études sur les sermons de Bossuet, d'après les manuscrits.* Paris, Plon frères, 1851, in-8.

au travail de l'abbé Vaillant (car on pardonne aisément tout le reste à l'inexpérience de l'âge), c'est de lui avoir donné, dès la première page, la forme et le ton d'un réquisitoire. Le coupable, c'est Déforis, que l'on accuse, et sans lui accorder sur aucun point le triste bénéfice des circonstances atténuantes. Je demeure persuadé qu'il n'était pas indispensable, même pour démontrer la nécessité d'une nouvelle édition des sermons, de traiter si durement l'homme qui nous les a conservés.

C'est mon premier grief aussi contre M. Lachat, qui a repris courageusement et auquel il a été donné de mener à fin [1] le difficile travail commencé par l'abbé Vaillant. Les éloges que le nouvel éditeur de Bossuet accorde en passant à Déforis [2] ont l'air d'une véritable précaution oratoire, tant il s'est hâté de changer de langage, non-seulement dans une Introduction où il s'acharne à démontrer que l'honnête bénédictin n'a rien fait qui vaille, mais à tout instant dans les notes de ses cinq volumes, où ce *rapin* et son *badigeon* sont traités de la façon la plus dédaigneuse. En vérité, ce dédain-là n'est pas de saison.

J'en veux aussi à M. Lachat d'un autre trait d'ingratitude. Il a joint à la plupart des sermons de Bossuet des notes sommaires où il indique les dates et rappelle à l'occasion les circonstances qu'il est utile de connaître pour mieux entrer dans la pensée de l'orateur. Ces notes sont utiles, quoiqu'il s'y soit glissé beaucoup d'erreurs ;

1. *Œuvres complètes de Bossuet*, publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité par F. Lachat. Paris, Vivès, 31 volumes in-8. Les tomes VIII-XII, qui renferment les *Sermons*, les *Panégyriques* et les *Oraisons funèbres*, ont paru de 1862 à 1864. — 2. *Les Sermons. Remarques historiques*. (*Ibid.*, t. VIII, p. XXVII.)

mais les erreurs, sur des points aussi délicats, sont très pardonnables. Ce qui l'est moins, c'est de taire l'origine des renseignements, que M. Lachat a rarement puisés aux sources. Il ne suffit pas d'invoquer quelquefois le témoignage des *critiques*, sans nommer personne : les *critiques*, c'est l'abbé Vaillant et c'est surtout M. Floquet. Pourquoi M. Lachat ne dit-il nulle part, en toutes lettres, qu'il a tiré des savantes *Études sur la vie de Bossuet* tout ce qu'il y a de plus exact et de plus nouveau dans son commentaire historique ?

A Dieu ne plaise que je sois injuste pour M. Lachat comme il l'a été pour d'autres : il a rendu des services considérables. Le principal mérite de son édition est de restituer dans leur intégrité les sermons que Déforis avait mutilés et plus souvent fondus ensemble. Les éditeurs de Versailles avaient ainsi refait deux sermons du sermon *sur les Démons* publié en 1772 ; l'abbé Vaillant avait signalé des mélanges de texte analogues dans l'exorde du sermon *sur la Loi de Dieu*, dans le premier point du sermon *sur la Justice*. M. Lachat est allé beaucoup plus loin : sous les redites du plus ancien des sermons *pour la Toussaint*, d'un sermon *pour l'Annonciation*, qui appartient aux commencements du séjour de l'archidiacre de Metz dans la capitale, d'un très beau sermon prêché devant la cour le jour de Noël, d'un sermon particulièrement mémorable, prononcé à Dijon devant le prince de Condé, il a reconnu deux compositions distinctes quoique assez semblables, noyées dans un amalgame informe où l'une et l'autre avaient également perdu ce qui fait la vie du discours, je veux dire la suite rigoureuse des idées et la justesse des proportions. Le nouvel éditeur a remis ainsi à leur véritable place un certain nombre de passages tirés d'un discours et intercalés dans

un autre, et l'on peut dire qu'il y a une vingtaine de sermons de Bossuet qu'on lit pour la première fois, depuis que M. Lachat les a dégagés des interpolations ou des additions malencontreuses qui les avaient défigurés.

M. Lachat a été assez heureux pour y joindre quelques morceaux inédits : une esquisse du beau sermon *sur l'éminente Dignité des pauvres dans l'Église* [1], une *Méditation pour la veille de l'Assomption* [2], prêchée, je le crois, vers 1661 ; enfin, l'exorde et le premier point d'une autre méditation *sur la Dévotion à la sainte Vierge* [3], qui appartient, selon toute apparence, à la première jeunesse de l'orateur. On trouve aussi dans les notes trente-cinq sommaires écrits par Bossuet sur l'enveloppe de ses discours manuscrits, que l'on n'avait jusqu'à présent ni imprimés, ni signalés. Ces sommaires sont généralement si succincts qu'on ne les comprend bien que si l'on vient de lire les discours. Bossuet n'a nullement songé au lecteur en les jetant sur le papier : c'était pour lui-même un moyen commode de retrouver sur-le-champ parmi ses brouillons un développement dont il pourrait s'aider plus tard dans son travail. Même sous cette forme rapide, ils sont curieux à plus d'un titre; on aime à voir l'orateur indiquer lui-même, sans qu'il s'en doute, les traits saillants de son discours; et il est possible de tirer de ces notes plus de parti que n'a fait M. Lachat pour fixer la chronologie des sermons [4].

Enfin, quant au texte, je me plais à rendre à M. La-

1. T. VIII, p. 440. — 2. T. XI, p. 341. — 3. *Ibid.*, p. 362. Les manuscrits de ces deux morceaux appartiennent à la bibliothèque du séminaire de Meaux. Je ne puis croire, avec M. Lachat, qu'ils soient du même temps. — 4. Voyez notre Livre II, chap. IV, p. 392-3.

chat cette justice qu'il a été revu avec assez de soin sur les manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale et au grand séminaire de Meaux, ou tout au moins sur l'édition originale. Les variantes des manuscrits ont été rétablies au bas des pages, un peu plus nombreuses que Déforis n'avait cru pouvoir les conserver. Une partie de celles qui s'étaient glissées dans le texte, pour y prendre la place de la version définitive ou pour y faire double emploi, sont redescendues dans les notes. Toutes les additions de Déforis ont été supprimées complètement. Plusieurs auraient pu être conservées utilement à titre de notes explicatives; mais nous ne pourrions, sans mauvaise grâce, reprocher à M. Lachat un excès de zèle qui n'était, à le bien prendre, qu'une garantie d'exactitude.

Cette scrupuleuse fidélité dont M. Lachat fait profession aurait suffi, non pour donner une édition critique des *Sermons* de Bossuet comparable à l'excellent *Pascal* de M. Havet, mais pour en fixer du moins le texte, comme M. Faugère l'a fait, à très-peu de chose près, pour les *Pensées*. Mais la seule révision de nos manuscrits exigeait plus de temps que n'en pouvait donner un écrivain assez intrépide pour mener de front deux entreprises aussi considérables qu'une édition complète des œuvres de Bossuet et une traduction de saint Thomas d'Aquin. La tâche aurait été lourde pour une communauté de bénédictins; elle est écrasante pour un homme livré à ses propres forces, si ardent au travail et si habile qu'on le suppose. M. Lachat n'a donc pas assez vécu avec Bossuet pour se familiariser complètement avec les habitudes de son esprit: il lui arrive de se tromper, en cherchant à suivre sa pensée dans la confusion de notes prises à la hâte; il fait des fautes de lecture quelquefois même en des endroits où Déforis n'en a pas fait, et je

me suis convaincu par des épreuves multipliées que son texte a presque partout besoin d'être vérifié pour le détail. L'édition qu'il vient d'achever pourra fournir un point de départ et un cadre à une édition meilleure ; M. Lachat gardera dans l'œuvre définitive une part qui ne lui sera point dérobée, je le souhaite ; il aura contribué, plus que personne après Déforis, à la préparer ; mais, en dépit de ses promesses, il est certain que nous l'attendons encore.

L'œuvre est ardue, sans doute, et réclame autant de sagacité que de patience ; mais elle est faite pour exciter l'émulation des critiques exercés qui, depuis une vingtaine d'années, rivalisent d'efforts pour établir sûrement et pour éclaircir par de solides commentaires le texte des grands écrivains du dix-septième siècle. Dans ce vaste programme tracé par M. Cousin de main de maître et déjà rempli en partie, il ne reste pas aujourd'hui de plus grand service à rendre, ni de plus beau titre d'honneur à conquérir, que de faire pour les sermons de Bossuet ce qui a été si bien fait pour les *Pensées* de Pascal et pour les *Lettres* de Mme de Sévigné.

Dans une édition définitive, il importerait beaucoup d'adopter, pour le classement des sermons, l'ordre des dates. C'était celui que l'abbé Vaillant se proposait de suivre. C'est celui que M. Rondelet recommande [1]. Ici, M. Lachat, par exception, s'est rangé du côté de Déforis. La raison qu'il en a donnée lui-même est assez faible : « L'ordre de l'année liturgique présente, dit-il, plus d'avantage à la foule des lecteurs qui étudient les sermons pour la doctrine. » Il est bon, en effet, qu'on

1. *Les sermons de Bossuet*. Articles publiés dans la *Revue d'économie chrétienne*. 1863.

puisse facilement trouver, s'il y a lieu, pour chaque fête de l'année, un sermon qui ait trait à la cérémonie que célèbre l'Eglise et où l'Evangile du jour soit commenté. Mais la table de concordance, que M. Lachat a dressée pour ceux qui aiment les dates [1], aurait pu répondre plus facilement encore au désir de ceux qui cherchent un sermon pour la Pentecôte ou pour le premier dimanche de Carême; et on conviendra que ceux qui étudient les sermons pour la doctrine gagneraient à suivre Bossuet pendant une station de Carême, depuis le premier dimanche jusqu'au dimanche de Pâques, plutôt que de lire l'un après l'autre et dans un ordre absolument arbitraire quatre sermons prêchés le même jour pour des stations différentes.

Il y a douze ou quinze ans, on aurait tiré une objection beaucoup plus sérieuse de l'impossibilité d'assigner une date à la plupart des sermons. L'impossibilité était manifeste, et elle subsiste, si l'on prétend arriver à la précision la plus rigoureuse sur tous les points. Elle a disparu, pour peu que nos désirs se bornent à ce qu'on a raisonnablement besoin de savoir. Pour dresser une liste chronologique, il faut tirer des discours mêmes trois sortes de renseignements : les allusions historiques, les formes du style, et enfin les caractères de l'écriture et l'aspect même du manuscrit autographe, quand le manuscrit n'est pas perdu.

En ce qui touche aux allusions historiques, le livre de M. Floquet [2] laisse dorénavant peu de chose à faire

1. A la fin du 31e et dernier volume des *Œuvres de Bossuet* (1866). — 2. *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions en qualité de précepteur du Dauphin* (1627-1670). Paris, Didot, 1855, 3 vol. in-8°. — *Bossuet précepteur du Dauphin et évêque à la Cour.* Paris, Didot, 1864, in-8°

L'historien de la jeunesse de Bossuet a mis à les recueillir et à les commenter une sagacité toute normande, unie à une patience et à un scrupule d'exactitude qui méritent d'être cités comme un des bons exemples de notre temps. Je ne saurais me défendre de signaler comme des modèles, dans ce genre de discussion, les chapitres où M. Floquet établit notamment que le sermon *sur la Providence*, prêché à Dijon, en 1668, disait-on, et devant le prince de Condé, l'a été douze ans plus tôt et en présence du duc d'Épernon ; que le *Panégyrique de sainte Thérèse*, prêché devant la reine mère (on le savait), l'a été néanmoins à Metz, dans la cathédrale de cette ville, pendant un voyage que la Cour fit sur les frontières, en 1657 ; que celui des *Anges Gardiens* fut prononcé le 2 octobre 1659, dans la chapelle nouvellement restaurée des Feuillants de la rue d'Enfer. Mais je m'arrête, car j'irais beaucoup trop loin. M. Floquet en est venu à connaître si bien toutes les circonstances de la vie de l'orateur, que non seulement il supplée un millier de fois au silence de la tradition, mais qu'il rétablit souvent la vérité d'une manière authentique et irréfutable sur des points où D. Déforis et le cardinal de Bausset invoquent le témoignage de l'abbé Ledieu, et où Bossuet lui-même, répondant aux questions de son secrétaire, a été trompé par ses souvenirs. Il est parvenu ainsi à déterminer la date certaine ou probable de la moitié des sermons, et celle de presque tous les Panégyriques. On pourrait accepter sans autre examen toutes les affirmations de M. Floquet, s'il ne lui était arrivé, trois ou quatre fois peut-être dans le cours de ses longues recherches, d'abonder un peu dans son sens et d'aller dans sa conclusion plus loin qu'il n'y était autorisé par ses prémisses.

Ce qui appartient en propre à l'abbé Vaillant, c'est

l'idée de fixer la place respective de deux sermons, lorsqu'on n'a pas d'autre indice que la comparaison de passages où l'orateur, à des époques différentes, exprime deux fois les mêmes idées; il est, en effet, plus que probable que le discours où Bossuet, en se répétant, s'est corrigé, est le plus récent des deux, et cette preuve, toute littéraire, suffit, dans beaucoup de cas, pour trancher une question douteuse. En dehors même de ces rencontres, on peut accepter pour des arguments plausibles le degré de rigueur dans le développement des preuves, le degré de perfection dans le style, qui sont autant de signes d'inexpérience ou de maturité, et particulièrement l'emploi de telle locution surannée ou de tel tour familier, dont Bossuet faisait usage à Metz et n'aurait plus fait usage à la Cour. Mais on comprend que là où toute comparaison littérale fait défaut, cette méthode, alors même qu'elle serait appliquée par un critique et par un philologue très exercé, commande une extrême circonspection et prête à des méprises assez compromettantes.

Le seul aspect du manuscrit autographe fournit à première vue des indications plus décisives, et d'ailleurs tellement commodes, que l'on s'étonne de les trouver mises à profit pour la première fois, mais sans beaucoup d'exactitude, dans l'édition de M. Lachat. Bossuet a jeté lui-même en tête de ses sermons des notes précieuses à recueillir[1]. Il a d'ailleurs, et c'est une circonstance très heureuse pour nos recherches, changé d'écriture, à ce point que d'abord on croirait les sermons écrits par trois mains différentes.

1. On verra, par exemple, comment elles m'ont permis de restituer dans son ensemble le premier Carême que Bossuet ait prêché à Paris.

Il faut y avoir regardé de très près pour reconnaître les affinités de ces trois écritures successives, pour observer des nuances dans chacune d'elles et saisir de l'une à l'autre la transition. Mais on arrive très vite à ne les pas confondre. La grande écriture si ferme et si nette des sermons composés à Paris, de 1659 à 1662, tranche sur l'écriture inégale et confuse que Bossuet avait emportée de Navarre et n'a guère corrigée à Metz pendant les premières années de son séjour, aussi bien que sur l'écriture ronde, d'abord assez grosse et facile à lire, qui va s'altérant à partir de 1666, jusqu'au temps où l'évêque de Meaux s'excuse d'envoyer à ses correspondants des lettres si difficiles à déchiffrer.

On est parvenu en somme à ce résultat considérable que la moitié des discours de Bossuet ont une date incontestable, et qu'il en reste fort peu auxquels on ne puisse assigner, par conjecture, leur place, à quelques années près, dans l'une ou l'autre des trois grandes divisions que la critique s'accorde à marquer dans la carrière du prédicateur. Le temps paraît donc venu de renoncer, sans trop de périls et sans aucun regret, à l'ancienne classification, qui n'avait au fond d'autre mérite que celui d'être la seule possible.

L'ordre chronologique a sur tout autre des avantages qu'il est difficile de méconnaître. L'abbé Vaillant, dirigé de ce côté par son maître, M. Cruice, s'y attachait avec l'espoir de tirer des sermons de Bossuet un chapitre nouveau, et fort curieux sans doute, de l'histoire de la langue française au dix-septième siècle. M. Rondelet y est revenu pour défendre le caractère de Bossuet par des arguments plus précis, plus décisifs, contre des accusations aussi injustes qu'elles sont banales. Adoptée enfin par

un éditeur et fixée avec plus de soin, cette classification offrirait aux lecteurs de Bossuet un utile et magnifique sujet d'études, en leur permettant de suivre avec le cours des années le développement de sa pensée et les progrès de son éloquence.

« Un Bossuet naît tout entier », s'écriait ingénument le P. de Neuville : à ce compte, placé en dehors de la loi commune, il n'aurait pas eu de progrès à faire. Mais voyez comme ce naïf enthousiasme, en même temps qu'il s'écarte de la vérité, sert mal la renommée du grand orateur. Les inégalités de ses discours choquent les puristes; il leur paraît heurté, bizarre, sauvage, aussi peu sûr de son goût que d'une inspiration capricieuse, qui, tour à tour, l'emporte et le trahit, à la façon du grand Corneille.

Que de préventions auraient été dissipées d'avance, si le premier éditeur avait pu mettre à part, dès le principe, ce qui appartient aux jeunes années de Bossuet! Alors comment s'étonner de rencontrer quelques traces de scolastique, des subtilités, des longueurs, des écarts de goût, des expressions surannées ou triviales, dans des compositions jetées presque toujours en grande hâte sur le papier, celles-ci à Navarre, par un écolier, les autres à Metz, par un jeune prêtre qui faisait l'épreuve de son talent à une époque où la langue n'était pas encore entièrement fixée? Tout s'explique, et cette *rouille*, qui est pour Dussault le défaut ordinaire des sermons de Bossuet, n'est plus qu'un signe du temps dans des essais de jeunesse.

Mais déjà, parmi ces taches, étincellent les vives beautés qui sont le gage de l'avenir : les *Panégyriques de saint Bernard*, *de sainte Thérèse*, *de saint Paul*, annoncent à la France et à l'Église une éloquence inconnue. Bientôt

ce puissant génie, mûri par l'étude plus que par les années, dépasse l'attente qu'il avait fait naître ; on le voit, par un même effort, déployer de nouvelles ressources et se corriger de ses excès ; il est dans l'épanouissement de sa force, lorsqu'il prêche devant le grand Condé sur l'*Honneur du monde ;* il touche à la perfection, lorsqu'il prononce au Louvre, en présence de Louis XIV, ses beaux sermons *sur la Mort* et *sur la Providence.* Après avoir effacé tous ses rivaux, surpassé ses maîtres, il lui reste à se surpasser lui-même en méditant sur le cercueil des deux Henriettes les grandes leçons que Dieu donne aux rois ou le néant de notre nature et sa dignité.

Puis, quand il s'est élevé, dans le *Discours sur l'Unite de l'Église* et dans l'*Oraison funèbre du Prince de Condé*, à des hauteurs où il n'a été donné à la parole humaine d'atteindre que deux ou trois fois dans la durée des siècles, alors qu'il ne peut plus grandir, par un dernier coup de surprise, il se renouvelle, et ce vieillard en cheveux blancs, accoutumé à traiter dans son magnifique langage les vérités les plus hautes devant la plus illustre assemblée de l'univers, trouve sa joie à se faire petit avec les simples d'esprit et les humbles de cœur : il verse le lait sur les lèvres des enfants comme il a distribué le pain aux forts, et rappelle dans l'homélie la familiarité et l'onction des docteurs de la primitive Église.

Telle est la carrière que remplit, depuis la fin de l'adolescence jusque sous les premières atteintes de la mort et pendant une durée d'un demi-siècle, le plus sublime des prédicateurs, « le plus éloquent des Français », ainsi que l'a nommé Voltaire, et l'orateur le plus accompli qui eût paru dans le monde depuis Démosthène.

Mais s'il est utile et je dirais presque indispensable de

descendre avec Bossuet le cours des années pour observer de plus près les caractères essentiels, aussi bien que le développement continu et les incessantes transformations de son éloquence, nous avons, pour mieux connaître la nature propre de son génie oratoire, un secours précieux et qu'il ne faudrait point négliger, alors même qu'une édition critique mettrait sous nos yeux la suite des sermons fidèlement rangés dans l'ordre des dates : c'est le recueil des manuscrits autographes conservé à la Bibliothèque nationale[1].

Malheureusement il ne contient pas tous les manuscrits que Déforis a eus entre les mains ; beaucoup sont dispersés, perdus, sans doute, en partie, et, dans le nombre, ce qui est infiniment regrettable, toute la série des sermons de vêture, toute celle des panégyriques. Néanmoins, ce qui reste suffit encore à remplir cinq gros volumes, et le hasard a voulu qu'il manquât très peu de chose dans les Carêmes, qui sont, de toute manière, la partie la plus considérable des sermons proprement dits. C'est assez pour fixer d'abord nos idées sur plusieurs points assez graves qui se rattachent à la façon dont Bossuet composait.

On s'est demandé (nous l'avons vu) comment il préparait ses discours, et longtemps on a répété, sur la foi du P. La Rue, qu'il n'écrivait pas ses sermons. Les manuscrits confirment pleinement le témoignage de l'abbé Ledieu, pour ce qui touche au séjour de l'évêque de Meaux dans son diocèse ; à peine avons-nous de la main de Bossuet trois ou quatre esquisses rapides qui se rapportent à cette partie de sa vie. Même à une époque très antérieure, de 1663 à 1669, on le voit souvent déjà se con-

1. Ms. F. 12821-25.

tenter de revoir les compositions dont il s'était servi, marquant çà et là d'un trait de crayon ce qu'il y veut laisser ou prendre. Il vivait alors sur son fonds, prêchant quelquefois de souvenir, et quelquefois aussi, je n'en doute pas, d'inspiration. Mais, sous ces réserves, il est certain qu'à Metz, à Paris, jusqu'au Carême de 1662 et même jusqu'à l'Avent de 1669, puis à la Cour, lorsque, par intervalles, il remontait dans la chaire, Bossuet avait l'habitude d'écrire avant de prêcher.

Ce qu'il écrivait ainsi, étaient-ce de simples notes, des esquisses et des ébauches de discours, ou des discours achevés? Il est remarquable qu'on trouve encore à ce sujet des traces d'hésitation chez les critiques les plus versés dans l'étude des œuvres de Bossuet. Il faut bien s'entendre : chacune de ces expressions peut être de mise, pourvu qu'on ne les emploie pas indifféremment et, pour ainsi dire, à l'aventure. Quelquefois Bossuet n'a jeté, en effet, sur le papier qu'un sommaire ou des fragments; quelquefois aussi, bien que le développement paraisse complet et que les phrases soient achevées, il est sensible que nous n'avons sous les yeux que le travail rapide de la dernière heure. La plume court et l'orateur, même en écrivant, improvise. Nous tenons de lui que, dans sa jeunesse, on lui reprochait de se laisser toujours presser par le temps; il commençait donc son sermon la veille, un peu tard, résolu à prendre, s'il le fallait, sur son sommeil. Il allait alors toujours devant lui, sans s'arrêter, même pour jeter un regard en arrière. Mais voici que le moment approche où il faudra quitter le cabinet; à peine aura-t-il assez de loisir pour écrire en toutes lettres les dernières lignes de la conclusion ou l'avant-propos du sermon, qu'il écrivait ordinairement après tout le reste, sur le premier papier venu, et dans le

trouble d'un orateur qui déjà se sent en présence de son auditoire [1].

Souvent, au contraire, Bossuet écrit dans le recueillement : il a d'avance embrassé d'un ferme coup d'œil le commencement, le milieu et la fin de son discours. Tantôt les ratures se multiplient et avertissent que l'orateur serre de près les moindres détails de son argumentation et de son style. Tantôt la netteté de l'écriture montre à quel point il s'est rendu maître, par la réflexion, de chacune des idées qu'il exprime, de chacun des termes qu'il emploie. Nous avons ainsi plus d'un discours, dans le Carême des Minimes, par exemple, et surtout dans le Carême du Louvre, auquel on peut dire que Bossuet a mis la dernière main. Il y a donc une mesure à garder quand on le juge, et ce serait manquer de sens que d'examiner avec une égale rigueur et sans changer de point de vue des discours dont les uns, écrits à la hâte, appartiennent à la jeunesse de l'orateur, tandis que d'autres sont les œuvres achevées de son âge mûr.

Ainsi Bossuet avait plus d'une manière d'écrire avant de prêcher : quel était son dessein? Était-ce en vue de réciter son discours, qu'il l'écrivait? La question est résolue d'avance pour les cas les plus ordinaires : comment aurait-il songé à apprendre par cœur un discours qu'il n'avait le temps ni d'achever, ni de relire? Mais, alors même qu'il avait tout écrit d'avance, avec un grand soin, on peut croire que Bossuet n'exigeait pas de sa mémoire un tel effort, et surtout qu'il n'imposait pas cette gêne à l'élan de sa verve et à l'impétuosité naturelle de son imagination. La rédaction de la veille n'était pour lui qu'un sûr moyen de se mettre plus pleinement

1. Ledieu, *Mém.*, p. 109.

en possession de son sujet et de sa pensée ; il en gardait la substance et l'ordre, et même les traits principaux, mais sans s'astreindre au détail de l'expression ; autrement, et Ledieu le lui a entendu dire cent fois, « son action aurait langui et son discours se serait énervé[1] ».

C'était donc un orateur très solidement préparé, très maître de lui, mais assez libre d'esprit pour suivre des yeux l'effet produit par sa parole, pour changer sur-le-champ et proportionner au besoin des âmes le discours renouvelé sur l'heure et animé incessamment par l'inspiration présente. Il lui arrivait très souvent (on peut l'en croire) d'oublier ce qu'il s'était proposé de dire ; les yeux fixés sur ses auditeurs, entraîné par leur émotion qui redoublait la sienne, il sacrifiait, pour donner plus de place aux mouvements pathétiques ou à ces raisons familières qui frappent le simple bon sens, quelques-unes de ces subtilités scolastiques dont le théologien enfermé dans son cabinet avait peine à se défendre.

Il en faut nécessairement conclure que les notes que Bossuet avait jetées d'avance sur le papier ne donnent jamais une idée tout à fait exacte du discours que les fidèles pressés autour de la chaire ont entendu ; non seulement elles ne peuvent nous rendre le mystérieux effet produit par la parole vivante, l'action passionnée de l'orateur, et l'accent d'une voix que les contemporains trouvaient aussi flexible et aussi douce qu'elle était sonore, virile et ferme[2] : pour la pensée même et pour le style, il est de toute vraisemblance que Bossuet a dit en chaire mieux qu'il n'avait écrit, et, parmi les sermons qui sont parvenus jusqu'à nous, il est juste de croire

1. *Mém.*, p. 110. — 2. Ledieu, Choisy, La Rue, et d'autres.

que les plus achevés même ne donnent pas la pleine mesure de son éloquence.

Si les manuscrits ne nous rendent pas l'accent de la parole de Bossuet, ils nous font entrer, plus qu'il n'était possible à ceux qui l'ont entendu de leur oreilles, dans l'intimité de son commerce, au moment même où il s'enfermait pour méditer son discours. Dès qu'on s'est mis à les parcourir au hasard, ce qui frappe d'abord le plus vivement, c'est la fécondité naturelle d'un génie auquel rien ne coûte; de bonne heure, il a conscience de ce qu'il peut, et donne carrière à sa plume, sans réserver sur le papier ni une marge, ni un bas de page, ni même entre les lignes assez d'espace pour recevoir autre chose que l'indication d'une variante ou des corrections de quelques mots; du premier effort, la trame du discours est ourdie et serrée. Ou si parfois Bossuet efface la phrase commencée, c'est pour la reprendre un peu plus loin; mais, dans l'intervalle, il aura enrichi son développement d'un tour heureux qui achève de mettre l'idée en lumière ou de quelque idée nouvelle qui est venue s'offrir elle-même, déjà revêtue d'une forme, et qui a pris sur-le-champ sans aucune violence la place qui lui convenait dans la suite de l'amplification oratoire; il semble qu'on voie jaillir de la source vive et monter le flot puissant de l'inspiration.

Cependant les progrès de l'âge et la réflexion mettent Bossuet en garde contre les illusions de la jeunesse, au moment même où elles semblaient justifiées par le bruit flatteur des applaudissements. Les sermons prêchés au Louvre en 1662 ont cette marge réservée aux corrections, qui manquait encore sur les manuscrits du Carême de 1660; à Saint-Germain, en 1666, Bossuet a pris cette

coutume qu'il gardera jusqu'à la fin, de plier en deux le feuillet; c'est qu'il prévoit la nécessité de condamner son premier travail et de le refaire entièrement. Reprend-il désormais les sermons qu'il a déjà prêchés? Il barre, il efface, ajoute et corrige sur l'ancien texte; il déchire le feuillet pour remanier plus librement un passage; insensiblement il se décide à sacrifier l'ouvrage entier, dont nous ne savons même plus l'existence que parce qu'il en a laissé subsister, comme par hasard, quelques lambeaux. Alors même qu'il compose un discours tout différent du premier, on voit qu'il s'observe et, par moments, chose nouvelle, qu'il fait effort. Dans le sermon *sur la Justice,* il s'interrompt au milieu du second point, pour refaire l'exorde et tout le reste du discours. Et nous n'avons certainement pas tous les brouillons qui auront été condamnés de cette manière; l'auteur lui-même a dû les détruire, et celui qui nous sert d'exemple n'aura échappé au sort commun que par mégarde.

Ainsi, par le privilège d'une vocation extraordinaire, Bossuet ressemble à Fénelon : il a, comme lui, la veine heureuse et fertile, une promptitude et une facilité qui tiennent du prodige. Mais, tandis que Fénelon s'abandonne et prodigue négligemment les fleurs de son imagination poétique, Bossuet livre peu de chose au hasard; par l'effort de sa volonté, il se rapproche de Pascal : il n'en connaîtra pas le fiévreux labeur, ni les défaillances maladives; mais il en a les scrupules, la raison exigeante, le goût sévère, et met sous nos yeux ce grand exemple d'un homme auquel il suffisait de déployer ses dons naturels pour conquérir l'admiration, qui l'estime ce qu'elle vaut, dès qu'il l'a conquise, et qui, pendant quarante ans, ne cesse de travailler pour se satisfaire lui-même et pour atteindre à la perfection.

Telles sont les impressions que j'ai pris plaisir à chercher souvent dans les manuscrits des sermons. C'est en les maniant pendant cinq ans que j'ai recueilli les principaux éléments de ce livre et que j'en avais d'abord conçu l'idée. Je laisse à d'autres le soin d'étudier dans Bossuet le théologien, l'historien, le politique; notre pauvre ami Delondre avait parlé excellemment du philosophe [1]. M. Floquet achèvera de faire connaître l'homme, dans sa vie intime et dans sa vie publique : c'est l'orateur que je voudrais suivre, de plus près qu'on ne l'a fait, dans le progrès de son éloquence et jusque dans le secret de son travail; heureux si je pouvais, dans cet essai, faire éprouver à d'autres l'attrait qui m'a captivé moi-même, et laisser les lecteurs persuadés, comme je le suis, qu'il n'est pas d'étude plus propre à donner une idée juste des dons du génie, des règles de l'art, et qu'on aurait peine à trouver dans le passé un souvenir qui fasse plus d'honneur aux lettres françaises ou qui élève plus haut la dignité de la nature humaine.

1. *Doctrine philosophique de Bossuet sur la connaissance de Dieu.* 1855. Après les savantes analyses de M. Damiron, de M. Jules Simon, de MM. Nourrisson et Delondre, on peut croire que cette partie du sujet est épuisée.

LIVRE PREMIER

BOSSUET AU COLLÉGE DE NAVARRE ET A METZ

(1643-1658)

CHAPITRE PREMIER

BOSSUET AU COLLÉGE DE NAVARRE (1643-1652)

I. Bossuet orateur à seize ans. Ses succès à l'hôtel de Rambouillet et en Sorbonne. — Les conférences du collége de Navarre et la confrérie du Rosaire : Sermons *sur le Péché d'habitude, — sur la Joie des élus, — sur la Compassion de la Sainte-Vierge.*

II. *Panégyrique de saint Gorgon*, prêché à Metz (9 septembre 1649). Imperfection de ce discours. — Premier essor du génie de Bossuet : Méditation *sur la Brièveté de la vie.*

Bossuet est né orateur ; dès son arrivée à Paris (il avait quinze ans et venait d'achever sa réthorique), la réputation de cet écolier extraordinaire se répandit, en dehors même des colléges, parmi les lettrés et les gens du monde.

On sait à quelle épreuve il fut soumis chez la marquise de Rambouillet, en présence de ces beaux esprits qui jugeaient en dernier ressort les talents et les renommées. L'anecdote rapportée par Talle-

mant des Réaux [1] et par l'abbé Ledieu [2] est authentique : Tallemant la tenait de la marquise ; Ledieu a pu l'entendre raconter par Bossuet. L'adolescent fut donc amené dans le *salon bleu ;* on lui donna un sujet et quelques instants pour se recueillir, sans le secours d'aucun livre ; il reparut au moment fixé et improvisa un discours qui justifia pleinement, de l'aveu des plus incrédules, les merveilles que l'on contait déjà sur la précocité de son éloquence. Il était près de minuit lorqu'il prononça ses dernières paroles ; Voiture s'écria qu'il n'avait jamais « ouï prècher ni si tôt ni si tard ».

De tels succès obtenus avant le temps et sans effort offraient sans doute quelque danger. Bossuet en fut averti. Un jour qu'il venait de renouveler à l'hôtel de Vendôme une épreuve dont il était certain de sortir toujours à son honneur, il reçut de l'évêque de Lisieux un conseil qui valait mieux que tous les éloges. Cospéan était un ami de Mme de Rambouillet et de Voiture. Ce fut pourtant, dès la fin du règne de Louis XIII, un des hommes qui avaient le plus fait, disait-on, pour bannir de la chaire la rhétorique profane [3]. Il méritait de pressentir les destinées de Bossuet ; mais, jaloux pour la seule gloire de l'Église d'un talent que des applaudissements frivoles pouvaient détourner de sa voie, il l'exhorta

1. *Historiettes*, XCIX. — 2. *Mémoire touchant Messire J.-B. Bossuet, évêque de Meaux*, éd. Guettée (Paris, Didier, 1855), p. 18-19. — 3. Floquet, *Vie de Bossuet*, t. I, p. 99-104; Jacquinet, *Des Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, p. 72-74.

paternellement à se laisser oublier, à étudier et à méditer beaucoup avant de paraître dans la chaire[1]. Bossuet n'eut pas de peine à comprendre que les plus heureuses dispositions naturelles ont besoin d'être cultivées par l'étude, et surtout qu'il ne convient pas de faire de la parole évangélique un amusement profane. Il manifesta par la suite une extrême répugnance pour ces gageures[2], qui devaient tenter la vanité d'un jeune homme. Dès ce jour, il cessa de *prêchoter*[3]; on ne l'entendit plus qu'à Navarre et en Sorbonne, dans des argumentations théologiques, plus occupé en conséquence d'avoir raison que de bien dire, se préparant avec ardeur à la prédication, comme à la controverse, par la solidité de la doctrine et par la rigueur de la dialectique.

Dans cette carrière nouvelle, il se fit remarquer par des actions d'éclat : le jour où il soutint sa *tentative*, pour devenir tout simplement bachelier, devait rester fameux dans les annales de Navarre (24 janvier 1648). Le grand Condé, auquel Bossuet avait dédié sa thèse[4], vint aux flambeaux, avec son cortége habituel de petits-maîtres, pour assister à la soutenance ; la lutte fut vive et si vaillamment soutenue, que le jeune héros, non moins ardent pour la dispute que pour le combat, fut tenté de se jeter dans la mêlée et de mesurer ses forces contre un adversaire digne de lui.

1. Ledieu, *Mémoire*, p. 19. — 2. *Id.*, *ibid.*, p. 58. — 3. Tallemant des Réaux, *l. c.* — 4. *Sur la nature de Dieu triple et un et sur les Anges.*

Même succès lors des épreuves de la licence, et lorsque Bossuet dut plaider en personne devant la grand'chambre du parlement de Paris la validité de sa *Sorbonique* (26 avril 1651), et lorsque, dans la cérémonie des *Paranymphes,* désigné par ses condisciples pour prononcer les harangues d'usage, il développa en maître ce texte, qui n'était pas un lieu commun en pleine Fronde : « *Craignez Dieu*, *honorez le Roi*[1] ».

A cette époque, il prêchait. Ce n'était plus dans les salons, mais dans la chapelle de Navarre, soit pendant les retraites et en présence des bacheliers qui se préparaient comme lui à prendre un nouveau grade, soit devant une confrérie du Rosaire que Nicolas Cornet avait instituée dans son collége et dont il voulut que Bossuet fit partie. Il venait alors d'être ordonné sous-diacre à Langres (21 septembre 1648). Dès qu'il fut diacre (21 septembre 1649), il fut appelé par la haute estime de son maître à diriger les exercices de la Confrérie, et remplit cette charge jusque vers le moment où il reçut la prêtrise (16 mars) et le bonnet de docteur (9 avril 1652). Tous les samedis il y avait une assemblée, et le directeur prenait la parole ; les discours de Bossuet avaient laissé de grands souvenirs : on vantait notamment une « docte et tendre exhortation » qu'il avait récitée le 24 octobre 1648, et un discours prononcé en 1650, la veille de l'Assomption, où il avait représenté

1. Voyez, pour tous ces commencements, le *Mémoire* de Ledieu, et surtout le livre II des *Études* de M. Floquet.

le triomphe de la sainte Vierge d'une manière « pleine d'onction, de piété, de savoir et d'éloquence [1] ».

Avons-nous entre les mains quelques-uns de ces discours ? Déforis en a désigné trois d'une manière formelle [2] et croit que son recueil en contenait d'autres encore. Mais il aurait craint de se montrer plus explicite, et même il avait balancé d'abord à se prononcer « faute de lumière suffisante ». La question est, en effet, très difficile à résoudre. On a peu d'indices. On n'en a point qui soit absolument décisif. Il faut, comme l'éditeur, entrer plus d'une fois dans l'examen des moindres détails, se défier des conjectures les plus spécieuses, et, alors même qu'on peut conclure, le faire avec une extrême circonspection. Le dessein de ce livre me commandait de l'essayer. J'y veux suivre avec le progrès des années le développement oratoire de Bossuet. Commençons par marquer son point de départ, et, comme il le dira un jour en parlant du vainqueur de Rocroy, le premier pas de sa course [3].

A en juger par le caractère de l'écriture, ce que nous avons de plus ancien parmi les papiers de Bossuet, c'est le précis d'un sermon *sur le Péché d'habitude* [4]. La division est régulière : l'orateur, qui considère le péché d'habitude comme « la plus dan-

1. Ledieu, *Mémoire*, p. 22-26. — 2. *Préface* placée en tête des sermons de Bossuet, t. IV, p. LXXVIII. — 3. *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*. — 4. *Abrégé d'un sermon pour le vendredi de la première semaine Carême.*

gereuse maladie des chrétiens, » et voudrait guérir cette maladie, s'étudie d'abord à en connaître les principes et la nature, puis à en marquer les funestes suites ; il finit par en indiquer les remèdes. L'analyse des mœurs et des passions, qui fait le fond des premiers points, ne manque pas de vérité, ni de finesse ; le troisième, qui est très court, se termine par un mouvement pathétique ; l'Écriture y est paraphrasée avec cette familiarité hardie dont Bossuet, par la suite, a su faire un merveilleux usage. Il vient un moment où l'âme, trop longtemps asservie par le péché, n'a plus la force de se dégager elle-même des liens qui pourtant lui pèsent ; alors il n'y a plus qu'un remède : c'est la grâce ; il faut implorer la miséricorde de Dieu :

.... *petite* [1], demandez avec instance; et s'il rejette vos demandes, *quærite*, cherchez les moyens de l'apaiser; employez les justes, employez les bienheureux, employez la mort de Dieu, employez Jésus-Christ même; *pulsate*, frappez à sa justice et dites-lui : « Ah ! justice de mon Dieu, vous ne punissez pas nos fautes à la rigueur en ce monde ! » Frappez à sa sagesse, et dites-lui : « Ah ! sagesse de mon Dieu, vous savez tant de moyens de vaincre mon vice ! » Criez à Dieu, mais criez du fond de l'âme : *De profundis* [2], et Dieu écoutera à la fin votre oraison.

M. Jacquinet [3] a remarqué en tête de ce morceau, dans le manuscrit [4], ces mots, écrits de la même

1. Matth., VII, 7. — 2. *Ps*. LXXIX. 1. — 3. *Prédicateurs du dix-septième siècle*, p. 255-6. — 2. T. XII, f° 110.

main, effacés plus tard (peut-être par les éditeurs) : *M. de Sarlat*. Et il s'est demandé si nous n'aurions point là un résumé fait de mémoire au sortir d'un sermon prêché par Jean de Lingendes, qui fut évêque à Sarlat avant de l'être à Mâcon.

La conjecture est des plus spécieuses. De 1643 à 1648, alors que Bossuet ne *préchotait* plus et ne prêchait pas encore, il a nécessairement entendu les orateurs de ce temps-là ; chacun d'eux aura tenu dans son estime une place mesurée à son mérite. M. de Sarlat était un de ceux qui devaient fixer son attention, et parmi ses discours, alors très vantés, l'écolier de Navarre n'aurait point mal choisi en accordant au sermon *sur le Péché d'habitude* une place à part dans ses souvenirs.

Un tel hommage, rendu même en secret à Jean de Lingendes, serait une singularité dans ce qui nous reste de Bossuet et dans ce que nous savons de ses entretiens. Ses familiers l'ont entendu parler du conseil que M. de Lisieux lui avait donné, de l'ascendant salutaire que M. Vincent avait exercé sur son esprit [1]. Il a exprimé publiquement [2] sa reconnaissance pour Nicolas Cornet, qui lui enseigna la doctrine, mais non l'art de bien dire. Dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing [3], il a trouvé des termes magnifiques pour définir l'éloquence de ce général de l'Oratoire; mais on sent qu'il est entraîné par

1. Ledieu, *Mémoire*, p. 30. — 2. *Oraison funèbre de Nicolas Cornet* (1663). — 3. Prononcée en 1664.

son imagination et trace involontairement le portrait d'un orateur idéal, un portrait qui ne ressemblait alors à personne, si ce n'est à Bossuet lui-même[1].

La conclusion très formelle de M. Jacquinet, au terme de ses belles études sur les prédicateurs de la première moitié du dix-septième siècle, ceux que Bossuet a pu connaître, ceux qu'il a connus très certainement, c'est qu'aucun d'eux n'a exercé sur lui une influence directe et sensible. Ils ont contribué pour une part plus ou moins grande au progrès général du goût, de la langue, des idées qui ont prévalu sur les véritables caractères de la parole évangélique. A ce titre, Bossuet a profité, comme tout le mode, ou, si l'on veut, mieux que personne, du résultat de leurs efforts. Ils ont d'ailleurs pu faire école autour de lui ; M. Jacquinet a montré combien Bourdaloue s'était nourri des sermons de Claude de Lingendes; très souvent, il se borne presque à le traduire. Rien de pareil chez Bossuet : les meilleurs même et les plus illustres parmi les contemporains de sa jeunesse ne lui ont jamais servi de modèles.

Il remontait plus haut pour chercher des leçons et des exemples. A Dijon, chez les jésuites du collège des Godrans, il n'avait eu d'abord entre les mains (selon les règles de ce temps-là) que les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, les Latins plus que

1. Jacquinet, *ibid.*, p. 136.

les Grecs, en première ligne Cicéron dont il avait appris par cœur plusieurs harangues et les traités de rhétorique, Virgile surtout, qui était son poëte de prédilection [1].

Il avait fini ses humanités, lorsqu'un jour, dans la bibliothèque de son père, il mit la main sur une Bible, lut pour la première fois quelques pages de l'Ancien Testament et fut transporté d'enthousiasme. Bossuet se plaisait à raconter cette scène dont l'impression, jusque dans son extrême vieillesse, avait gardé la vivacité du premier jour. Elle était récente lorsqu'il entra au collége de Navarre. Là, il médita l'Écriture, comme naguère il avait étudié les orateurs et les poëtes profanes, avec passion ; il y joignit les ouvrages des théologiens, s'accoutumant de bonne heure à négliger les compilations et les gloses de seconde main, pour remonter aux sources et s'attacher à saint Thomas, le docteur par excellence, en attendant qu'il remontât des docteurs du moyen âge aux Pères de la primitive Église et achevât ainsi de renouer la chaîne de la tradition. A peine ces graves études lui permirent-elles de jeter un regard distrait sur les périodes de Balzac et de se laisser quelquefois ravir par les vers héroïques du grand Corneille.

La doctrine de saint Thomas et le style de l'Écri-

1. Ledieu, *Mém.*, p. 15. C'est plus tard que Bossuet se passionna pour la sublimité d'Homère, et qu'on l'entendit réciter des chants entiers de l'*Iliade*.

ture devaient donc se reconnaître à chaque page dans les compositions de sa jeunesse. On peut en juger par un exemple. Je prendrai le plus ancien des sermons pour la Toussaint. M. Lachat nous a rendu le service de restituer séparément [1] deux rédactions successives que Déforis avait eu le tort de fondre en une seule de la façon la plus maladroite. Il croit qu'elles ont été écrites à Metz, l'une vers 1653, et l'autre quelques années plus tard, vers 1657. Je les crois plus anciennes et mettrais entre elles moins d'intervalle. Une particularité digne de remarque, c'est que la première n'est pas un discours et n'en a même pas la forme : c'est une dissertation théologique, une suite de raisonnements étroitement noués entre eux, un formidable appareil de textes. Pas un mot qui avertisse que l'argumentation s'adresse à un auditoire, quel qu'il soit, ni que Bossuet, très attentif à fixer sa pensée pour lui-même, cherche à lui donner une forme qui la rende intelligible et persuasive. Ce travail terminé, Bossuet paraît s'occuper d'y trouver les éléments d'un discours, et il y ajoute un exorde, adressé visiblement à une assemblée d'ecclésiastiques. Puis il reprend les deux points de sa discussion, leur donne une forme presque entièrement nouvelle, plus précise et surtout plus familière, plus oratoire, reproduit aussi l'exorde, mais avec de très légers changements, et c'est ainsi que la seconde rédaction nous offre un véritable

1. *Œuvres de Bossuet.* Paris, Vivès, t. VIII, p. 1 et 18.

discours, fait pour être prononcé en chaire pendant une retraite, et, je le crois, à Navarre, en présence des bacheliers en théologie. L'écriture confuse et juvénile ne contredit pas une supposition qu'autorisent les procédés de la composition et le caractère du style [1].

On trouve dans ce discours une discussion serrée, nerveuse, mais abstraite, un peu pédantesque et qui sent l'*argumentabor* du collége ou de la Sorbonne. Puis, des citations des Livres saints en très grand nombre ; toute l'Écriture y a passé : le *Deutéronome*, les *Psaumes*, la *Sagesse*, les Évangiles de Mathieu et de Jean, les Épîtres canoniques ; le seul saint Paul était d'abord appelé en témoignage trente-neuf fois. L'écolier accumule les textes sans se donner

1. En voici un exemple, *ibid.*, p. 5 :

« Si nous allons encore plus avant dans le dessein de Dieu, nous trouverons quatre communications de sa nature : la première dans la création; la seconde se fait par la grâce; la troisième, de sa gloire; la quatrième, de sa personne. Et si le moins parfait est pour le plus excellent, donc la création regardait la justification, et la justification était pour la communication de la gloire, et la communication de la gloire pour la personnelle....

« Mais il ne faut pas séparer Jésus-Christ d'avec ses élus ; ce sont ses membres, et la glorification n'est que la consommation du corps de Jésus-Christ... Et nous sommes tous bénis en Jésus-Christ, *tanquam in uno*. Donc les prédestinés sont ceux qui ont toutes les pensées de Dieu dès l'Éternité ; ce sont ceux à qui aboutissent tous ses desseins. C'est pourquoi *Omnia propter electos ;* c'est pourquoi encore *diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*. *Omnia ;* d'autant que..... »

On ne parle ainsi, même à Navarre, qu'à son papier ou à ses condisciples dans la classe, en présence du maître, qui juge si ce résumé de la doctrine est d'une entière exactitude.

toujours la peine de les traduire. En reprenant son travail, il a senti l'excès, simplifié les arguments, fait un choix parmi les textes qu'il avait mis en réserve, traduit ceux qu'il conservait, ou du moins il les explique et les développe sous une forme plus animée. Le théologien est devenu orateur dans l'exhortation par laquelle il termine un développement sur les joies des élus :

..... A quoi est ce que nous pensons ? Où est cette générosité du christianisme, qui faisait estimer aux premiers fidèles moins que de la fange toute la pompe du monde, *existimavi sicut stercora* [1]; qui leur faisait dire avec tant de résolution : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* [2], qui, dans un état toujours incertain, dans une vie continuellement traversée, mais dans les tourments les plus cruels et dans la mort même, les tenait immobiles par une ferme espérance, *spe viventes* [3]? Mais, hélas ! que je m'abuse de chercher parmi nous la perfection du christianisme ! Ce serait beaucoup si nous avions quelque pensée qui fût digne de notre vocation et qui sentît un peu le nouvel homme. Au moins, messieurs, considérons un peu attentivement quelle honte ce nous sera d'avoir été appelés à la même félicité que ces grands hommes qui ont planté l'Église par leur sang, et de l'avoir lâchement perdue dans une profonde paix, au lieu qu'ils l'ont gagnée parmi les combats et malgré la rage des tyrans, des bourreaux et de l'enfer. Heureux celui qui entend ces vérités et qui sait goûter la suavité du Seigneur ! Heureux celui qui marche innocemment dans ses voies, qui

1. *Philip.*, III, 8. — 2. *Ibid.*, I, 23. — 3. *Rom.*, XII, 12.

passe les jours et les nuits à contempler la beauté de ses saintes lois[1] ! Il fleurira comme un arbre planté sur le courant des eaux. Le temps viendra qu'il sera chargé de ses fruits ; il ne s'en perdra pas une seule feuille ; le Seigneur ira recueillant toutes ses bonnes œuvres et fera prospérer toutes ses actions..... Ah ! Seigneur, qu'il fait beau dans vos tabernacles ! Je ne suis plus à moi quand je pense à votre palais ; mes sens sont ravis et mon âme transportée, quand je considère que je jouirai de vous dans la terre des vivants. Je le dis encore une fois et ne me lasserai jamais de le dire : Il est plus doux de passer un jour dans votre maison, que d'être toute sa vie dans les voluptés du monde[2]. Seigneur, animez nos cœurs de cette noble espérance.

On voit avec quelle effusion Bossuet invoque sans cesse saint Paul et les Psaumes. Quelquefois encore il laisse échapper, comme par mégarde, des réminiscences profanes ; tantôt c'est de Virgile qu'il s'inspire pour peindre la tendresse maternelle

Vous verrez quelquefois une mère qui caressera extraordinairement un enfant, sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. « C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains, c'est ainsi qu'il porte ses yeux, telle est son action et sa contenance[3] ».

Dans ces phrases toutes latines, Bossuet semble

1. *Psalm.*, I, I, 399. — 2. *Ibid.*, LXXXIV, 1, 2, 10, 11. — 3. Deuxième sermon pour le vendredi de la semaine de la Passion.

transcrire ces paroles d'Andromaque, qui se souvient d'Astyanax en embrassant le fils d'Énée :

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat [1].

Ailleurs, il met en prose un vers de Corneille. Jésus, qui s'offre à son père pour le rachat des pécheurs, lui dit : « Quand les bras ou les autres membres ont failli, c'est assez de punir le chef... [2] » Don Diègue, qui voulait mourir pour sauver son fils, disait au roi :

Quand le bras a failli, l'on en punit la tête [3].

Ce sont là des souvenirs discrets et qui semblent involontaires. Très rares dans le commencement, ils vont à peu près disparaître. Le jeune orateur est sur ses gardes. Un jour il sera tenté de répéter un trait de Quinte-Curce :

« L'antiquité, dira-t-il, nous rapporte qu'une reine des Amazones souhaita passionnément d'avoir un fils de la race d'Alexandre. »

Ce rapprochement singulier n'eût pas choqué les auditeurs de Bossuet ; mais lui-même en a quelque scrupule et brusquement il s'interrompt : « Laissons ces histoires profanes et cherchons plutôt des exemples dans l'Histoire sainte [4]. »

1. *Æn.*, III, 489. Le rapprochement a été fait par M. Lachat, t. IX, p. 523. — 2. Sermon pour la Toussaint. — 3. *Le Cid,* II, 7. — 4. Deuxième sermon *sur la Compassion de la Sainte-Vierge,* 1er point.

Dans le même sermon, il avait emprunté à Lucien [1] un autre trait. C'est ce testament d'Eudamidas qui venait d'inspirer à Poussin une composition si expressive et d'une si admirable simplicité. Bossuet le rappelle en peu de mots :

L'antiquité a fort remarqué l'action d'un certain philosophe qui, ne laissant pas en mourant de quoi entretenir sa famille, s'avisa de léguer à ses amis sa mère et ses enfants par son testament.

Il se hâte d'ajouter :

Ce que la nécessité suggéra à ce philosophe, l'amour le fait faire à mon maître d'une manière bien plus admirable. Il ne donne pas seulement sa mère à son ami, il donne encore son ami à sa sainte mère...

Bossuet passe vite, mais il n'a point songé à s'excuser. La comparaison, toute profane qu'elle est, ne lui paraît pas déplacée. Il y tenait, puisqu'il l'a reproduite dans deux autres discours [2]. Toutefois, en commentant cette action d'un sage du monde, il se croit tenu de la ravaler :

A la vérité, chrétiens, il paraît quelque chose de beau dans cette action, si elle a été faite de bonne foi et si l'affection a été mutuelle ; mais nous savons que les sages du monde ont ordinairement bien plus travaillé pour l'ostentation que pour la vérité, et que la plupart de leurs belles sentences ne sont dites que par parade et par une gravité affectée.

1. *Toxaris.* — 2. Sermon pour le jour du Scapulaire, publié par M. Lachat, t. XI, p. 362. Sermon pour la fête du Rosaire.

Et il conclut pour le testament d'Eudamidas comme pour l'anecdote de la reine des Amazones : « Laissons donc les histoires profanes et allons à l'Évangile de Jésus-Christ. »

Évidemment Bossuet pousse le scrupule jusqu'à l'excès. Plus tard il conciliera (on a très bien montré ce trait distinctif de ses ouvrages les plus achevés [1]) les souvenirs de l'antiquité profane avec l'inspiration du christianisme. Certain de ne les invoquer ni trop souvent ni hors de propos, il ne se fera plus un cas de conscience d'insérer dans son discours, parmi tant d'emprunts faits aux lettres sacrées, tel trait de César, ou de Tite-Live, ou de Suétone [2], qui convenait à son sujet. A Navarre, et vers le milieu du siècle, il fallait être exclusif pour être sûr de se défendre au besoin contre les entraînements de la mode.

Telle fut donc, et dès le principe, la préoccupation de Bossuet ; il cherchait la perfection en dehors des voies battues où l'attiraient l'autorité des exemples et la tentation des succès faciles. Ce n'est pas à dire qu'il ait été assez heureux, malgré tous les dons qu'il avait reçus, pour y atteindre comme par miracle dès qu'il s'avisa de le vouloir. Les essais de sa jeunesse sont très loin d'être des chefs-d'œuvre ; on y rencontre des beautés qui en font pressentir d'autres plus éclatantes ; elles sont mêlées à bien des

1. Nisard, *Hist. de littér. française*, t. III, chap. XIII.— 2. *Oraisons funèbres.*

imperfections. Le jeune orateur a eu beau faire, il est de son temps, par certains côtés, et il a gardé quelque chose des défauts qui avaient cours ; il a les défauts de son âge ; il en a qui tiennent aux conditions mêmes du genre où il s'exerce.

L'objet propre de la confrérie du Rosaire était la dévotion à la sainte Vierge : de là tant de sermons composés pour les fêtes de la Vierge qui se rencontrent dans les œuvres de Bossuet, et dont il a été fait de notre temps un recueil à part. Ils ne sont pas tous de la même époque ; mais ils ont tous gardé quelques traits des instructions que Bossuet avait prononcées pendant les deux années où il avait dirigé la Confrérie de Navarre. L'orateur prêche-t-il le jour de la Purification devant une confrérie nouvelle, instituée probablement par ses soins dans une communauté de femmes, peut-être aux Nouvelles-Catholiques de Metz [1] ? est-il, lors de son retour à Paris, sollicité de revenir à Navarre faire entendre encore un voix qui n'y est point oubliée [2] ? parle-t-il enfin de la dévotion à la sainte Vierge [3] devant la cour de France, et sans doute pour satisfaire au vœu de la reine mère ? il a retrouvé dans ses notes ou dans ses souvenirs le fond, la forme même de ses discours ; et c'est ainsi qu'ils ont pu paraître plus anciens qu'ils ne sont véritablement ou fournir des

1. Troisième sermon pour la fête de la Purification.— 2. Sermon pour la fête du Rosaire, prêché au mois d'octobre 1657. — 3. Troisième sermon pour la fête de la Conception de la Sainte-Vierge. Cf. Floquet, t. I, p. 127.

renseignements indirects, mais authentiques, sur le plan et le caractère général des discours antérieurs dont ils ont pris la place et qu'ils reproduisent en partie. Les compositions primitives ont dû être mutilées lors de ce travail de révision, et détruites, parce qu'elles devenaient inutiles. Il n'en subsiste peut-être qu'une seule : c'est un sermon *sur la Compassion de la Sainte-Vierge*. Il paraîtra d'abord moins simple que ne l'était un sermon *sur le Péché d'habitude* ou *sur la Condition des élus*. La nature du sujet le voulait ainsi. L'orateur qui raisonne sur les mystères de la foi chrétiennne est placé dans des conditions bien moins heureuses que le peintre chargé de reproduire sur la toile les scènes les plus touchantes de l'Écriture ou de la légende. Si ce n'est pas une tâche aisée, c'est du moins une tâche possible à remplir, que de mettre par la beauté de la forme ou par l'expression je ne sais quoi de divin sur le visage de la Vierge choisie entre toutes les vierges pour enfanter l'Homme-Dieu. La poésie de l'Évangile est là pour Raphaël, pour Lesueur.

Bossuet peut bien proposer aussi à la dévotion des fidèles la mère de Jésus-Christ comme un idéal des vertus chrétiennes, tirer du récit de sa vie une peinture de la pureté virginale, ou de la tendresse maternelle, ou de l'abandon complet de soi-même à la volonté de Dieu. Mais la théologie attend de lui davantage. Il ne s'agit plus seulement de parler aux yeux, d'attendrir les cœurs : il faut essayer de satisfaire la raison, de fixer sur chaque point du dogme

et même sur l'inexplicable mystère la doctrine de l'Église.

Pour son coup d'essai, le bachelier de Navarre veut définir le caractère particulier de l'affection maternelle chez une Vierge mère d'un Dieu, de l'affection filiale chez un Dieu fait homme, afin qu'on sache quelle est, dans le ciel, l'étendue du crédit de Marie, et à quelles conditions elle en peut user pour les hommes, frères indignes de Jésus-Christ [1]. Il faut que Bossuet pèse chacune de ses paroles. Bien qu'il parle à des personnes intelligentes, il s'arrête à chaque pas pour s'assurer qu'elles ont bien compris la difficulté et la réponse, pour les prier de suivre attentivement sa pensée ; il a peur surtout de s'écarter lui-même, par excès de zèle, de la vérité, telle que la lui ont enseignée ses maîtres dans cette célèbre école de Paris qui l'a nourri de son lait [2]. Sur des matières aussi délicates, l'Église lui ordonne « une grande circonspection et une retenue extraordinaire [3] ». Il s'adresse à Marie elle-même, et confesse devant elle que pour comprendre ce qu'il cherche à expliquer, ses conceptions seraient « trop ravalées », alors même qu'il aurait l'esprit

1. Deuxième sermon *sur la Compassion de la Sainte-Vierge*, prêché vers 1650. Plus tard, Bossuet sera chargé de montrer que la mère du Rédempteur a dû être conçue sans péché, et qu'elle a pu l'être sans que l'innocence qui lui est accordée par grâce et par privilège porte atteinte à la prérogative de son Fils, qui est innocent par nature et par grâce. (Sermon *sur la Conception*, prêché également à Navarre, le 8 décembre, mais peut-être seulement en 1656.) — 2. *Sur la Conception*, fin du 1er point. — 3. *Ibid.*, Exorde.

d'un ange et de la plus sublime hiérarchie .[1]

Dans ces régions inaccessibles où l'intelligence la plus pénétrante et la plus sûre d'elle-même sent qu'elle court des aventures, il y a péril pour l'éloquence aussi bien que pour l'orthodoxie de la doctrine. D'abord, comment l'orateur, qui craint toujours d'aller trop loin, ne perdrait-il pas l'abandon, j'ai presque dit le naturel? Réduit à s'observer sans cesse, il abuse des distinctions logiques et des précautions oratoires; souvent, à bout de ressources pour mesurer exactement la nuance de l'expression à l'extrême délicatesse de la pensée, il tombera dans la sécheresse ou dans une sorte d'affectation. Les discours que Bossuet a composés pour les fêtes de la Vierge, à plusieurs reprises, ont un air de famille plus marqué que le reste de ses sermons. Le trait commun qui le leur donne, c'est la subtilité.

Cependant, l'orateur n'est pas uniquement occupé de ses syllogismes; la scolastique perd ses droits lorsqu'il croit avoir fermement établi la conclusion de ses raisonnements. Alors il peut ouvrir une libre carrière aux épanchements de son cœur. Il amène aux pieds de celle dont l'intercession doit inspirer tant de confiance les téméraires qui s'imaginent mériter ses secours parce qu'ils « s'acquittent de certaines petites pratiques sans se mettre en peine de corriger la licence ni le débordement de leurs mœurs. « Y a-t-il parmi ceux qui l'écoutent un de

1. *Sur la Compassion*, 1er point.

ces superstitieux? Bossuet, par une saisissante apostrophe, l'oblige à rentrer en lui-même :

Quoi! auriez-vous bien l'insolence de croire que ce lait virginal dût couler sur des lèvres souillées de tant de péchés; qu'elle voulût embrasser l'ennemi de son bien-aimé de ces mêmes bras dont elle le portait dans sa tendre enfance; qu'étant si contraire au Sauveur, elle voulût vous donner pour frère au Sauveur?...

..... Savez-vous ce que fait la bienheureuse Marie lorsque quelqu'un l'appelle sa mère? Elle l'amène en présence de notre Sauveur : « Çà, dit-elle, si vous êtes mon fils, il faut que vous ressembliez à Jésus, mon bien-aimé [1]..... »

Ah! combien sortiront de cette épreuve couverts de confusion! Mais Bossuet aime mieux s'arrêter à peindre ceux que Marie reconnaîtra pour ses enfants. Ce sont d'abord les charitables :

..... Elle verra une personne qui, pendant les calamités publiques, telles que sont celles où nous nous voyons à présent, considérant tant de pauvres gens réduits à d'étranges extrémités, en ressent son âme attendrie, et ouvrant son cœur sur la misère du pauvre par une compassion véritable, élargit en même temps ses mains pour le soulager : « Oh! dit-elle incontinent en soi-même, il a pris cela de mon Fils, qui ne vit jamais de misérable qu'il n'en eût pitié... »

Elle verra un jeune homme qui aura la modestie peinte sur le visage; quand il est devant Dieu, c'est avec

1. *Sur la Compassion de la Sainte Vierge.* Péroraison.

une action toute recueillie; lui parle-t-on de quelque chose qui regarde la gloire de Dieu, il ne cherche point de vaines défaites, il s'y porte incontinent avec cœur : « Oh ! qu'il est aimable ! dit la bienheureuse Marie; ainsi était mon Fils, lorsqu'il était en son âge, toujours recueilli devant Dieu; dès l'âge de douze ans, il quittait parents et amis pour aller vaquer, disait-il, aux affaires de son Père ».

Surtout elle en verra quelque autre dont le soin principal sera de conserver son corps et son âme dans une pureté très entière; il n'a que de chastes plaisirs, il n'a que des amours innocents; Jésus possède son cœur, il en fait toutes les délices... Voilà, chrétiens, voilà un enfant de la Vierge. Comme elle s'en réjouit ! comme elle s'en glorifie ! comme elle en triomphe ! avec quelle joie elle le présente à son bien-aimé qui est par-dessus toutes choses passionné pour les âmes pures !

Il y a dans cette péroraison de la chaleur et dn pathétique; elle est longue et trahit par une certaine diffusion l'exubérance de la jeunesse. On y rencontre aussi, comme dans le reste des discours qui sont à peu près de la même date, des expressions vieillies, beaucoup de ces latinismes dont la langue, surtout chez les théologiens, ne se dégageait que lentement, et çà et là, pour faire disparate avec le style pédantesque de l'école, une familiarité presque triviale. Mais ce défaut est plus sensible dans le premier discours que Bossuet ait prêché hors du collége et devant les fidèles d'une paroisse.

II

Les discours prononcés dans la chapelle de Navarre n'étaient encore qu'une sorte de transition entre les exercices de la classe et les sermons véritables, ceux qui s'adressent à tout le peuple. L'usage de ce temps-là permettait de laisser monter en chaire, dans une église ouverte, un diacre, un sous-diacre, et même, par exception sans doute, un écolier de belle espérance[1], du moment qu'il était destiné au ministère. Il est donc vraisemblable tout d'abord que Bossuet a pris ainsi la parole publiquement avant d'être ordonné prêtre. Il a pu le faire à Metz, aussi bien qu'à Paris, lorsqu'il y venait, soit pour faire quelque séjour dans sa famille, soit pour entrer par degrés en possession du canonicat auquel il avait été nommé à l'âge de treize ans (1641). Je crois que c'est dans un de ces voyages qu'il y prêcha le *Panégyrique de saint Gorgon*.

J'ai dû hésiter avant d'inscrire en tête de ce discours une date nouvelle. On y lit, à la suite de l'avant-propos, un compliment adressé à un illustre personnage dont la récente arrivée venait de causer une joie très vive parmi le peuple qu'il avait *plu à Dieu de commettre à sa garde*. Déforis et tous les éditeurs à sa suite en avaient conclu que ce person-

1. Ainsi l'abbé de Rancé avait prêché, à quinze ans, dans plusieurs grandes églises de Paris. (*Vie de l'abbé de Rancé*, par D. Lenain, 1719, in-12, liv. I, chap. II. V. Floquet, t. I, p. 128.)

nage était le maréchal de Schomberg, gouverneur de Metz, auquel Bossuet a dédié, en 1655, sa *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, et plus d'une fois adressé la parole dans ses sermons. Le Panégyrique aurait donc été prononcé un 9 septembre, dans l'une des quatre années qui séparent l'installation de Bossuet (1652) et la mort du maréchal (6 juin 1656).

M. Floquet, en y regardant de plus près, n'a pu souscrire à cette opinion [1]. Une des raisons qui le déterminent mérite d'être rapportée ici : je veux en faire honneur à la sagacité du critique et aussi à l'éloquence de Bossuet, qui n'employait jamais dans ses allusions aux affaires du temps, ni aux personnes, d'expressions banales et vagues. Lorsqu'il veut faire l'éloge du maréchal de Schomberg, il rappelle ses vertus privées, sans doute, mais il parle de son courage, de ses victoires, de la belle nuit de Leucate [2]. Du moment que le compliment inséré dans le *Panégyrique de saint Gorgon* n'a pas un mot qui convienne à un homme de guerre, tandis qu'il y est question de mérites auxquels Schomberg n'a jamais prétendu, tels que « une science qui a été reconnue par la plus célèbre compagnie de savants qui soit au monde, » on en peut conclure avec assurance que le maréchal n'est pas la personne à qui le compliment fut adressé.

M. Floquet s'appuie sur un passage où l'orateur

1. T. I. p. 504-513. — 2. *Réfut. du Catéch.* Dédicace.

parle de la désolation du pays Messin, d'une disette qui met le comble aux misères causées par la guerre, « depuis près de vingt ans, » de la paix souvent promise, toujours différée, qui semble enfin *prête à descendre*, pour reculer notre discours jusqu'en 1658, à la veille du traité des Pyrénées. Il suppose que le compliment s'adresse à un frère de Colbert, nommé, l'année précédente, intendant du roi dans les Trois-Évêchés.

Il y a bien quelque difficulté à revendiquer pour Saint-Pouange le mérite d'une science à laquelle une célèbre compagnie de savants aurait rendu hommage : il n'a jamais éclairé aucune académie de ses lumières. Mais j'avais une raison plus forte pour ne point me soumettre en cette occasion à l'autorité, toujours si considérable, de M. Floquet : il y avait pour moi une sorte d'impossibilité morale à croire que le *Panégyrique de saint Gorgon*, où l'on trouve tant de taches et de signes manifestes d'inexpérience, fût postérieur à des chefs-d'œuvre tels que les Panégyriques de saint Bernard, de saint Victor, de sainte Thérèse. Ce n'était, dira-t-on, qu'une raison de sentiment, j'en conviens ; la vue du manuscrit, conservé au Séminaire de Meaux [1], trancha pour moi la question. En rapprochant le caractère de l'écriture des formes du style, on est conduit à affirmer que l'ouvrage qui nous occupe appartient à la première jeunesse de Bossuet.

1. Ms. du Grand-Séminaire de Meaux. Carton A, n° 13, petit in-4°.

Dans quelles circonstances l'a-t-il prononcé, et devant qui ? J'ai, moi aussi, longtemps cherché, mais en vain, la solution de ce problème ; elle me paraît tout à fait simple, comme il arrive d'ordinaire, depuis que je crois l'avoir trouvée. Je tiens de M. Floquet lui-même [1] que Bossuet est venu à Metz en 1649, qu'il y a reçu le diaconat cette même année, le 19 septembre ; il est probable qu'il était arrivé déjà le 9 de ce mois, jour consacré à saint Gorgon. Le bruit de ses succès l'avait précédé dans une ville où résidaient son père, sa mère, deux de ses sœurs, dans une paroisse qui était celle de sa famille et du Parlement. Il serait tout simple qu'on y eût désiré entendre le jeune chanoine, et qu'il eût volontiers accepté lui-même une occasion aussi naturelle de faire l'épreuve de ses forces là où il était appelé à remplir bientôt tous les devoirs du sacerdoce.

Rien, dans tout le texte du discours, ne semble repousser cette conjecture. Les années de disette ne sont malheureusement que trop communes au milieu du dix-septième siècle. La disette de 1649 a été l'une des plus cruelles ; elle fut le sujet des délibérations de l'Assemblée des Trois-Ordres de Metz, dans les séances qui ont précédé et suivi le 9 septembre [2]. L'orateur a pu, au lendemain du traité de

1. T. I, p. 128. — 2. J'extrais du 17e *registre des délibérations des Trois-Ordres*, conservé à l'hôtel de ville de Metz, ces lignes datées du lundi 13 septembre 1649 : « ..... A été délibéré, qu'attendu la *misère extrême du pays, qui augmente de jour en jour* par la *déser-*

Westphalie, comme à la veille du traité des Pyrénées, parler de cette paix attendue « il y a si longtemps. » « Il semble à tout coup, dit-il, que Dieu nous la veut donner. » Il le semblait surtout lorsque l'Empereur avait consenti à signer les traités qui terminaient la guerre de Trente-Ans. Mais le roi d'Espagne avait refusé sa signature. Or le pire ennemi, pour le pays Messin, ce n'était pas l'Empereur : la ville n'avait plus que peu de chose à craindre de ce côté ; tandis qu'il fallait payer chaque année, et payer cher, à Nancy, les sauvegardes du duc de Lorraine à Luxembourg, celles du roi d'Espagne. Par cette paix incomplète, elle se voyait donc en réalité déçue dans ses espérances, toujours en proie aux misères qui « l'affligeaient depuis près de vingt ans. » On remarquera que ce chiffre est donné d'une façon précise : il est exact et nous fait remonter, du lendemain des traités de Westphalie, à l'époque où arrivèrent en Allemagne, sur l'instigation de Richelieu, ces Suédois qui désolèrent aussi la vallée de la Moselle.

Reste la dernière question, la plus délicate et en même temps, comme on le verra, la seule qui puisse conduire à une conclusion péremptoire. Voici, en propres termes, le compliment de Bossuet :

tion des villages et même d'une *partie des artisans de notre ville*, il a été arrêté que douze des principaux de cette assemblée seront nommés pour faire connaître à Mgr le maréchal *la ruine qui arriverait inévitablement* et *absolue désertion du pays* si on se mettait en devoir de faire levée sur ledit pays... »

« Monseigneur,

« Si nous ne devions ce jour tout entier à la gloire de saint Gorgon, ou si j'étais en un lieu où je pusse vous témoigner *la joie que toute la ville a reçue de votre arrivée*, je vous dépeindrais si bien les sentiments de ce peuple qu'il a *plu à Dieu de commettre à votre garde*, que mes auditeurs ne pourraient s'empêcher de donner *pour ce regard* à mon discours une approbation publique. Mais outre que votre *vertu a paru suffisamment* par *vos grands emplois*, et que *votre science* a été *assez reconnue* dans *la plus célèbre compagnie de savants qui soit dans le monde*, la dignité de cette chaire où je suis, ce temple auguste que Dieu remplit de sa gloire, ces sacrés autels où on va célébrer le saint sacrifice, demandent de moi une telle retenue qu'il faut que je m'abstienne de dire la vérité, pour qu'il ne paraisse dans mon discours *aucune apparence de flatterie*. Seulement je vous dirai que *l'honneur imprévu de votre présence* est pour moi *une rencontre si favorable* que je ne vous en puis dissimuler mon ressentiment [1]. »

Y avait-il à Metz, en ce moment-là, un personnage illustre auquel chacune de ces paroles pût s'appliquer exactement ? Ne cherchons plus sur la liste des gouverneurs et des intendants. La conjoncture était plus solennelle pour Bossuet et pour le diocèse de Metz. Nous savons précisément que ce diocèse, laissé sans pasteur depuis plusieurs années [2], venait

1. Revu sur le ms. f° 10.— 2. Depuis la mort de Martin Meurisse (22 août 1644) jusqu'à l'arrivée de Bédacier (août 1649). Voyez liv. III des *Études* de M. Floquet.

de recevoir enfin, non pas son évêque en titre (le retour de Henri de Bourbon eût causé très peu de joie), mais un suffragant chargé de tenir sa place, et heureusement plus capable qu'il n'était lui-même d'en remplir tous les devoirs.

Le suffragant de l'évêque de Metz, Pierre Bédacier, était un bénédictin de Saint-Germain-des-Prés : il appartenait donc à un ordre qui méritait mieux que pas une académie d'être appelé (surtout par un ecclésiastique et du haut d'une chaire chrétienne) « la plus célèbre compagnie de savants qui soit dans le monde. » Prieur de Marmoutiers, avant d'être évêque d'Auguste, un sous-diacre pouvait dire de lui qu'il avait rempli de « grands emplois. » Installé à Metz depuis quelques semaines, c'est lui qui allait conférer à Bossuet le diaconat ; en venant l'entendre, il lui donnait un témoignage de bienveillance dont celui-ci ne pouvait être touché médiocrement. Qu'on y réfléchisse : dans tout ce passage, depuis le premier mot jusqu'au dernier, il était difficile de pousser plus loin le sentiment des bienséances et la justesse de l'expression.

Le discours fut donc prêché à Metz, le 9 septembre 1649. Bossuet avait alors vingt-deux ans ; il prêchait, à proprement parler, pour la première fois ; et cela explique d'abord pourquoi ce *Panégyrique de saint Gorgon* est, sans aucun doute, le plus imparfait qu'il nous ait laissé. Le plan, qu'il avait pourtant étudié avec soin, est indécis ; le peu que la

légende nous raconte de la vie et de la mort de saint Gorgon est épuisé dans le premier point ; le second est un sermon qui vient à la suite d'un panégyrique, sans que Bossuet ait encore trouvé le secret d'enchaîner étroitement dans toute la marche de son discours les incidents du récit avec la conclusion morale qu'il veut en tirer. Le récit est très inégal. Bossuet a de nobles paroles sur le courage des premiers chrétiens, ce courage inflexible qui ne se laissait pas amollir par l'espoir des grandeurs ni ébranler par la crainte de l'ignominie ou des supplices. Saint Gorgon était le favori de l'Empereur ; il a mieux aimé être, quoi ? « le plus misérable des hommes, en un mot, chrétien. » Grande leçon pour les chrétiens d'aujourd'hui [1] !

En vérité, Messieurs, n'eussions-nous pas craint de choquer l'Empereur et de faire tort à notre réputation ? Nous sommes bien obligés à la Providence divine, qui nous a fait naître dans un siècle et dans un royaume où le nom de chrétien est une qualité honorable... Que si nous eussions vécu dans ces premiers temps où être chrétien c'était un crime d'État, nous eussions bien épargné aux tyrans la peine de nous tourmenter...

..... Je tremble pour moi quand je considère à combien peu il tient que nous ne soyons infidèles. Ah ! race de tant de millions de martyrs qui nous ont engendrés en Jésus-Christ par leur sang, jamais la vertu de ceux qui nous ont précédés dans la foi ne réveillera-t-elle en

1. *Précis du Panégyrique de saint Gorgon.*

nos cœurs les mouvements généreux du christianisme? Jusques à quand porterons-nous à crédit le titre de chrétiens, pour faire blasphémer par les infidèles le saint nom qui a été invoqué sur nous?...

Ces réflexions sortent très naturellement du fond même du sujet; elles sont exprimées avec une véhémence que relèvent encore des traits d'une familiarité énergique.

Bossuet est moins heureux dans la peinture du supplice; obligé de suppléer à la sécheresse de la légende par une amplification oratoire, il est prolixe, souvent emphatique, et quelquefois aussi trivial. Le saint a refusé de sacrifier aux idoles : on l'a saisi, dépouillé, élevé en l'air avec des cordes, pour que le peuple vît bien le supplice, battu de verges, à ce point que le sang ruisselait « sur la face des bourreaux. »

Le tyran ordonne qu'on le descende, et ce pauvre corps déchiré, à qui les plus doux onguents auraient causé des douleurs insupportables, est frotté de sel et de vinaigre... Mais ce n'est pas tout : la cruauté cherche de nouveaux artifices, et si elle ne peut le vaincre par la grandeur des tourments, elle tâche au moins de l'étonner par la nouveauté. Ce sel et ce vinaigre n'ont fait *que de lui éveiller l'appétit*; il lui faut pour la rassasier *quelques assaisonnements* plus barbares. *Je vous demande un moment de patience pour ne pas laisser notre narration imparfaite.* Le tyran fait coucher le saint martyr sur un gril de fer déjà tout rougi par la véhémence de la chaleur qui aussitôt rétrécit ses nerfs dépouillés avec une douleur

que je ne vous puis exprimer. Quel horrible spectacle! Gorgon gisait sur un lit de charbons ardents, *fondant de tous côtés* par la force du feu, et *nourrissant de ses entrailles* une flamme pâle qui le dévorait.

Un premier brouillon[1] portait ces mots :

..... O spectacle horrible! Et cependant, au milieu de ces *exhalaisons infectes* qui sortaient *de la graisse de son corps rôti*, Gorgon ne cessait de louer Jésus-Christ. Les prières qu'il faisait monter au ciel *changeaient cette fumée noire en encens.*

Bossuet efface et reprend :

..... Il s'élevait à l'entour de lui une vapeur noire que le tyran humait pour contenter son avidité, jusqu'à tant que, ne pouvant plus ni voir sa constance, ni supporter ses reproches, ni écouter les louanges qu'il donnait à Jésus-Christ d'une voix mourante, il lui fit promptement arracher le peu qui lui restait de vie, et envoya sa belle âme jouir à jamais des embrassements du bien-aimé.

Ce dernier trait est probablement le seul que Bossuet aurait gardé, en y changeant quelque chose,

1. Tel est, selon moi, le caractère d'un commencement de discours que les éditeurs donnent pour un « premier panégyrique de saint Gorgon, » prêché avant celui de 1656, selon l'abbé Vaillant (p. 53), en 1654, selon M. Lachat. Bossuet n'aurait guère pu, même à deux ou quatre ans d'intervalle dans la même paroisse, en présence du même auditoire, répéter si souvent les mêmes termes. On ne peut pas non plus supposer qu'il eût déjà prêché un *Panégyrique de saint Gorgon* avant l'année 1649. Malheureusement le manuscrit de ce fragment a disparu.

s'il eût raconté le supplice de saint Gorgon dix ans plus tard.

Replacé à sa véritable date, le *Panégyrique de saint Gorgon* suffirait pour nous montrer tous les défauts dont Bossuet avait encore à dégager son éloquence. Un autre morceau beaucoup plus connu, mais dont personne jusqu'à présent ne s'était avisé de déterminer le véritable caractère, ni la place, même approximative, dans la suite chronologique des œuvres de Bossuet, donnait déjà pleinement la mesure de ce que l'Église et les lettres pouvaient attendre de son génie. Je parle du morceau *sur la Brièveté de la vie*, placé ordinairement, comme un appendice, à la suite du sermon *sur la Mort.*

Ce n'est pas un *fragment*, comme Déforis le dit et comme après lui tous les éditeurs l'ont répété. Ce n'est pas non plus un sermon, comme il est facile de s'en convaincre, mais une *méditation* ou une *élévation*, pour me servir de deux titres que Bossuet a employés plus tard. Il y en avait apparemment plusieurs de même sorte sur un petit cahier dont les deux derniers feuillets ont seuls été conservés. On lit, en tête de la première page, vingt et une lignes (encore inédites) où Bossuet s'humilie dans le sentiment de son imperfection. « Il n'y a, dit-il, que la foi et l'espérance qui me demeurent. Encore sont-elles mortes, car elles n'ont leur vie que par la charité. » Et il implore l'intercession de la sainte Vierge : « Souffrez que j'aie recours à

votre intercession, et que je vous prie de faire en sorte auprès de votre Fils qu'il anime ce reste de vie spirituelle que le péché m'a laissé, malgré sa malice, par la grâce de Dieu, et que je puisse ensuite vivre à Jésus et Jésus en moi. Et cela à jamais [1]. »

Ces Méditations paraissent avoir été composées pendant une des retraites qui précédèrent chacune des trois ordinations de Bossuet. « Je louerai Dieu, dit-il, de m'avoir *retiré ici* pour songer à la pénitence [2]. » Ainsi le lieu qu'il désigne vaguement pourrait être Langres, où il fut ordonné sous-diacre (19 septembre 1649), Saint-Lazare, où il fut ordonné prêtre (16 mars 1652), aussi bien que Metz; mais l'analogie de l'écriture me dispose à croire que ce fut Metz, et qu'en fixant la date du *Panégyrique de saint Gorgon*, j'aurais eu la bonne fortune de trouver celle de la *Méditation sur la Brièveté de la vie*.

C'est donc à lui-même que Bossuet parlait, dans le silence de la retraite, au pied de Jésus crucifié. Il se demandait ce que c'est que l'homme, ce que c'est que la vie :

Ma vie est de quatre-vingts ans, tout au plus, prenons-en cent; qu'il y a eu de temps où je n'étais pas, qu'il y en a où je ne serai point ! et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans ! Je ne suis rien, ce petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant où il faut que j'aille. Je ne suis venu que pour

1. Bibl. imp., Ms., t. XII, fo 370 (inédit). — 2. *Ibid.*, fo 371.

faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la comédie ne se serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre...

..... Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus ; et pour aller là, par combien de périls faut-il passer ? A quoi tient-il que le cours ne s'en arrête à chaque moment ? Ne l'ai-je pas reconnu quantité de fois ? J'ai échappé à la mort à telles et telles rencontres ; c'est mal parler : « J'ai échappé à la mort ; » j'ai évité ce péril, mais non pas la mort. La mort nous dresse diverses embûches ; si nous échappons l'une, nous tombons en une autre ; à la fin il faut venir entre ses mains. Il me semble que je vois un arbre battu des vents : il y a des feuilles qui tombent à chaque moment ; les unes résistent plus, les autres moins. Que s'il y en a qui échappent de l'orage, toujours l'hiver viendra, qui les flétrira et les fera tomber...

..... Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus, et de ces quatre-vingts ans, combien y en a-t-il que je compte dans ma vie ? Le sommeil est plus semblable à la mort ; l'enfance est la vie d'une bête. Combien de temps voudrais-je avoir effacé de mon adolescence ? Et quand je serai plus âgé, combien encore ? Voyons à quoi tout cela se réduit. Qu'est-ce que je compterai donc ? car tout cela n'en est déjà pas. Le temps où j'ai eu quelque contentement, où j'ai eu quelque honneur ! Mais combien ce temps est-il clair-semé dans ma vie ! C'est comme des clous attachés à une longue muraille dans quelque distance ; vous diriez que cela occupe de la place ; amassez-les, il n'y en a pas pour emplir la main...

Le jeune chrétien, saisi d'épouvante, s'abîme

dans cette pensée que ces jours qui passent si vite et vont se perdre d'avance dans le néant demeurent devant la justice de Dieu, qu'il rendra compte du temps qu'il ne possède pas. Mais cette pensée, loin d'abattre son courage, l'a retrempé; il reprend par ces vives paroles, qui rappellent certains monologues de Corneille :

Eh bien ! mon âme, est-ce donc si grande chose que cette vie ? Et si cette vie est si peu de chose parce qu'elle passe, qu'est-ce que les plaisirs qui ne tiennent pas toute la vie et qui passent en un moment ? Cela vaut-il bien la peine de se damner ? Cela vaut-il bien la peine de se donner tant de peines, d'avoir tant de vanité ?

Et toutes ces réflexions se terminent par un élan de cœur vers Dieu, par une solennelle promesse de penser toujours, « non pas à ce qui passe, mais à ce qui demeure. »

Il est curieux que ces belles pages soient aussi anciennes que les sermons imparfaits dont j'ai parlé jusqu'à présent. C'est que les sermons sont les coups d'essai d'un orateur qui n'est pas encore passé maître dans son art. La méditation est écrite sans étude, sous l'inspiration d'un sentiment naïf et puissant. C'est le cri des entrailles du jeune prêtre qui s'interroge au pied de l'autel avant de prononcer l'irrévocable serment qui le sépare à jamais du monde. On y saisit non pas la trace d'une lutte, mais pourtant je ne sais quel trouble involontaire. On y surprend, même dans l'âme toujours si se-

reine de Bossuet, le tressaillement de la vocation.

Vers le même temps, par une rencontre mémorable, Pascal écrivait le premier de ses écrits qui n'appartînt pas à la Géométrie et à la Physique. C'était aussi une prière, la belle *Prière pour demander à Dieu le bon usage de la maladie.* Ainsi les deux plus grands écrivains du dix-septième siècle eurent, presque à la même heure, sans que personne alors y pût songer, la conscience de leur génie et de leur destinée. L'un et l'autre nous apparaît aussitôt marqué du trait distinctif de son caractère. Pascal, sous l'aiguillon de la maladie, demande à Dieu la consolation, la force ; c'est la souffrance qui lui a donné le désir d'écrire avec l'impérieux besoin de croire. Bossuet se dégage des habitudes de l'école et se trouve dans son naturel dès qu'il s'empare de cette grande pensée de la mort et de l'éternité, qui remplira les *Oraisons funèbres.*

Dans la carrière qui s'ouvre devant lui, on peut d'avance compter les pas qu'il lui reste à faire. Les réflexions de l'écolier de Navarre passeront bientôt sur les lèvres de saint Bernard, dans un Panégyrique qui fut l'honneur de sa jeunesse ; puis, du *Sermon sur la mort*, honneur de son âge mûr, dans son chef-d'œuvre, l'Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre. L'éloquence ira croissant avec les années ; n'allons pas plus loin sans observer qu'elle offre, dès le principe, une qualité précieuse entre toutes les autres, la sincérité. Avant d'étaler aux princes de la terre, dans un magnifique langage, le néant de

la vie et de la puissance, on voit que Bossuet avait médité, dans les plus intimes profondeurs de sa conscience, la grande leçon de la mort, qu'il y avait cherché, avec une émotion étrangère à tout calcul d'amour-propre ou d'art, non pas une matière commode pour des discours étudiés, mais la mesure de ses espérances et la règle de ses actions.

CHAPITRE II

SERMONS PRÊCHÉS A METZ (1652-1656)

Idée première de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de l'*Histoire des Variations*, du *Discours sur l'Histoire universelle*.

Premiers sermons prêchés à Metz (1652-1656) : ce qu'il en reste.

I. Doctrines politiques de Bossuet, conçues loin de la cour sous l'impression des désordres et des misères de la Fronde. — Sermon *sur Jésus-Christ Roi et Pontife* (1er janvier 1654).

II. Les protestants et les juifs à Metz. — Maison fondée pour la propagation de la foi. — Sermon de vêture : idée première de l'*Histoire des Variations*. — Sermon *sur le Caractère des deux alliances :* idée de la seconde partie du *Discours sur l'Histoire universelle.*

III. Sermons prêchés *contre les Juifs : Sur Jésus-Christ objet de scandale. Sur les Bontés et les rigueurs de Dieu envers les pécheurs.* — Tableau du siège de Jérusalem, tiré de Flavius Josèphe. — Rapprochement avec le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Méditations sur l'Évangile.*

Les premières années du séjour de Bossuet à Metz ont exercé sur les progrès et sur le caractère de son éloquence une influence décisive. C'est à Metz que Bossuet devait trouver, entre la discipline

de l'école et les exigences du monde, ce moment de trêve, presque toujours unique dans la vie, où la pensée, pleinement maîtresse d'elle-même, s'épanche ou peut se recueillir en liberté. Aussi paraît-il avoir passé d'abord près de quatre ans dans cette retraite sans aucun désir d'en sortir, même pour retourner à Paris (juin 1652 — avril 1656). Il faut lire le chapitre où M. Floquet est parvenu à ressaisir le souvenir presque effacé de l'époque qui nous occupe : c'est une des parties les plus neuves et les plus attachantes de son livre, une de celles qui jettent sur la suite obscure des premiers sermons de Bossuet le plus de lumière.

Ceux qui appartiennent à ces quatre années se reconnaissent à plusieurs indices : il en est qui renferment des apostrophes à la ville de Metz, des allusions aux misères du temps, à la disette, à la guerre, aux discordes civiles ; des compliments à la duchesse de Schomberg, qui n'est venue habiter Metz qu'en 1652, et au maréchal, qui est mort en 1656 ; des particularités relatives aux églises et aux couvents dans lesquels ils ont été prononcés. L'écriture et une étude attentive des formes du style permettent de compléter la liste. Elle aurait pu être longue, car Bossuet a beaucoup prêché à cette époque. Ainsi l'on peut conjecturer avec vraisemblance que le jeune archidiacre ne s'est point borné à prononcer des discours isolés pour les dimanches ordinaires ou les grandes fêtes de l'année, mais qu'il a prêché des Stations, un Avent, par exemple, en

1655, ou peut-être encore un Carême, soit dans le cours de la même année, soit en 1656, afin d'éprouver ses forces, au moment de quitter Metz pour aller se faire entendre dans la Sainte-Chapelle, à Dijon, et dans les églises de la capitale.

Il ne subsisterait de cet Avent, en dehors des sermons pour la Toussaint et pour Noël, qu'un sermon pour le deuxième dimanche *sur Jésus-Christ objet de scandale*, et de ce Carême qu'une première esquisse du sermon *sur les Démons* et un sermon pour le jour de Pâques. Le reste aura, selon toute apparence, servi pour les Stations prêchées à Paris quelques années plus tard. Malgré ces lacunes, nous avons entre les mains une vingtaine de discours : dans le nombre, les sermons *sur Jésus-Christ Roi et Pontife*, *sur Jésus-Christ objet de scandale, sur le Caractère des deux alliances*, *sur les Bontés et les rigueurs de Dieu ;* les *Panégyriques de saint François de Paule, de saint François d'Assise* et *de saint Bernard*. C'est assez pour observer le premier essor du génie oratoire de Bossuet, et pour entrevoir déjà dans les essais de sa jeunesse le dessein de presque tous les grands ouvrages qui devaient illustrer son âge mûr.

I

Je commencerai par la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte :* c'est le principal grief

des hommes de notre temps contre la mémoire de Bossuet. Et comment ne s'effrayerait-on pas d'entendre un théologien invoquer le texte de la Bible et la volonté de la Providence pour mettre aux mains des rois, quels qu'ils soient, sans autre garantie contre l'enivrement de leur puisance que le sentiment de leurs devoirs, une autorité qui dispose des biens, se joue des personnes, et menace la liberté humaine jusque dans l'inviolable asile des consciences ? Ces tristes maximes ont fait leur temps ; mais ne suffisait-il pas d'y voir avec tristesse l'erreur profonde d'un grand esprit, sans rejeter ce qu'il y a d'excessif dans une telle apologie de la royauté sur les lâches complaisances d'une ambition servile ? La suite des sermons met facilement en évidence le principe désintéressé, aussi bien que la constance invariable des convictions de Bossuet.

Il était loin de pressentir que sa destinée l'approcherait un jour de la personne du prince, lorsqu'il sortit du collége de Navarre sans connaître la Cour autrement que par les peintures des historiens et des moralistes. A Metz, il entendit parler de ce « théâtre des passions » les plus violentes, les plus déguisées, par la maréchale de Schomberg, cette belle et vertueuse Marie de Hautefort, l'amie la plus loyale d'Anne d'Autriche, exilée d'abord par Richelieu, pour avoir servi la Reine avec une témérité chevaleresque, plus tard tombée en disgrâce auprès de la Reine elle-même, pour avoir trop cherché à lui ouvrir les yeux sur le scandale de son attache-

ment pour Mazarin. De telles déceptions étaient faites pour inspirer le mépris du monde à une âme que sa fierté naturelle et l'ardeur de sa piété défendaient contre les vulgaires faiblesses. La leçon avait d'autant plus de force qu'au fond du cœur de cette noble femme, la sagacité pénétrante du jeune prêtre découvrait encore un reste d'amertume mêlé au souvenir d'une faveur si chèrement achetée et si étrangement perdue. Aussi ne craignait-il pas, après avoir loué du haut de la chaire sa piété, la sagesse de sa conduite et ses inclinations généreuses, de l'exhorter à chercher l'appui de sa gloire dans l'humilité chrétienne [1]. Il proposait en sa présence, comme le plus grand miracle de François de Paule, l'innocente simplicité qu'il avait gardée à la cour de Louis XI :

..... Doux attraits de la cour, s'écriait-il, combien avez-vous corrompu d'innocents ! Ceux qui vous ont goûtés ne peuvent presque goûter autre chose. Combien avons-nous vu de personnes, je dis même des personnes pieuses, qui se laissaient comme entraîner à la cour sans dessein de s'y engager ? Oh ! non : ils se donneront bien de garde de se laisser ainsi captiver. Enfin l'occasion s'est présentée belle, le moment fatal est venu, la vague les a poussés et les a emportés ainsi que les autres. Ils n'étaient venus, disaient-ils, que pour être spectateurs de la comédie ; à la fin, à force de la regarder, ils en ont trouvé l'intrigue si belle qu'ils ont voulu jouer leur per-

1. Troisième sermon *pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge.*

sonnage. La piété même s'y glisse, souvent elle ouvre des entrées favorables, et, après que l'on a bu de cette eau, tout le monde le dit, les histoires le publient, l'âme est toute changée par une espèce d'enchantement : c'est un breuvage charmé qui enivre les plus sobres [1].

Telle est l'idée ingénue que Bossuet se faisait des séductions de la cour et de la faiblesse du cœur humain. Touché du saint exemple qu'il mettait avec cette délicatesse sous les yeux de Marie de Hautefort, comme un remède à ses défaillances, il goûtait pleinement lui-même, on peut le croire, la douce retraite de sa solitude et la bienheureuse obscurité de sa vie, « sans aucune impatience d'être connu des grands de la terre, » ni exposé à la contagion de leurs exemples.

D'autres images obsédaient alors sa pensée. De Paris, où il avait traversé les plus mauvais jours de la Fronde, le hasard, comme à point nommé pour étaler à ses yeux toutes les suites des discordes civiles et de la guerre, l'amenait sur l'extrême frontière, dans une ville « exposée en proie, » que les lourdes exigences des gens du roi ne dispensaient pas de débattre sans cesse, avec les officiers du prince de Condé, comme avec les Lorrains et les Espagnols, le prix de sauvegardes presque toujours inutiles [2]. Les gémissements du pauvre peuple, accablé

1. *Premier panégyrique de saint François de Paule.* — 2. Voyez à ce sujet les *Registres de l'Assemblée des Trois-Ordres.*

par l'excès de ses misères, remuèrent ses entrailles et troublèrent sa conscience. Déjà le licencié de Navarre, appelé à prendre la parole dans les solennités de la Sorbonne, avait choisi pour le texte de son discours ces mots qui avaient été la devise de tous les siens, au temps de la Ligue : *Craignez Dieu, honorez le roi*. Dans la confrérie du Rosaire, il avait parlé du malheur des *divisions intestines* et de l'extrême danger des *séditions populaires* [1]. A Metz, il peignait de couleurs plus vives l'effroi des villes, la désolation des bourgs et des campagnes, les fleuves teints de sang chrétien [2]. Aux horreurs du carnage et de la famine s'ajoute l'infamie des trahisons. Dans le lugubre récit du siège de Jérusalem, l'orateur s'interrompt pour laisser échapper cette plainte :

..... Ne remarquez-vous pas que Dieu a laissé tomber les mêmes fléaux sur nos têtes? La France, hélas! notre commune patrie, agitée depuis si longtemps par une guerre étrangère, achève de se désoler par ses divisions intestines. Encore, parmi les Juifs, tous les deux partis conspiraient à repousser l'ennemi commun; bien loin de se vouloir fortifier par son secours, ou y entretenir quelque intelligence, le moindre soupçon en était puni de mort, sans rémission. Et nous, au contraire... Ah! fidèles, n'achevons pas, épargnons un peu notre honte [3].

1. Deuxième sermon *sur la Compassion de la sainte Vierge*. — 2. *Panég. de saint François d'Assise et de saint Bernard*. — 3. *Sur les Bontés et les rigueurs de Dieu*, 2e point. — Ailleurs, Bossuet parle d'un soldat défiguré par les blessures qu'il a reçues pour le

Il s'afflige de ces atteintes portées à l'honneur, qui mettent le comble aux calamités publiques, et sa raison oppose naturellement à cette licence de la rébellion, qui ruine et corrompt les peuples, la paisible majesté du trône et les bienfaits de la royauté.

Certes, je ne craindrai pas de le dire, ce ne sont ni les trônes, ni les palais, ni la pourpre, ni les richesses, ni les gardes qui environnent le prince, ni cette longue suite de grands seigneurs, ni la foule des courtisans qui s'empressent autour de sa personne, non, non, ce ne sont pas ces choses que j'admire le plus dans les rois. Mais quand je considère cette infinie multitude de peuples qui attend de leur protection *son salut et sa liberté;* quand je vois que, dans un État policé, si la terre est bien cultivée, si les mers sont libres, si le commerce est riche et fidèle, si chacun vit dans sa maison doucement et en assurance, c'est un effet des conseils et de la vigilance du prince; quand je vois que, comme un soleil, sa munificence porte sa vertu jusque dans les provinces les plus reculées, que ses sujets lui doivent les uns leurs honneurs et leurs charges, les autres leur fortune ou leur vie, tous *la sûreté publique* et *la paix*, de sorte qu'il n'y en a pas un seul qui ne doive le chérir *comme un père :* c'est ce qui me ravit, chrétiens ; c'est en quoi la *majesté des rois* me semble *entièrement admirable ;* c'est en cela que je les reconnais pour les *vivantes images de Dieu*, qui se plaît de remplir le ciel et la terre des mar-

service du prince : « ..... Ce sont de belles marques ; ce sont des cicatrices honorables, que la fidélité pour son roi et l'amour de la patrie embellit. » (Sermon *sur Jésus-Christ Roi et Pontife.* Premier sermon pour la Circoncision.)

ques de sa bonté, ne laissant aucun endroit de ce monde vide de ses bienfaits et de ses largesses [1]. »

Mais les rois qui tiennent de Dieu leur puissance, doivent, comme lui, se faire connaître par leur justice, se faire aimer par leur bonté. Le modèle que Bossuet leur propose, c'est Jésus-Christ, réunissant en sa personne la royauté et le sacerdoce, mais pontife et roi parce qu'il est le sauveur des hommes, au prix de son sang. C'est pour ce roi sauveur que, dans une ville restée fidèle au milieu de la rébellion, l'orateur réclame une soumission prouvée par des œuvres et poussée jusqu'au sacrifice :

Certes, peuple de Metz, je vous donnerai cet éloge que vous êtes *fidèle à nos rois*. On ne vous a jamais vu entrer, non pas même d'affection, dans les divers partis qui se sont formés contre leur service. Votre obéissance n'est pas douteuse, ni votre fidélité chancelante. Quand on parlait ces jours passés *de ces lâches* qui avaient *vendu aux ennemis de l'État les places que le Roi leur a confiées* [2], on vous a vu frémir d'une juste indignation. Vous les nommiez des traîtres, indignes de voir le jour, pour avoir ainsi lâchement trompé la confiance du prince et manqué de foi à leur roi. *Fidèles aux rois de la terre*, pourquoi ne sommes-nous traîtres qu'au Roi des rois? Pourquoi est-ce qu'il n'y a qu'envers lui que le nom de perfides ne nous déplaît pas, qui serait le plus sensible

1. *Ibid.* 1er point. — 2. Il s'agit ici, comme M. Floquet l'a très bien montré (t. I, p. 259), du traité par lequel le comte d'Harcourt avait promis de livrer à l'empereur Brisach et Philipsbourg. (Décembre 1653.)

reproche que l'on nous pût faire en toute autre rencontre?...

Figurez-vous, chrétiens, qu'aujourd'hui, au milieu de cette assemblée paraît tout à coup un ange de Dieu qui fait retentir à nos oreilles ce que disait autrefois Élie aux Samaritains : « Peuples, jusqu'à quand chancellerez-« vous entre deux partis? » *Quousque claudicatis in duas partes*[1]*?* Si le Dieu d'Israël est le vrai Dieu, il faut l'adorer; si Baal est Dieu, il faut l'adorer.

Chers frères, les *prédicateurs* sont les *anges du Dieu des armées.* Je vous dis donc aujourd'hui à tous, et *Dieu veuille que je me dise à moi-même comme il faut : Quousque claudicatis?* Jusqu'à quand serez-vous chancelants? Si Jésus est votre roi, rendez-lui vos obéissances; si Satan est votre roi, rangez-vous du côté de Satan...

Et le sermon se termine par cette belle prière :

Mes frères, ne voulez-vous pas bien que je renouvelle aujourd'hui le serment de fidélité que nous devons tous à notre grand roi? O roi Jésus, à qui nous appartenons à si juste titre, qui nous avez rachetés par un prix d'amour et de charité infinie, je vous reconnais pour mon souverain. C'est à vous seul que je me dévoue. Votre amour sera ma vie, votre loi sera la loi de mon cœur. Je chanterai vos louanges, jamais je ne cesserai de publier vos miséricordes. Je veux vous être fidèle, je veux être à vous sans réserve, je veux vous consacrer tous mes soins, je veux vivre et mourir à votre service.

Dans ce discours, où l'ardeur d'une conviction ingénue s'élève par degrés jusqu'à l'enthousiasme,

1. III *Reg.* XVIII, 21.

l'orateur s'inspire tour à tour de deux sentiments qui se fortifient l'un l'autre et sont bien près de se confondre : le sujet fidèle s'engage sur l'honneur à servir Dieu, le chrétien sincère s'engage sur l'Évangile à servir le roi. On voit quelle est l'origine de la foi politique de Bossuet, et quelle en est la véritable nature. Le sermon *sur la Royauté de Jésus-Christ* a été prononcé dans la cathédrale de Metz, le 1er janvier 1654 [1]. Ce n'est donc pas au déclin du règne, alors que les violences de Louis XIV auraient pu lui apprendre qu'il ne suffit pas d'établir une distinction logique entre le gouvernement absolu et le gouvernement arbitraire, c'est au milieu des luttes civiles, sous l'impression des calamités et des hontes où entraîne l'esprit de division, que Bossuet a cru trouver la garantie de la paix, de la justice et même de la liberté dans la séduisante chimère d'une royauté « absolue, inviolable, » mais « paternelle et toujours conforme à la raison [2]. »

La royauté et le sacerdoce étaient, dans la doctrine du jeune orateur, les deux parts de l'héritage de Jésus-Christ, deux puissances distinctes, mais, en vertu de leur commune origine, également sacrées, également nécessaires au salut des peuples.

1. Floquet, t. I, p. 259-261. — 2. *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, livres III, IV et V.

L'une et l'autre étaient en péril, et Bossuet eut à defendre, en même temps que le droit divin des rois, le droit divin de l'Église et son autorité souveraine.

Sur ce point, il n'était pas de ville en France qui fût plus divisée que la ville de Metz. C'était, depuis un siècle, un champ clos où les luthériens, les calvinistes, d'abord séparés, puis réunis, serraient de près les défenseurs de l'Église romaine ; les deux partis s'attribuaient la victoire, et il ressort des requêtes au roi, où Protestants et Catholiques articulent souvent les mêmes faits, ceux-ci pour provoquer des mesures de rigueur, les autres pour réclamer le droit commun, que, vers le milieu du dix-septième siècle, les Réformés étaient en minorité parmi le peuple, mais comptaient dans leurs rangs une très grande partie des familles nobles, disséminées dans les châteaux du voisinage, et la moitié des riches bourgeois de la cité.

Mais ce qui faisait la singularité du séjour de Metz, ce n'était pas le nombre croissant des Protestants mêlés aux Catholiques, ni leur temple de Chambière où parlaient Paul Ferry, le ministre *à la bouche d'or*, et son jeune émule, David Ancillon. En face de Chambière, sur l'autre rive de la Moselle, vivaient, serrées les unes contre les autres, une centaine de familles juives, réunies en communauté, sous une garantie expresse, renouvelée au début de chaque règne par des lettres patentes solennellement enregistrées au Parlement.

Il ne faut pas se faire une idée trop haute des privilèges dont jouissaient les Juifs de Metz ; peu nombreux et sans appui, relégués, comme des lépreux, moins encore par les prescriptions de la loi que par une répulsion instinctive et universelle, dans leur pauvre quartier Saint-Féroy, obligés d'exhausser souvent leurs tristes maisons sans qu'il fût jamais permis à aucun d'eux de franchir l'enceinte primitive pour aller bâtir au soleil ; réduits à s'y enfermer les jours de fêtes et les dimanches, à n'en sortir que coiffés du chapeau jaune qui les désignait de loin à la risée des enfants et aux invectives de la populace : on voit qu'ils étaient loin d'être, devant la loi, des hommes comme les autres hommes. Mais c'était alors la seule communauté juive qui eût, dans le royaume, sous toutes réserves, le droit de posséder, de bâtir, de garder et de pratiquer ouvertement le culte de ses pères [1]. Dès les premiers pas de la route, la foi de Bossuet se heurtait à l'hérésie, qui rompait l'unité de l'Église, à l'incredulité, qui ébranlait le fondement même du christianisme.

Il est à regretter que nous n'ayons pas une « très docte et très éloquente exhortation » qu'il prononça le 27 avril 1653, dans la cathédrale de Toul, pour l'abjuration solennelle d'un avocat calviniste à la conversion duquel un témoin digne de foi nous ap-

1. Emmery, *Recueil des édits enregistrés au Parlement de Metz*. Ch. Abel, *Les Juifs à Metz* (Metz, Lorette, 1852).

prend qu'il avait grandement coopéré [1]. Vers le même temps, il donnait volontiers ses soins à une maison fondée à Metz pour servir d'asile aux nouvelles catholiques, et dont la direction devait lui être confiée dans la suite et pour plusieurs années (1658-1662). Parmi les sermons prêchés dans la chapelle de la Propagation de la Foi, il en est deux qui remontent certainement à une époque antérieure. L'un doit avoir été le plus ancien sermon de vêture de Bossuet. Déforis l'a composé de deux fragments qui ne se suivent pas, mais qui pourraient bien, comme il le suppose, avoir été écrits l'un après l'autre en vue du même discours, dont nous aurions ainsi, d'abord une ébauche confuse, puis une rédaction définitive, mais qui s'arrête vers la fin du premier point. Dans le plus court des deux morceaux [2], l'orateur veut réfuter ce que « le ministre de cette ville » a « prêché » et écrit contre l'Église catholique. Ces paroles font manifestement allusion aux sermons dont Paul Ferry avait fait un livre sous le titre de « *Catéchisme général de la réformation de la religion* [3], » et cette apostrophe un peu vive : « O ministre d'iniquité, vous ne connaissez pas la virginité de l'Église, » semble annoncer la Réfutation que Bossuet devait en faire quelques mois plus tard.

1. Mém. manuscrits de Jean du Pasquier, cités par M. Floquet, t. I, p. 323. — 2. Deuxième sermon *pour la Vêture d'une nouvelle Catholique*. 2e point. — 3. Sédan, 1654, in-8o.

Le corps du discours [1] est à la fois plus vigoureux de pensée, plus châtié dans la forme, et mérite l'attention, parce qu'on y reconnaît, sur plus d'un point, des arguments et quelquefois même des expressions dont Bossuet devait se servir dans cet ouvrage, le premier qu'il ait publié, le seul qu'il eût fait imprimer, avant l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*. Or, dans la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, comme dans ce sermon inachevé, il tirait avantage des inconséquences de ses adversaires, il mettait Ferry en contradiction avec lui-même, et surtout, pour achever de le confondre, il opposait à ces prétendues Églises qui ne sauraient prouver leur mission, la seule Église véritable, celle qui fait remonter sans interruption jusqu'à Jésus-Christ les traditions constantes de sa foi et de sa discipline :

En vain nos adversaires se glorifient-ils en toutes rencontres de la science des Écritures, qu'ils n'ont jamais bien étudiées selon la méthode des Pères... Nous enseignons, disaient-ils, ce que nous ont appris nos prédécesseurs; et nos prédécesseurs l'ont reçu des hommes apostoliques, et ceux-là des apôtres, et les apôtres de Jésus-Christ, et Jésus-Christ de son Père. C'est à peu près ce que veulent dire ces mots du grand Tertullien : *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit* [2]. O la belle chaîne, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue !...

1. 1er point du discours, tel que D. Déforis l'a composé. — 2. *De præscript.*, 37.

Bossuet avait mis tout d'abord la main sur son argument de prédilection, et déjà il faisait un premier essai de la méthode dont il devait faire usage avec tant de souplesse et de vigueur dans l'*Histoire des Variations*.

Le Sermon sur *le Caractère des Deux Alliances*[1] a été prononcé dans la même chapelle et s'adresse à de nouvelles converties, calvinistes pour la plupart, ainsi que l'indique une phrase de la péroraison où le prédicateur oppose à la « vanité d'une Cène imaginaire » les sacrements où l'Église distribue la propre chair et le propre sang de Jésus. Mais parmi ces jeunes filles que Bossuet exhorte assez sèchement à n'écouter ni les reproches, ni même les larmes de leurs parents, il y avait des juives, qui n'avaient pas été, on peut le croire, les moins difficiles à persuader. On en cite une dans le nombre qui prit ainsi le voile et voulut achever ses jours sous la règle austère du Carmel[2]. Et tout le monde sait d'ailleurs l'histoire de ces frères Veil, longuement racontée par Bayle, qui se laissèrent instruire par Bossuet, reçurent solennellement le baptême, et puis les ordres; il est vrai qu'ils ne s'en tinrent point là et donnèrent à penser, par une série d'abjurations inattendues, qu'ils feraient « le tour du zodiaque[3]. » La nécessité de débattre, tantôt avec ces

1. Sermon pour le deuxième dimanche après l'Épiphanie. — 2. Floquet, t. I, p. 297. — 3. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, décembre 1684, art. XI.

néophytes, tantôt avec des Juifs plus attachés à la croyance de leurs pères, le véritable sens des Écritures, conduisit Bossuet à faire des livres de Moïse une étude approfondie, à méditer sur la différence de la loi ancienne et de la loi nouvelle, sur le rapport caché qui les unit; et de même qu'il s'attachait à démontrer aux Protestants la perpétuité des traditions de l'Église depuis les Apôtres, il voulait prouver aux Juifs que la *suite de la religion* a commencé avec le monde.

Le discours qui nous occupe [1] est une des productions les plus médiocres de Bossuet; mais il est intéressant de ressaisir, dans cette amplification qui sent l'école, les premiers linéaments de l'œuvre la plus originale et la plus achevée de Bossuet, je parle de la seconde partie du *Discours sur l'Histoire universelle*.

Lisez, disait l'orateur, les Écritures divines : vous verrez partout le Sauveur Jésus... Il n'y a page où on ne le trouve. Il est dans le Paradis terrestre, il est dans le Déluge, il est sur la montagne, il est au passage de la mer Rouge, il est dans le Désert, il est dans la Terre-Promise, dans les cérémonies, dans les sacrifices, dans l'Arche, dans le Tabernacle; il est *partout*, mais il n'y est qu'*en figure*... Ah! si nous avions les yeux bien ouverts, combien doux serait ce spectacle, de voir qu'il n'y a page, il n'y a parole, il n'y a pour ainsi dire ni

1. C'est un des plus anciens sermons de Bossuet. Il peut avoir été prêché vers 1653 ou 1654, et il l'a été, sans aucun doute, à Metz, dans la maison de la Propagation de la Foi.

trait ni virgule de la loi ancienne qui ne parle du Sauveur Jésus ! *La loi* est un *Évangile caché*. L'*Évangile* est la *loi expliquée*.

Bossuet va sans doute un peu plus loin que ne le demandait le besoin de sa cause, lorsqu'il dit que « l'histoire ancienne » est par elle-même « peu agréable et fade comme l'eau, » et qu'il faut, pour lui trouver la saveur du vin, distinguer toujours du sens littéral un sens figuré et prophétique, dont le mystère est expliqué et accompli par l'Évangile. Cette façon d'interpréter la loi ancienne devait paraître aux Juifs tout à la fois bien dédaigneuse et bien subtile. Bossuet était mieux inspiré lorsqu'il essayait de leur faire sentir la force pénétrante de la charité, qui est l'esprit de la loi nouvelle.

III

Tel est précisément le sujet d'un long discours en trois points *sur Jésus-Christ objet de scandale*, où il invite les Juifs, attachés aux prophéties, mais trompés « par l'écorce de la lettre et par les sentiments de la chair, » à reconnaître dans les récits de l'Évangile le Messie qu'ils s'obstinent à attendre encore.

Viens, ô Juif incrédule ! viens considérer le Messie ; viens le reconnaître par les vrais marques que t'ont données tes propres prophètes. Tu crois qu'il manifestera son pouvoir, établissant en la terre un puissant

empire, auquel il joindra toutes les nations, ou par la réputation de sa grandeur, ou par ses armes victorieuses : sache que sa puissance n'éclatera que par sa bonté, et par la tendre compassion qu'il aura de nos maladies. Tu te le représentes au milieu d'une cour superbe, environné de gloire et de majesté : apprends que sa simplicité ne lui permettra pas d'avoir d'autre compagnie que celle des pauvres. Enfin tu t'imagines voir couler sa vie dans un cours continuel de prospérités, au lieu qu'elle ne sera pas un moment sans être injustement traversée [1]...

L'apostrophe au Juif incrédule n'est, il faut le dire, qu'une forme oratoire ; longtemps les Juifs de Metz avaient subi la dure condition de venir à certains jours dans les églises catholiques, écouter des sermons faits exprès pour eux, où l'on peut croire que le zèle indiscret des prédicateurs, surtout des moines, ne leur épargnait ni la scolastique ni les injures. On les avait affranchis tout récemment [2] de cette contrainte humiliante ; ce n'est donc pas aux Juifs que s'adresse en réalité le discours de Bossuet : ils ne sont pas au pied de la chaire, mais ils sont présents à la pensée de ceux qui écoutent, de celui qui parle ; toute la suite de l'argumentation les met en cause. Comment la miséricorde de Jésus, comment les bienfaits de ce médecin des corps et des âmes et ces miracles inspirés par la compassion n'ont-ils pas touché leur cœur? Comment n'ont-ils

1. Premier sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent. Exorde. — 2. Ch. Abel, *Les Juifs à Metz*.

pas reconnu dans celui qui passait « en faisant le bien, » dans « l'Évangéliste des pauvres et des affligés, » l'oint du Seigneur qu'Isaïe leur avait promis? Comment ont-ils été scandalisés par ses paroles, par ses actions, par sa vie et par sa mort? Mais Jésus-Christ n'a pas été un scandale pour eux seulement; dans le sein même de l'Église, parmi ceux qui se pressent autour de la chaire, il est un scandale pour l'usurier, pour l'hypocrite, pour le superstitieux, pour tous ceux qui errent dans la doctrine et pour tous ceux qui sont dépravés dans leurs mœurs. Que les erreurs des Juifs les avertissent; qu'ils les évitent et qu'ils les réparent; n'est-ce pas aux Fidèles qu'il appartient de rendre à Jésus-Christ « l'honneur que ses ennemis lui ravissent » et de lui adresser avec Bossuet, « de toute l'affection de leur âme, » cette prière :

Quoique le Juif enrage, que le Gentil raille, que l'hérétique s'écarte, que le mauvais catholique se joigne au parti de vos ennemis, nous confessons, ô Seigneur Jésus, que vous êtes celui qui devez venir; vous êtes ce grand Sauveur qui nous est promis depuis l'origine du monde; vous êtes le médecin des malades, vous êtes l'évangéliste des pauvres, et, en cela que vous paraissez comme le scandale des orgueilleux, vous êtes l'amour des simples et la consolation des fidèles.

L'exemple des Juifs fournit à Bossuet plus d'un moyen de persuasion; si le souvenir de leurs erreurs ne suffit point à ranimer le zèle des tièdes,

le récit de leur châtiment portera du moins l'épouvante dans le cœur des endurcis; les plus rebelles sentiront combien il est terrible de lasser la miséricorde du Seigneur, quand ils s'imagineront voir de leurs yeux « les ruines de Jérusalem encore toutes fumantes du feu de la colère divine. » C'est le sujet du second point d'un sermon *sur les Bontés et les rigueurs de Dieu envers les pécheurs;* et l'épisode tient dans les préoccupations de l'orateur, comme dans l'ensemble de la composition, une si grande place, qu'en tête du sommaire jeté à la hâte sur l'enveloppe du manuscrit, il a mis lui-même pour titre ces simples mots : *Siège de Jérusalem* [1].

Ce n'est point ici, disait-il, une histoire qui se soit passée dans quelque coin inconnu de la terre, ou qui soit venue à nous par quelques bruits incertains : cela s'est fait à la face du monde. Josèphe, historien juif, témoin oculaire, également estimé et des nôtres et de ceux de sa nation, nous l'a raconté tout au long.

Trois pages de notes, que le hasard nous a conservées [2], permettent de suivre l'orateur dans la préparation de son discours, et montrent qu'il venait de lire attentivement les trois livres de l'Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, où Josèphe raconte en effet *tout au long* les péripéties d'un siège auquel il avait assisté. Bossuet les lisait dans la vieille traduction latine attribuée à Rufin. M[me] de Sévigné

1. Ms. de Bossuet, t. XIV. f. 226. — 2. *Ibid.* f. 227-8. (Voy. mon édition de *Vingt sermons de Bossuet.*)

les a lus vingt ans plus tard dans une traduction française faite avec grand soin par Arnauld d'Andilly, qui fut populaire et acheva de mettre Josèphe en estime « parmi les nôtres » un peu plus, je dois le dire, qu'il ne l'a jamais été parmi ceux de sa nation.

Mme de Sévigné, prévenue, d'ailleurs, pour le traducteur qui venait de mourir et dont la perte était sensible à son amitié, parle de Josèphe avec enthousiasme : elle a peur que sa fille ne finisse pas « un si beau livre » et l'avertit que ce serait « une honte » dont elle ne pourrait se laver [1]. Le siège de Jérusalem est un des morceaux qu'elle cite pour aiguillonner sa curiosité et son amour-propre :

Je suis ravie que vous aimiez Josèphe, et Hérode, et Aristobule; continuez, je vous prie; voyez le siège de Jérusalem et de Jotapat. Prenez courage : tout est beau, tout est grand; cette lecture est magnifique et digne de vous [2]...

Et encore :

Il faut que vous avouiez qu'il y a une grandeur et une dignité dans cette histoire, qui ne se trouve en nulle autre [3]...

Mme de Grignan a donné un des motifs de ses répugnances : elle n'aimait pas la vie de Josèphe [4]; aurait-elle aimé sa façon d'écrire ? Admirait-elle

1. Lettre à Mme de Grignan (3 novembre 1675). — 2. *Ibid.* (6 novembre). — 3. *Ibid.* (5 janvier 1676). — 4. *Ibid.* (9 janvier).

sans réserve le style qu'Arnauld d'Andilly lui a prêté ? J'en doute, et, sur ce point, pour une fois, je prendrais volontiers son parti même contre sa mère. Deux choses me gâtent le récit de Josèphe, quels que soient d'ailleurs l'intérêt des faits qu'il rapporte et la sincérité de son témoignage ; car je veux y croire. L'une, c'est de voir ce Juif dans le camp des Romains : tombé aux mains de Vespasien, après avoir défendu contre lui la ville de Jotapat, Josèphe avait apaisé sa colère en lui annonçant qu'il allait être appelé à l'Empire, et, chose triste, ainsi que Bossuet lui-même en conviendra plus tard dans son *Histoire universelle* [1], il avait pris sa prophétie tellement au sérieux, que Vespasien, proclamé empereur en Judée, était devenu à ses yeux ce Messie, roi des nations, promis tant de fois à la tribu de Juda par les Ecritures. C'est ainsi qu'il a pu, sans prendre en dégoût son rôle, s'attacher à la fortune de Titus, le seconder dans ses desseins, gourmander, pour lui obéir, les Juifs enfermés dans Jérusalem, puis, dans son livre, célébrer à la face du monde entier les vertus de son héros, et jusqu'à la fin rejeter les malheurs de sa patrie, le temple réduit en cendres, et cette ville immense noyée dans le sang, rejeter tout sans partage sur la fureur impie de ceux qui avaient mieux aimé périr jusqu'au dernier que d'ouvrir leurs portes au libérateur envoyé de Dieu.

1. IIe partie, chap. XXIII.

Il y a trop de raffinement dans le patriotisme de Josèphe et parfois aussi dans son éloquence. A Dieu ne plaise qu'il soit impassible en racontant la ruine de son pays, et l'une des plus hideuses désolations dont l'histoire ait gardé les souvenir. Souvent il est forcé d'interrompre son récit pour laisser échapper ses plaintes, et je lui sais gré, quoiqu'il s'en excuse, de n'avoir pas réussi à maîtriser sa douleur ; mais cette douleur, dans une âme plus fortement trempée, aurait été moins verbeuse et moins subtile.

Josèphe se perd dans les détails, en homme qui connaît trop toutes les ressources de l'amplification oratoire. Il lui est arrivé d'être assez peu ému ou assez mal inspiré pour égayer par des traits d'esprit la sombre horreur de son sujet. C'est une épouvantable histoire, sans doute, que celle d'une mère assez exaspérée par la souffrance pour tuer et pour manger son propre fils. Josèphe imagine de mettre en scène cette dénaturée, et de lui faire tenir deux discours : l'un à l'enfant qu'elle arrache de sa mamelle, pour lui prouver en trois points qu'il est bon qu'il meure ; l'autre à des bandits, qui sont restés saisis de stupeur en voyant les misérables restes du repas dont leur brutale avidité voulait sa part. Elle les brave :

« Oui, c'est mon propre fils que vous voyez, et c'est moi-même qui ai trempé mes mains dans son sang. Vous pouvez bien en manger, puisque j'en ai mangé la pre-

mière. Êtes-vous moins hardis qu'une femme, et avez-vous plus de compassion qu'une mère? »...

Que pouvait penser Mme de Sévigné de cette antithèse ?

Du verbiage de Josèphe et de toute cette rhétorique, Bossuet a tiré une peinture sobre et saisissante. L'armée romaine entoure la ville ; des factions ennemies se la disputent.

..... Ne les considérez pas comme des soldats destinés contre les Romains ; ce sont des bourreaux que Dieu a armés les uns contre les autres. Chose incroyable, et néanmoins très certaine ! à peine retournaient-ils d'un assaut soutenu contre les Romains, qu'ils se livraient dans leur ville de plus cruelles batailles ; leurs mains n'étaient pas encore essuyées du sang de leurs ennemis, et ils les venaient tremper dans celui de leurs citoyens. Tite les pressait si vivement qu'à peine pouvaient-ils respirer ; et ils se disputaient encore les armes à la main à qui commanderait dans cette ville réduite aux abois, qu'eux-mêmes avaient désolée par leurs pilleries, et qui n'était presque plus qu'un champ couvert de corps morts...

Après les Romains qui pressent la ville et la division qui la déchire, voici le dernier, le pire ennemi :

..... C'est la faim, qui, suivie de ses deux satellites, la rage et le désespoir, va mettre aux mains non plus les citoyens contre les citoyens, mais le mari contre la femme, et le père contre les enfants... jusque-là qu'une femme dénaturée, qui avait un enfant dans le berceau

(ô mères, détournez vos oreilles !), eut bien la rage de le massacrer, de le faire bouillir et de le manger. Action abominable et qui fait dresser les cheveux...

Là où les cheveux se dressent, les fleurs de rhétorique ne sont pas de saison. Les détails vulgaires y sont déplacés aussi ; et Bossuet sentit plus tard qu'il fallait s'écarter encore plus du texte de Josèphe pour trouver une digne image de « cette horrible famine, *funeste aux enfants*, *funeste aux mères*, qui voyaient sécher leurs mamelles, qui n'avaient plus que des larmes à donner à leurs enfants, et qui mangèrent le fruit de leurs entrailles. » Dans cette phrase du *Discours sur l'Histoire universelle*[1], il n'est pas un mot qui n'exprime un sentiment, et c'est en quoi consiste la véritable noblesse du style.

On voit que le spectacle des misères de Jérusalem arrache parfois à Bossuet un cri d'horreur ; j'aurais voulu surprendre aussi sur ses lèvres l'expression d'une pitié involontaire. Mais la préoccupation de son esprit est telle que les faits lamentables dont il parle avec tant d'énergie ont insensiblement perdu pour lui leur caractère. Chacun de ses faits a la valeur et tient place d'un argument ; plus il est terrible et semblerait propre à inspirer la compassion, mieux il sert à prouver cette thèse développée avec une étrange subtilité, que les moindres circonstances du récit de Josèphe s'accordent, même dans le détail

1. IIe partie, chap. II.

de la lettre, avec les menaces de Moïse, avec celles de Jésus-Christ. A travers ces épouvantables calamités, que l'Écriture avait prédites, le théologien poursuit, inflexible, la confirmation de sa doctrine et l'inévitable accomplissement des prophéties. On souffre de l'entendre conclure avec l'accent du triomphe :

..... Voilà, voilà, chrétiens, la prophétie de *mon Évangile* accomplie *de point en point*... « O Jérusalem, te voilà pressée de tous côtés, ils t'ont mise à l'étroit, ils t'ont environnée de forts [1]. » Ce sont les mots de mon texte...

Puis l'orateur prend quelque plaisir à montrer Dieu lui-même qui étend sur les Juifs endormis un ciel de fer ; car Dieu leur fait ouvertement une guerre à outrance. A peine en croit-on ses yeux, lorsqu'on arrive à ces derniers mots :

..... Il fallait à la justice divine un nombre infini de victimes; elle voulait voir onze cent mille hommes couchés sur la place dans le siège d'une seule ville. Et après cela encore, poursuivant les restes de cette nation déloyale, elle les a dispersés par toute la terre...

En demandez-vous la raison ? Bossuet la donne comme il a donné celle de tous les faits que Josèphe a racontés ; pour le faire mieux entendre, il usera d'une comparaison. Quelle comparaison ! Il avertit lui-même qu'on en frémira, et il poursuit :

1. Luc XIX, 43.

Comme les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats : cette comparaison vous fait horreur ; tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même. Après avoir exécuté sur les Juifs l'arrêt de mort que leurs propres prophètes leur avaient il y avait si longtemps prononcé, il les a épandus çà et là parmi le monde, portant de toutes [parts] imprimée sur eux la marque de sa vengeance...

La logique a ses emportements, hélas ! et son fanatisme. Une exaltation croissante a mis ces tristes paroles sur les lèvres du prêtre, qui commençait son discours par une peinture attendrissante des bienfaits du « débonnaire Jésus » et de son infinie miséricorde. Il a pu les prononcer sans que son cœur se soit révolté, sans que sa raison même l'ait averti qu'il se laissait entraîner au delà de ses prémisses. Parti de ce principe que Dieu a pour nous les bontés d'un père et les rigueurs d'un juge, mais que les rigueurs sont imposées à sa justice, tandis que les bontés tiennent au fond même de sa nature, il a fini par nous montrer, comme aux pages les plus sanglantes de la Bible, un Dieu capable de se passionner dans sa propre cause, et accessible, comme l'un de nous, aux aveugles transports de la colère et aux cruelles joies de la vengeance assouvie.

La suite est peut-être plus dure encore, parce qu'il ne s'agit plus des victimes « couchées sur la

place, » dont Bossuet et les auditeurs de son discours étaient séparés, après tout, par seize siècles, mais des restes de cet effroyable naufrage des Juifs que Dieu avait « jetés, pour ainsi dire, à leurs portes, » et des misères que les rues de Metz plaçaient chaque jour sous leurs yeux. Je sais bien que le dessein de l'orateur ne lui permettait pas de s'apitoyer sur les destinées des Juifs : il n'en parle que pour avertir les pécheurs du danger de l'endurcissement et de l'impénitence ; il veut tirer quelque profit pour eux, pour lui-même (car il prend sa part des reproches et des conseils qu'il adresse aux autres), de l'exemple d'un châtiment si terrible.

S'il ne devait pas plaindre les infortunes des Juifs, encore moins voulait-il y insulter : « Non, à Dieu ne plaise que j'oublie jusques à ce point la gravité de cette chaire... » Mais la prévention populaire l'a entraîné malgré lui, et il a paru quelque chose des passions intolérantes du moyen âge dans cette peinture du peuple abandonné de Dieu :

Peuple monstrueux, qui n'a ni feu ni lieu ; sans pays, et de tout pays ; autrefois le plus heureux du monde, maintenant la fable et la haine de tout le monde ; misérable, sans être plaint de qui que ce soit ; devenu dans ses misères, par une certaine malédiction, la risée des plus modérés...

Il est du nombre de ces « modérés, » et, comme eux, comme tout le monde, il ne peut parler des Juifs sans colère et sans mépris. C'est par l'effet d'un

pur hasard, évidemment, que nous ne lisons point sur l'enveloppe de ce sermon une indication répétée deux fois en tête du sermon sur Jésus-Christ objet de scandale : Prêché à Metz, *contre les Juifs*. Le mot est d'autant plus dur qu'il a été écrit sans réflexion ; il exprime naïvement le fond de la pensée de Bossuet.

Il est facile de reconnaître dans les passages que j'ai cités l'idée des chapitres si connus du *Discours sur l'Histoire universelle* où Bossuet s'arrête à considérer la suite des erreurs des Juifs et le double châtiment qui, après avoir frappé la ville, pèse encore sur le peuple de tout son poids. Une feuille de notes prises par l'évêque de Condom, et qui s'est trouvée jointe au manuscrit du sermon *sur les Bontés et les rigueurs de Dieu*[1], prouve que Bossuet, lorsqu'il écrivit ces chapitres, avait sous les yeux le discours composé à Metz vingt-cinq années auparavant. Il en a changé la forme et gardé le fond, du moins les traits essentiels : le rapprochement du récit de Josèphe avec les prophéties, les réflexions sur la dispersion des Juifs. Les Juifs de Metz sont nommés en passant[2], ils devaient l'être. C'est en voyant leurs misères, c'est en discutant avec eux le sens de leurs livres pour les convertir ou pour les confondre, que Bossuet avait réuni d'avance tous les éléments de cette partie de son *Discours*.

1. Ms. t. XIV, f. 229 et 230. — 2. IIe partie, chap. XXII.

En s'éloignant d'eux, il ne s'est point adouci à leur égard. Uniquement occupé de maintenir dans toute leur force les arguments qu'ils lui ont fournis, il montre encore une fois ces rebelles, livrés au sens réprouvé, accablés par les Romains : « ... Chassés de leur terre et esclaves de tout l'univers, ils n'ont plus ni temple, ni autel, ni sacrifices, ni pays, et on ne voit plus en Juda aucune forme de peuple [1]... » Et plus loin, car il insiste sur cette pensée : « ... Tout est renversé dans ce peuple, et il ne reste plus pierre sur pierre [2] ... »

Il est vrai qu'il avait contre eux deux griefs nouveaux : l'un, dans l'inconstance et la scandaleuse apostasie de ces deux frères, sur lesquels il avait jadis fondé tant d'espérances ; l'autre, dans l'espèce de frénésie qui s'était emparée des Juifs de tous les pays à la nouvelle que le Messie venait enfin de paraître, mais quel Messie ! On comprend que Bossuet se soit indigné en voyant ceux qui repoussent Jésus-Christ et l'Évangile se précipiter encore une fois au-devant d'un misérable imposteur !

Il n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise. De nos jours, un imposteur s'est dit le Christ en Orient ; tous les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui. *Nous les avons vus* en Italie, en Hollande, en Allemagne, *et à Metz*, se préparer à tout vendre et à tout quitter pour le suivre. Ils s'imaginaient déjà qu'ils allaient devenir les maîtres du monde, quand ils apprirent

1. IIe partie, chap. XX. — 2. *Ibid.*, chap. XXII.

que leur Christ s'était fait Turc, et avait abandonné la loi de Moïse [1].

C'est seulement à Meaux, dans des instructions familières, adressées d'abord à des femmes, que Bossuet a pu parler du siège de Jérusalem et de la dispersion des Juifs sans aucun reste de mépris et d'amertume. Là, s'il raconte que le temple a été livré aux flammes et n'a pu être reconstruit, il répétera sans doute qu'il le fallait, parce que Jésus-Christ l'avait dit. Mais le dessein de Dieu n'est pas seulement un dessein de colère et de vengeance :

Dieu voulait punir les Juifs, et en même temps, par un excès de miséricorde, leur montrer qu'ils devaient chercher dans l'Église un autre temple, un autre autel et un sacrifice plus digne de lui. Ainsi les justices de Dieu sont toujours accompagnées de miséricorde, et il instruit les Juifs en les punissant. Il instruit les Juifs en deux manières : il leur fait sentir leur crime en frappant jusqu'à sa maison; en la détruisant, il les détache des ombres de la loi et les attache à la vérité [2].

Un tel langage pouvait être entendu des Juifs eux-mêmes et les inviter à chercher dans le temple nouveau les lumières et les espérances qu'ils avaient perdues en voyant l'ancien tomber pour toujours.

Les malheurs du siège sont décrits encore, mais

1. IIe partie, chap. XXII.— 2. *Méditations sur l'Évangile,* sermon de N.-S., 67e journée.

sous la forme d'une allégorie. Voici Jérusalem investie par les Légions, enfermée dans un cercle de forteresses :

..... Trois plaies tomberont sur elle : l'épée, la famine, la captivité.

L'épée : c'est la blessure de l'âme, la division entre ses parties ; toutes ses forces se dissiperont, elle n'aura plus de résistance. Ah ! quel état ! On ne résiste plus aux tentations ; le péché emporte tout ; c'est la faiblesse de l'âme, à qui tout échappe, et qui s'échappe à elle-même ; les chutes sont continuelles et irréparables ; on ne peut plus se relever. Telle est la plaie de l'épée : le cœur est ouvert, et ne retient plus ni la grâce, ni la vérité.

La famine : c'est la soustraction des aliments, non seulement quand ils manquent, mais encore, ce qui est bien pis, quand le principe pour en profiter manque tout à fait... La vérité ne fait plus rien sur cette âme, elle ne s'en nourrit pas, elle n'en vit pas. Ses œuvres, *qui sont les enfants qu'elle nourrit*, tombent en langueur ; tout y dépérit visiblement : ou elle ne produit rien, ou si elle produit, ce bien ne se soutient pas. Hélas ! hélas ! qu'y a-t-il de plus déplorable que cette famine ?

La captivité :... l'âme abattue par tous les vices, accablée de fers qu'elle ne peut porter ni rompre ; elle est traînée en captivité d'objet en objet ; toutes les passions la dominent et la tyrannisent tour à tour ; elle pense être en repos contre l'amour des plaisirs : l'ambition la met sous le joug ; l'avarice l'assujettit et ne lui laisse pas le temps de respirer, tant elle l'accable d'affaires, de soins, de travaux.

Hélas ! hélas ! où en es-tu, âme raisonnable, faite à

l'image de Dieu? Blessée, percée de tous côtés; outre cela, affamée; pour comble de maux, captive; sans force, sans nourriture pour te rétablir, sans liberté; ah! quel malheur est le tien!

Quelle tendresse et quelle compassion pour cette âme blessée, affamée, captive! Comme Bossuet connaît bien toutes ses plaies! Comme il est habile à la guérir! Car il ne lui a fait sentir ainsi les misères de l'état où elle languit que pour lui inspirer le désir d'en sortir enfin et de renaître; puis il relèvera son courage, en lui montrant où est le remède, où est l'espérance:

Ame pécheresse, il y a pour toi, malgré tes péchés, une ressource infaillible: l'excès même de ton malheur peut être, comme à Israël, le commencement de ton retour.

Israël, fatigué de ses révoltes, de ses malheurs, de sa vaine crédulité et de ses frivoles espérances; las de toujours attendre sans rien voir, de soupirer après un Messie qui ne vient point, parce qu'il est déjà venu, se réveillera; il commencera à connaître combien il avait tort de se consumer en espérances frivoles, au lieu de jouir de son Christ qu'il avait si longtemps méconnu; et déplorant l'excès de son aveuglement, il ouvrira enfin les yeux à la véritable lumière.

Fais ainsi, âme chrétienne; le péché a eu son temps... Il est temps de revenir de si grands excès... Il faut maintenant revenir à soi, et « qu'où le péché a abondé, la grâce surabonde [1] » à son tour [2].

1. *Rom.*, v, 20. — 2. *Médit. sur l'Évangile*, 73e journée.

Ainsi l'exemple d'Israël sert encore à l'instruction des fidèles, mais pour Israël Bossuet n'a plus de risée, ni de menace ; instruit à concilier avec la sévérité des leçons de l'histoire l'esprit de mansuétude de l'Évangile, il ne sépare pas du souvenir des erreurs des Juifs et de leur châtiment celui des promesses attachées à leur retour. Dieu, quand il les frappe, n'a pas cessé d'être le Dieu de miséricorde.

CHAPITRE III

DU SOUVENIR ET DE L'IMITATION DES PÈRES DE L'ÉGLISE DANS LES SERMONS COMPOSÉS PAR BOSSUET A METZ

(1652-1656)

Lecture des Pères de l'Église recommandée par Bossuet. — Quel a été le principal objet de ses études pendant son séjour à Metz. — Imitation directe des Pères de l'Église latine : saint Cyprien, l'*Épître à Donat* et les deux exordes du Sermon *sur la Loi de Dieu*. — Goût de Bossuet dans sa jeunesse pour Tertullien. — Sa prédilection constante pour saint Augustin. — Caractère imprimé par l'étude des Pères à la doctrine de Bossuet et à son éloquence.

M. Floquet a publié quelques pages [1] écrites vraisemblablement par Bossuet à la fin de 1669 [2], vers le temps où il faisait imprimer l'*Oraison funèbre de*

1. *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur.* — Écrit imprimé pour la première fois, d'après un manuscrit autographe, à la fin du deuxième volume des *Études sur la vie de Bossuet*, 1855. — 2. M. Floquet démontre très pertinemment qu'elles ne peuvent remonter au delà du 5 août 1669, jour où l'abbé-duc d'Albret devint « prince de l'Église, » et que Bossuet a dû les écrire avant d'être lui-même chargé de l'éducation du Dauphin (5 septembre 1670). C'est le moment où finissait la brillante carrière qu'il a fournie, comme prédicateur, dans les chaires de la capitale (1659-1669).

la reine d'Angleterre et prèchait au Louvre son dernier Avent.

Ces pages sont vraiment précieuses, quoique l'auteur s'excuse d'écrire « ce qui lui vient, sans donner repos à sa plume : » il n'a pas même « le temps de relire. » C'est qu'en effet, il n'y avait pas un moment à perdre. L'abbé d'Albret, neveu de Turenne, venait d'être nommé cardinal à vingt-six ans : l'exemple n'était pas tout à fait nouveau ; on en riait cependant un peu à la cour et dans l'Église. Il importait au nouveau cardinal de Bouillon, qui avait de l'amour-propre (il ne l'a que trop prouvé dans la suite), d'établir au plus vite et d'une manière éclatante, s'il était possible, que les victoires et l'abjuration récente de son oncle n'étaient pas ses seuls titres à la faveur de la cour de France et du Saint-Siège.

Pour donner publiquement la mesure de son mérite, la chaire lui offrait un moyen prompt, mais périlleux. Était-il assez sûr de lui-même, assez préparé ? On eut recours à l'expérience de Bossuet, si dévoué à l'honneur de la maison de Bouillon, et si capable de dire quelles étaient les études indispensables « pour former un orateur. » Bossuet le dit tout au juste, et s'en tient au strict nécessaire ; mais le nécessaire, à ses yeux, lorsqu'il s'agissait de la prédication évangélique, allait assez loin. Comment parler avant de s'être fait un style et surtout un fonds de doctrine ?

Il passe assez vite sur le premier point ; même

pour former le style, l'essentiel est d'avoir appris « les choses, » de beaucoup savoir, de pénétrer le « fond de tout. » C'est la *plénitude* qui fait la *fécondité de l'esprit*, et la fécondité de l'esprit qui fait la *variété du discours* « sans laquelle nul agrément. » Et d'abord, le « fond de tout, » c'est de « savoir très bien les Écritures, » en s'attachant aux « beaux endroits qu'on entend, » sans se trop « mettre en peine des obscurs, » sans se piquer de savoir tout, « car jamais on ne sait tout dans ce livre, » sans trop perdre à résoudre les difficultés, à consulter les commentaires, le temps qui doit être employé « à bien posséder ce qu'on a trouvé de plus clair et de plus certain, » à se remplir l'esprit « de toute la substance » des Livres saints, pour en nourrir sa piété.

Aux commentaires scolastiques, Bossuet veut qu'on substitue les ouvrages des Pères de l'Église; il entre dans le détail de ce qu'il faut lire de chacun d'eux; il nomme saint Clément d'Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire le Grand; il recommande saint Cyprien, de qui l'on peut apprendre admirablement « le divin art de manier les Écritures » et de « se donner de l'autorité en faisant parler Dieu sur tous les sujets; » il insiste sur les « beaux livres de Tertullien, » qui « fournissent beaucoup de sentences. » Mais les maîtres par excellence, c'est saint Augustin, c'est saint Chrysostome. Saint Augustin peut donner « toute la doctrine; » sa théologie est admirable; il « élève l'es-

prit aux grandes et subtiles considérations ; » seulement, on risquerait, en n'étudiant que lui, de prendre « une manière de dire un peu trop abstraite. » Les homélies de saint Chrysostome offrent à l'orateur d'excellents modèles d'une éloquence plus simple, mesurée « à la capacité du peuple, » très propre à l'instruire et à l'émouvoir. En ce qui touche les Pères, Bossuet a soin d'ajouter que ce qu'il propose de lire « n'est pas si long qu'il paraît. Il n'est pas croyable, poursuit-il, combien on avance, pourvu qu'on y donne quelque temps, et qu'on suive un peu. » Mais l'esprit de suite était la chose du monde dont le cardinal de Bouillon s'est toujours montré le moins capable, et les encouragements de Bossuet ne devaient pas avoir plus de prise que les exhortations de Turenne sur un jeune homme très pressé de jouir de sa haute fortune, et qui bientôt ne se mit plus en peine de la justifier.

Au surplus, en lisant cette consultation rédigée en toute hâte, on ne songe guère au client de Bossuet ; c'est de Bossuet seul qu'on est occupé ; on aime à recueillir de sa bouche quelques indications, trop rapides sans doute, mais certaines, sur les études par lesquelles il s'était préparé lui-même à remplir dignement le ministère apostolique. Il est évident que le peu dont il se contenterait pour un autre n'avait point suffi à ses scrupules, ni à l'ardeur de sa jeunesse. Mais sur les points essentiels, chacun des conseils qu'il donne a gardé la forme d'un souvenir ; il les appuie sur sa propre expé-

rience, et recommande avec une entière simplicité, comme la plus sûre, la méthode même qu'il a suivie.

Nous avons vu Bossuet, au sortir de sa rhétorique, à Dijon, quitter brusquement pour la Bible les poëtes et les orateurs profanes ; puis, à Navarre, faire une étude approfondie des Écritures, en même temps qu'il méditait les écrits des théologiens et du chef de l'école, le grand saint Thomas [1]. Les scolastiques devaient, à leur tour, céder la place aux Pères de l'Église. Ledieu nous a conservé, sur ce point, le propre témoignage de Bossuet : « Il disait souvent que *c'était à Metz* où, vivant sans distraction, *il avait le plus lu les Saints Pères* [2]. » Arrêtons-nous sur ce souvenir, qui explique, non plus telle particularité des opinions de Bossuet, de sa vie ou de ses ouvrages, mais sa vie tout entière, et le caractère propre de son génie.

De ce point de vue, il est curieux de mettre à part et de lire avec attention les sermons composés à Metz ; on y ressaisit en quelque sorte la trace des lectures de Bossuet, et on voit avec quelle ardeur il étudiait alors les Pères, avec quelle vénération toute filiale il se glorifiait de reproduire, sans y rien changer, « l'excellente doctrine, » les « admirables raisonnements, » les « belles paroles » de ces « grands personnages. »

1. Voy. le chapitre I de ces *Études*.— 2. *Mémoires*, p. 21. Voyez aussi p. 45 et 58.

Telle sera bien désormais et jusqu'à la fin la méthode de Bossuet. Dans les Oraisons funèbres comme dans les Sermons, et plus encore dans les ouvrages de controverse, il s'appuie sur la doctrine des Pères, il s'inspire de leur esprit, il se sert même de leurs expressions ; à tout instant, il les imite, il les traduit ou les paraphrase. Ainsi, lorsque La Bruyère, en 1693, décernait à l'évêque de Meaux ce titre de Père de l'Église, si glorieux dans la pensée de l'un et de l'autre, ce n'était point là un de ces éloges à toute fin que prodiguent les panégyristes : Bossuet avait mérité qu'on le mît au rang des Pères, moins encore parce qu'il était leur égal par le génie, que parce qu'il était nourri de leur pensée, et accoutumé en toutes choses à se guider sur leurs exemples.

Mais au moment où La Bruyère parlait ainsi d'avance « le langage de la postérité [1], » on sait comment le dernier des Pères de l'Église citait les Pères apostoliques. Ils lui étaient devenus tellement familiers qu'il retrouvait, à point nommé, sans recourir au livre, sans interroger laborieusement sa mémoire, les endroits de leurs ouvrages qui se rapportaient à son sujet ; il s'en appropriait l'esprit ou la lettre dans la mesure où le comportait la suite de son raisonnement ; la couleur même du style n'en était jamais altérée. Et il nous faut les indications de l'orateur lui-même pour distinguer dans la

1. *Discours de réception à l'Académie française.*

trame unie et serrée de son discours ce qu'il emprunte de ce qu'il a tiré de son propre fonds : tant la liberté de l'inspiration s'accorde heureusement chez lui avec la fidélité des souvenirs! tant Bossuet est dans son naturel lorsqu'il reprend la pensée des Pères, et renoue, à travers les siècles, la chaîne de la tradition!

Il n'en était pas tout à fait ainsi dès le principe; à Metz, le prédicateur écrit sous l'impression de la lecture de la veille; il en est tellement rempli qu'elle déborde sans qu'il essaye de la contenir; il faut qu'il répète ce qu'il vient de lire, pour la première fois, avec une émotion singulière; l'enthousiasme ne lui a pas sur l'heure laissé l'esprit assez libre pour faire un choix; il invoque la parole de ses maîtres quelquefois hors de propos et très souvent hors de mesure; il a l'intempérance de la jeunesse et l'emphase qui convient aux premiers élans d'une admiration juvénile.

On jugera mieux de ces entraînements de la pensée de Bossuet par des exemples. Sous ce rapport, le sermon *sur la Loi de Dieu* offre un sujet d'étude curieux à plus d'un titre. Le corps du discours, sur lequel je reviendrai [1], a pu être écrit vers 1656. Mais le sermon a deux exordes, qui ne sont ni l'un

1. Voy. liv. II, chap. III. — Pour tout ce qui touche au texte du Sermon *sur la Loi de Dieu*, il me sera permis de renvoyer à l'édition que je prépare de *Vingt sermons de Bossuet*.

ni l'autre, ainsi que l'autographe en fait foi, de cette même époque [1].

Le premier des deux, le plus ancien, est tout ce qui reste d'une rédaction primitive et remonte sans aucun doute aux commencements du séjour de Bossuet à Metz. L'orateur y développait un verset des Psaumes parfaitement approprié à son sujet, où David se félicite d'avoir trouvé enfin dans la loi de Dieu ce qu'il avait demandé vainement aux fausses maximes du monde : « une lumière pour ses erreurs, une règle pour ses désordres, un repos assuré pour ses inconstances. » Bossuet exhorte les fidèles à suivre l'exemple du prophète et à écouter la voix de Jésus-Christ :

J'entends le Sauveur Jésus qui, avec sa charité ordinaire : « Je suis, dit-il, la voie, la vérité et la vie [2]; » je suis la voie assurée qui vous conduit sans incertitude; je suis la vérité infaillible, invariable, sans aucun défaut, qui vous règle ; je suis la vraie vie de vos âmes, qui leur donne un repos sans trouble. Pourquoi délibérer davantage? Loin de moi, doutes et inquiétudes! loin de moi, fâcheuses irrésolutions ! « J'ai étudié mes voies, et enfin j'ai tourné mes pas, ô Seigneur, du côté de vos témoignages : *Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua* [3]..... »

Le développement du verset de David et de la

1. On peut s'étonner que cette remarque n'ait pas encore été faite, pas même dans la thèse de l'abbé Vaillant, où les deux morceaux ont été l'objet d'une comparaison attentive et intéressante (p. 16-18). — 2. Joann., XIV, 6. — 3. *Ps.* CVIII, 59.

parole de Jésus-Christ, rapportée par saint Jean, suffisait pour remplir l'exorde. Mais c'était surtout à l'entrée de la carrière que Bossuet n'avait pas encore appris à se contenir, et l'exorde de chacun de ses discours formait alors par lui-même un discours complet. Ce jour-là, c'est le souvenir mal digéré d'une épître de saint Cyprien qui le sollicite et lui fait rompre la justesse des proportions.

L'épître a la forme d'une homélie, et, par les détails de la mise en scène, rappelle les dialogues de Cicéron. Saint Cyprien [1] décrit avec complaisance le berceau de vignes pendantes enlacées aux roseaux où, par une belle journée d'automne, il achève « à son fidèle ami Donat [2] » un discours qu'il lui avait promis. Aussitôt le disciple oublie les beautés du paysage et les joies de la vendange; les yeux fixés sur le maître qu'il aime, suspendu à ses lèvres, il se livre à lui tout entier, les oreilles et l'esprit comme le cœur [3].

Et saint Cyprien prend l'engagement d'être simple ; les ressources du sujet suppléeront assez à la stérilité de son génie. D'ailleurs, il faut laisser aux orateurs profanes cette élégance affectée qui cherche les applaudissements de la foule ; lorsqu'on parle de Dieu et de sa bonté, il est juste de parler sans artifice et de chercher sa force, non dans les ressources ordinaires de l'éloquence, mais dans la

1. *Epist.*, I. — 2. Bossuet, *sur la Loi de Dieu*, 1er exorde. — 3. Tam aure quam mente *totus auditor es*, et hoc amore quo diligis.

seule verité, *rudi veritate simplicia*. On ne songe guère à prendre de tels engagements que lorsqu'on est incapable de les tenir, et saint Augustin était choqué, non sans raison, de trouver tant de rhétorique dans des discours où la rhétorique est traitée avec tant de dédain [1].

Après avoir rappelé à Donat quelles étaient ses incertitudes alors qu'il errait encore en chancelant dans les ténèbres du siècle, « ignorant de sa vie, privé des lumières de la vérité, » et le merveilleux changement que la grâce a fait en lui, depuis qu'il a été renouvelé par le baptême, saint Cyprien veut le détacher entièrement du monde, en le lui montrant tel qu'il est, dépouillé du voile dont nos illusions l'enveloppent :

Pour un instant, figure-toi que tu es ravi sur la cime la plus élevée d'une haute montagne ; de là, examine la face des choses qui se déroulent au-dessous de toi ; libre et sans contact toi-même avec le monde, porte tes regards de tous côtés et observe cette mer aux flots agités. Aussitôt tu prendras le siècle en pitié, et, faisant un retour sur toi-même, transporté de reconnaissance envers Dieu, tu te féliciteras avec plus de joie d'avoir échappé à tant de maux.

Un tel cadre ne se prêtait que trop à tous les procédés ordinaires de l'amplification ; saint Cyprien n'a pas résisté à la tentation de le remplir. Il a pris plaisir à étaler les scandales de ce temps-là,

1. *De Doct. Christ.*, IV, 14.

les misères de tous les temps, la terre et la mer infestées par la guerre ou le brigandage, le cirque où les gladiateurs s'égorgent, le théâtre où l'inceste et le parricide sont arrachés à l'oubli pour servir d'exemple aux générations à venir, le forum où l'avocat et le juge vendent le mensonge et l'injustice.

Mais à quoi bon parler si longuement des maux que tout le monde voit et déplore? Il valait mieux sans doute montrer à Donat que les biens mêmes, ou ce que l'ignorance du monde prend pour des biens, méritent qu'on les déteste et qu'on les fuie comme des maux. Qu'est-ce, en effet, que les honneurs? et les richesses? et la puissance, même celle des rois, au sein de leurs cours brillantes et sous la garde de leurs bataillons? Ce sont autant de misères séduisantes. Le venin est caché dessous [1]. « Par une sorte d'usure qui multiplie les maux, tout ce qui s'ajoute à la somme de puissance et d'honneur élève d'autant l'intérêt qu'il faut payer en souffrances [2]. » Pour posséder un bonheur durable et une véritable sécurité, il faut apprendre à mépriser tout ce qui semble précieux ou grand au commun des hommes, tourner ses regards vers le ciel, approcher sa pensée de Dieu :

Il ne peut rien désirer, ni manquer de rien du côté du siècle, celui qui est plus grand que le siècle. Quelle protection assurée, inébranlable, quel céleste appui pour des biens éternels, que d'être affranchi des liens et des

1. *Epist.*, I, 14. — 2. *Ibid.*, 12.

embarras du monde, que d'ouvrir à la lumière de l'immortalité nos yeux purifiés de la fange terrestre!

Ainsi parlait saint Cyprien, rappelant à un néophyte les avantages que Dieu lui a faits, l'exhortant, pour les conserver et pour en jouir, à lire, à prier, à s'entretenir avec Dieu, à peindre des couleurs de l'innocence, à éclairer du jour de la justice une âme dont Dieu n'a pas dédaigné de faire sa demeure et son sanctuaire. Puis il s'arrête; le soleil qui décline les invite à passer dans une douce joie les dernières heures du jour; bientôt on dressera la table pour le repas du soir, et Donat, dont la voix est belle, animera le sobre festin par le chant des Psaumes.

Bossuet n'a pu résister aux grâces un peu affectées de cette ingénieuse composition; il a repris cet « artifice » de saint Cyprien (le mot est de lui[1], et plus juste peut-être qu'il ne voulait), pour considérer à son tour les vanités du siècle. Du sommet de la montagne il découvre « la terre et les mers et tout ce qui se fait dans le monde. » Après un coup d'œil rapide sur « cette multitude infinie de peuples et de nations, avec leurs mœurs différentes et leurs humeurs incompatibles, « il descend au « détail de la vie humaine » et contemple les « divers emplois dans lesquels les hommes s'occupent. » Du reste, il a pris soin de mettre à la portée des bonnes

1, *Sur la Loi de Dieu*, Exorde.

gens de Metz l'énumération où il s'engage. Voici d'abord les occupations des villes :

Celui-ci s'échauffe dans un barreau, cet autre songe aux affaires publiques ; les autres, dans leurs boutiques, débitent plus de mensonges que de marchandises.

Puis les occupations de la campagne :

Personne n'y est de loisir, chacun y est en action et en exercice, qui à bâtir, qui à faire remuer la terre, qui à l'agriculture, qui dans les jardins; celui-ci y travaille pour l'ornement et pour les délices, celui-là pour la nécessité ou pour le ménage.....

La mer offre un spectacle semblable :

La mer même, que la nature semblait n'avoir destinée que pour être l'empire des vents et la demeure des poissons, la mer est habitée par les hommes ; la terre lui envoie dans des villes flottantes comme des colonies de peuples errants qui, sans autre rempart que d'un bois fragile, osent se commettre à la fureur des tempêtes sur le plus perfide des éléments.

Mais la diversité est moins grande dans les emplois de la vie que dans les inclinations des hommes. Ici Bossuet mêle à ses peintures des traits qui ont dû faire errer plus d'un sourire sur les lèvres de ses auditeurs :

J'en vois qui sont sans cesse à étudier de bons mots pour avoir l'applaudissement du beau monde. Tel aura

son plaisir dans le jeu; ce qui ne devrait être qu'un relâchement de l'esprit, ce lui est une affaire de conséquence, à laquelle il occupe dans un grand sérieux la meilleure partie de son temps; il donne tous les jours de nouveaux rendez-vous, il se passionne, il s'impatiente. Et d'autres qui passent toute leur vie dans une intrigue continuelle; ils veulent être de tous les secrets, ils s'empressent, ils se mêlent partout, ils ne songent qu'à faire toujours de nouvelles connaissances et de nouvelles amitiés. Celui-ci est possédé de folles amours, celui-là de haines cruelles et d'inimitiés implacables, et cet autre de jalousies furieuses. L'un amasse et l'autre dépense. Quelques-uns sont ambitieux et recherchent avec ardeur les emplois publics; les autres, plus retenus, se plaisent dans le repos et la douce oisiveté d'une vie privée. Chacun a la manie de ses inclinations différentes; les mœurs sont plus dissemblables que les visages.

Par ce ton de vérité familière et parfois d'innocente raillerie, Bossuet s'écarte des procédés d'amplification oratoire où saint Cyprien se complaisait, pour se rapprocher, un peu trop peut-être, de la comédie ou de la satire.

Il anime le lieu commun, il l'abrège aussi; et pourtant il est encore traînant et diffus. Tous ces détails où il s'amuse lui font oublier son but et la longueur de la route. Dante a exprimé quelque part, dans son *Paradis*, les mêmes idées avec une énergie et une concision singulières : tandis que, les yeux fixés sur Béatrix, il est ravi de sphère en sphère, tout à coup il se souvient de la terre, qu'il a quittée, qu'il ne voit plus :

O sagesse insensée des mortels! qu'ils sont imparfaits les syllogismes qui te font battre des ailes si près de terre!

Des textes de lois, des aphorismes, et la poursuite du sacerdoce, et l'ambition de régner par le sophisme ou par la force!

Le vol, le négoce; l'un, pris dans les convoitises de la chair, y usait ses forces, et l'autre s'abandonnait à l'oisiveté!

Tandis que moi, délivré de toutes ces choses, je trouvais avec Béatrix, là-haut dans le ciel, un accueil si glorieux[1]!...

Cette rudesse expressive, ce ton brusque et ces ellipses passionnées appartenaient à la poésie. Mais Bossuet, sans y vouloir atteindre, a très nettement senti lui-même tout ce qu'il y avait dans son exorde de longueurs inutiles. Il paraît avoir repris une troisième fois le sermon *sur la Loi de Dieu*[2], et, si j'en juge par l'écriture, ce fut vers 1661[3]; les religieuses auxquelles il s'adresse peuvent être les Carmélites du faubourg Saint-Jacques ou les Bénédictines du Val-de-Grâce. En relisant son manuscrit, de même qu'il avait naguère refait le premier et le deuxième points, il refait cette fois l'exorde presque en entier. Et qu'en a-t-il retranché? D'abord le nom de saint Cyprien et l'*artifice* de la montagne :

..... Je me représente que, venu tout nouvellement

1. *Parad.*, XI, 1-12. — 2. Ms. t. XI, f. 419-420. — 3. C'est l'opinion de l'abbé Vaillant (p. 77) et de M. Floquet (t. II, p. 131).

d'une terre inconnue et déserte, ignorant des choses humaines, je découvre d'une même vue tous les emplois, tous les exercices, toutes les occupations différentes qui partagent en tant de soins les enfants d'Adam dans ce laborieux pèlerinage.

Il laisse échapper, dans les mêmes termes, un cri de surprise :

O Dieu éternel, quel tracas! quel mélange de choses! quelle confusion! et qui pourrait ne s'étonner pas d'une diversité si prodigieuse!

Deux longues pages sont alors resserrées en quelques lignes. C'est assez pour que chacun reconnaisse sa folie, sans trop songer à la folie de son prochain, et se laisse aller, s'il en est capable, à des réflexions salutaires.

..... La guerre, le cabinet, le gouvernement, la judicature et les lettres, le trafic et l'agriculture, en combien d'ouvrages divers ont-ils divisé les esprits!

Mais si je descends au détail, si je regarde de près les secrets ressorts qui font mouvoir les inclinations, c'est là qu'il se présente à mes yeux une variété bien plus étonnante. Celui-là est *possédé de folles amours*, celui-ci *de haines cruelles et d'inimitiés implacables*, et cet autre *de jalousies furieuses. L'un amasse*, *et l'autre dépense*. Quelques-uns *sont ambitieux et recherchent avec ardeur les emplois publics*, et les autres, *plus retenus*, *se plaisent dans le repos de la vie privée;* l'un aime les exercices durs et violents, l'autre les secrètes intrigues; *et quand aurais-je fini ce discours*, si j'entreprenais de vous raconter toutes ces mœurs différentes et ces humeurs incompatibles?

L'orateur connaît maintenant le défaut des discours qui ne finissent point ; pour abréger le sien, il a supprimé les traits qui n'étaient point nécessaires, et, dans le nombre, tous ceux qui semblaient ne pas convenir à la gravité de la chaire. La fin seule est restée la même. Bossuet a pu s'en tenir à cette vive image, qui exprime avec tant de justesse et tant de force la multiplicité de nos occupations et l'inconstance de nos désirs :

Chacun veut être fou à sa fantaisie; les inclinations sont plus dissemblables que les visages; et la mer n'a pas plus de vagues quand elle est agitée par les vents, qu'il ne naît de pensées différentes de cet abîme sans fond et de ce secret impénétrable du cœur de l'homme.

Puis Bossuet se hâte d'entrer au cœur même de son sujet, en opposant à ces occupations qui sont « ou serviles, ou vaines, ou folles, ou criminelles, » le seul parti qui soit « digne d'une créature faite à l'image de Dieu. » Il a donc rejeté tout hors-d'œuvre, pour arriver plus vite à l'explication de son texte. Là, il ne fait plus que transcrire; il se dispense même d'aller jusqu'à la fin. Tout ce qui suit pouvait être gardé, sans en retrancher un seul mot. Car s'il était nécessaire que Bossuet s'imposât une mesure dans l'imitation des Pères, il n'avait pas à se restreindre, ni surtout à changer d'esprit dans le commentaire de l'Écriture.

De tous les écrivains ecclésiastiques, Tertullien

est, à l'exception d'un seul (ai-je besoin de nommer saint Augustin?), celui dont le nom et les ouvrages tiennent le plus de place dans les sermons composés à Metz. Combien de fois le prédicateur n'a-t-il pas cité et nommé ce « célèbre prêtre de Carthage, » cet « excellent homme, » ce « grand homme, » le *docte* et surtout, en vingt endroits, le *grave* Tertullien! Le respect de Bossuet pour les Pères l'exposait à fermer les yeux sur les inégalités qui les distinguent, en matière de goût, comme en matière de doctrine. Il est d'abord si résolu à les mettre tous « hors du pair » qu'il semble bien près de les mettre au même rang. Tertullien avait à ses yeux un titre à part : c'était d'être l'un des plus anciens défenseurs de l'Église. Il est d'ailleurs assez naturel que ce génie ardent et fougueux ait séduit la jeune imagination de Bossuet par ses emportements mêmes et par ce mélange de subtilité et de rudesse qui donne à son style une physionomie si saisissante.

Il serait injuste de ne pas dire que Bossuet doit à Tertullien plusieurs beaux passages de ses premiers discours; l'énergie en est le caractère ordinaire; quelques-uns ne sont pas dépourvus de délicatesse ni même de grâce. Telles sont ces paroles tirées d'un sermon de vêture prêché aux nouvelles catholiques de la rue Taison :

Dépouillez-vous généreusement de l'habit du siècle; laissez-lui sa pompe et ses vanités, ornez votre corps et votre âme des choses qui plaisent à votre époux ; que la

candeur de votre innocence soit colorée par l'ardeur du zèle et par la pudeur modeste et timide. Ce n'est que par le silence ou par des réponses d'humilité que votre bouche doit être embellie. Insérez à vos oreilles, c'est Tertullien qui vous y exhorte [1], insérez à vos oreilles la sainte parole de Dieu; ayez votre âme élevée à Dieu; alors votre taille sera droite et votre contenance agréable. Que toutes vos actions soient animées de la charité, et tout ce que vous ferez aura bonne grâce. C'est la seule beauté que je vous souhaite...

Je choisis à dessein un morceau dont certaines expressions vieillies indiquent la date d'une manière assez sensible. Peut-être anticiperai-je de quelques années dans une autre citation qui donnera une idée plus exacte du ton habituel que le commentaire de Tertullien donne à l'éloquence de Bossuet. Il s'agit des droits de Dieu au respect des hommes :

..... Qui pourrait nous dire, mes sœurs, le respect que nous devons au Souverain Être? Il est seul en tout ce qu'il est; il est le seul sage, le seul bienheureux, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, unique en sa majesté, inaccessible en son trône, incomparable en sa puissance. De là vient que Tertullien, tâchant d'exprimer magnifiquement son excellence incommunicable, dit qu'il est le « Souverain grand, qui, ne souffrant rien qui s'égale à lui, s'établit à lui-même une solitude par la singularité de sa perfection : *Summum magnum, ex defectione æmuli solitudinem quamdam de singularitate præstantiæ suæ possidens* [2]. » Voilà une manière de parler étrange; mais cet

1. *De cultu femin.*, II, 13. — 2. *Adv. Marc.*, I, 4.

homme accoutumé aux expressions fortes semble chercher des termes nouveaux pour parler d'une grandeur qui n'a point d'exemple. Et surtout n'admirez-vous pas cette solitude de Dieu, *solitudinem de singularitate præstantiæ?* Solitude vraiment auguste, et qui doit inspirer de profonds respects... Toutes les grandeurs ont leur faible : grand en puissance, petit en courage; grand courage et petit esprit; grand esprit dans un corps infirme, qui empêche ses fonctions. Qui peut se vanter d'être grand en tout?... Il n'y a que vous, ô Souverain grand, Dieu éternel, qui êtes singulier en toutes choses, inaccessible en toutes choses, seul en toutes choses : *Solitudinem quamdam de singularitate præstantiæ.* Vous êtes le seul auquel on peut dire : « O Seigneur, qui est semblable à vous [1], profond en vos conseils, terrible en vos jugements, absolu en vos volontés, magnifique et admirable en vos œuvres [2]? » Que si vous êtes si grand, si majestueux, malheur à qui se fait grand devant vous; malheur, malheur aux têtes superbes qui vont hautes et levées devant votre face [3]!...

Si heureux que soit l'emprunt fait à Tertullien dans ce magnifique développement, on y sent l'écueil où Bossuet devait se heurter plus d'une fois. Il ne craint point chez Tertullien les façons de

1. Ps. XXXIV, 10. — 2. *Exod.*, XV, 11. — 3. Premier sermon *pour la Visitation*, 1er point. Le 3e point de ce sermon a été refait pour être prêché à Chaillot, devant la reine d'Angleterre, le 2 juillet 1660 : ce qui permet de croire que le corps du sermon est d'une époque un peu antérieure. Le passage que j'ai cité se retrouve d'ailleurs avec quelques variantes (qui paraissent être des corrections) dans un sermon *pour l'Annonciation*, prêché vraisemblablement le 25 mars 1660. Il peut donc avoir été écrit en 1659.

parler singulières ; au contraire, il les excuse : ne fallait-il pas imaginer des termes nouveaux pour parler de choses sans exemple ? et, non content de les expliquer, il essaye, sans grande nécessité et d'une manière assez indiscrète, de les faire passer dans notre langue. L'aura-t-il vraiment enrichie lorsqu'il aura nommé Dieu le *souverain grand*, et Jésus l'*illuminateur des antiquités* [1], et le chaste corps de sa mère une *chair angélisée* [2] ?

Mais ce que Bossuet aime à s'approprier plus encore que les fortes expressions de Tertullien, ce sont les savants principes [3] d'où il a tiré de si belles conclusions, et des paroles que le docteur du second siècle « semble n'avoir dites que pour confirmer » son propre raisonnement [4]. Il puise à son gré dans toute la suite de ses écrits, et accumule dans le même discours, dans la même page, des textes tirés de quatre ou cinq traités différents. Il est des moments où tel de ces ouvrages, les livres *contre Marcion*, par exemple, obsèdent la mémoire du jeune orateur comme l'avait pu faire l'épître à Donat. Veut-il montrer que les rigueurs de Dieu ne sont pas incompatibles avec sa bonté [5] ? Après avoir tiré de l'évangile de saint Luc un texte qui résume

1. Deuxième sermon *pour la Visitation*, Exorde. Troisième sermon *pour la Purification*, 1er point. — 2. Premier sermon *pour l'Assomption*, 2e point. — 3. Premier sermon *pour la Conception de la Sainte Vierge*, 1er point. — 4. Premier sermon *pour la Vêture d'une postulante Bernardine*, 1er point. — 5. *Sur les Bontés et les Rigueurs de Dieu envers les pécheurs.* — Voy. le chap. II de ces *Études*.

d'avance les deux points de son discours (c'est ce moment pathétique où Jésus s'arrête à la vue de Jérusalem et prédit sa ruine en pleurant), Bossuet se souvient d'un passage de Tertullien qui se rapporte à son sujet, et il lui emprunte fort à propos cette réflexion, que des deux attributs que la raison a tant de peine à concilier dans la personne de Dieu, celui que Dieu tient de sa nature, c'est la bonté ; il est bon de son propre fonds ; il n'était que bon à l'origine des choses : ce sont nos fautes qui l'ont contraint à être sévère pour être juste. Mais Bossuet rencontre ainsi le souvenir d'une très ancienne controverse théologique, et il ne peut résister à la tentation de montrer avec quelle force Tertullien a terrassé les hérétiques extravagants, qui, divisant « l'indivisible essence de Dieu, » ont séparé le Dieu bon d'avec le Dieu juste, établi deux premiers principes, et, « pour achever cette fable, » donné à chacun d'eux un « Christ à sa mode et formé selon son génie. » Peu à peu Bossuet s'anime au souvenir des querelles qui avaient agité l'Église naissante ; pour ne rien perdre des arguments de Tertullien, il entre dans les détails de la doctrine de Marcion et se charge d'apprendre lui-même aux simples qui l'écoutent ce que c'était qu'un homme dont ils auraient ignoré toujours et le nom et les erreurs. Marcion finit par lui tenir à cœur presque autant que Luther, et cela est vrai à la lettre, puisque ce passage de l'exorde du sermon *sur les Bontés et les Rigueurs de Dieu*, reproduit trois fois dans les manuscrits qui nous restent, se re-

trouve jusque dans le sermon *sur les Démons*, prêché à Paris, en 1660.

Six ans plus tard, Bossuet peut encore rappeler le livre d'où il l'a tiré et le donner pour un « vrai chef-d'œuvre de doctrine et d'éloquence [1]; » et de même il ne cessera pas de louer la science de Tertullien, ni sa gravité. Il lui empruntera des sentences, qui ne le sait ? jusque dans les Oraisons funèbres. Mais il le fera désormais sobrement et avec choix, sachant bien qu'il faut laisser au *dur Africain* les étrangetés de son style, les maximes outrées [2] où il incline et ce que l'évêque de Meaux appelle d'un mot, dans le sermon *sur l'unité de l'Église*, les *excès* de Tertullien. Ces excès ne lui avaient pas déplu dans sa jeunesse, et peu s'en était fallu que Bossuet, à vingt-cinq ans, ne donnât par surprise à Tertullien la place que Lucain a usurpée dans les préférences du grand Corneille.

La lecture des Pères grecs fut une des causes de ce progrès du goût de Bossuet. Ceux-ci ont eu naturellement leur tour après les autres. Il les cite d'abord très rarement; encore prend-il, selon toute apparence, ses citations de seconde main. Puis il aborde les ouvrages des grands docteurs de l'Église d'Orient, comme nous l'avons vu prendre ses notes sur Josèphe dans les versions latines qui avaient

1. Deuxième sermon *pour la Purification* (2 février 1666). — 2. *Avertissements aux Protestants*, pass.

cours. Bossuet n'était pas helléniste en sortant du collége ; il ne l'est même devenu à fond que beaucoup plus tard, pendant sa résidence à Saint-Germain et à Versailles. C'est là que, pour composer les ouvrages qu'il destinait au Dauphin, il se familiarisa avec les historiens et les poëtes de la Grèce profane, et apprit Homère par cœur ; c'est là aussi que, pour éclaircir le texte de la Bible ou pour fixer en vue de la controverse la tradition de l'Église, il reconnut la nécessité de recourir aux originaux dans toutes les langues, aborda, mais trop tard, l'étude de l'hébreu, et sut le grec à ce point que le nom de *Père grec*[1] lui fut donné tout d'une voix par les membres de cette réunion formée sous ses auspices qu'on appelait avec respect le « petit concile. »

Mais il était déjà entré dans cette voie, pendant son séjour à Metz. Vers 1655, on voit paraître dans les manuscrits des textes en grec cités en tête du sermon, ou, ce qui est plus significatif, dans la suite même du développement, soit comme témoignages, et au même titre que les textes en latin, soit comme des variantes qui méritent qu'on en tienne compte. Enfin les caractères grecs redeviennent plus rares ou disparaissent, précisément parce que Bossuet ne cite plus en écolier, ni saint Anathase, ni saint Basile, ni « le grand saint Grégoire de Nazianze, » ni saint Chrysostome, « le plus éloquent des prédi-

1. Lettre de l'abbé Ledieu, citée par M. Floquet, t. I, p. 237.

cateurs. » En les citant, il se conforme à l'usage, en toute simplicité, sans prendre un soin qui ressemblerait moins à un scrupule d'exactitude qu'à une affectation de pédantisme. Il possède assez leurs ouvrages pour en tirer parti, sans effort et sans étude, et, lors des premières stations prêchées à Paris, nous aurons lieu de déterminer l'action exercée sur les progrès de son éloquence par les homélies de saint Chrysostome [1], dont le crédit affaiblissait insensiblement celui de Tertullien et de saint Cyprien.

Mais au-dessus de Tertullien et de saint Chrysostome, dès ce temps-là comme dans la suite, Bossuet place le « maître de tous les prédicateurs de l'Évangile, le docteur des docteurs, l'aigle des Pères [2], » le grand, l'admirable, l'incomparable saint Augustin.

A mesure que son génie mûrira, sa prédilection pour saint Augustin sera plus marquée ; il le consultera sans cesse ; il sera entré si profondément dans ses opinions et dans son tour d'esprit, qu'il sera capable de suppléer d'inspiration aux lacunes de ses ouvrages dans les manuscrits [3]. De tous les discours de Bossuet qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, l'un des plus regrettables assurément est un Panégyrique de saint Augustin qu'il avait pro-

1. Voy. liv. II, chap. II. — 2. Sermon de vêture prêché à Metz vers 1658. — 3. Ledieu, *Mémoire*, p, 51.

noncé à Meaux dans un couvent de femmes, et qu'il ne put achever en une heure et demie, tant il avait de choses à dire et « de l'abondance du cœur » sur un tel sujet [1]. Mais, à le bien prendre, on trouve à chaque page, dans les sermons de Bossuet, comme dans ses autres écrits, le panégyrique de saint Augustin.

On lit dans la *Défense de la tradition et des Saints Pères* [2] (et ce rapprochement, indiqué par Bossuet lui-même, ne devait pas échapper à M. Floquet) une prière que le vénérable Guillaume, abbé de saint Arnould de Metz, faisait le jour de saint Augustin, avant la messe :

Je vous prie, Seigneur, de me donner, par les intercessions et les mérites de ce saint, ce que je ne pourrais obtenir par les miens : qui est que, sur la divinité et l'humanité de Jésus-Christ, je *pense ce qu'il a pensé*, je sache ce qu'il a su, j'entende ce qu'il a entendu, je croie ce qu'il a cru, j'aime ce qu'il a aimé, je *prêche ce qu'il a prêché*.

Telle semblait être, aux mêmes lieux, six siècles après le saint abbé Guillaume, la prière du jeune chanoine de la cathédrale de Metz.

Voici un témoignage tiré du premier sermon qu'il ait prêché devant le maréchal de Schomberg et Marie de Hautefort. Il venait d'émettre une proposition qui pouvait paraître un peu extraordinaire,

1. Ledieu, *Mémoire*, p. 55-6. — 2. Liv. XII, chap. XXX.

du moins au premier abord. « Mais je prétends, continue-t-il, l'établir sur une doctrine si indubitable de l'admirable saint Augustin, que les esprits les plus contentieux seront contraints d'en demeurer d'accord. » Après avoir indiqué cette doctrine d'une façon sommaire, il reprend :

Or, comme ce n'est pas ici le lieu d'éclaircir cette vérité, je me contenterai de vous dire comme pour une preuve infaillible que c'est la doctrine de saint Augustin, que vous trouverez merveilleusement expliquée en mille beaux endroits de ses excellents écrits, particulièrement dans ses savants livres contre Julien [1].

Toujours il gardera vis-à-vis de saint Augustin cette attitude d'un disciple humblement soumis et profondément convaincu :

Je n'ose entreprendre de résoudre cette question de moi-même ; mais il me semble que saint Augustin nous donne une admirable ouverture pour connaître parfaitement cette vérité. Écoutez les paroles de ce grand évêque.....

Et il conclut : « Vous voyez la question décidée... Suivons donc la trace de cet incomparable docteur [2]... »

Dans le plus ancien de ses sermons pour le jour

1. Troisième sermon *pour la Nativité de la Sainte Vierge.* — 2. Sermon *pour la fête du Rosaire.*

de Pâques [1], il veut traiter ces trois points : qu'il faut mourir avec Jésus-Christ, c'est-à-dire mourir au péché, qu'il faut ressusciter avec lui, c'est-à-dire vivre d'une nouvelle vie, d'une vie toute céleste et selon Dieu, afin d'être immortel avec lui. Et cela revient à développer le sens des deux versets pris dans l'épître de saint Paul aux Romains [2]. Dans le premier point, il s'attache surtout à la parole de l'Apôtre, à son intention dont il veut « avoir une pleine intelligence ; » et pour la commenter, il a recours à Tertullien, à Origène, à saint Jean Chrysostome, aussi bien qu'à saint Augustin. Mais c'est celui-ci qui ouvre et qui remplit presque entièrement le deuxième point : « Expliquons, s'il vous plaît, sa pensée et suivons son raisonnement... Ne nous éloignons pas de saint Augustin. » Puis, revenant à saint Paul, il lui adresse cette apostrophe familière : « Grand apôtre, ce sont vos paroles, et vous serez aujourd'hui notre conducteur. »

L'orateur peint les trois âges de la vie promise aux justes : d'abord, la vie menée ici-bas, cette enfance des chrétiens, heureuse parce qu'elle est sainte, aimable parce que les gémissements et les pleurs y sont accompagnés d'une fidèle espérance ; puis la

1. Prêché à Metz, et, selon toute apparence, en 1655, comme l'a pensé M. Lachat. La date est indiquée par l'écriture, par les formes du style et l'emploi de plusieurs locutions surannées, par une allusion aux « misères de ce temps » et aussi par la comparaison de ce discours avec un sermon pour le jubilé, qui doit être postérieur et qui est de 1656. — 2. *Rom.*, VI, 9, 10,

fleurissante jeunesse, et, dans la céleste demeure, les joies sans mélange :

Ici-bas, chrétiens, de quelle multitude de vains désirs l'âme des plus saints n'est-elle point agitée ? Dieu y habite, je l'avoue ; mais il n'y habite pas seul : il y a pour compagnons mille objets mortels que la convoitise ne cesse de leur présenter, parce que, ne pouvant séparer les justes de Dieu auquel ils s'attachent, elle tâche du moins de les en distraire et de les troubler. C'est pourquoi ils gémissent sans cesse et s'écrient avec l'Apôtre : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps [1] ? » Au lieu qu'à la vie paisible dont les saints jouissent au ciel, saint Augustin lui donne cette belle devise : *Cupiditate exstinctâ, Charitate completâ* [2]. « La convoitise éteinte, la charité consommée [3]. »

Il est cependant permis à l'âme d'espérer des joies plus pures encore et plus vives :

Ne semble-t-il pas, chrétiens, que ce serait un crime de souhaiter quelque chose de plus ? Et néanmoins vous savez qu'il y a un troisième âge où notre vie sera parfaite, parce que notre félicité sera achevée. Dans les deux premiers, Jésus-Christ éteint en ses saints le péché et la convoitise. Enfin dans ce dernier âge et du monde et du genre humain, après avoir abattu nos autres ennemis sous ses pieds, la mort domptée couronnera ses victoires. Comment cela se fera-t-il ? Si vous me le demandez en chrétiens, c'est-à-dire non pas pour contenter

1. *Rom.*, VII, 24. — 2. *Epist.*, CLXXXVII, 17. — 3. Premier sermon *pour le jour de Pâques*, 2e p., ms., t. XIV, f. 20, 21.

une vaine curiosité, mais pour fortifier la fidélité de vos espérances, je vous l'exposerai par quelques maximes que je prends de saint Augustin. Elles sont merveilleuses, car il les a tirées de saint Paul.

Ces dernières paroles nous livrent l'intime pensée de Bossuet : la source vive d'où il veut tirer désormais tous se discours, c'est l'Écriture expliquée par les Pères ; mais saint Paul commenté par saint Augustin, c'est la fleur du froment, c'est le plus pur de la substance du christianisme.

Il est inutile d'aller plus loin ; nous savons maintenant le secret de la destinée de Bossuet. Lorsqu'il sortit de Metz pour la première fois, à vingt-huit ans, il avait trouvé la règle certaine et invariable de sa pensée. Désormais l'esprit de secte qui divisa l'Église pendant toute la durée du dix-septième siècle était sans péril pour lui ; au milieu des Molinistes, des Jansénistes, des Quiétistes, dans ces discussions si passionnées et si épineuses sur la grâce ou sur l'oraison, son ferme bon sens l'aurait aidé sans doute à « tenir le milieu entre les deux extrémités, » et Nicolas Cornet lui avait appris à discerner « dans cette nuit d'énigmes et d'obscurités » les endroits « où il faut s'arrêter court, » pour ne pas se perdre. Mais sur toutes les questions faites pour embarrasser la raison, les livres apostoliques avaient fixé pour lui les bornes de nos connaissances, le sens précis de l'Écriture et la doctrine constante de l'Église. C'est

là qu'il a trouvé le « port salutaire » où sa foi sereine a jeté l'ancre, tandis que les « nefs téméraires » bravent la mer hérissée d'écueils, où le doute flotte à l'aventure, où gronde l'éternel orage des contradictions humaines [1].

En même temps, on voit d'où lui est venu cet accent d'autorité que gardera sa parole. Il en faut chercher la raison moins dans le tour impérieux de son esprit, que dans son invariable attachement à la tradition. Il n'est pas engagé de sa personne dans les opinions qu'il expose; s'il parle avec cette assurance et prend ce ton d'oracle, c'est qu'il s'est dépouillé du sens propre ; il ne prétend plus autre chose que d'offrir aux fidèles qu'il s'est chargé d'instruire « une doctrine toute chrétienne, toute prise des Livres saints et des Écritures apostoliques [2], » une « simple et naïve exposition des maximes de l'Évangile [3]. » Ce n'est pas lui qu'il faut croire : « Rendez-vous attentifs, c'est le Sauveur qui parle ; il est question d'entendre sa parole qui est la vie éternelle [4]. »

1. *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.* — 2. Premier sermon *pour la Circoncision*, 1er point. — 3. Premier sermon *pour le jour de Pâques*, Exorde. — 4. *Panégyrique de saint François d'Assise*, 2e point.

CHAPITRE IV

PANÉGYRIQUES DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET DE SAINT BERNARD.

(1653-1655.)

I. *Panégyrique de saint François d'Assise :* Folie de la Croix. — Mariage de saint François avec la Pauvreté ; récits de saint Bonaventure et de Dante ; récit de Bossuet. — Caractère de ce discours adressé à un auditoire populaire.

II. *Panégyrique de saint Bernard :* Plan du discours de Bossuet ; plan suivi par Fénelon. — Épisodes : Peinture de la jeunesse. Aristote et Bossuet. — Vocation de saint Bernard. — Son apostolat : Récit de Bossuet rapproché du récit original de Guillaume de Saint-Thierry. — Circonstances particulières qui ont soutenu l'inspiration de Bossuet. — Le *Panégyrique de saint Bernard* comparé aux chefs-d'œuvre de son âge mûr.

I

Quel que puisse être, à divers titres, l'intérêt des sermons composés par Bossuet pendant les premières années de sa résidence à Metz, les meilleurs mêmes pâlissent à côté des *Panégyriques de saint François de Paule* [1] ou *de saint François d'Assise*, et

1. Pour le *Panégyrique de saint François de Paule*, qui a été refait deux fois par Bossuet, voy. le chap. II du liv. Ier et le chap. II du liv. II de ces *Études*.

surtout à côté du *Panégyrique de saint Bernard.* Là l'orateur était défendu par le caractère même et par les ressources de son sujet contre les entraînements de l'amplification scolastique. La variété des faits tempère la monotonie des démonstrations abstraites ; la sécheresse du raisonnement est animée par la vivacité des peintures.

Le *Panégyrique de saint François d'Assise* est écrit tout entier sur le ton de l'enthousiasme ; nourri de la doctrine des Pères et de l'histoire de l'Église, Bossuet y rend témoignage de sa foi avec toute l'ardeur d'un néophyte ; laissant à d'autres les concessions ouvertes ou déguisées, il rougirait de « faire les choses à demi, » d'atténuer même en apparence les exagérations les plus propres à étonner le sens commun, pour peu qu'elles semblent tenir à l'essence même du christianisme : il prend plaisir, au contraire, à faire « éclater dans toute leur étendue le scandale et la folie de la croix; » dans la ferveur de son zèle, il s'applaudit de pousser à bout la prudence humaine, de l'étourdir par des propositions « où elle ne peut rien comprendre [1]. »

Il faut voir, dans l'exorde de notre Panégyrique, avec quelle fierté chevaleresque il provoque ses adversaires, avec quelle témérité héroïque il veut les combattre tous ensemble, et prend d'abord plaisir à les compter. Il en a de trois sortes : les Juifs, les

1. « Et encore que le sens humain y répugne, disait-il ailleurs (*Sur Jésus-Christ objet de scandale*, 1er point), il faut que les vérités éternelles l'emportent et qu'elles captivent les entendements. «

Gentils, les hérétiques, et, comme si ce n'était point assez de combattre les hérésies présentes, il veut avoir affaire aux adversaires de Tertullien, de saint Augustin, aux Manichéens, aux Marcionites [1]. A tous ceux qui se trompent en voulant embrasser l'ombre d'une vaine sagesse, il a rompu en visière dès les premières paroles, par le choix même de son texte ; il leur dit avec saint Paul : « S'il y a quelqu'un parmi vous qui paraisse sage selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage [2]. »

La folie de saint François d'Assise fournit à son zèle une ample matière pour les instruire ou pour les confondre :

La voilà, la voilà, chrétiens, cette illustre, cette généreuse, cette sage et triomphante folie du christianisme, qui dompte tout ce qui s'oppose à la science de Dieu, qui rend humble ou qui renverse invinciblement la raison humaine, et toujours en remporte une glorieuse victoire.

Et le jeune orateur choisit dans la vie du saint quelques-unes de ses actions les plus éclatantes. On sent qu'il est venu jusqu'à lui, tandis qu'il lisait les récits de saint Bonaventure, un reste de cette exaltation qui fit tressaillir les âmes chrétiennes au treizième siècle, et, lorsqu'il raconte à son tour le mariage mystique de saint François et de la Pau-

1. *Panégyrique de saint François d'Assise*, Exorde. Cf. *Sermon pour le IXe dimanche après la Pentecôte*, Exorde et 1er point. — 2. I *Cor.*, III, 18.

vreté, il est animé de cette même ferveur qui respire dans les peintures tracées par Giotto sur les murs d'Assise ou dans le *Paradis* de Dante.

Le poëte, pressé par l'espace, résumait la légende en peu de mots ; il montrait le saint qui, « tout jeune encore, entre en guerre avec son père pour l'amour d'une dame à laquelle, comme à la mort, nul de bon cœur n'ouvre sa porte. » Depuis onze cents ans et davantage, elle était veuve, méprisée, obscure, » sans qu'on eût demandé sa main. Et pourtant Dante rappelle ses titres, qu'il prend, selon sa coutume et par un mélange singulier, dans la *Pharsale* et dans l'Évangile. Elle était à côté de ce pêcheur endormi à qui César a confié sa fortune ; celui « qui fit trembler le monde, » frappa au milieu de la nuit à la porte de la cabane, mais sans effrayer Amiclas, parce que la Pauvreté ne connaît pas la crainte. Elle était sur le Calvaire au moment de l'agonie : Marie resta, baignée de larmes, au pied de la croix ; la Pauvreté, « constante et fière, monta sur la croix » avec Jésus-Christ. Gloire inutile ! elle est restée veuve, jusqu'à ce que François se fût épris d'elle : il l'épousa, et « la tendre union de ces deux amants, la joie qui rayonnait sur leurs visages, la merveille de leur amour et leurs doux regards faisaient naître de saintes pensées [1]. »

Là où Dante faisait violence à l'expression pour être court, Bossuet s'épanche en liberté ; avant de

1. *Parad.*, XI, 58 sqq.

peindre la Pauvreté sous les traits d'une veuve et d'une fiancée, il prend d'abord le loisir d'en parler sans aucune figure ; pour la définir, il n'avait garde d'invoquer le témoignage des poëtes profanes ; il n'a pas même besoin de recourir à une interprétation symbolique de l'Évangile : chacun de ceux qui l'écoutent peut interroger sa propre expérience. La pauvreté, ce n'est pas un mal, « séparé des autres, » plus grand ou moindre ; c'est *un abîme de tous les maux*, c'est *l'assemblage de toutes les misères qui affligent la vie humaine*. Tous les biens sont du côté de la richesse : « la joie, l'affluence, l'applaudissement, la faveur ; il ne reste à la pauvreté que la tristesse et le désespoir, et l'extrême nécessité. » Encore y joint-on l'opprobre et l'ignominie :

Dans toutes les autres disgrâces, nous voyons que chacun prend plaisir de conter ses maux et ses infortunes; la seule pauvreté a cela de commun avec le vice qu'elle nous fait rougir, de même que si être pauvre c'était être extrêmement criminel.

Et ces pauvres qui sont le *rebut du monde*, que chacun abandonne et renvoie à Dieu, pour servir les grands, François est tellement insensé qu'il les cherche ; à Rome, le fils de ce riche marchand d'Assise s'entretient avec l'un d'eux, « au milieu des rues ; » il prétend faire avec lui un marché :

Hé Dieu ! qu'a de commun le négoce avec cette sorte de gens ? Quel marché veut-il faire avec ce pauvre

homme ? Ah ! l'admirable trafic, le riche et précieux échange ! il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien.

Puis, ravi de ce bel échange, plus dépouillé que saint Martin, qui garde la moitié de son manteau, habillé à la façon de Jésus-Christ, il se mêle parmi ceux qu'il sait être « les frères et les bien-aimés du Sauveur. » Il connaît, lui, et la dignité des pauvres, et la noblesse de la pauvreté :

« Ma chère Pauvreté, disait-il, si basse que soit ton extraction selon le jugement des hommes, je ne puis que je ne t'estime, depuis que mon maître t'a épousée. » Et certes, il avait raison, chrétiens. Si un roi épouse une fille de basse extraction, elle devient reine : on en murmure quelque temps, mais enfin on la reconnaît; elle est ennoblie par le mariage du prince, sa noblesse passe à sa maison, ses parents ordinairement sont appelés aux plus belles charges et ses enfants sont les héritiers du royaume. Ainsi, après que le fils de Dieu a épousé la Pauvreté, bien qu'on y résiste, bien qu'on en murmure, elle est noble et considérable par cette alliance. Les pauvres, depuis ce temps-là, sont les confidents du Sauveur et les premiers ministres de ce royaume spirituel sur la terre [1].

Après ce commentaire, tout à la fois naïf et subtil, Bossuet arrive à la grande scène, si souvent décrite

1. Cf. liv. II, chap. 1er, l'analyse du sermon *sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.*

et chantée et peinte au moyen âge ; elle est au début, dans notre Panégyrique, d'un effet pénible, parce que François, pour épouser la Pauvreté, ne se durcit pas seulement le front contre cette « molle et lâche pudeur du siècle ; » il a fallu qu'il durcît son cœur contre des affections qui sont des devoirs, brisât les liens de la famille et reniât solennellement son père. La rupture est ménagée dans la légende : c'est le père qui, par degrés, volontairement, a presque cessé d'être un père ; il n'a pas seulement averti et gourmandé son fils ; il n'a pas seulement menacé de déshériter le prodigue incorrigible qui le ruine par la folie de ses aumônes : il l'a enfermé dans un cachot, outragé, battu [1]. Bossuet, entraîné par le même *excès de zèle* que son héros, dédaigne et supprime, comme un détail inutile, ces circonstances. Il va droit aux paroles par lesquelles François, pressé de renoncer à ses biens, renonce à son père comme au monde et à toutes choses pour suivre en liberté l'élan de charité qui l'emporte :

.... O Dieu éternel ! que vous inspirez de belles réponses à vos serviteurs, quand ils se laissent conduire à votre Esprit-Saint ! « Tenez, dit François animé d'un instinct céleste, tenez, ô mon père, je vous donne plus que vous ne voulez ; » et, dans le même moment, jetant à ses pieds ses habits : « Jusqu'ici, poursuit-il, je vous avais appelé mon père ; maintenant que je n'attendrai plus aucun bien de vous, j'en dirai plus hardiment et avec

1. S. Bonav., *Legenda sancti Francisci*, cap. II.

une confiance plus pleine : « Notre Père qui êtes aux cieux ! »

Quelle éloquence assez forte, quels raisonnements assez magnifiques pourraient ici égaler la majesté de cette parole ? O la belle banqueroute que fait aujourd'hui ce marchand !... Enfin il a rencontré cette pauvreté si ardemment désirée, en laquelle il avait mis son trésor..... Il a trouvé un père qui ne l'empêchera pas de donner, ni ce qu'il gagnera par le travail de ses mains, ni ce qu'il pourra obtenir de la charité des fidèles. Heureux de n'avoir plus rien dans le siècle, son habit même lui venant d'aumône ! Heureux de n'avoir d'autre bien que Dieu, de n'attendre rien que de lui, de ne recevoir rien que pour l'amour de lui ! Grâce à la miséricorde divine, il n'a plus aucune affaire que de servir Dieu ; toute sa nourriture est de faire sa volonté....

Dirai-je ce qui peut manquer, pour le fond même de la pensée, à la beauté d'un tel discours? De sens rassis, peut-être y voudrait-on plus de mesure, un mot çà et là qui avertît que « l'heureuse folie » du saint est un idéal propre à ranimer dans les cœurs l'ardeur de la charité, plutôt que la règle de la vie chrétienne. Mais il vaut mieux céder à l'impétueux élan qui emporte l'orateur et suivre comme lui jusqu'au bout les efforts surhumains d'une âme blessée par l'amour divin qui cherche ses délices dans la souffrance et dans l'immolation volontaire.

Ce sont là des maximes sévères, qui font frémir les sens et qui scandalisent la raison : Bossuet le sait et il en triomphe, comme saint François. Peu leur

importe et l'opinion du siècle et les répugnances de la nature : la charité suit d'autres voies; celui qui aime veut faire « une généreuse épreuve de son affection parmi les souffrances; » il met sa gloire et sa joie à aimer « jusqu'à mourir. » Et de même que saint François méprisait les richesses, il méprise la vie; il « court au martyre comme un insensé. »

..... Ni les fleuves, ni les montagnes, ni les vastes espaces des mers ne peuvent arrêter son ardeur.—Il passe en Asie, en Afrique, partout où il pense que la haine soit la plus échauffée contre le nom de Jésus. Il prêche hautement à ces peuples la gloire de l'Évangile.

Au fond, que cherche-t-il parmi les infidèles? Est-ce leur conversion? Non, c'est la mort. Lorsqu'ils l'entourent et qu'ils l'admirent et le comblent d'honneur, ce n'est pas leur attachement à l'erreur qu'il déplore, c'est la mansuétude où ils s'obstinent qui l'irrite et le désespère.

François, indigné de se voir ainsi respecté par les ennemis de son maître, recommence ses invectives contre leur religion monstrueuse; mais, étrange et merveilleuse insensibilité ! ils ne lui témoignent pas moins de déférence, et le brave athlète de Jésus-Christ, voyant qu'il *ne pouvait mériter qu'ils lui donnassent la mort :* « Sortons d'ici, mon frère, disait-il à son compagnon; fuyons, fuyons bien loin de ces barbares trop humains pour nous, puisque nous ne les pouvons obliger ni à adorer notre maître, *ni à nous persécuter*, nous qui sommes ses serviteurs. O Dieu, *quand mériterons-nous le triomphe*

du martyre, si nous trouvons des honneurs, même parmi les peuples les plus infidèles ? Puisque Dieu ne nous juge pas dignes de la grâce du martyre, ni de participer à ses glorieux opprobres, allons-nous-en, mon frère, allons achever notre vie dans le martyre de la pénitence, ou cherchons quelque endroit de la terre où nous puissions *boire à longs traits l'ignominie de la croix*....

Quel mouvement et quelle couleur dans ce récit ! Le langage de l'orateur, comme les actions du saint, porte le signe d'une exaltation croissante. Les paroles débordent comme les pensées ; il les jette sur le papier, à la hâte. De tous les discours de la jeunesse de Bossuet, il n'en est aucun peut-être où se fasse plus vivement sentir la fièvre de l'improvisation. Il va où l'esprit le mène, sans effort et sans calcul ; qu'on ne lui parle point de la suite du raisonnement, des délicatesses de l'expression : il fait profession de rejeter la vaine rhétorique de l'école aussi bien que la fausse prudence du monde.

Il est vrai qu'il avait formé un plan ; mais à peine l'a-t-il indiqué, selon la coutume, qu'il confesse naïvement la difficulté de dégager complètement sa promesse, ou plutôt sa résolution de ne pas la tenir ; il annonçait trois parties, une seule lui suffira, et il se trouve que celle-là est suivie d'une autre. Puis la narration est suspendue : c'est assez parler de vertus qui sont couronnées dans le ciel ; il est juste que le prédicateur retranche quelque chose des éloges du saint, pour employer le temps qui lui reste à tirer quelque utilité des exemples de sa vie ; et,

pour conclure, il commence un nouveau discours. Il y a dans ce désordre de la composition, moins de parti pris que d'inexpérience. Bossuet ne sait pas encore embrasser d'un rapide et ferme regard la carrière qu'il veut remplir ; il ne possède pas le secret de tirer du récit même des faits le développement des vérités morales et de fondre ensemble l'éloge et le sermon dans l'harmonieuse unité qui est peut-être la principale beauté des oraisons funèbres.

Ces familiarités hardies et ce pathétique ingénu nous avertissent que Bossuet ne parle cette fois, ni pour la confrérie de Navarre, ni pour une assemblée de gens de cour : on peut supposer qu'il prêche dans un obscur couvent de Cordeliers, pour la foule mêlée des fidèles : au pied de la chaire sont quelques riches ; puis, derrière les maîtres, les serviteurs et le grand nombre de ceux qui travaillent de leurs mains. En ce temps-là, peu savaient lire : il fallait donc prendre l'accent de cette prédication populaire dont tout l'art consiste à toucher les cœurs ; mais les homélies des Pères préparaient Bossuet à ce changement ; comme eux, il aimait à se faire petit avec les petits, tout à tous ; il n'avait aucune peine à s'oublier pour ne songer qu'aux fruits de sa parole, et il est aisé de croire qu'il n'était point tenté de regretter les applaudissements de l'école, ni ceux du monde, lorsqu'il voyait les yeux se mouiller de larmes et les mains s'ouvrir pour payer la dette du riche à Dieu et aux pauvres.

II

Le *Panégyrique de saint Bernard*, prêché également à Metz, est très supérieur au *Panégyrique de saint François d'Assise*. S'il est postérieur (j'inclinerais à le croire, mais cela fait question), il le serait à peine de quelques mois [1]. Aussi n'est-il tout à fait exempt d'aucun des défauts que j'ai signalés à l'occasion dans tous les discours qui précèdent. Les citations (j'en ferai beaucoup et les ferai longues) montreront assez que la langue y est encore un peu mêlée, un peu flottante. Les *Provinciales*, qui la fixeront, n'ont point paru. Un reste de scolastique se fait sentir dans la division, dans l'exorde et dans l'entrée en matière du premier point.

L'avant-propos mérite l'attention. Bossuet y rappelle l'origine et la raison d'un usage qui est devenu fort incommode pour les orateurs, celui de suspendre le commentaire de leur texte et l'exposition de leur sujet par la récitation de l'*Ave :* il s'est introduit dans l'Église, au seizième siècle, pour recommander aux fidèles une dévotion que les Réformateurs voulaient abolir. Et précisément dans ce discours il a été possible d'amener l'*Ave* d'une façon toute naturelle : une invocation à la Vierge commence très convena-

1. Le *Panégyrique de saint Bernard*, prêché le 20 août, l'a été, au plus tard, en 1655. Le *Panégyrique de saint François d'Assise* n'a pu être prêché, au plus tôt, que le 4 octobre 1653, et j'ai peine à le croire aussi ancien.

blement un discours consacré à la louange de saint Bernard, « le plus zélé et le plus fidèle de ses serviteurs [1]. » Mais était-il bien nécessaire de compliquer ce début en y insérant une comparaison mystique, souvent employée du reste, entre la Vierge, mère du Sauveur, et les prédicateurs dont le devoir est « d'engendrer Jésus-Christ dans les âmes ? »

L'exorde proprement dit est beaucoup trop long ; il est surtout trop abstrait. Bossuet se demande, en abordant le premier point, s'il a été « assez heureux pour faire entendre ce qu'il vient de dire. » Ils ont dû être en bien petit nombre parmi les auditeurs de Bossuet, ceux qui avaient l'esprit assez délié pour s'élever à de telles hauteurs et pour y soutenir leur attention. Car il ressort des paroles mêmes de l'orateur qu'il n'avait pas composé son discours pour une réunion d'ecclésiastiques, ni même pour une communauté de religieuses, telle que les Bernardines du petit Clairvaux, mais qu'il s'adressait au peuple. Il fallait dire au peuple d'une manière plus simple que le principe des vertus de saint Bernard était d'avoir passé sa vie à méditer les actions et la croix de Jésus-Christ.

1. Ainsi parle saint Bernard lui-même, dans le *Paradis* de Dante, après qu'il a été chargé par Béatrix de conduire le poëte jusqu'aux pieds de la Reine du ciel : « Elle nous accordera sa grâce, disait-il à Dante, parce que je suis son fidèle Bernard. »

Peró ch'io sono il suo fedel Bernardo.

(*Parad.*, XXXI, 100.)

Dans le corps même du discours, la suite des développements est irrégulière. Il est bon de se rappeler quelle était la forme ordinaire des Panégyriques. Veut-on prendre pour exemples deux discours très connus, qui, du reste, ne se ressemblent guère et ne sont pas du même temps? L'un est ce *Panégyrique de saint Louis*, que le célèbre coadjuteur prononça lors des premières agitations de la Fronde. L'autre est un *Panégyrique de saint Bernard*, que Fénelon a composé, comme Bossuet, dans sa jeunesse et sans connaître celui de Bossuet. On y verra que c'était l'habitude de passer en revue dans un seul discours toutes les vertus du saint, toutes ses actions mémorables.

Pour Bossuet, pour Fénelon, l'usage des divisions avait doublé la difficulté. L'un et l'autre ont distingué dans la personne de saint Bernard le Chrétien et l'Apôtre ; ils ont donc, en changeant de point de vue, retracé sa vie à deux reprises. De là deux écueils : Fénelon, qui tient à garder une mesure exacte entre les diverses parties de son double récit, tombe, malgré toutes les ressources de son imagination, dans la monotonie ou la sécheresse ; Bossuet, qui s'oublie à raconter longuement d'abord la vocation de saint Bernard, puis les commencements de son apostolat, marqués par la conversion de toute sa famille, se hâte ou languit lorsqu'il touche au reste, et son discours, passionné mais inégal, manque de suite et de proportion. Je regrette qu'il n'ait pas osé sacrifier franchement tout ce qu'il était

réduit à indiquer par quelques traits vagues et dans l'ombre du second plan.

J'userai, dans l'analyse de son œuvre, du droit qu'il ne s'est point accordé et m'en tiendrai aux deux épisodes, qui sont, à le bien prendre, tout le discours. Fénelon les a fait tenir l'un et l'autre en une seule page : c'est un modèle de concision :

A quoi n'est-on pas exposé, mes frères, non seulement par la malice des hommes et par sa propre fragilité, mais encore par les dons de Dieu ?

Dès sa plus tendre enfance, Bernard est aux prises avec des compagnies imprudentes, qui veulent lui arracher son innocence ; avec sa propre beauté, qui est un scandale, selon le sage ; enfin avec son esprit même, qui le tente de vanité sur le succès de ses études....

.... Mais rien ne peut ravir à Jésus-Christ ce qu'il tient dans sa main.... Déjà une voix douce et intérieure, qui fait tressaillir Bernard jusque dans la moelle de ses os, l'appelle au désert. En vain ses proches et ses amis veulent l'arrêter, il les entraîne par la rapidité de sa fuite. Le plus jeune d'entre ses frères, voyant tous les autres qui abandonnent l'héritage paternel et qui s'enfuient tout nus pour porter la croix de Jésus Christ, s'écrie : « Quoi donc ! mes frères, vous prenez le ciel et vous me laissez la terre ! » L'enfant suit la sainte troupe.

Ainsi Bernard, *à l'âge de vingt-trois ans,* s'avance vers la solitude, et mène avec lui comme en triomphe la chair et le sang vaincus...

Dans ce résumé substantiel, où l'on retrouve tous les traits essentiels de la légende, Fénelon

marque sans y insister l'âge de saint Bernard, au moment où il quitta le monde pour se retirer à Cîteaux. « En l'an de l'Incarnation du Seigneur 1113, disait le biographe contemporain, quinzième année de la fondation de Cîteaux, le serviteur de Dieu, Bernard, âgé d'environ vingt-trois ans (*annos natus circiter tres et viginti*), entra à Cîteaux sous l'abbé Étienne, avec plus de trente compagnons, et courba la tête sous le joug clément de Jésus-Christ. » L'historien fixe une date et poursuit.

C'est ce chiffre indiqué en passant qui fixe l'attention de Bossuet, plus que toutes les autres circonstances du récit. Il s'y arrête, et veut qu'on s'y arrête avec lui :

Un gentilhomme d'une race illustre, qui voit sa maison en crédit et ses proches dans les emplois importants; à qui sa naissance, son esprit, ses richesses promettent une belle fortune, à l'âge de vingt-deux ans, renoncer au monde avec autant de détachement que le fit saint Bernard, vous semble-t-il, chrétiens, que ce soit un effet médiocre de la toute-puissance divine [1] ?

Et il laisse un libre cours à ses réflexions ; son cœur s'émeut avec force et son imagination s'échauffe sur cette pensée :

Vous dirai-je en ce lieu, s'écrie-t-il, ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs !

1. *Panégyrique de saint Bernard*, 1er point. Éd. princeps donnée par D. Déforis (*Œuvres de Bossuet*, t. VII, 2e part., 1788), p. 201.

C'est ainsi qu'il s'engage peu à peu dans cette admirable définition de la jeunesse, où il a effacé (tous les critiques en conviennent) les philosophes et les poëtes par la rigueur de ses analyses et par les vives couleurs de ses peintures.

Il n'y a dans ce beau morceau sur la jeunesse qu'une seule réminiscence avouée, c'est un passage des *Confessions* de saint Augustin : Bossuet s'est fait une loi de ne plus invoquer l'autorité des auteurs profanes ; il n'aurait garde ni d'imiter Horace, ni de nommer Aristote. Mais comment aurait-il oublié l'admirable chapitre de la *Rhétorique* sur les mœurs des jeunes gens, et ces traits qui s'offrent d'eux-mêmes à la mémoire, tant ils ont d'abord frappé l'esprit par cette précision lumineuse, cette justesse et cette profondeur qui sont le privilège d'Aristote, lorsqu'il observe les différents aspects de la vie, ou qu'il démêle les ressorts les plus subtils de la nature humaine?

Les jeunes gens, disait-il, sont confiants, parce qu'ils n'ont pas encore été souvent trompés ; ils espèrent facilement ; comme les gens pris de vin, ils s'échauffent, et cette chaleur en eux est naturelle ; elle vient aussi de ce qu'ils n'ont pas éprouvé souvent l'infortune. L'espérance fait la meilleure part de leur vie ; car l'espérance a pour objet l'avenir, comme le souvenir a le passé. Or, pour les jeunes gens l'avenir est beaucoup, le passé est peu de chose... Ils sont braves ; car ils ont du cœur et sont enclins à l'espérance ; or le cœur empêche de craindre, et l'espérance fait que l'on ose... Ils sont magnani-

mes, parce qu'ils n'ont pas été éprouvés par la vie, ni soumis à l'épreuve de la nécessité... Ils pèchent en tout par l'exagération et l'impétuosité... toujours excessifs dans l'amitié, dans la haine, en toutes choses [1].

Je prends dans le chapitre d'Aristote sur les jeunes gens tous les traits qui donnent lieu à une comparaison littérale [2]. On doit y joindre ce passage du chapitre sur les mœurs des nobles :

Le propre de la noblesse est que celui qui la possède est ambitieux ; car tous ceux qui possèdent quelque bien, veulent y ajouter sans cesse : or la noblesse est un héritage venu des ancêtres.

Ce dernier rapprochement [3] permet de supposer que Bossuet ne venait pas de lire par hasard, et en courant, une page isolée de la Rhétorique ; il s'inspirait d'une étude, ancienne peut-être, mais complète, du livre d'Aristote, et qui avait laissé une impression profonde dans sa mémoire.

Une preuve plus décisive à mes yeux, c'est le caractère même de l'imitation qu'il en a faite : d'un côté, elle est très libre dans le détail de l'expression, Bossuet s'écarte et se rapproche à son gré du texte original ; et, de l'autre, il est si fidèle à l'esprit du

1. Aristote, *Rhétorique*, II, 12. — 2. Voyez cette comparaison, très bien faite par M. Havet, dans son excellente *Étude sur la Rhétorique d'Aristote*, 1855. — 3. Il est indiqué dans les notes que M. Bonafous a jointes à sa traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, 1856, p. 424.

maître et à sa méthode, qu'il lui arrive d'ajouter aux traits qu'il lui emprunte des traits qui ne sont pas de lui et qui semblent lui appartenir ; il y faut regarder de près pour dire quelle est au juste la part d'Aristote dans cette analyse où il n'aurait rien désavoué :

Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. Dans les âges suivants, on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la force des autres : au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions avec une incroyable violence. Là les folles amours; là le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître exercent leur empire sans résistance. Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée; et comment accoutumer à la règle, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre, qui n'est presque jamais dans une action composée, « et qui n'a honte que de la modération et de la pudeur ? » *Et pudet non esse impudentem*[1] !

Toute la suite offre la même vérité d'observation ; mais, à mesure qu'il s'abandonne à son génie, Bossuet relève la rigueur toute philosophique de sa pensée, par une variété de tours et

1. Saint Augustin, *Conf.*, II, 9.

une souplesse d'expressions qu'Aristote n'a pas connues. Ce que le philosophe sait et explique, l'orateur le sent, il le fait sentir, il le fait voir ; tel est le privilège de l'éloquence, qui fait, dans les efforts de la raison pour répandre la vérité, la part de l'imagination et du cœur :

Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos jours écoulés, que nos forces se diminuent, et que, le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent et y attache toutes ses pensées. Dites-moi, je vous prie, celui qui croit avoir le présent tellement à soi, quand est-ce qu'il s'adonnera aux pensés sérieuses de l'avenir ? Quelle apparence de quitter le monde dans un âge où il ne nous présente rien que de plaisant ? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes : de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne trouve rien de fâcheux; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle ; comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit.

Jusqu'à la fin on reconnaît des traits presque mot pour mot dans Aristote ; mais quel mouvement et

quel éclat! Par ces vives expressions qui nous montrent les gens de condition « bâtissant toujours sur les honneurs de leurs ancêtres, » la jeunesse animant du feu de ses passions les vicissitudes les plus ingrates de la vie ; « tout lui rit, tout lui applaudit, » et surtout par cette noble image du navire aux voiles hardies, enflées par l'espérance, Bossuet rivalise avec les poëtes, il unit à la grâce de Virgile la hardiesse des Psaumes.

Et si l'on joint aux séductions de la jeunesse la naissance de saint Bernard, ses qualités personnelles, les exemples de ses compagnons et les « amitiés orageuses[1], » pour emprunter au biographe du douzième siècle une expression qui n'estpas indigne de Bossuet, « ah! que de puissants liens pour demeurer attaché à la terre! » Ni les entretiens d'une pieuse mère, ni le courage et l'innocence dont il a de bonne heure donné des preuves éclatantes ne suffiront pas pour le détacher. Il y faudra l'action de la grâce que Bossuet appelle sur lui, comme s'il était arrivé, tant il se passionne pour son sujet, à se reporter au temps où Bernard hésitait encore entre le siècle et la pénitence. Il fait entrer ses auditeurs dans le secret de ses rêveries solitaires. C'est Bernard lui-même qui s'interroge sur la vanité des biens du monde et la rapidité de la vie :

« Bernard, que prétends-tu dans le monde ? Y vois-tu

1. *Amicitiæ procellosæ.*

quelque chose qui te satisfasse ? Les fausses voluptés, après lesquelles les mortels ignorants courent d'une telle fureur, qu'ont-elles après tout qu'une illusion de peu de durée ? Sitôt que cette première ardeur qui leur donne tout leur agrément a été un peu ralentie par le temps, leurs plus violents sectateurs s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien. L'âge et l'expérience nous font voir combien sont vaines les choses que nous avions le plus désirées ; et encore ces plaisirs tels quels, combien sont-ils rares dans la vie ! Quelle joie peut-on ressentir où la douleur ne se jette comme à la traverse ? Et s'il nous fallait retrancher de nos jours tous ceux que nous avons mal passés, même selon les maximes du monde, pourrions-nous bien trouver en toute la vie de quoi faire trois ou quatre mois ? Mais accordons aux fols amateurs du siècle que ce qu'ils aiment est considérable : combien dure cette félicité ? Elle fuit, elle fuit comme un fantôme, qui, nous ayant donné quelque espèce de contentement pendant qu'il demeure avec nous, ne nous laisse en nous quittant que du trouble. »

L'orateur s'attache toujours plus fortement à sa pensée, il en creuse tous les replis. Insensiblement il amène ceux qui l'écoutent à faire un mélancolique retour sur eux-mêmes, à sonder avec lui l'abîme obscur de nos destinées. Le recueillement est devenu plus profond encore par une sorte d'illusion à laquelle on s'abandonne ; il n'y a plus là rien qui ressemble à une figure de rhétorique ; on médite avec Bossuet, on prête l'oreille aux paroles de saint Bernard :

« Bernard, Bernard, disait-il, cette verte jeunesse ne durera pas toujours; cette heure fatale viendra qui tranchera toutes les espérances trompeuses par une irrévocable sentence; la vie nous manquera, comme un faux ami, au milieu de nos entreprises. Là, tous nos beaux desseins tomberont par terre; là s'évanouiront toutes nos pensées. Les riches de la terre qui, durant cette vie, jouissant de la tromperie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, s'éveillant tout à coup dans ce grand jour de l'éternité, seront tous étonnés de se trouver les mains vides. La mort, cette fatale ennemie, entraînera avec elle tous nos plaisirs et tous nos honneurs dans l'oubli et dans le néant. Hélas ! on ne parle que de passer le temps : le temps passe, en effet, et nous passons avec lui; et ce qui passe à mon égard par le moyen du temps qui s'écoule entre dans l'éternité qui ne passe pas, et tout se ramasse dans le trésor de la science divine qui subsiste toujours. O Dieu éternel ! quel sera notre étonnement, lorsque le juge sévère qui préside dans l'autre siècle, où celui-ci nous conduit malgré nous, nous représentant en un instant toute notre vie, nous dira d'une voix terrible : « Insensés que vous êtes, qui avez tant estimé les plaisirs qui passent, et qui n'avez pas considéré la suite qui ne passe pas ! »

Amenée ainsi sans effort, rendue avec cette sobriété expressive, l'idée du Jugement achève de porter dans les âmes, brusquement détachées et du monde et de la vie, les angoisses de l'incertitude. Elles y échappent avec une joie secrète, elles se sentent consolées et affermies par ces paroles viriles :

« Allons, concluait Bernard, et puisque notre vie est

toujours emportée par le temps qui ne cesse de nous échapper, tâchons d'y attacher quelque chose qui nous demeure. » Puis retournant à son grand livre qu'il étudiait continuellement avec une douceur incroyable, je veux dire à la croix de Jésus, il se rassasiait de son sang, et avec cette divine liqueur il humait le mépris du monde. « Je viens, disait-il, ô mon maître, je viens me crucifier avec vous. Je vois que ces yeux si doux, dont un regard a fait fondre saint Pierre en larmes, ne rendent plus de lumières : je tiendrai les miens fermés à jamais à la pompe du siècle; ils n'auront plus de lumières pour les vanités. Cette bouche divine, de laquelle découlaient des fleuves de cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle, je vois que la mort l'a fermée : je condamnerai la mienne au silence, et ne l'ouvrirai que pour confesser mes péchés et votre miséricorde. Mon cœur sera de glace pour les vains plaisirs, et comme je ne vois sur tout votre corps aucune partie entière, je veux porter de tous côtés sur moi-même les marques de vos souffrances, afin d'être un jour revêtu de votre glorieuse résurrection. Enfin je me jetterai à corps perdu sur vous, ô aimable mort, et je mourrai avec vous; je m'envelopperai avec vous dans votre drap mortuaire : aussi bien j'apprends de l'Apôtre que nous sommes ensevelis avec vous dans le saint baptême [1]. »

C'est ainsi que Bossuet, animé par le souvenir d'un grand exemple, s'enflamme et qu'il enflammait les fidèles « au mépris du monde. » J'ai tenu à reproduire, jusqu'à la fin et tout d'une suite, cette mé-

1. *Coloss.*, II, 12.

ditation placée dans la bouche de saint Bernard. Le récit des anciens biographes [1] n'en avait pas même fourni l'idée à Bossuet. On y voit Bernard, déjà très porté à fuir le monde, presque résolu à choisir l'abbaye de Cîteaux pour sa retraite, différer pourtant et se laisser retenir par les plaisirs de l'étude et le goût des lettres. Mais le souvenir de sa sainte mère le tourmentait ; souvent il croyait la voir, il l'entendait se plaindre et lui reprocher d'avoir trompé son espérance. Un jour qu'il allait rejoindre ses frères au siége de Grancey, il se prit à s'affliger plus vivement de cette pensée [2], et, s'étant arrêté dans une église qu'il trouva sur son chemin, il pria en versant des torrents de larmes, éleva les mains au ciel et répandit son cœur comme de l'eau en présence de Dieu. De ce jour-là, tous ses liens furent rompus.

Bossuet a changé le lieu de la scène, l'accent du dernier entretien. Où a-t-il pris ces sentiments et ces paroles qu'il prête au jeune Bernard ? Il les aurait, s'il l'en fallait croire, tirés uniquement des livres du saint. J'aime mieux dire que cette éloquence était puisée à la source vive, qu'elle est venue aux lèvres de l'orateur du fond même de ses entrailles. On n'aura pas oublié la méditation de Bossuet au pied de la croix, dans une des retraites qui

1. Guillaume de Saint-Thierry, nommé par Fénelon comme par Bossuet, est l'auteur du premier livre de la *Vie de saint Bernard*, publié en tête de ses *Œuvres*. — 2. *Vita S. Bernardi*, I. Cœpit in hujusmodi cogitatione *vehementer anxiari*.

ont précédé son ordination[1] : il l'a mise sur des lèvres saintes avec une plus grande magnificence de langage ; mais ce sont les mêmes pensées, la même conclusion. Dans ce récit d'une vocation illustre, il s'est inspiré du souvenir récent encore des combats que le monde et Dieu s'étaient livrés à la dernière heure dans son propre cœur.

Je passe à regret l'entrée de saint Bernard à Cîteaux, ses mortifications, sa vie pénitente, pour arriver plus vite au commencement de son apostolat, épisode qui remplit la plus grande partie du second point et forme dans la composition du discours le pendant du récit de la vocation, comme il en est la suite dans la légende. Ici Bossuet s'inspire, non plus des analyses rigoureuses d'Aristote, mais d'un naïf récit de Guillaume de Saint-Thierry, un contemporain de saint Bernard, qui le premier, de son vivant, mais à son insu, avait entrepris de recueillir et de perpétuer le souvenir de ses grandes actions[2]. Il est curieux de rapprocher du récit de Guillaume celui de Bossuet, et, à mesure que l'orateur s'écarte du texte primitif ou qu'il s'en rapproche, de noter ce qu'il conserve, ce qu'il supprime, ce qu'il ajoute, en démêlant, s'il est possible, les raisons qui le déterminent.

L'écrivain du moyen âge ne dédaigne pas les

1. Voyez la fin de notre chap. I. — 2. Nec edenda vivente ipso sicut nec scribuntur ipso sciente. *S. Bernardi abbatis Vita*, liv. 1, Proœm.

figures de rhétorique : il compare le jeune saint à la flamme qui brûle les forêts sur la montagne, dévorant d'abord les plus voisines, et puis étendant au loin ses ravages : ainsi, le feu qu'il avait plu à Dieu d'allumer dans le cœur de son serviteur gagna d'abord ceux qui, par les liens du sang ou par les liens de l'amitié, tenaient de près à sa personne. Le premier qui se laissa persuader, sans hésitation, sans délai, fut Gaudri, son oncle, un noble et puissant seigneur. qui avait fait ses preuves de courage. Puis ses frères, à tour de rôle. Guillaume de Saint-Thierry, qui a vu l'abbé de Clairvaux entouré des siens, a grand soin de les nommer tous par leur nom, et de dire à quel moment, dans quelles circonstances chacun d'eux a été touché de la grâce. Saint Bernard avait cinq frères : Gui et Gérard étaient ses aînés; après lui venaient André et Barthélemy, qui sortaient de l'adolescence; le dernier, Nivard, était un enfant. Barthélemy, qui ne portait pas encore l'épée, put sans peine et sur l'heure écouter la voix qui l'attirait dans la solitude. Pour André, un tel parti était moins aisé à prendre ; il venait de faire ses premières armes, son cœur était partagé. Tout à coup il s'écria : « Je vois ma mère! » Bernard déclara qu'il la voyait aussi. Calme et souriante, la pieuse Aleth applaudissait à la résolution de ses enfants; ne les avait-elle pas élevés pour le cloître et la perfection de la vie religieuse? Le nouveau soldat quitta donc la milice du siècle pour servir dans la milice du Seigneur.

Gui était de tous les frères celui qu'attachaient au monde les liens les plus puissants : destiné par sa naissance à devenir le chef de la maison et à en soutenir l'honneur, c'était déjà un personnage, *vir magnus;* de plus, il était marié ; aussi commença-t-il par hésiter, un peu seulement, dit le narrateur, qui paraît croire qu'une telle faiblesse a besoin d'excuse ; bientôt ses désirs furent tournés vers le cloître. Mais, pour rompre le mariage, il fallait le libre consentement des deux époux; et comment obtenir l'aveu d'une femme de noble parage, toute jeune encore (*juvencula*), qui avait de petites filles (*parvulas filias*) à élever? Au sein même d'une société trop portée à chercher dans la vie contemplative l'idéal de la perfection chrétienne, cela paraissait presque impossible. Saint Bernard ne balance pas à promettre à son frère que sa femme ne tardera pas à se laisser persuader ou à mourir. Elle résista. Gui se dépouilla volontairement de ses biens, et s'étant fixé dans les champs, il y vécut du travail de ses mains, gagnant, comme les plus pauvres, le pain de chaque jour, pour lui, pour sa femme ; car il ne lui était pas permis de la renvoyer malgré elle, *quam invitam dimittere non licebat.* Bernard passa sur ces entrefaites ; il parcourait la contrée, faisant partout des recrues. A sa vue, la pauvre femme, ébranlée déjà par les angoisses de la lutte, fut saisie d'une maladie soudaine, qui mit ses jours en danger. Alors, sentant qu'elle ne pouvait davantage regimber contre l'aiguillon, elle demanda pardon, consentit à tout. Guillaume ajoute

qu'elle fut séparée de son mari selon les règles de l'Église, et entra de son côté dans un couvent, où elle continuait à servir Dieu fidèlement, au moment où il écrit. Il ne paraît pas avoir demandé ce qu'étaient devenus les enfants que cette fureur de prosélytisme privait des tendres soins de leur mère.

Gérard, le second des frères, fut le plus rebelle; il raisonnait sa conduite, et trouvait dans les exemples qui lui étaient donnés plus de légèreté ou de passion que de sagesse. Pour toucher ce cœur obstiné, il ne fallut rien moins que l'accomplissement littéral d'une sorte de prophétie. Atteint d'un coup de lance, selon la prédiction de saint Bernard, et à l'endroit même où celui-ci l'avait touché du doigt, il s'écria, en tombant sur le champ de bataille, qu'il faisait vœu d'entrer à Cîteaux et d'être moine. En effet, dès qu'il fut rendu à la vie et à la liberté, il remplit son vœu et devint dans la suite le plus soumis et le plus zélé des compagnons de son frère. C'est à la mort de Gérard que saint Bernard, forcé d'interrompre brusquement une des homélies où il commentait le *Cantique des Cantiques*, avoua qu'il était vaincu par la douleur. Il avait eu beau mépriser le sang et la chair, son cœur saignait : « Il faut, disait-il, que je laisse voir tout ce que je souffre; je suis homme, je le confesse... j'ai horreur de la mort, pour moi et pour les miens [1]! »

1. *In Cantica*, serm. XXVI.

Ce récit, que j'ai abrégé, tient peu de place dans notre panégyrique. Bossuet a supprimé tous les détails, laissé dans l'ombre Barthélemy, André, Gérard lui-même, dont le seul souvenir l'aurait exposé à oublier l'objet et les proportions de son discours.

Gui est le seul qu'il ait nommé; mais, en rappelant sa conversion, il a pris soin d'omettre ou d'indiquer à peine les circonstances qui pouvaient jeter le trouble dans les consciences et inspirer le mépris des devoirs ordinaires de la vie; le mieux est de rester dans la mesure, même en prêchant le dégoût du monde et le soin de l'éternité.

... Voulez-vous que nous voyions le commencement de l'apostolat de saint Bernard? Ce fut sur sa famille qu'il répandit ses premières lumières, commençant dès sa tendre jeunesse à prêcher la croix de Jésus à ses oncles et à ses frères, aux amis, aux voisins, à tous ceux qui fréquentaient la maison de son père. Dès lors, il leur parlait de l'éternité avec une telle énergie qu'il leur laissait je ne sais quoi dans l'âme qui ne leur permettait pas de se plaire au monde. Son bon oncle Gaudri, homme très considérable dans le pays, fut le premier disciple de ce cher neveu. *Ses aînés, ses cadets*, tous se rangeaient sous sa discipline; et Dieu voulut que *tous ses frères, après avoir résisté quelque temps*, vinssent à lui, *l'un après l'autre*, dans les moments marqués par sa providence. Gui, *l'aîné de cette maison*, quitta tous les emplois militaires et *les douceurs de son nouveau mariage*. Tous ensemble ils renoncèrent aux charges qu'ils avaient ou qu'ils prétendaient dans la guerre; et ces braves, ces

généreux militaires, accoutumés au commandement et à ce noble tumulte des armes, ne dédaignent ni le silence, ni la bassesse, ni l'oisiveté de Cîteaux, si saintement occupée. Ils vont commencer de plus beaux combats où la mort même donne la victoire [1].

Bossuet n'aurait eu garde de négliger le trait qui couronne cet épisode. Guillaume de Saint-Thierry rapporte que le jour où Bernard sortit de la maison paternelle, emmenant avec lui ses frères, devenus ses fils spirituels, Gui aperçut Nivard, le plus jeune de la famille, jouant sur la place avec d'autres enfants de son âge : « Allons, lui dit-il, Nivard, mon frère, c'est à toi seul qu'appartiendra désormais l'héritage de notre maison. — Ainsi, répliqua l'enfant, vous aurez le ciel et moi la terre? Les parts ne sont pas égales. » Parole sublime, et qui n'est pas de cet âge, observe le narrateur. Bossuet ménage la vraisemblance en ne la mettant pas sur les lèvres d'un enfant que l'adieu de ses frères surprend dans l'ardeur du jeu, au milieu de ses compagnons :

Ces quatre frères allaient ainsi, disant au monde le dernier adieu, accompagnés de plusieurs gentilshommes que Bernard, ce jeune pêcheur, avait pris dans les filets de Jésus. Nivard, le dernier de tous, qu'ils laissaient avec leur bon père pour être le support de sa caduque vieillesse, *les étant venu embrasser* : « Vous aurez, lui disaient-ils, tous nos biens. » Cet enfant, *inspiré de Dieu*,

1. 2e point, *ibid.*, p. 212.

leur fit cette belle réponse : « Eh ! quoi donc ! vous prenez le ciel et vous me laissez la terre ! »

Bossuet ajoute ces réflexions :

De cette sorte, il se plaignait doucement qu'ils le partageaient *un peu trop en cadet*, et cette sainte pensée fit une telle impression sur son âme, qu'ayant demeuré quelque temps dans le monde, *il obtint son congé de son père* pour s'aller mettre en possession du même héritage que ses chers frères, non pour le partager, mais pour en jouir en commun avec eux.

On aura observé que Bossuet, dans ses développements, glisse sur les faits, tandis qu'il insiste sur les maximes : tel est l'esprit du panégyrique ; on n'y raconte que pour instruire. La conversion des aînés nous apprenait qu'on livre dans le cloître de plus beaux combats que ceux des champs de bataille ; celle de Nivard, qu'on y jouit d'un héritage plus précieux que les héritages temporels : on n'est pas réduit à le partager. Celle de leur sœur, qui finit aussi par suivre leur exemple, fournit à l'orateur une occasion de prêcher la vanité de la parure.

Dans la légende, on voit cette mondaine humiliée aux portes de Cîteaux : elle demandait à voir l'apôtre ; leur frère André l'aperçoit, richement vêtue, selon son rang ; il la repousse et la gourmande sur les ornements dont elle a paré son corps, cette pourriture ! Elle fondit en larmes et répondit d'une voix suppliante : « Oui, je suis une

pécheresse, mais c'est pour des pécheurs comme moi que Jésus-Christ est mort. Si mon frère méprise mon corps, que le serviteur de Dieu ne méprise pas mon âme. » Et elle promit de se soumettre en toutes choses à sa volonté.

Bossuet fait parler saint Bernard :

« Et pourquoi, lui dit-il, venez-vous troubler le repos de ce monastère, et porter la pompe du diable jusque dans la maison de Dieu ? *Quelle honte de vous parer du patrimoine des pauvres !* »

Après ces nobles paroles, si bien placées dans la bouche de saint Bernard et si conformes à l'esprit du christianisme, Bossuet revient, non sans quelque ménagement dans la forme, aux rudesses du texte. Il traduit le *stercus involutum* et l'amplifie :

Il lui fit entendre qu'elle avait grand tort d'*orner* ainsi de la *pourriture ;* c'est ainsi qu'il appelait notre corps. Ce corps, en effet, chrétiens, n'est qu'une masse de boue que l'on pare d'un léger ornement à cause de l'âme qui y demeure... Avoir tant de soin de si peu de chose et négliger pour elle cette âme faite à l'image de Dieu, d'une nature immortelle et divine, n'est-ce pas une extrême fureur ?

On a dans ce passage un avant-goût du *Sermon sur la mort*. Quelques mots d'une rapidité et d'une énergie singulières achèvent le récit :

Ah ! la sœur du pieux Bernard est touchée au vif de

cette pensée : elle court aussitôt aux jeûnes, à la retraite, au sac, au monastère, à la pénitence.

Elle avait été précédée dans les voies de la pénitence par le vieux Tesselin, qui vint, lui aussi, rejoindre ses fils à Clairvaux, où il ne tarda guère à terminer saintement une vie pleine de jours, *obiit in senectute bona* [1]. Le contemporain rapporte cette circonstance avec quelque sécheresse, et passe ; c'est par là que Bossuet a voulu finir, et il insiste : son cœur lui dit que cette « dernière conquête » du saint dans sa famille a dû être le comble de sa joie, que l'arrivée de ce bon père l'aura certainement attendri jusqu'aux larmes : « O Dieu éternel ! quelle joie ! quelles larmes du père et du fils ! » Il ne faut pas qu'on puisse croire qu'il fût resté aucune amertume dans le cœur de ce vieillard, père de sept enfants, et resté seul dans sa maison :

Il n'est pas croyable *avec quelle constance* ce bon homme avait *perdu ses enfants,* l'honneur de sa maison et le *soutien de son âge caduc.* Par leur retraite, il voyait son nom éteint sur la terre ; mais il *se réjouissait* que sa sainte famille allait s'éterniser dans le ciel, et voici que, touché de l'esprit de Dieu, *afin que toute la maison lui fût consacrée*, ce bon vieillard, sur le déclin de sa vie, devient un enfant en Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la conduite de son cher fils qu'il reconnaît désormais pour son père.

Ainsi s'effacent, jusqu'à la fin, toutes les impressions pénibles ou douteuses que pouvait laisser le récit primitif, et le panégyriste, fidèle à son rôle, conclut en appuyant sur l'exemple de Tesselin un dernier conseil :

N'épargnez pas vos soins, ô parents, à élever en la crainte de Dieu les enfants que Dieu vous a confiés; vous ne savez pas quelle récompense cette bonté infinie vous réserve. Ce pieux Tesselin, qui avait si bien nourri les siens dans la piété, en reçoit sur la fin de ses jours une bénédiction abondante, puisque, par le moyen de son fils, après une longue vie, il meurt dans *une bonne espérance* et, si je l'ose dire, *dans la paix et dans les embrassements du Sauveur*.

Me trompé-je en trouvant que le langage de l'orateur a pris en cet endroit un accent plus ému et plus cordial? L'idée même de développer le passage de son récit consacré au père de saint Bernard, tandis qu'il abrégeait tout le reste, est digne de remarque, sans aucun doute. Il y a là comme une effusion du sentiment filial qui ne surprendra personne, si l'on songe aux liens étroits qui unissaient Bossuet à la pieuse mère dont les prières, pareilles aux prières d'Aleth, avaient éveillé en lui la vocation du sacerdoce ; à ce père qui jadis lui avait mis pour la première fois la Bible entre les mains, et qui devait un jour, dans le court intervalle qui sépara pour lui le veuvage et la mort, s'asseoir au chœur dans la stalle que son fils avait occupée.

Apôtre de sa famille, saint Bernard devient l'apôtre de son monastère, puis l'apôtre et le pacificateur du monde entier. La fin du second point est écourtée comme celle du premier; mais Bossuet, même en passant vite sur des circonstances plus mémorables, ne pouvait, dans son discours, oublier l'action d'éclat par laquelle saint Bernard, déjà malade et sous les premières atteintes de la mort, couronna son apostolat. La ville de Metz était précisément la dernière qu'il eût visitée et sauvée avant de rendre son âme à Dieu. De là cette apostrophe qui fixe le lieu où le panégyrique fut prononcé :

Puissante ville de Metz, son entremise t'a été autrefois extrêmement favorable. O belle et noble cité ! il y a longtemps que tu as été enviée; ta situation trop importante t'a presque toujours exposée en proie; souvent tu as été réduite à la dernière extrémité de misères; mais Dieu de temps en temps t'a envoyé de bons protecteurs.

Et l'orateur rappelle la journée d'angoisses où, sur les bords de la Moselle, les Messins défaits par Renaud de Bar, et « enflammés du désir de la vengeance, » allaient tout remettre au hasard d'une seconde bataille; tout à coup saint Bernard paraît; l'archevêque de Trèves est allé chercher à Clairvaux ce « charitable pacificateur. » Il l'a trouvé sur son grabat, épuisé de forces, attendant sa dernière heure. Mais l'ardeur de sa charité, par un suprême effort, a surmonté la maladie.

Chacun courait aux armes avec une fureur incroyable: les armées étaient en vue et prêtes de donner. La charité, qui ne désespère jamais, presse le vénérable Bernard; il parle, il prie, il conjure qu'on épargne le sang chrétien et le prix du sang de Jésus. Ces âmes de fer se laissent fléchir, les ennemis deviennent des frères; tous détestent leur aveugle fureur, et, d'un commun accord, ils vénèrent l'auteur d'un si grand miracle.

Bossuet termine le récit de cette fameuse journée en exhortant les Messins à imiter les vertus de saint Bernard [1], et à prier le saint de continuer à la ville de Metz une protection dont elle a encore besoin :

Nous vous demandons encore votre secours et votre médiation au milieu des troubles qui nous agitent. O vous qui avez tant de fois désarmé les princes qui se préparaient à la guerre, vous voyez que, depuis tant d'années, tous les fleuves sont teints et toutes les campagnes fument de toutes parts du sang chrétien..... Priez Dieu qu'il nous donne la paix, qu'il donne le repos à cette ville que vous avez autrefois chérie...

Il est à remarquer que, dans sa prière, l'orateur ne s'est pas oublié lui-même :

O pieux Bernard, ô saint pénitent, impétrez-nous par vos saintes intercessions les larmes de la pénitence, qui vous donnaient une si sainte joie, et, afin quelle soit re-

1. O ville si fidèle et si bonne, ne veux-tu pas honorer ton libérateur

nouvelée dans le monde, priez Dieu qu'il enflamme les prédicateurs de l'esprit apostolique qui vous animait.

Saint Bernard n'était-il pas le premier modèle que les entretiens du foyer domestique avaient dû offrir à l'émulation de Bossuet, dès son enfance, dans cette province de Bourgogne, qui se glorifie d'avoir donné à l'Église gallicane les deux lumières auprès desquelles pâlissent toutes les autres ?

Ainsi, toutes les circonstances se réunissent pour expliquer l'élan qui emporte le génie de l'orateur. On comprend qu'il se soit surpassé en traitant un sujet qui devait être pour ses auditeurs Messins, comme pour lui-même, un sujet de prédilection. Aussi peut-on dire que c'est dans le *Panégyrique de saint Bernard* que l'éloquence de Bossuet prend son essor, comme celle de Pascal venait d'éclater pour la première fois, et par surprise, dans le célèbre *Entretien sur Epictète et Montaigne* (janvier 1655).

Quelles que soient les beautés éparses dans les autres sermons du même temps, il faut se recueillir pour les goûter ; c'est une étude attachante sans doute, mais laborieuse, où l'esprit achète par un peu de peine son profit, et dont il ne reste souvent, même aux plus attentifs, qu'un souvenir mêlé et confus. Il y a dans le *Panégyrique de saint Bernard* des beautés dont personne ne songe à se défendre ; on est tout d'abord saisi d'une émotion assez vive

et assez franche pour qu'elle dure; il serait aussi difficile d'oublier la vocation du saint, sa méditation solitaire, son entrée à Clairvaux et la conversion de sa famille, que le portrait de Cromwell ou le récit de la mort d'Henriette d'Angleterre.

Bossuet sera un jour plus contenu, plus égal et plus châtié dans son style; il ne parlera jamais d'une façon plus élevée, ni plus pénétrante. Pourquoi ne dirais-je pas toute ma pensée? Il y a même, dans les parties les plus heureuses du *Panégyrique de saint Bernard*, je ne sais quel charme qu'on ne retrouvera pas au même degré dans les sermons prêchés au Louvre, ni dans les oraisons funèbres. Bossuet y a laissé courir sa plume sans s'arrêter, sans revenir sur ses pas; la main est trop lente au gré de cette verve impétueuse qui déborde et se précipite; un art plus discret fera rentrer le plan du discours dans des proportions plus exactes; il mettra chaque idée à sa place; il ne souffrira dans l'expression rien d'irrégulier ni d'excessif, et atteindra, sans laisser sentir aucun effort, à la perfection. Le premier essor du génie était moins réglé, moins sûr, mais plus prompt, plus irréfléchi, plus libre; au milieu même des négligences que l'improvisation y a laissées, on ne sentait que mieux, dans toute la force de leur élan, l'heureuse témérité de la jeunesse et le feu de l'inspiration.

CHAPITRE V

SERMONS PRÊCHÉS HORS DE METZ EN 1656 ET 1657. — INFLUENCE EXERCÉE SUR BOSSUET PAR LA PUBLICATION DES PROVINCIALES.

Sermons prêchés hors de Metz (avril 1656-octobre 1657).

I. Premier sermon *sur la Providence*, prêché à Dijon, en présence du duc d'Épernon (7 mai 1656).

II. Sermons prêchés à Paris. — *Panégyrique de saint Victor* (21 juillet 1657), rapproché du discours composé sur le même sujet par le P. Senault.

III. Émules et maîtres de Bossuet. — Les prédicateurs à la mode en 1656 et 1657. — Publication et succès des *Provinciales.* — Pascal écrivain ; son style et ses idées sur le style ; profit que Bossuet en pouvait tirer. — Pascal adversaire des Jésuites ; réserves faites par Bossuet sur les deux questions de la grâce et de la morale. — Souvenir manifeste des *Provinciales* dans ses attaques contre la morale relâchée (1657-1704).

Les preuves de diverse nature accumulées par M. Floquet permettent de croire que Bossuet a passé dans sa résidence le carême de 1656, comme il y avait passé les trois carêmes précédents. Avait-il prêché la station ? J'ai posé la question sans la résoudre. On pourrait être plus affirmatif pour le sermon *sur la Loi de Dieu*, ou, tout au moins, pour un

sermon *sur la Pénitence*, prêché à l'occasion du jubilé promulgué par Alexandre VII, lors de son avénement à la tiare. Quoi qu'il en soit, Bossuet serait parti aussitôt après les fêtes de Pâques, et, pour la première fois depuis son ordination, il aurait revu Paris, où M. Floquet a établi qu'il fit un séjour d'environ dix-sept mois [1], à peine coupé par de courts voyages à Dijon et peut-être à Metz.

On peut aisément démêler les motifs de ce retour de Bossuet dans la capitale. Il y était rappelé naturellement par les souvenirs de sa jeunesse, par les instances de ceux qui s'intéressaient à sa fortune; ses maîtres de Navarre le regrettaient; les Schomberg, ses protecteurs, partis de Metz deux mois avant lui, pour n'y plus revenir, voulaient le faire entendre de la reine mère; l'heure était venue pour lui de chercher à Paris des rivaux, des juges, d'y donner en plein jour et surtout d'y prendre sans illusion la mesure exacte de son talent.

Ce qui porterait à croire que telle était, en effet, sa pensée, c'est l'ordre même des discours qu'il a composés à cette époque : le 7 mai, il prêche à Dijon dans sa ville natale [2]; le 8 décembre de la même année [3], puis le 1er octobre 1657 [4], et d'autres fois

1. Du mois d'avril au mois d'octobre 1657. (*Études sur la Vie de Bossuet*, liv. IV.) — 2. Voyez plus bas ce que j'aurai à dire du sermon *sur la Providence*. — 3. Voyez aussi mes conjectures au sujet du sermon *sur la Conception de la Sainte Vierge*. — 4. Sermon *sur la dévotion à la Sainte Vierge*, dont la date est indiquée par le Mémoire de Ledieu.

encore, sans aucun doute, il remonte en chaire dans cette chapelle de Navarre où il avait fait le premier essai de ses forces; dans l'intervalle, il saisit les occasions qui lui sont offertes de prêcher dans les paroisses pour les grandes fêtes [1]; il arrive ainsi, par degrés, aux épreuves décisives, aux *actions d'éclat*, comme on disait, et prononce dans les abbayes les plus célèbres, aux Jacobins, aux Feuillants, à Saint-Victor, devant des auditoires très imposants, des Panégyriques qui furent le commencement de sa renommée [2].

I

De Paris, Bossuet commença par se rendre à Dijon, et il y prêcha, le troisième dimanche après Pâques (7 mai 1656), un sermon *sur la Providence*. Ce fait qui tirait à conséquence, comme on le verra par la suite, a été établi par M. Floquet, d'une manière très neuve et complètement décisive. Je saisirai l'occasion qui s'offre naturellement à moi, pour montrer clairement, par un exemple, quelle est la nature des services très nombreux que le biographe de Bossuet a rendus à l'histoire littéraire, et aussi quelle pouvait être, en ce qui touche nos sermons, au point de vue même du goût, l'importance de ces

1. Sermons *pour l'Ascension, pour la Pentecôte, pour la Trinité*. — 2. *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin, de saint Joseph, de saint Victor* (7 et 19 mars, 21 juillet 1657).

questions de dates que M. Floquet a contribué plus que personne à éclaircir.

Que le sermon *sur la Providence* ait été prononcé à Dijon, cela n'a jamais pu faire question pour personne. L'orateur, dans son exorde, se plaît à témoigner la part qu'il prend aux avantages de *sa patrie*, et la chapelle royale, dont il est parlé dans l'exorde, est, sans aucun doute, la célèbre chapelle des ducs de Bourgogne. Mais quel était le personnage auquel Bossuet adresse un compliment à la fin de son avant-propos? C'était le prince de Condé, s'il en faut croire D. Déforis, les éditeurs de Versailles, l'abbé Vaillant[1]; et ce dernier, par des raisons assez plausibles en apparence, assigne pour date au discours le lendemain de la brillante campagne où Condé conquit en quinze jours la Franche-Comté (1668).

Il a suffi à M. Floquet de peser rigoureusement, selon sa coutume, chacune des paroles de l'orateur pour en signaler plusieurs qui n'ont pu être adressées au prince de Condé : Bossuet aurait manqué de justesse si, pour faire honneur à un descendant de saint Louis, il s'était borné à glorifier un sang « mêlé si souvent dans le sang des rois. » Il aurait falsifié l'histoire s'il lui avait parlé de la reconnaissance de la ville de Metz[2] « si longtemps heureuse sous sa

1. P. 122-3. — 2. Le texte porte : « Dans cette ville illustre et fameuse que l'empire nous a rendue. » Allusion très claire à l'occupation de 1552, aux traités de 1648. D'ailleurs, Bossuet avait écrit

conduite. » Il aurait blessé les convenances de la façon la plus maladroite et la plus coupable, s'il avait rappelé au chef de la seconde Fronde, en propres termes, ses trophées de Guyenne, c'est-à-dire le commencement de sa rébellion ouverte, accusé l'envie de les avoir couverts pour un temps, et donné pour une « illusion de quelques années, » dissipée enfin par « l'éclat solide » d'une vertu sans tache, les fautes « si sincèrement reconnues et si glorieusement réparées » qu'il devait plus tard nommer de leur nom sur la tombe même du prince et dans une oraison funèbre.

Toutes ces expressions, au contraire, étaient de la dernière exactitude, très bien placées, d'ailleurs, dans la bouche de Bossuet, lorsqu'il les adressait au duc Bernard d'Épernon, allié, par plusieurs mariages, à « des races souveraines ; » longtemps gouverneur de Metz, comme l'avait été son père ; injustement tombé en disgrâce sous Richelieu, qui alla jusqu'à le faire condamner à mort ; réhabilité sous la Régence ; défenseur quelquefois malheureux et compromettant, mais fidèle, de la cause royale pendant l'une et l'autre Fronde, et dont l'épée, après avoir défendu la Guyenne contre Condé et les Espagnols, venait encore de rendre la paix à la Bourgogne. C'est ainsi que M. Floquet a été conduit à établir que le sermon *sur la Providence* a été prêché,

d'abord en toute lettres : « Dans la célèbre ville de Metz. » Ms., t. XIV, f. 121.

non pas en 1668, ni devant le prince de Condé, mais douze ans plus tôt, et la veille d'une entrée solennelle que le duc d'Épernon, gouverneur de Bourgogne, fit en effet dans la capitale de cette province, le 8 mai 1656.

Il s'en faut bien que ce soit une chose indifférente de reculer ainsi de douze ans la date du sermon prêché à Dijon. Nous avons, en effet, un autre sermon de Bossuet *sur la Providence*, prèché devant Louis XIV, en 1662 (je le prouverai [1]), c'est-à-dire six ans plus tôt ou six ans plus tard, selon qu'on accepte l'hypothèse de l'abbé Vaillant ou qu'on se range à l'opinion de M. Floquet.

Or, le discours prêché au Louvre est manifestement supérieur à l'autre. S'il est plus ancien, le rapprochement nous conduit à cette conclusion stérile et assez triste que les plus beaux génies sont sujets à d'étranges défaillances, et que Bossuet, même à l'époque de sa pleine maturité, était homme à reprendre un de ses ouvrages pour y semer de nouvelles imperfections. Si, au contraire, le meilleur des deux discours est aussi le plus récent, la comparaison devient singulièrement instructive : c'est Bossuet lui-même qui nous prête ses propres lumières pour juger la première forme qu'il avait donnée à sa pensée, et nous aide à reconnaître tout ce qui pouvait manquer encore à l'un des essais les plus mémorables de sa jeunesse.

1. Voyez le chapitre consacré au Carême du Louvre.

Parti de ce principe, je suis fort à l'aise pour critiquer le premier sermon *sur la Providence*. Je dirai d'ailleurs qu'il a été écrit très vite. Il est sensible que le jeune archidiacre de Metz, à peine arrivé dans sa ville natale, invité à parler sur l'heure, a été pris de court : dans le premier point, il y a des phrases inachevées ; quant au second et au troisième, bien qu'il ait pris soin de les fondre ensemble, il n'en a jeté sur le papier qu'une esquisse rapide. Mais on y aperçoit bientôt des défauts qui ne tiennent pas seulement à la précipitation du travail.

Le plan du discours, la façon même dont le sujet a été conçu, manquent de netteté. Le thème, indiqué par l'orateur dès le début de l'avant-propos, est que les joies de ce monde sont des joies trompeuses ; que l'homme de bien, par conséquent, « doit considérer sans envie les enfants du siècle qui se réjouissent ; » qu'il doit « tirer de l'utilité des disgrâces que Dieu lui envoie ; » qu'il doit se consoler de ses afflictions et les recevoir comme une grâce, puisque, par une vicissitude inévitable et faite pour effrayer les heureux, Jésus-Christ n'admettra que ceux qui souffrent avec lui, à partager « l'éternité de sa gloire. » Chacun de ces points suffira aisément un jour pour remplir un discours entier, et nous savons d'avance avec quelle abondance et quel éclat Bossuet déploiera son éloquence en parlant soit de la vanité des biens du monde, de ses honneurs ou de ses plaisirs, soit de l'utilité, de la nécessité des souffrances, soit des menaces et des promesses attachées au ju-

gement universel. Ici, on dirait qu'il a peur de n'avoir pas ouvert à l'ardente activité de son esprit une carrière assez étendue. A propos des biens et des maux, et de la manière inégale dont ils sont répartis entre les hommes, Bossuet expose dans son exorde, il examine et réfute dans la plus grande partie de son premier point, l'objection qu'on en a tirée contre la justice divine; c'est ainsi qu'il introduit dans son discours la question de la Providence, et naturellement il s'y attache de telle façon que l'incident fait oublier le sujet principal et devait tout au moins rompre la simplicité de l'ordonnance.

Lorsqu'il reprit cette question en 1662, il avait senti qu'elle est de celles qu'on ne doit point poser dans la chaire sans prendre le loisir de l'approfondir et de la résoudre : « Grand et admirable sujet, s'écrie-t-il, et digne de l'attention de la cour la plus auguste du monde ! » Aussi n'aurait-il garde d'en faire un simple hors-d'œuvre ; il entre tout d'abord en matière, et c'est pour n'en plus sortir ; depuis l'avant-propos jusqu'à la conclusion, tout concourt à la même fin; la division n'a rien de scolastique, deux points seulement : le premier pour montrer « qu'un conseil éternel et immuable se cache parmi tous ces événements que le temps semble déployer avec une si prodigieuse incertitude; » le second, pour enseigner aux fidèles quelle application ils doivent faire de « cette sublime politique qui régit le monde. » — « Et c'est, ajoute-t-il, tout le sujet de

ce discours. » Sujet immense, en effet, et qu'il était d'abord indispensable de circonscrire.

Le changement n'est pas moins marqué dans l'ordre et dans les formes de la discussion. A Dijon, Bossuet commence par rappeler les blasphèmes des libertins contre la Providence ; il insiste sur l'argument des Épicuriens pour qui « l'innocence opprimée fait voir que les affaires humaines vont au hasard et à l'aventure. » Avant d'opposer à cette doctrine brutale les paroles décisives de l'Écriture, il s'arrête à en faire ressortir la force ; il veut qu'elle l'ait emporté sur les maximes pompeuses des stoïciens, sur les magnifiques raisonnements de Sénèque, sur le « dernier effort de la philosophie impuissante. » Après avoir étalé pour son propre compte le scandale de la vertu méprisée et de l'iniquité triomphante : « Comment démêlerons-nous ces obscurités ? s'écrie-t-il. Comment prouverons-nous *un tel paradoxe*, que l'ordre le plus excellent se doive trouver dans une confusion si visible ? »

Au plaisir même que l'orateur semble prendre à retourner sous ses aspects les plus ardus cette « difficulté si épineuse, » on devine bien que sa foi n'en a pas été troublée un seul instant, qu'il est assuré de tenir entre ses mains la solution unique et certaine qui échappe à la raison des sages. La méthode pourtant n'est pas sans quelque péril dans la chaire. Cette foi sereine qui se joue avec les épines, parce qu'elle s'affermit en raison même de l'obscurité des questions et de la contra-

riété des systèmes, est-elle le partage de tous ceux qui veulent croire? Les *propositions infaillibles* où Bossuet fonde sa sécurité réduiront-elles au néant toutes les objections qu'il a soulevées? Est-il bien certain de ramener par ses *invincibles raisonnements* le calme et la certitude dans toutes les âmes, où il s'est exposé d'abord à semer lui-même les anxiétés du doute?

Dans le sermon du Louvre, on reconnaîtra jusque dans le détail la même argumentation; mais Bossuet en a complètement renversé l'ordre. Sans dissimuler aucune des difficultés du problème, il lui a suffi de les indiquer sommairement, et il avait pris soin d'avance ou de les résoudre, ou de leur ôter toute force, en commençant par établir et par mettre hors d'atteinte la seule croyance que l'Écriture autorise, la seule aussi qui satisfasse la raison.

Affirmera-t-on que le seul hasard gouverne le monde? Dès l'exorde, Bossuet et ses auditeurs sont tombés d'accord que, si l'homme est pour l'auteur de toutes choses un ouvrage de prédilection, il serait monstrueux de supposer qu'un éternel désordre règne dans les affaires humaines, tandis que le reste de l'univers a ses lois.

Dira-t-on que le spectacle de ce monde ressemble à un de ces tableaux confus où les couleurs paraissent avoir été « jetées au hasard, seulement pour brouiller la toile? » Bossuet s'est hâté d'établir fermement qu'il doit y avoir sous cette confusion un « art caché, » que ce tableau, si étrange au premier

aspect, prend une forme et un sens, dès qu'on en a trouvé le point de vue. Le point de vue, c'est l'attente du « grand jour de l'éternité, » où Dieu, qui dispose du temps et règle ses heures, mettra la dernière main à son ouvrage, où « toutes choses seront démêlées par une décision dernière et irrévocable. »

Continuera-t-on, néanmoins, à se plaindre que, même dans les bornes étroites de ces jours comptés qui sont les jours du mélange et de l'épreuve, Dieu fait trop souvent du bien aux méchants et laisse souffrir trop de maux aux justes ? Aussitôt Bossuet invite à réfléchir sur la véritable nature des biens et des maux qui sont répandus en ce monde : des biens mêlés que Dieu abandonne indifféremment « aux uns et aux autres, » et qui peuvent être funestes à ceux qui en abusent ; des maux, mêlés comme les biens, et qui sont des biens véritables pour ceux qui savent profiter d'une épreuve dont la sagesse souveraine a marqué la fin et la récompense.

Voilà une dialectique serrée, mais prudente, qui ne se pique plus de faire au doute sa part, même pour une heure. Au moment où la question se pose, peu importe qu'elle soit difficile et contestée : elle est résolue ; Bossuet n'examine pas, il affirme ; il ne conteste pas, il prononce du ton superbe et confiant d'un victorieux. L'Écriture a parlé d'un roi de Juda, qui, trouvant sur les frontière de son royaume une place forte établie par les Samaritains pour inquiéter son peuple, ruina cette forteresse et en fit servir les matériaux à élever deux grands châteaux

pour tenir en respect ses ennemis. C'est l'exemple qu'il s'est proposé de suivre :

..... Les libertins déclarent la guerre à la Providence, et ils ne trouvent rien de plus fort contre elle que la distribution des biens et des maux, qui paraît injuste, irrégulière, sans aucune distinction entre les bons et les méchants. C'est là que les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable, c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre la sagesse qui régit le monde, se persuadant faussement que le désordre apparent des choses humaines rend témoignage contre elle. Assemblons-nous, chrétiens, pour combattre les ennemis du Dieu vivant : renversons les remparts superbes de ces nouveaux Samaritains. Non contents de leur faire voir que cette inégale répartition des biens et des maux du monde ne nuit en rien à la Providence, montrons au contraire qu'elle l'établit. Prouvons par le désordre même qu'il y a un ordre supérieur qui rappelle tout à soi par une loi immuable, et bâtissons les forteresses de Juda des débris et des ruines de celle de Samarie....

On suit sans crainte au plus épais de la mêlée un chef qui promet ainsi la victoire. Il n'a pas de peine à porter jusqu'aux derniers rangs, comme le héros de Rocroy, « l'ardeur dont il est animé. » Ce n'est pas le lieu d'examiner si ce ton d'assurance a beaucoup de prise sur les incrédules, s'il n'est pas fait pour surprendre ceux qui doutent de bonne foi ; mais il n'en est pas qui convienne mieux à la foule de ceux qui se pressent autour de la chaire, et dont la foi, languissante plutôt que troublée, n'attend

pour secouer son engourdissement que l'appel viril d'une voix convaincue et entraînante.

Au milieu de ses inégalités, le premier sermon *sur la Providence* offrait déjà des parties de cet éclat et de cette vigueur. Telle est cette apostrophe à un contradicteur opiniâtre :

...... Approche ici, ô toi qui murmures en voyant la prospérité des pécheurs :— « Ah ! la terre les devrait engloutir, ah ! le ciel se devrait éclater en foudre. » — Tu ne songes pas au secret de Dieu. S'il punissait ici tous les réprouvés, la peine les discernerait d'avec les bons. Or l'heure du discernement n'est pas arrivée. Cela est réservé pour le jugement.....

« Ne vois-tu pas, dit saint Augustin [1], que, pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux ; ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles. Quand est-ce qu'on les pourra discerner ? Ce sera lorsque le printemps viendra renouveler la nature, et que cette verdure agréable fera paraître dans toutes les branches la vie que la racine tenait enfermée. » Ainsi ne t'impatiente pas, ô homme de bien ; laisse passer l'hiver de ce siècle, où toutes choses sont confondues ; contemple ce grand renouvellement de la résurrection générale qui fera le discernement tout entier, lorsque la gloire de Jésus-Christ reluira visiblement sur les justes [2].....

Telle est, un peu plus loin, cette conclusion pas-

1. *In Psalm.*, CXLVIII, nº 16. — 2. 1er point. Voyez mon édition des deux sermons *sur la Providence.*

sionnée où l'auteur s'adressait d'abord familièrement à Dieu lui-même :

..... Ah ! qu'il est bien vrai, ô Seigneur, que vos pensées ne sont pas les pensées des hommes, et que vos voies ne sont pas nos voies [1] ! O vanité et grandeur humaine, triomphe d'un jour, superbe néant, que tu parais peu à ma vue, quand je te regarde par cet endroit ! Ouvrons les yeux à cette lumière ; laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité. Elle passe, et le monde passe ; elle fleurit avec quelque honneur dans la confusion de ce siècle ; viendra le temps du discernement. « Vous la dissiperez, ô Seigneur, comme un songe de ceux qui s'éveillent [2]..... »

Par conséquent, ô juste, ô fidèle, recherche uniquement les biens véritables que Dieu ne donne qu'à ses serviteurs ; apprends à mépriser les biens apparents qui, bien loin de nous faire heureux, sont souvent un commencement de supplice. Oui, cette félicité des enfants du siècle, lorsqu'ils nagent dans les plaisirs illicites, que tout leur rit, que tout leur succède, cette paix, ce repos que nous admirons, qui, selon l'expression du prophète, « fait sortir l'iniquité de leur graisse : *prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum* [3], » qui les enfle, qui les enivre jusqu'à leur faire oublier la mort : c'est un supplice, c'est une vengeance que Dieu commence d'exercer sur eux ; cette impunité, c'est une peine qui les précipite au sens réprouvé, qui les livre aux désirs de leurs cœurs, leur amassant ainsi un trésor de haine dans ce jour d'indignation, de vengeance et de fureur éternelle [4].....

1. *Isaïe*, LV, 8. — 2. *Ps.*, LXXII, 20. — 3. *Ibid.* 7. — 4. Fin du 1er point.

Ces beaux passages sont de pures improvisations ; on sent courir la plume dans le manuscrit. Bossuet en a transporté de semblables dans le sermon qu'il prêcha au Louvre ; ils tiennent dignement la place qui leur était assignée d'avance dans une composition plus achevée.

II

Le sermon du 7 mai 1656 est désormais un point de repère dans la chronologie des sermons de Bossuet. On peut, d'après une comparaison attentive des manuscrits, assigner, par analogie et sous toute réserve [1], une date à des sermons qui ne renferment d'ailleurs aucune allusion historique. Ainsi, j'inclinerais à rapporter à cette même année trois sermons prêchés pour les fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte et de la Trinité [2], et aussi une Méditation [3] *sur la Conception de la Sainte Vierge,* prononcée le 7 décembre, veille de cette fête [4], et, selon toute

1. Les indices tirés de l'écriture et du style ont leur prix ; mais je dois dire qu'à ce moment de la carrière de Bossuet, ils ne peuvent être que rarement décisifs. — 2. M. Lachat est, je crois, le premier qui ait assigné une date à ces trois discours : le sermon *pour l'Ascension* aurait été prêché « vers 1656 » et « chez les Nouvelles Catholiques » (ces deux conjectures paraissent fondées), mais à Metz : ce dernier point fait difficulté. Le sermon *pour la Pentecôte* aurait été prêché également « à Metz, vers 1657. » Enfin, M. Lachat place « vers 1659 » le sermon *pour la Trinité.* Ils peuvent avoir été prêchés tous trois en 1656, et à Paris. — 3. Le mot est de Bossuet. — 4. Voyez le discours.

vraisemblance, à Navarre, devant la Confrérie du Rosaire, mais en 1656, et non en 1650 ou 1651, comme D. Déforis [1] et M. Lachat [2] l'ont pensé.

L'archidiacre de Metz s'est montré dans ces discours plus théologien qu'orateur ; c'était, en effet, le lieu de revenir à cette « belle théologie, » comme il dit [3], d'éclaircir les mystères de la religion, « selon que l'Église les lui enseigne, » et en suivant cette méthode qui « tend à l'unité des esprits dans la science et dans la doctrine [4]. » Souvent il laisse échapper l'aveu de son impuissance :

O Dieu ! mon esprit se confond ; je me perds, je m'abîme dans cet océan ; mes yeux faibles et languissants ne peuvent plus supporter un si grand éclat.

Pour que cette lumière ne l'aveugle pas, il la regarde « comme réfléchie dans ce beau miroir des Écritures divines [5] ; » pour ne pas se méprendre sur le sens des Écritures, il suit « pas à pas » le plus grand des Apôtres et le plus profond de ses interprètes [6] ; sur les points que l'Église n'a pas encore décidés, il a soin de se ranger aux opinions de cette « célèbre école des théologiens de Paris, » dont il se glorifie d'avoir sucé le lait et dont il aime à suivre les intentions avec une docilité toute filiale [7]. On

1. *Préface* des Sermons, t. IV, p. LXXXVIII, — 2. T. XI, p. I. — 3. Exorde du sermon *pour la Trinité*. — 4. *Ibid.*, 2e point. — 5. *Ibid.*, 1er point. — 6. Sermon *pour la Pentecôte*, 1er point. — 7. Sermon *sur la Conception de la Sainte Vierge*. Fin du 1er point.

comprend qu'il serre de près l'expression de sa pensée et affecte quelque dédain pour la « manière des rhétoriciens [1], » dans des matières où rien ne supplée à la solidité des principes et à la rigoureuse exactitude du langage.

L'orateur ne respire à l'aise, il n'ose abandonner les rênes à sa pensée que lorsqu'il a épuisé la matière ardue de ses doctes méditations. Alors l'esprit se détend et le cœur parle. Une discussion très serrée et très subtile *sur la Conception de la Sainte Vierge* se termine par une exhortation à la pureté ; Bossuet, pour entrer en communication plus étroite avec ceux qui l'écoutent, se met lui-même en cause, et fait l'aveu de ses proprés infirmités :

Mes frères bien-aimés, écoutez le narré de ma maladie ; vous trouverez sans doute que vous avez à peu près les mêmes infirmités..... Blessé dans toutes les facultés de mon âme, épuisé de force par de si profondes blessures, je ne fais que de vains efforts. Ai-je jamais pris une généreuse résolution, que l'effet n'ait démentie bientôt ? Ai-je jamais eu une bonne pensée, qui n'ait été contrariée par quelque mauvais désir ? Ai-je jamais commencé une action vertueuse, où le péché ne se soit jeté à la traverse ? Il s'y mêle presque toujours certaines complaisances qui viennent de l'amour-propre, et tant d'autres péchés inconnus qui se cachent dans les replis de ma conscience, qui est un abîme sans fond, impénétrable à moi-même.....

1. Sermon *pour la Pentecôte*, 1er point.

Par moments, il se remue en lui quelque chose « qui voudrait s'élever à Dieu : »

..... Quand j'entends quelquefois discourir des mystères du Royaume de Dieu, je sens mon âme comme échauffée, je ne conçois que de grands desseins, il me semble que je ferai de grandes merveilles; faut-il faire le premier pas de l'exécution ? le moindre souffle du diable éteint cette flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière [1].....

Réduit aux abois, il ne sent même plus son mal :

..... Je ne sais pas même déplorer ma misère, ni implorer le secours du Libérateur, faible et altier tout ensemble, impuissant et présomptueux. J'ai voulu autrefois entreprendre ma guérison de moi-même; j'ai fait quelques efforts pour me relever : efforts inutiles, qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé. Comme un pauvre malade moribond qui ne sait plus que faire, il s'imagine qu'en se levant il sera peut-être allégé; il consume son peu de force par un travail qu'il ne peut supporter. Après s'être beaucoup tourmenté à traîner ses membres appesantis avec une extrême contention, il retombe ainsi qu'une pierre, sans pouls et sans mouvement, plus impuissant que jamais.....

Ce remède qu'il n'a pu trouver en lui-même, il

1. Rapprochez de ce passage le 1er point du sermon *pour la Pentecôte*, où Bossuet exprime à peu près les mêmes idées, mais d'une façon toute générale. On verra combien la forme personnelle est plus expressive.

l'a demandé à la philosophie, à la loi, aux préceptes enseignés par les prédicateurs. A bout de ressources, mourant et désespéré, il se jette aux pieds de Jésus, l'unique médecin des âmes :

..... Sauveur Jésus, vous êtes le libérateur que je cherche. Vrai médecin charitable, qui, sans être appelé de personne, avez voulu descendre du ciel en la terre, et avez entrepris un si grand voyage pour venir visiter vos malades, je me mets entre vos mains..... Si vous ne me guérissez, ô Sauveur, ma santé est désespérée..... Tous les autres à qui je m'adresse ne font que couvrir le mal pour un temps; vous seul en coupez la racine, vous seul me donnez une guérison éternelle [1].....

On eut ce jour-là, dans cette chapelle de Navarre qui avait gardé le souvenir des premiers succès de Bossuet, quelque idée des progrès que son esprit venait de faire dans la retraite. Le théologien revenait, mûri par la méditation, assez maître de sa pensée et de son langage pour aborder, non pas sans crainte, mais sans péril, les sujets de controverse les plus délicats ; l'orateur avait le secret de l'insinuation familière et des mouvements pathétiques.

Les Panégyriques lui fournirent une matière plus commode et plus propice à l'éloquence. Dans les premiers mois de 1657, il en prononça plusieurs :

1. Conclusion du premier sermon *sur la Conception de la Sainte Vierge.*

ceux de saint Thomas d'Aquin (7 mars), de saint Joseph (19 mars), de saint Victor (21 juillet); et probablement aussi, dans l'intervalle, un *Panégyrique de saint Paul*, non pas celui que nous possédons (je ne puis le croire [1], malgré la conjecture de M. Floquet), mais un autre, dont les contemporains parlaient davantage et qu'ils désignaient, selon l'usage, par les premières paroles du texte, le *Surrexit Paulus*. Chacun de ces discours obtint un succès éclatant; il est facile d'en trouver la preuve soit dans la *Muse historique* de Jean Loret [2], témoin digne de foi, et plus sérieux qu'on ne croirait, en le voyant écrire l'histoire en vers burlesques; soit dans le Mémoire de l'abbé Ledieu [3], qui a pu encore recueillir la tradition.

Le *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin* et le *Surrexit Paulus* ont malheureusement disparu; Bossuet, prié de répéter le *Panégyrique de saint Joseph*, l'a refait deux ans plus tard [4]; il ne nous est ainsi resté que le *Panégyrique de saint Victor*, sur lequel j'arrêterai l'attention : il la mérite à plus d'un titre. Le sermon de Dijon nous a permis de reconnaître, par comparaison, ce qui manquait encore à l'éloquence de Bossuet; le sermon de Navarre donnait la mesure des progrès que le jeune orateur avait accomplis en quelques années; c'est le *Panégyrique de saint Victor*, qui peut montrer combien

1. Voy. liv. II, chap. I. — 2. Lettres du 10 et 24 mars.
3. P. 63-4. — 4. Floquet, t. I, p. 398-401 ; t. II, p. 7-10.

il était déjà supérieur aux prédicateurs de son temps, je parle des plus célèbres et des plus justement estimés.

On venait précisément d'imprimer en 1656 les *Panégyriques des Saints* du P. Senault, deux gros volumes [1] qui contenaient plus de quatre-vingts discours; et dans le nombre se trouvait un *Panégyrique de saint Victor*, prêché nous ne savons pas au juste en quelle année, mais dans cette même abbaye où Bossuet allait parler à son tour [2]. La comparaison était donc, pour ainsi dire, inévitable. Elle était alors pleine de péril, et le jeune archidiacre de Metz ne pouvait se mesurer à un plus redoutable adversaire. Le P. Sénault était, au lendemain de la Fronde, le prédicateur à la mode ; on assiégeait les églises où il prêchait, comme on s'était arraché d'abord son traité *De l'usage des passions* (1641). Tout semblait justifier un tel succès : le zèle infatigable de l'orateur, sa bonne mine, la vivacité de son action, la beauté de sa morale, relevée par la pureté et la noblesse de son style. C'est par là surtout qu'il s'était élevé au-dessus de ses rivaux ; à la cour, comme à la ville et dans les couvents, on lui savait gré de tenir toujours son langage à la hauteur des grands sujets qu'il traitait, d'ailleurs, le plus souvent, devant un auditoire choisi.

Senault était dans la chaire, comme Lemaître avait

1. Le tome III est un supplément, publié quatre ans plus tard. — 2. *Panégyrique de saint Victor*, « prononcé le jour de sa fête dans l'église de l'abbaye qui porte son nom. »

été au barreau, l'orateur qui approchait le plus de la manière de Balzac ; il en avait pris aussi les défauts. Dans le *Panégyrique de saint Victor*, le choix seul du texte et la façon dont il est développé dans l'avant-propos laissent voir à quel point ce grave personnage était sensible aux raffinements du bel esprit et passionné pour l'antithèse. « *Fortis ut mors dilectio*, » dit le *Cantique des Cantiques*, et ces mots servent à l'orateur de prétexte pour établir un parallèle entre l'amour et la mort, et célébrer la victoire de l'amour sur la mort, chez les martyrs, ces « amants de Jésus-Christ. » Puis vient une division toute scolastique où le panégyriste annonce qu'il montrera saint Victor victorieux de la mort la plus rigoureuse par un indicible courage, de la mort la plus honteuse par une véritable et solide gloire, de la mort la plus longue par une admirable patience. De là trois sermons, sur le courage, sur la patience, sur la véritable gloire, qui se suivent dans un ordre assez arbitraire, et où Senault fait entrer incidemment et un peu à l'aventure des lambeaux de la vie du saint,

Bossuet ne paraît pas moins subtil, au premier abord, lorsqu'il distingue trois choses d'où dépend principalement la gloire des martyrs ; l'une en est la cause, la seconde en est le fruit, et la troisième en est la perfection. L'énigme a besoin d'être expliquée :

La *cause* de leur martyre, ç'a été le *mépris des idoles ;* le *fruit* de leurs souffrances....., ç'a été la *conversion des*

peuples; et enfin, ce qui en fait la *perfection,* c'est qu'ils ne se sont pas épargnés eux-mêmes, et qu'ils ont signalé leur fidélité par *l'effusion de leur sang.....*

Achevons de briser cet appareil scolastique. En somme, on peut d'avance entrevoir la suite logique et l'unité d'un discours où l'orateur fera entrer tout ce que la légende rapporte de la vie aussi bien que de la mort de saint Victor : d'abord sa profession, puis sa captivité, puis son supplice; et où le récit, continué dans l'ordre des faits, servira naturellement de cadre à un sermon sur le mépris des idoles, sur la charité envers les hommes, sur l'abandon complet de soi-même à Dieu, en un mot sur toutes les vertus dont les martyrs ont légué le salutaire exemple aux chrétiens dégénérés. Ce plan répond à la nature du Panégyrique et en remplit exactement toutes les conditions.

Le récit est la partie faible dans le Panégyrique du P. Senault, comme plus tard dans les Panégyriques de Bourdaloue. Senault avait l'imagination médiocre ; sa langue, d'ailleurs élégante, mais un peu abstraite et dépourvue de souplesse, convenait surtout à l'expression des idées générales ; aussi paraissait-il n'être à son aise que dans l'amplification des lieux communs de morale.

Bossuet, au contraire, excelle à raconter et à peindre ; et, comme s'il avait conscience de cette supériorité, il a pris soin d'appeler l'attention sur les belles peintures qui sont à la fois l'ornement et la

substance même de son discours. Il les annonce et, pour en assurer l'effet, il ne néglige même pas le soin d'en marquer le point de vue. Voyez d'abord avec quelle emphase juvénile il entre en matière, et, par degrés, met sous les yeux d'abord la foule curieuse qui se précipite sur la place publique, puis le saint, livré en spectacle à la multitude, qui refuse d'encenser l'idole :

..... Quel est ce concours de peuple que je vois fondre de toutes parts en la place publique de Marseille ? Quel spectacle les y attire ? Quelle nouveauté les y mène ? Mais quel est cet homme intrépide que je vois devant cette idole, et que l'on presse par tant de menaces de lui présenter de l'encens, sans pouvoir fléchir sa constance, ni ébranler sa résolution ? Sans doute, c'est cet illustre Victor, la fleur de la noblesse de Marseille.....

L'orateur fera ensuite, non sans l'avoir annoncé, « la peinture d'un chrétien en prison, » peinture plus sobre d'effet, plus expressive, et qui rappelle par quelques traits ce beau monologue de Polyeucte, que Bossuet avait entendu réciter dans sa nouveauté :

Je consens, ou plutôt j'aspire à ma ruine.
    Monde, pour moi tu n'es plus rien :
    Je porte en un cœur tout chrétien
    Une flamme toute divine,
    Et je ne regarde Pauline
    Que comme un obstacle à mon bien.

Saintes douceurs du ciel, adorables idées,
Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir ;

De vos sacrés attraits les âmes possédées
Ne connaissent plus rien qui les puisse émouvoir[1].

Tel est Victor, dans son cachot :

O Dieu ! que son visage est égal et que son action[2] est hardie ! Mais que cette hardiesse est modeste ! Mais que cette modestie est généreuse ! Et qu'il est aisé de le distinguer de ceux que leurs crimes ont mis dans les fers ! Qu'il sent bien qu'il souffre pour la bonne cause, et que la sérénité de ses regards rend un illustre témoignage à son innocence ! Bien loin de se plaindre de sa prison, il regarde le monde au contraire comme une prison véritable. Non, il n'en connaît point de plus obscure, puisque tant de sortes d'erreurs y éteignent la lumière de la vérité; ni qui contienne plus de criminels, puisqu'il y en a presque autant que d'hommes; ni de fers plus durs, puisque les âmes mêmes en sont enchaînées; ni de cachot plus rempli d'ordures par l'infection de tant de péchés[3].....

Bossuet suit à la lettre la tradition, dont il n'aurait garde de discuter la vraisemblance, et montre saint Victor, délivré chaque soir par un ange, qui passe les nuits à raffermir le courage de ses frères, après avoir consacré ses journées à instruire Longin, Alexandre, Félicien, geôliers de sa prison, qui voulurent être les compagnons de son supplice.

Il reste à représenter, dans un dernier tableau, le martyre du saint, sujet pathétique, mais usé. Pour

1. Corneille, *Polyeucte*, acte IV, scène 2. — 2. Son maintien, son attitude. — 3. 2e point.

le rajeunir, Senault, qui craindrait d'être trop simple s'il tirait tout de son propre fonds, appelle Sénèque à son aide; c'est un poëte profane qui lui prêtera son langage déclamatoire pour faire mourir saint Victor, comme autrefois périt Hippolyte, victime de son innocence. Bossuet préfère à la poésie ambitieuse de Sénèque la simplicité de la légende, qu'il lui suffit de relever par la vivacité du mouvement; voici le captif livré aux bourreaux :

..... Qu'on l'attache sur le chevalet et qu'il lasse durant trois jours des bourreaux qui s'épuisent en le flagellant; qu'un cheval fougueux et indompté le traîne à sa queue par toute la ville ou dans les revues de l'armée, au milieu de laquelle il a paru si souvent avec tant d'éclat; qu'il laisse par toutes les rues non seulement des ruisseaux de sang, mais même des lambeaux de sa chair: encore n'est-ce pas assez pour assouvir la haine de ses tyrans. Que veut-on faire de cette meule? Quel monstre veut-on écraser et réduire en poudre? Quoi! c'est l'innocent Victor qu'on veut mettre en pièces par ce mouvement! Eh! il ne faut pas tant de force contre un corps humain que la nature a fait si tendre et si aisé à dissoudre. Mais la haine aveugle des infidèles ne pouvait rien inventer d'assez horrible, et la foi ardente des chrétiens ne pouvait rien trouver d'assez dur. Invente encore, s'il est possible, quelque machine inconnue, ô cruauté ingénieuse! Si tu ne peux abattre Victor par la violence, tâche de l'étonner par l'horreur de tes supplices. Il est prêt à en supporter tout l'effort; sa patience surmontera toutes les attaques. « Il ne reçoit aucune blessure qu'il ne couvre par une couronne; il ne verse pas une goutte

de sang qui ne lui mérite de nouvelles palmes; il remporte plus de victoires qu'il ne souffre de violences[1] »...

Ces derniers mots sont de Tertullien[2]; car Bossuet ne veut plus faire un pas sans s'appuyer sur l'autorité des Pères. Une sorte de hasard a placé ce cliquetis d'antithèses à la fin du récit de Bossuet pour en faire ressortir la beauté plus mâle, pour montrer combien l'orateur est devenu supérieur, par la sévérité de son goût, à Sénèque et à Tertullien. On voit quels progrès il avait faits depuis le jour où il représentait saint Gorgon agonisant au milieu des flammes. Il ne laisse plus échapper d'expressions triviales; il ne cherche plus la vérité de la peinture dans la représentation trop littérale de toutes les circonstances du supplice. Il sait que le secret du pathétique et du sublime, c'est de laisser dans l'ombre les bourreaux haletants, la course furieuse des chevaux, et le sang qui coule à flots, et la chair qui se déchire en lambeaux, pour détacher en pleine lumière l'ardeur de la foi aux prises avec la brutalité d'une haine aveugle, la patience de Victor surmontant toutes les inventions de la plus ingénieuse cruauté. Il a subordonné les détails physiques, faits pour révolter les sens, à l'expression de la beauté morale, qui n'émeut le cœur que pour retremper l'énergie de la volonté.

Tout, dans notre discours, est ramené à ce dessein : c'est la loi du Panégyrique. Et, au surplus,

3e point. — 2. *Scorp.*, n° 6.

quelle que soit l'exactitude de Bossuet à recueillir de « l'historien de saint Victor » (c'est ainsi qu'il parle à deux reprises) les circonstances de sa vie et de sa mort, il n'aurait point trouvé là de quoi remplir un discours si, dès le principe, il n'avait mêlé librement à la narration des faits les réflexions qu'elle suggère. Saint Victor, renversant du pied la statue de Jupiter, invite l'orateur et ceux qui l'écoutent à rentrer en eux-mêmes : quel est le principe, quels sont les effets de l'idolâtrie? Est-elle éteinte, la pernicieuse erreur qui poussait l'homme à se déifier lui-même en adorant ses ouvrages, en faisant des dieux de ses passions et de ses vices?

..... Non, non, mes frères, ne le croyons pas; l'idolâtrie n'est pas renversée, elle n'a fait que changer de forme, elle a pris seulement un autre visage. Cœur humain, abîme infini, qui dans tes profondes retraites caches tant de pensées différentes qui échappent souvent à tes propres yeux, si tu veux savoir ce que tu adores et à qui tu présentes de l'encens, regarde seulement où vont tes désirs; car c'est là l'encens que Dieu veut, c'est le seul parfum qui lui plaît. Où vont-ils donc, ces désirs ? De quel côté prennent-ils leur cours? Où se tourne leur mouvement ? Tu le sais, je n'ose le dire; mais, de quelque côté qu'ils se portent, sache que c'est là ta divinité; Dieu n'a plus que le nom de Dieu ; cette créature en reçoit l'hommage, puisqu'elle emporte l'amour que Dieu demande.....

Il faut, comme les chrétiens des premiers temps, renverser les idoles; il faut imiter leur charité, leur

patience, supporter les infirmités de la nature, les injustices du monde, les inconstances de la faveur, la bizarrerie du jugement des hommes, comme ils supportaient les persécutions :

..... Apprenons à goûter ces amertumes ; et quelque sorte d'afflictions que Dieu nous envoie, profitons de ces occasions précieuses et ménageons-en avec soin tous les moments.

Le ferons-nous, mes frères, le ferons-nous ? Nous réjouirons-nous dans les opprobres ? Nous plairons-nous dans les contrariétés ? Ah ! nous sommes trop délicats, et notre courage est trop mou. Nous aimerons toujours les plaisirs, nous ne pouvons durer un moment avec Jésus-Christ sur la croix. Mais, mes frères, s'il est ainsi, pourquoi baisons-nous les os des martyrs ? Pourquoi célébrons-nous leur naissance ? Pourquoi écoutons-nous leurs éloges ? Quoi ! serons-nous seulement spectateurs oisifs ? Quoi ! verrons-nous le grand saint Victor boire à longs traits le calice amer de sa passion, que le Fils de Dieu lui a mis en main ; et nous croirons que cet exemple ne nous regarde point, et nous n'en avalerons pas une seule goutte, comme si nous n'étions pas enfants de la Croix ?.....

Dans cette vive exhortation, il n'y a rien de nouveau pour le fond des pensées ; c'est la conclusion ordinaire des Panégyriques, et, pour ainsi dire, la définition même du genre. La nouveauté était dans la véhémence du mouvement oratoire, dans l'éclat et la fermeté du style, si achevé que M. Lachat ne veut pas croire que ce discours ait été prêché en

1657, et qu'il le place d'autorité[1] deux années plus tard, au début de ce qu'il appelle la « grande époque de l'orateur. » Il est vrai que l'autre date ne nous est donnée que par les premiers éditeurs, mais on peut penser qu'ils avaient trouvé à ce sujet une indication précise et formelle dans le manuscrit que nous n'avons plus; j'observerai aussi que Ledieu, dans le passage de son Mémoire où il parlait des discours prononcés par Bossuet, lors de ses premiers voyages à Paris, nomme le *Panégyrique de saint Victor* en tête de son énumération[2]. La tradition a donc pour elle la vraisemblance, et, pour l'écarter aussi résolûment que le fait M. Lachat, il faudrait quelque raison plus décisive qu'une induction fondée sur la beauté du discours. N'y mettons, d'ailleurs, aucune exagération : Bossuet s'était élevé plus haut dans certaines parties du *Panégyrique de saint Bernard*, et si, dans le *Panégyrique de saint Victor*, les proportions sont plus exactes, le style plus châtié et plus égal, le progrès accompli sous ce rapport ne s'expliquerait-il pas suffisamment

1. Voici la note de M. Lachat (t. XII, p. 251) : « Prêché dans l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, le 21 juillet 1659. — Tous les éditeurs font, dans une note, remonter le *Panégyrique de saint Victor* à 1657. Nous croyons cette date trop reculée ; le style du discours nous semble dénoncer l'année 1659... » On voit combien les prémisses sont sommaires et la conclusion hasardée. — 2. « De temps en temps, cet abbé faisait quelques voyages à Paris, où sa réputation se répandit bientôt par ses prédications célèbres. Il y prononça le *Panégyrique de saint Victor*, dans l'abbaye de ce saint... » (*Mémoire sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, p. 63.)

par deux ou trois nouvelles années d'études, et par le séjour même de Bossuet à Paris, qui déjà remontait à plus d'une année?

III

La *Liste des Prédicateurs*, publiée pour l'Avent de 1656 et pour le Carême de 1657 [1], nous permet de savoir tout au juste quels étaient les orateurs fameux qui se firent entendre dans les églises de Paris, pendant le séjour de Bossuet. Quatre noms méritent d'être signalés dans cette longue énumération où ne figurent ni Jean de Lingendes, alors évêque de Mâcon, qui était pourtant à Paris et qui entendit Bossuet [2]; ni le P. Bourgoing, dont Bossuet devait, un peu plus tard, vanter l'éloquence; ni le P. Lejeune, infatigable missionnaire, qui allait de ville en ville adressant au peuple ses homélies familières, tandis que le genre académique régnait dans les chaires de Paris. Godeau, évêque de Vence, prêcha l'Avent à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dans le faubourg. Le Carême fut prêché « en la ville, » à Saint-Gervais, par le R. P. Jean-François Senault, « supérieur des prêtres de l'Oratoire du fau-

1. Paris, Mathieu Colombel, in-8°. — 2. Jean de Lingendes était, ainsi qu'Antoine Godeau, un des vingt-deux évêques qui entendirent le *Panégyrique de saint Joseph*, prêché aux Feuillants. (Floquet, t. I, p. 399.)

bourg Saint-Jacques » (c'est l'auteur des *Panégyriques*), et à Saint-Méderic, par le jésuite Claude de Lingendes. Un autre oratorien, très admiré, le P. Leboux, avait eu l'honneur d'être choisi, sans doute par la reine mère, pour prêcher de suite les deux stations « au château du Louvre, » devant le roi, alors âgé de dix-huit ans.

Godeau n'était pas un prédicateur à mépriser; par moments les fleurs de son langage rappelaient encore le temps où le *Nain de Julie* récitait, dans les salons de la marquise de Rambouillet ou chez Conrart, ses vers profanes ; il lui était resté quelque chose d'un puriste et d'un précieux ; mais la retraite et l'exercice du ministère avaient donné à sa parole la gravité, l'onction, un je ne sais quel charme qui rappelait les grâces de saint François de Sales, ou qui faisait songer d'avance à la « douceur de Fénelon. »

On rabattra, si l'on veut, quelque chose de ce dernier éloge accordé pourtant à Godeau par la critique très mesurée et très circonspecte de M. Jacquinet. Mais M. Jacquinet a fixé d'une manière précise et, je crois, définitive, la place qui appartient à Claude de Lingendes dans l'histoire de la prédication en France au dix-septième siècle. Celui-ci était, dans la chaire, un orateur presque accompli, serré, pressant, quelquefois pathétique, terrible même, dont on voyait les auditeurs « se lever de leurs chaises, le visage pâle, les yeux baissés, et sortir tout émus et pensifs de l'église, sans dire un

seul mot [1]. » M. Jacquinet a fait beaucoup pour la mémoire de Lingendes, en prouvant que ses sermons, prêchés en français, cela va sans dire, mais rédigés en latin, et publiés après sa mort sous cette forme qui les condamnait à tomber bientôt dans l'oubli, ont fourni plus d'une fois à Bourdaloue, non seulement un texte et quelques détails heureux, mais le plan d'un sermon ou la première esquisse de très beaux développements [2].

Leboux était de l'école de Senault, ou plutôt tous deux se rattachaient à celle de Balzac ; et, qu'on y prenne garde, cela ne veut pas dire qu'ils aient manqué de gravité : Balzac lui-même, surtout dans la dernière partie de sa vie, à la veille et au lendemain du *Socrate chrétien* (1652), ne mériterait pas un tel reproche ; et les deux prédicateurs dont il s'agit se faisaient du ministère évangélique une idée très sérieuse et très élevée. Mais ils n'étaient pas moins préoccupés de bien dire que de bien penser, et ne séparaient point d'un scrupuleux attachement à la vérité la crainte, peut-être excessive, de blesser la langue, ou l'oreille, ou les bienséances. On comprend le crédit dont ils jouissaient dans la société polie ; ils parlaient, un peu lourdement, ce beau langage dont Vaugelas venait de donner les règles et qui devait être, pendant le règne de Louis XIV, celui des *honnêtes gens*. Aussi, paraissaient-ils avoir

1. Rapin, *Réflexions sur l'Éloquence* (Paris, 1672), chap. XXXVI, cité par M. Jacquinet, p. 233. — 2. *Prédicateurs du dix-septième siècle*, chap. IV, p. 238-247.

conquis, depuis la Fronde, le privilège presque exclusif de parler devant le roi et devant la cour.

L'archidiacre de Metz avait-il l'entrée de la chapelle du Louvre? Allait-il d'église en église entendre ceux qui passaient alors pour les maîtres les plus habiles dans l'art où il s'exerçait encore? Je ne sais, mais il ne faudrait pas attacher trop d'importance à cette question. Bossuet n'était plus d'âge, il n'avait jamais été d'humeur à prendre servilement modèle sur personne. A trente ans, dans le plein essor de son originalité, il s'agissait moins pour lui d'écouter les autres que de parler lui-même à côté des meilleurs d'entre eux, devant un auditoire accoutumé à les entendre, devenu ainsi plus capable de juger le fond et la forme d'un discours, où figuraient en nombre des théologiens et des *lettrés*, où l'on vit un jour apparaître solennellement l'assemblée du clergé de France, un cardinal suivi de vingt-deux évêques, dont plusieurs s'étaient fait un nom comme orateurs [1]. De telles épreuves étaient décisives; il fallait alors ouvrir les yeux, sans complaisance, sur ses défauts, faire quelque effort pour se tenir, fût-on Bossuet, au niveau de l'assistance comme à la hauteur de son sujet, enfin bannir de son style l'aridité scolastique, les longueurs inutiles, mais surtout les expressions surannées ou triviales qui commençaient à n'avoir plus cours qu'au fond des provinces.

Il est sensible que l'application de Bossuet s'est

1. Loret, lettre du 24 mars 1657.

tournée de ce côté, du jour où il prêcha dans la capitale. Son style devint plus étudié, plus égal ; il donna plus de soin au nombre, à la symétrie et à la plénitude des périodes, à la noblesse soutenue de la diction. C'était, au lendemain de la Fronde, la tendance générale des écrivains, dans tous les genres élevés de la poésie et de l'éloquence ; elle devait entraîner d'abord sans résistance ce beau génie oratoire, naturellement porté aux magnificences de l'expression comme au sublime de la pensée.

Jusqu'où devait-il se laisser conduire ? Dans cette voie nouvelle, il y avait pour lui, comme pour la plupart de ses contemporains et pour la littérature française en général, un excès à craindre : c'était de pousser trop loin la délicatesse, d'appauvrir la langue, de l'énerver, en se piquant trop de l'épurer et de l'ennoblir ; c'était de trouver la simplicité trop nue et vulgaire, de rejeter avec la familiarité le naturel, et de rencontrer, sur ces hauteurs où l'on affectait de se maintenir, les nuages, le vide, la monotonie dans le grandiose. On inclinait à l'emphase, comme au temps de Voiture on était tombé dans le précieux, et autour de Scarron dans le burlesque. Heureusement pour les destinées de notre langue et comme à point nommé pour Bossuet, cette juste mesure que l'on cherchait entre la trivialité et l'affectation fut marquée par l'éclatant succès des *Provinciales*.

Pascal ne saurait être comparé, comme écrivain,

à personne. C'est d'abord un écrivain très ingénu : il paraît s'ignorer lui-même, et prendre souci de l'art aussi peu que de la gloire ; s'il rompt le silence, c'est qu'en un jour de péril, ceux qu'il croit institués de Dieu pour la défense de la vérité l'assurent que la vérité persécutée a besoin qu'il parle pour elle ; et il accepte par obéissance un rôle auquel il n'estimait pas s'être jamais préparé. Dès la première lettre, l'attention publique est éveillée ; on sent que cet inconnu auquel Port-Royal confie sa cause est un maître dans l'art d'écrire ; et non seulement il y excelle d'inspiration, par la seule force de son génie, mais il en possède tous les secrets, il peut en rendre compte, il en expliquerait les principes aussi bien qu'il en a donné le modèle.

Pascal commence par rompre avec la rhétorique à la mode, il en rejette les fausses règles : celles qui défendaient de répéter dans une phrase un mot nécessaire ; celles qui voulaient qu'on y mît des antithèses inutiles, *comme de fausses fenêtres*, pour la symétrie ; celles qui, par horreur du mot propre, accoutumaient à *masquer la nature*, à faire grand ce qui est petit, ou petit ce qui est grand. Il n'hésite pas à blâmer, même dans Cicéron, les *fausses beautés* que le plus grand nombre admire ; il ne veut ni de cette éloquence de convention, dont la vraie éloquence « se moque, » ni même de l'*éloquence continue*, parce qu'elle ennuie [1].

1. *Pensées de Pascal*, passim.

A-t-il des règles meilleures à proposer? Par moments, il est sceptique en fait d'éloquence, comme en fait de morale, et veut que la règle dont notre esprit aurait besoin lui échappe, qu'il n'y ait pas de règles générales, ni absolues. Mais au fond il a une règle à son usage, qu'il aime à suivre, parce qu'il sait bien qu'elle ne le trompe pas et qu'elle l'aide à juger des choses comme celui qui regarde à sa montre mesure le temps, sans courir le risque d'être trompé par sa fantaisie.

Il y a donc une rhétorique, fondée sur des principes solides, qui enseigne à dire les choses comme il faut les dire, de façon qu'on les entende sans effort, et même avec plaisir. Car Pascal n'est pas exclusif : l'auteur des *Provinciales* sait à quelles conditions l'humaine raison se laisse persuader ; il fait la part de la variété, de l'agrément, des tours heureux qui accommodent le discours à tous les ressorts de ceux qu'on veut forcer à se rendre ; il veut bien qu'on fasse honneur à la parole, mais pour qu'elle fasse honneur à la pensée.

S'il attache tant de prix à l'art de bien dire, c'est qu'il le met au service de la vérité. La vérité est la fin de l'éloquence ; elle en doit faire aussi le caractère, même lorsqu'elle cherche à plaire par la variété et par l'agrément : « Il faut qu'il y ait dans l'éloquence de l'agréable et du réel ; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai. » Les digressions y sont de mise, « mais dans le temps où cela est à propos, et non autrement ; car qui veut délasser hors de

propos, lasse. » Les ornements relèvent la dignité de la pensée, « mais à la condition qu'ils soient appropriés au sujet, » mis à leur place avec une certaine sobriété.

Vérité, naturel, tels sont les mots qui s'offrent le plus souvent à Pascal, dans ces notes rapides jetées en courant sur le papier, à l'usage de l'écrivain lui-même, et pour le confirmer au besoin dans les idées qui président à son travail : « Il faut se renfermer le plus possible dans le simple naturel. » — « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme... » — « Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie. » Ainsi plus d'artifices, plus de langage convenu : ni le purisme des salons, qui masque le sentiment ou qui en raffine l'expression ; ni le jargon de l'école, chargé de subtilités pédantesques et de latinismes. Et la langue se trouva fixée, une langue vraiment française, vive et ferme dans ses allures, précise et souple, qui allait suffire à tous les besoins de la pensée, sans s'abaisser pour être populaire, sans s'écarter, pour être noble, de l'extrême justesse, ni d'une entière simplicité.

Les maximes de Pascal, sans être exclusives, étaient trop austères pour prévaloir entièrement. La marche des choses voulait qu'au sortir de la confusion des guerres civiles, la royauté raffermie cherchât, jusque dans le vain éclat de la pompe extérieure,

de nouveaux titres à la vénération des peuples ; la poésie et l'éloquence devaient aussi, par une conséquence inévitable, prendre peu à peu, à la cour et sous l'inspiration du roi, quelque chose de cette grandeur un peu théâtrale dont Louis XIV se plaisait à donner au monde l'imposant spectacle. La fausse rhétorique avait retrouvé son crédit, quand La Bruyère et Fénelon se prirent à regretter hautement, non pas seulement les beautés simples de l'antiquité classique, mais les irrégularités naïves de la langue d'Amyot et de Montaigne. Ce penchant au grandiose était trop conforme aux besoins du moment et à l'esprit général de la société, pour qu'il fût possible d'en avoir complètement raison ; aucun livre n'a fait autant que les *Petites Lettres* pour en ralentir et pour en tempérer les mauvais effets.

Plus on y regarde et plus on est frappé de la place qui leur appartient dans l'histoire du XVIIe siècle. Accueillies avec le même enthousiasme que le *Cid*, elles ont laissé une trace plus profonde encore dans les esprits. C'est peu d'être demeurées le chef-d'œuvre d'un genre à part, d'avoir enseigné l'ironie à Racine et à Fénelon comme à Molière, puis aiguisé la malice des Persans de Montesquieu et celle de Voltaire ; chacun y a trouvé son plaisir et en a tiré profit à sa manière. La Rochefoucauld et Mme de La Fayette ont pris de Pascal leur sainte horreur pour la moindre parole inutile. Mme de Sévigné reconnaît volontiers avec son fils que Pascal est l'écrivain hors de pair, celui qui « dégoûte de

tous les autres. » C'est le seul des modernes que Boileau n'hésite pas à mettre au même rang que ses chers anciens, et pourtant Boileau parlait à un jésuite. Pendant plus de trente ans, les *Petites Lettres* ont été le livre par excellence pour les écrivains du XVII[e] siècle les plus éloignés de toute affectation.

Dans un passage du *Siècle de Louis XIV*, où il parle très convenablement des *Provinciales* [1], Voltaire rapporte, sur la foi de l'évêque de Luçon (c'était un fils du trop célèbre Bussy-Rabutin), un mot attribué à Bossuet. Bussy ayant demandé à l'évêque de Meaux « quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, » celui-ci aurait répondu que c'étaient les *Provinciales*. Il n'est pas bien certain que Bossuet eût daigné répondre à une telle question : aussi l'anecdote paraît-elle suspecte à M. Floquet. Elle est du même genre que ces anecdotes dont l'imagination des Grecs s'est plu à semer l'histoire de la poésie et des arts, enveloppant sous une fiction légère un fond de vérité. Il est hors de doute que Bossuet doit être compté parmi ceux qui ont le plus vivement admiré Pascal et ressenti son influence.

Voici des preuves authentiques tirées de ses propres écrits. Vers la fin de la querelle du Quiétisme,

1. Voici les propres paroles de Voltaire en cet endroit : « Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées ; il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la perfection du langage. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.)

piqué au vif par l'ironie de Fénelon (le doux Fénelon était à ses heures, comme le tendre Racine, mordant et acerbe, et il avait, on le sait, de l'esprit « à faire peur »), Bossuet lui répondit en homme qui n'est pas d'humeur à continuer sur ce ton une discussion sérieuse :

Pour des lettres, composez-en tant qu'il vous plaira; divertissez la cour et la ville; faites admirer votre esprit et votre éloquence, et ramenez les grâces des *Provinciales* [1].

Le mot est d'une extrême justesse, mais, dans cette allusion rapide, Bossuet ne pouvait indiquer qu'un des mérites des *Petites Lettres*. Il avait porté sur elles un jugement explicite et plus complet dans le plan d'études qu'il traçait pour le cardinal de Bouillon [2] :

J'estime, disait-il, les *Lettres du Provincial*, dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse [3].

M. Floquet, auquel nous devons ce dernier passage, a éclairci d'ailleurs la question qui nous occupe, en fixant la date et la durée du séjour de l'archidiacre de Metz dans la capitale. Lorsqu'il arriva de sa province, vers le milieu du mois d'avril, il y avait trois mois que Pascal avait ouvert le premier

1. *Réponse à quatre lettres de M. de Cambrai.* — 2. Voyez le début de notre chap. III. — 3. *Écrit inédit*, publié par M. Floquet, t. II, p. 517

feu contre les Jésuites, et la septième Lettre venait de paraître [1]. Il était encore à Paris, quand fut publiée la dix-huitième, qui termine le recueil et qui le couronne. Bossuet, lié depuis son enfance avec plusieurs des parents d'Arnauld et des amis les plus déclarés de Port-Royal, les eut certainement entre les mains dès qu'elles parurent. Il les lut dans leur nouveauté, au plus fort d'une querelle qui, peu à peu, avait passionné tout le monde, hors de l'Église comme dans son sein.

L'esprit et l'éloquence de Pascal devaient frapper Bossuet d'autant plus vivement, que jusque-là il avait « peu lu de livres français. » Il a énuméré lui-même, en 1669 [2], le très petit nombre de ceux qu'il avait lus et dont il faisait cas ; sur cette liste, trois seulement avaient paru avant les *Provinciales :* c'étaient les pièces de Corneille, le *Tacite* de Perrot d'Ablancourt (1640-1644) et les *Œuvres diverses* de Balzac (1651). Dans Corneille, il trouvait « la force et la véhémence, » deux des qualités qu'il louait aussi chez Pascal. Les versions de d'Ablancourt lui paraissent bonnes, tout simplement, parce qu'il y rencontre, sans d'ailleurs s'occuper du texte, « le sublime et le grand, » qui « doit être » le style de la chaire. Son jugement sur Balzac est curieux ; on y sent de l'hésitation, des scrupules ; il craint évidemment d'être trop sévère pour un auteur qui

1. La septième Lettre est du 10 avril 1656 ; la première, du 23 janvier précédent ; la dix-huitième, du 1er juin 1657. — 2. Dans l'écrit déjà cité, p. 515-518.

« parle très proprement » et qui a « enrichi la langue de belles locutions et de phrases très nobles. » Il est vrai qu' « il y a peu de pensées » dans ses ouvrages; mais « il apprend, par là même, à donner plusieurs formes à une idée simple; » on peut y prendre ainsi « quelque idée de style fin et tourné délicatement. » Puis les éloges sont coupés par cette phrase assez dure : « Au reste, il le faut bientôt laisser; car c'est le style du monde le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint. » On croirait entendre Pascal. Et c'est Pascal, en effet, qui a empêché Bossuet d'aimer trop Balzac et d'accorder trop d'estime à sa rhétorique.

Quelles que soient les taches faciles à signaler dans les improvisations de sa jeunesse, Bossuet n'avait pas besoin qu'on lui apprît à mépriser « les pointes, les antithèses, les *grands mots de peu de sens,* et toutes les *froides beautés.* » Mais il était par instinct plus sensible que Pascal à ces beautés qui appartiennent en propre à la forme, plus occupé que lui de paraître grand, d'atteindre au sublime, même dans le style, par la noblesse des locutions ou des tours de phrase. On ressaisit jusqu'à la fin, dans ses discours plus que dans ses traités, et particulièrement dans les *Oraisons funèbres*, ce penchant de sa nature vers la majesté, cette *majesté romaine* [1] qu'il eût voulu joindre à la délicatesse attique, pour en composer la perfection de notre langue.

1. *Discours de réception à l'Académie française* (8 juin 1671).

Il est heureux qu'il y ait cédé ; et nous aurions beaucoup perdu, si Bossuet avait été tenté de sacrifier à l'étroite observation d'une discipline austère cette richesse de développement et cette splendeur dans l'expression où se déploie sans effort et sans contrainte l'originalité de son génie. On pouvait appréhender seulement, comme une suite de cette prodigalité naturelle, les excès du luxe, un peu d'enflure et de faste, l'abus des figures, la monotonie solennelle du rhythme oratoire. Sur cette pente où Bossuet risquait d'être entraîné, comme Ogier ou comme Senault, il fut averti et retenu à propos par un salutaire exemple, et nous le verrons, dans les cinq ou six années qui séparent la publication des *Provinciales* des Carêmes prêchés aux Carmélites (1661) et au Louvre (1662), apprendre ce grand art de ne rien dire de trop en disant plus que le nécessaire, et de concilier dans son style l'extrême justesse et la précision la plus rigoureuse avec une merveilleuse abondance. Tel sera le caractère propre de l'éloquence de Bossuet. Pour en expliquer les progrès, le plus simple est de n'y voir qu'un effet insensible de la réflexion et des années ; mais il n'est que juste, à ce moment, d'en rapporter l'honneur pour une part à Pascal et aux *Petites Lettres*.

On pense bien qu'en lisant les *Provinciales*, Bossuet n'était pas touché seulement, comme a pu l'être Voltaire, de la beauté de la forme. C'est le fond des choses qui devait occuper un esprit tel que

le sien, dès le début de cette grande querelle qui allait agiter l'Église de France pendant plus d'un siècle Du premier coup d'œil, Bossuet démêla le faible des deux parties ; il sut garder, au milieu des préventions qui échauffaient tous les esprits, le calme et l'inflexible modération d'un juge.

En ce qui touche la grâce, il donna tort aux Jansénistes. Ceux-ci affectaient de distinguer deux questions : l'une de fait et l'autre de droit. En fait, trouvait-on dans le livre de Jansénius cinq propositions que la Sorbonne affirmait y avoir trouvées, et que le pape avait frappées d'une condamnation solennelle ? En droit, pouvait-on condamner Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, les oracles de Port-Royal, sans donner tort à saint Paul, à saint Augustin, sans mettre l'Église en contradiction avec elle-même ?

Ainsi se posa, dès la première lettre de Pascal, cette misérable distinction du fait et du droit, imaginée par Arnauld comme un expédient de procédure, qui devait, croyait-il, sauver Port-Royal, qui le perdit, après avoir mis tant d'esprits lumineux et de si grands cœurs dans la complicité d'une équivoque. Pascal, dès qu'il s'en est aperçu, en a rougi ; Bossuet n'en pouvait être la dupe un seul instant. Il savait bien que les cinq propositions étaient dans le livre de Jansénius, qu'elles y étaient rigoureusement en substance, alors même qu'on en avait modifié la lettre dans le détail. C'était Nicolas Cornet qui en avait fait l'extrait, Cornet, le maître

de Bossuet, « un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, » dont la probité n'était pas plus suspecte que les lumières. En offrant de les condamner « dans Jansénius, si elles y sont, » Arnauld était-il de bonne foi? Fut-il sincère? Il est clair qu'il faisait trop ou trop peu : trop peu, s'il prétendait rester soumis à l'Église, qui veut qu'on se soumette sans restriction; trop, s'il était résolu à rendre témoignage pour la vérité, et s'il était persuadé que l'on condamnait la vérité en condamnant Jansénius.

On voit donc que pour Bossuet, comme plus tard pour Pascal lui-même, la question de fait n'existe pas. Restait la question de droit, sur laquelle les Jansénistes se piquaient d'être les disciples de saint Augustin, « le plus grand des Pères, » mais ses « disciples intrépides, » dégagés « des intérêts du monde, » étrangers à ses complaisances et à ses calculs, fermement résolus à servir « Dieu pour Dieu. » Le maître qu'ils invoquaient et la simplicité de cœur dont ils faisaient profession étaient de grands titres sans doute aux sympathies de Bossuet. Il prenait parti, lui aussi, sans balancer, pour la doctrine « toute sainte » du « plus éclairé et du plus profond des docteurs ; » mais sans oublier ni *les difficultés impénétrables* dont cette doctrine *céleste* a dû rester enveloppée, ni le danger de vouloir résoudre avec une extrême rigueur ce redoutable problème qui tout à la fois s'impose et se dérobe à notre raison, et où « la faiblesse naturelle de l'esprit humain » se perd si vite dans la nuit profonde des

énigmes éternelles et des inévitables contradictions.

Pascal a pu livrer à la risée l'alliance politique des Jacobins avec les Jésuites, et ce moyen terme étrange d'un pouvoir prochain qui n'est pas prochain, et d'une grâce suffisante qui ne suffit pas. Mais ce pouvoir prochain et cette grâce suffisante soutenaient du moins le courage du juste en lui permettant d'espérer qu'il pourrait, s'il le voulait, aimer Dieu et le servir. Les Jansénistes restituaient à Dieu dans sa plénitude le droit d'accorder ou de retirer, comme il lui plaît, même au juste, la grâce efficace et victorieuse, c'est-à-dire la force nécessaire pour vouloir et pour agir; et de ces principes, qu'ils reprenaient de saint Augustin, dans toute leur pureté, leur logique à outrance tirait des conséquences « ruineuses pour la liberté humaine. »

Bossuet rejetait ces conséquences, tirées pourtant de principes qu'il ne pouvait refuser d'admettre, mais qui en étaient à ses yeux les *inconvénients fâcheux* plutôt que la suite nécessaire. Était-ce là manquer de logique ou de courage ? Bossuet ne transigeait point par faiblesse ou par politique, mais il se rendait à l'évidence, et son bon sens l'avertissait de « tenir le raisonnement sur le penchant » plutôt que de « pousser les choses à l'extrémité, » et il aimait mieux rompre les anneaux trop serrés d'un syllogisme que de sacrifier ou la toute-puissance, qui est un des attributs essentiels de Dieu, ou la liberté de l'homme, qui est la condition du devoir et le fondement de la morale.

Quant à ceux dont l'inquiète curiosité s'égare à la poursuite d'une solution plus décisive, il ne marchande l'estime ni à la loyauté de leurs convictions, ni à la vigueur de leur éloquence. Ce sont de « grands hommes, » des « esprits forts et lumineux, » mais « excessifs et insatiables, » qui « ne se lassent jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire ; » il traçait au vif le portrait d'Arnauld et par un tel langage ne faisait pas trop d'injure même à Pascal. Bossuet sait ce qu'ils valent, mais il sait aussi ce qui leur a manqué : heureux s'ils n'avaient pas perdu de vue cette maxime, qu'en matière de foi et sur les points les plus délicats de la doctrine, « la plus prochaine disposition à l'erreur est de vouloir réduire les choses à la dernière évidence de la conviction. »

Dans l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet*, Bossuet a jugé aussi la morale des Jansénistes. Étroitement liée avec leur doctrine sur la grâce, elle n'était pas moins excessive. Bossuet leur reproche de tenir « les consciences captives sous des rigueurs très injustes ; ils ne peuvent, disait-il, supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes... » Ces excès rebutent les faibles, désespèrent les scrupuleux, remplissent d'un sombre orgueil ceux qui peuvent se croire du très petit nombre des âmes choisies : « Qui ne voit, reprend l'orateur avec une énergique précision, que cette rigueur enfle la présomption, nourrit

le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le Christianisme impossible ? »

Pour lui, c'est surtout lorsqu'il s'agit de fixer la règle des mœurs, qu'il veut « tenir le milieu entre deux extrémités, » sans se détourner jamais « ni à la droite, ni à la gauche » :

Ceux-là se détournent à la gauche, qui penchent du côté du vice et favorisent le *parti de la corruption;* mais ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les faiblesses paraissent des crimes horribles, ou qui des *conseils de perfection* font *la loi commune de tous les fidèles*, ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher *une régularité plus scrupuleuse.* Car l'Écriture nous apprend que si l'on peut se détourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite [1], c'est-à-dire en captivant les âmes infirmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu; c'est dans ce sentier où la justice et la paix se baisent de baisers sincères, c'est-à-dire qu'on rencontre la *véritable droiture* et le calme assuré des consciences [2].

Mais quoique Bossuet affecte de tenir la balance égale et observe dans la comparaison des deux morales la symétrie du parallèle, il laisse voir très clairement où inclinaient ses préférences. S'il fait, en ce

1. *Prov.*, IV, 27. — 2. *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.* (*Ps.* LXXXIV, 11.)

qui touche les maximes outrées de Port-Royal, des réserves très explicites, il frappe sur la morale relâchée à coups redoublés avec une singulière énergie. Seulement il n'abuse pas, comme Pascal, d'un texte pris dans la Constitution des Jésuites pour rejeter sur la Société tout entière et uniquement sur elle l'écrasante responsabilité des scandaleuses propositions soutenues par plusieurs de ses plus célèbres casuistes; il veut bien que la Société n'approuve pas de si monstrueuses erreurs, alors même que, par une coupable maladresse, elle hésite à les désavouer hautement : ce qui importe à l'Église, c'est que la maladie soit découverte au grand jour, et les simples avertis de se tenir en garde contre les périls de la contagion. Quelle familiarité expressive dans cette définition de la dévotion aisée!

Il a pris à *quelques docteurs* une malheureuse et inhumaine complaisance, une *pitié meurtrière*, qui leur a fait *porter des coussins sous les coudes des pécheurs*, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée.

Les casuistes ont leur tour ; et ce qui redouble le poids de l'arrêt dont Bossuet les frappe, c'est qu'il a pris soin de relever lui-même les circonstances où ils auraient pu chercher une excuse. Ils ne sont pas les premiers auteurs du mal, ils n'ont fait que céder à la force du courant qui emportait une société trop raffinée dans sa corruption et dans ses scrupules :

Vainement subtils ceux qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies ; ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs.

.... Mais plus malheureux encore les docteurs indignes de ce nom, qui adhèrent à leurs sentiments et donnent du poids à leur folie. « Ce sont des astres errants », comme parle l'apôtre saint Jude [1], qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre ; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial ; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile [2], des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne ; union monstrueuse qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

Ce n'est pas assez de caractériser la méthode de l'école et d'en condamner l'esprit. Bossuet poursuit cette doctrine perverse à travers le détail des questions particulières. Revenu à l'éloge de son maître, il lui fait gloire de ne s'être laissé surprendre ni à la rigueur affectée des Jansénistes, ni aux maximes de leurs adversaires, « maximes moitié profanes et moitié saintes, moitié chrétiennes et moitié mondaines ; ou plutôt toutes mondaines et toutes profanes, parce qu'elles ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi saintes » :

1. *Jude*, 13. — 2. *Marc*, II, 21.

Il n'a jamais trouvé belles aucunes des couleurs de la *simonie*, et, pour entrer dans l'état ecclésiastique, il n'a pas connu d'autre porte que celle qui est ouverte par les saints Canons. Il a condamné l'*usure* sous tous ses noms et sous tous ses titres. Sa pudeur a toujours rougi de tous les *prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes*, où il n'a pas épargné le fer et le feu pour éviter les périls des *occasions prochaines*. Les inventeurs trop subtils de vaines contentions et de questions de néant, qui ne servent qu'à faire perdre parmi des détours infinis la trace toute droite de la vérité, lui ont paru, aussi bien qu'à saint Augustin, des hommes inconsidérés et volages, « qui soufflent sur la poussière et se jettent de la terre dans les yeux : *sufflantes pulverem, et excitantes terram in oculos suos*[1]. » Ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions, sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux, qui ne fait que troubler la vue.

On trouvera ce beau passage reproduit plusieurs fois dans les sermons ; les idées que Bossuet y exprime lui tenaient à cœur ; regardez-y de près : c'est un résumé substantiel des idées et des arguments de Pascal.

L'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet* a été prêchée le 27 juin 1663 ; il faudrait remonter plus haut : je puis le faire. Déjà, dans le *Panégyrique de saint Victor*, Bossuet faisait honte au temps présent des vertus formées par les persécutions :

1. *Conf.*, XII, 16

Alors la piété était sincère; elle n'avait pas encore appris le secret de s'accommoder au monde et de servir aux négoces des ténèbres. Simple et innocente qu'elle était, elle ne regardait que le ciel, auquel elle prouvait sa fidélité par une longue patience.....

..... Maintenant la paix est venue et la discipline s'est relâchée..... Le monde est entré dans l'Église, on a voulu *joindre Jésus-Christ avec Bélial*, et, de cet indigne mélange, quelle race enfin nous est née ? Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers, une *piété bâtarde* et *falsifiée*, qui est toute dans les discours et dans un extérieur contrefait. *O piété à la mode*, que je me moque de tes vanteries[1] !...

L'allusion est plus directe encore, s'il est possible, dans un *Panégyrique de saint Joseph* prêché le 19 mars 1661 aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, dans le voisinage de Port-Royal, au milieu d'une station, à laquelle on sait qu'assistaient plusieurs des amis de Pascal et d'Arnauld[2]. Bossuet y propose saint Joseph comme l'exemple d'un homme juste, d'un homme selon le cœur de Dieu[3]. C'est dire qu'il a sur toutes choses la droiture du cœur, la simplicité d'intention[4] :

1. *Panégyrique de saint Victor*, 2e point. — 2. Voyez aussi le sermon *sur la Haine de la Vérité*, tel qu'il a été prêché aux Carmélites en 1661, à Saint-Germain en 1666, et pour lequel je renvoie au troisième chapitre du liv. II de ces *Études*, et à mon édition de *Vingt sermons de Bossuet*. — 3. *Quæsivit sibi Deus virum juxta cor suum. Reg.*, XIII, 13. — 4. Second *Panégyrique de saint Joseph*, 1er point.

Le chemin de la vertu n'est pas de ces grandes routes dans lesquelles on peut s'étendre en liberté; au contraire, nous apprenons par les Saintes Lettres que ce n'est qu'un petit sentier et une voie étroite et serrée, et tout ensemble *extrêmement droite : semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum* [1]. Par où nous devons apprendre qu'il faut y marcher en simplicité et dans une grande droiture.....

Pour se rendre agréable à Dieu, il ne suffit pas, chrétiens, de tirer par artifice des actes de vertu forcés et *des directions d'intention étudiées* [2]. Les actes de piété doivent naître du fond du cœur, et non pas être empruntés de l'esprit ou de la mémoire. Mais ceux qui viennent du cœur ne souffrent point de partage. « Nul ne peut servir deux maîtres [3]. » Dieu ne peut souffrir cette *intention louche*, si je puis parler de la sorte, qui regarde de deux côtés en un même temps.

Les regards ainsi partagés rendent l'abord d'un homme choquant et difforme; l'âme se défigure elle-même, quand elle tourne en deux endroits ses intentions. « Il faut, dit le Fils de Dieu, que votre œil soit simple [4]. » c'est-à-dire que votre regard soit unique; et, pour parler en termes plus clairs, que l'intention pure et dégagée s'appliquant tout entière à la même fin, le cœur prenne sincèrement et de bonne foi les sentiments que Dieu veut....

En faisant l'éloge de son maître, Bossuet passait

1. *Isa.*, XXVI, 7. — 2. Bossuet avait aussi écrit : « Il ne suffit pas de produire par étude et par artifice des *actes de vertu empruntés* et des *directions d'intention forcées.* » — 3. *Matth.*, VI, 24. — 4. *Luc*, XI, 34.

en revue, pour ainsi dire, la table des six lettres où Montalte avait démasqué la morale des Jésuites. Ici, par une rencontre plus significative, ses réflexions rappellent cette méthode de diriger l'intention que Pascal a livrée au mépris dans la septième *Provinciale*, une des plus belles du recueil, et précisément celle que tout le monde à Paris avait entre les mains lorsque Bossuet y arriva, au milieu du mois d'avril 1656.

Ni le cours des années, ni les circonstances ne changèrent les sentiments que Bossuet exprimait d'un ton si ferme au plus fort de la querelle. Lorsque la lutte se ranima, vers la fin du siècle, avec une ardeur égale à celle des premiers jours, rien ne put ébranler la résolution qu'il avait prise de se tenir également éloigné de tous les excès.

De nouvelles censures, provoquées par l'opiniâtreté des Jansénistes, frappèrent les cinq propositions : il y engagea sans difficulté l'autorité de son nom, mais à la condition que l'on renouvellerait aussi la sentence prononcée contre les maximes relâchées des casuistes.

C'était en 1700 : l'assemblée du clergé montrait un peu d'hésitation. Les politiques affectaient de croire que tout péril de ce côté avait disparu : M. de Meaux ne se laissait-il pas emporter par un excès de zèle ? Était-il sans arrière-pensée ? En dépit des insinuations malveillantes qui ne lui furent pas épargnées, Bossuet ne voulait être le complice d'aucune

partialité. Il déclara hautement que « si, contre toute vraisemblance, et par des considérations qu'il ne voulait ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Église gallicane, *seul*, il *élèverait la voix* dans un si pressant danger; seul, il révélerait à toute la terre de si honteuses prévarications; seul, il publierait la censure de tant d'erreurs monstrueuses [1]. »

Ainsi l'adieu de cette grande voix qui allait tomber enfin et s'éteindre sous l'inévitable action de la vieillesse et de la mort fut un anathème contre la morale relâchée; et jusque dans les dernières paroles de Bossuet, on pouvait reconnaître encore un écho des *Provinciales*.

1. *Journal* de Ledieu. *Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, XI, 7.

CHAPITRE VI

DERNIERS SERMONS PRÊCHÉS A METZ

(1657-1658)

I. *Panégyrique de sainte Thérèse*, prêché dans la cathédrale de Metz, en présence de la Reine-Mère (15 octobre 1657). — Discours de Fénelon sur le même sujet. — Le mysticisme dans les sermons de la jeunesse de Bossuet.

II. Activité de Bossuet. Diversité de ses travaux. — Sermons et conférences. — Mission de 1658. — *Panégyrique de saint Jean*, prêché à Saint-Jean de la Citadelle.

III. *Oraisons funèbres de Madame Yolande de Monterby* (décembre 1656) et *de Messire Henri de Gournay* (octobre 1658). — Fin du séjour de Bossuet à Metz. — Conclusion.

I

Bossuet était de retour à Metz vers les premiers jours du mois d'octobre 1657[1]. Il y venait reprendre sa place au chœur, et préparer les voies à une mis-

1. Floquet, t. I, p. 424. Le 1er octobre, Bossuet signe à *Paris* l'approbation d'un livre; le premier dimanche du mois, il prêche pour la Conférence du Rosaire, à Navarre; le 15, il prononce à *Metz* le *Panégyrique de sainte Thérèse*.

sion projetée de concert avec M. Vincent, dont il avait offert de partager les travaux; peut-être y était-il rappelé aussi par la reine-mère, arrivée à Metz dès le 19 septembre, avec le roi et la cour, et qui devait faire dans cette ville un séjour de six semaines.

Anne d'Autriche était alors très occupée d'œuvres de charité et de dévotion. Les recueils du temps témoignent en particulier de son empressement à suivre d'église en église les prédicateurs en renom, qu'elle se plaisait, du reste, à faire venir soit au Louvre, soit dans sa chère abbaye du Val-de-Grâce, en attendant qu'elle obtînt pour eux, en récompense de leur zèle, un bénéfice ou un évêché. Il est naturel qu'elle éprouvât, à Metz surtout, le désir d'entendre un jeune orateur, sur qui la haute estime de la duchesse de Schomberg, le témoignage de M. Vincent, de M. Cornet, et, depuis quelques mois, la voix publique elle-même avaient attiré son attention. Comment ne pas croire, par exemple, qu'on avait entretenu la reine-mère de ce *Panégyrique de saint Joseph*, qu'elle pria Bossuet de redire pour elle[1], deux ans plus tard, dans la chapelle des Carmélites? Selon toute vraisemblance, c'est elle qui avait fait choix du sujet[2] aussi bien que de l'orateur, lorsque Bossuet prononça devant elle le *Panégyrique de*

1. Bossuet le dit en propres termes dans son exorde : « Il lui plaît (à V. M.) d'ouïr de ma bouche ce panégyrique du grand saint Joseph. Elle m'ordonne de rappeler en mon souvenir des idées que le temps avait effacées. » — 2. Loret le dit expressément (*Muse*

sainte Thérèse, la sainte espagnole : non pas en 1658, comme on l'avait dit, ni à Paris, mais dans la cathédrale de Metz, le 15 octobre 1657, comme la gazette de Loret en a fourni la preuve à M. Floquet[1]. La pensée peut se plaire à chercher le souvenir d'une telle journée dans une église que Bossuet a aimée, qui devait lui plaire par la majestueuse simplicité de sa nef, une des plus élevées et des plus austères que nous ait laissées le moyen âge, et dont l'immensité mettait à l'aise cette voix puissante qu'on a entendue regretter les limites de l'enceinte étroite où elle avait peine à se contenir.

Ni le roi, ni le cardinal de Mazarin ne faisaient partie de l'auditoire : le cardinal était retenu chez lui par un accès de goutte ; Louis XIV, que l'on attendait, ne revint pas au jour fixé d'une excursion qu'on lui avait fait entreprendre pour voir de ses yeux les places fortes de Trois-Évèchés et de la Lorraine. Le compliment d'usage, dont Bossuet avait eu la précaution de jeter sur le papier deux variantes, fut donc adressé à la reine. Anne d'Autriche avait à ses côtés son second fils et la princesse de Conti,

historique, 27 octobre). Il annonce de Paris, sur de bons avis venus de Metz, que Bossuet prêcha l'autre jour

Devant notre reine et sa cour,
Ayant pris pour matière et tèze
Les vertus de sainte Thérèze.
Cette reine (dit-on aussi)
L'ordonnant et voulant ainsi.

1. Floquet, t. I, p. 428 et suiv.

nièce du cardinal, celle qui devait être comptée plus tard parmi les saintes de la cour. Dans la foule pressée autour de la chaire, Loret signale encore, sans les nommer,

> Multitude de personnages,
> Savants, qualifiés et sages.

C'était l'élite de la cour de France, que le hasard des circonstances amenait, si loin de Paris, comme à point nommé, pour consacrer la réputation naissante d'un orateur destiné à être bientôt une des splendeurs du règne. Louis XIV avait dix-neuf ans. Bossuet en avait trente, l'âge de Corneille lorsqu'il donna le *Cid.* Quoique le *Panégyrique de sainte Thérèse* n'ait pas eu le même retentissement, il mérite aussi de faire époque : c'était dans la chaire un coup de maître ; on sent que Bossuet a tenu à honneur de remplir dignement sa tâche et de justifier la promesse de ceux qui s'étaient engagés pour lui [1]. Aussi fut-on ravi de la personne de l'orateur et de l'excellence du discours ; et les habiles purent sans crainte prédire qu'une telle éloquence ferait un jour *grand bruit dans l'Église* [2].

Il est certain que ce discours est un chef-d'œu-

1. C'est, Madame, à ce grand spectacle que l'Église invite Votre Majesté... Il ne faut rien méditer de bas quand on parle de sainte Thérèse et qu'on a l'honneur, Madame, d'entretenir Votre Majesté. » (Exorde.)

2. Qu'un jour son éloquence *exquise*
Ferait un grand bruit dans l'église. (Loret.)

vre. On y relèverait bien çà et là quelques traces d'improvisation : il a dû être écrit très vite ; nous savons, par le témoignage même de Bossuet, que la reine croyait faire assez en accordant deux jours pour la composition d'un sermon. Du reste, il offre des beautés de premier ordre, sans aucun défaut sensible. Entre la méditation *sur la Brièveté de la vie* et le *Panégyrique de saint Bernard*, qui furent les inspirations les plus heureuses de la jeunesse de Bossuet, et les meilleurs sermons du Carême du Louvre, où il touche de très près à la perfection, le *Panégyrique de sainte Thérèse* pourrait servir, avec ceux *de saint Victor* et *de saint Paul,* à marquer, dans l'histoire de son génie, le commencement de la maturité.

Mais le principal intérêt du discours tient à la façon dont Bossuet a traité un sujet qui semblerait d'abord peut-être ne convenir que médiocrement à la nature propre de son esprit. S'il en fallait croire l'insinuation de Fénelon lui-même et les griefs de ses partisans, à l'époque où éclata la querelle du quiétisme, M. de Meaux n'était pas « un homme intérieur ; » on n'avait pas besoin d'avancer beaucoup dans le domaine illimité et mystérieux de l'oraison pour toucher au terme de son expérience et de ses lumières. Et il est certain que Bossuet n'était pas entraîné de ce côté par son penchant ; il n'aimait pas les singularités, les illusions des petites églises, ni ce rêve d'une perfection chimérique où l'âme

aspire à perdre, avec la possession d'elle-même, les lumières distinctes de la foi et le besoin de plaire à Dieu par les œuvres. De tels excès l'inquiétaient, et bien qu'il n'y fût point exposé, il en détournait volontiers sa vue. Mais quelle injustice de croire qu'il avait attendu le jour de la lutte pour apprendre dans les livres, pour savoir par lui-même quelle est la place légitime et nécessaire du mysticisme au fond de toute âme véritablement chrétienne! Ne parlons encore ni des sermons prêchés *pour la vêture de Mlle de Château-Thierry* (1660) et *pour la profession de foi de Mme de La Vallière* (1675), ni de l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine* (1685) : combien de témoignages dans les œuvres de sa jeunesse! Qu'on voie de quel ton et avec quelle abondance de cœur il parlait du renoncement à soi-même, des ravissements de la contemplation, des transports d'une âme consumée par la charité, lorsqu'il donnait en exemple aux fidèles saint François de Paule et saint Bernard en oraison dans la solitude, le mariage de saint François d'Assise avec la Pauvreté, ou les soupirs passionnés de sainte Thérèse demandant à Dieu la grâce de souffrir ou de mourir!

Nous avons entre les mains les éléments d'une comparaison qui fixera sur ce point la mesure de notre jugement. Un heureux hasard veut que, dans le très court recueil des sermons de Fénelon qui ont été imprimés, il se soit trouvé précisément un *Panégyrique de sainte Thérèse.* Ce discours a été prononcé aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques,

où l'on sait que Fénelon prêcha en 1681 [1], la seule station de Carême qu'il ait prêchée [2]. Si l'on était fondé à lui assigner aussi cette date, Bossuet et Fénelon, rivaux une première fois sans le savoir, auraient traité le même sujet au même moment de leur vie et de leur carrière. La lutte serait donc égale de tous points, sous cette réserve que le sort paraissait donner à Fénelon l'avantage du terrain.

Fénelon, dans le *Panégyrique de sainte Thérèse*, a suivi exactement la même méthode que dans le *Panégyrique de saint Bernard.* Il parcourt la vie entière de la sainte, qui se divise très simplement en deux époques auxquelles correspondent les deux parties du discours. Le récit est complet, rapide, animé. Fénelon l'a tiré directement de l'histoire que sainte Thérèse nous a laissée de sa vocation et de ses œuvres, et il est aisé de voir que cette histoire était dès lors une de ses lectures de prédilection; en la lisant, il « s'imagine entendre Thérèse elle-même ; » c'est dans ses *tendres et sages écrits* que son âme a goûté la manne cachée. Souvent il s'attache à reproduire les propres paroles du texte, mais il en a surtout fidèlement pénétré l'esprit. Loin d'éviter, par timidité ou par prudence, les écueils de son

1. Voyez, dans le 2e point, cette apostrophe : « Et vous, ô grand monastère, féconde tige, qui avez poussé tant de rejetons pour orner notre terre... » — 2. *Liste des Prédicateurs.* Fénelon, né en 1651, avait alors trente ans.

sujet, il va résolûment chercher au cœur du livre et dans les plus secrètes obscurités de la doctrine les traits qui peuvent troubler la conscience des scrupuleux autant qu'ils scandalisent la froide raison des incrédules. Il suit donc, à travers ses épreuves de vingt années, l'âme choisie qui « tombe et se relève, qui tombe encore et se relève pour ne plus tomber. » Il monte avec elle tous les degrés de l'échelle mystérieuse, et l'oraison éminente, où la mémoire se perd, où l'entendement ne peut plus agir, où l'âme suspendue, qui aime et qui admire en silence, commence à sentir qu'elle s'échappe à elle-même ; puis l'oraison *de quiétude*, l'oraison *d'union*, où, déjà pleinement détachée de toutes choses, elle meurt pour revivre au sein de Dieu, absorbée et perdue en lui; puis les ravissements de l'extase où les dons surnaturels débordent sur elle, sans qu'elle puisse dire et sans qu'elle sache où l'Esprit l'emporte :

De cette oraison simple où elle était déjà, Dieu l'enlève jusque dans les plus hautes contemplations ; elle entre dans l'union où se commence le mariage virginal de l'époux avec l'épouse; elle est toute à lui, il est tout à elle. Révélations, esprit de prophétie, visions sans aucune image sensible, ravissements, tourments délicieux, comme elle le dit elle-même, qui lui font jeter des cris mêlés de douleur et de joie, où l'esprit est enivré et où le corps succombe, où Dieu lui-même est si présent que l'âme épuisée et dévorée tombe en défaillance, ne pouvant soutenir de près tant de majesté....

Tel est l'état de béatitude suprême et d'ineffable perfection dont Fénelon se plaît à tracer une image confuse, et vers lequel il voudrait entraîner les âmes.

Par moments, il se rappelle qu'il faut « éprouver les esprits, pour savoir s'ils sont à Dieu. » Il ne voudrait pas autoriser « une vaine crédulité pour de creuses visions ; » mais son penchant l'entraîne, et, lorsqu'il s'agit des dons de la grâce et des communications miraculeuses, on sait qu'il craint la témérité des illusions beaucoup moins que les excès de la prudence. Dépassant Thérèse elle-même, il lui laisse, en répétant ce qu'elle a raconté de ses oraisons, l'expression de ses scrupules, le soin qu'elle a pris de recommander toujours, même à ceux qui se croient visités de Dieu, l'humilité, la soumission, la charité, les œuvres ; à peine en est-il question comme par hasard dans les reproches et dans les conseils qu'il adresse à ces chrétiens de peu de foi, qui, pour s'élever à Dieu, ont besoin de lire, de prier des lèvres, ou qui, dans l'oraison, comptent encore pour quelque chose « les tendres sentiments, les hautes pensées. » Pour chercher Dieu il ne faut chercher que lui ; pour le recevoir, il faut élargir son cœur, y faire le vide, en y étouffant toute pensée, toute affection, tout désir, toute espérance ; ne plus se soucier même de sentir qu'on aime, ni de savoir distinctement qu'on existe, ni de vouloir par soi-même ce que Dieu veut.

Subtile et dangereuse doctrine, qui arrache

l'homme aux conditions de sa nature, pour le tenir en suspens entre l'ange et la bête, selon la forte parole de Pascal ; Fénelon lui prête, par son ardeur passionnée et les grâces naturelles de son langage, je ne sais quel charme subtil qui s'insinue au fond des cœurs et qui les enchante. C'est une ivresse dont ce grand esprit n'a pu se défendre lui-même. Ses yeux se troublent, sa raison se perd, il va au hasard, sans une lumière qui l'arrête sur la pente qui mène aux abîmes, sans une mesure certaine pour discerner le point qui sépare sainte Thérèse de madame Guyon, les nobles élans de l'âme de l'agitation confuse des sens, et les hallucinations de la fièvre des inspirations de la sainteté.

Le mérite de Bossuet dans des questions qui demandent une attention si exacte, c'est de ne jamais perdre de vue un seul instant ni la juste mesure qui fait la solidité de la doctrine, ni les ménagements indispensables dans la direction des âmes, Ce n'est pas sa foi qui fait deux parts dans les expériences et dans les maximes de sainte Thérèse : aux endroits même où les réserves sont nécessaires, où le doute semble permis à de moins profanes que nous ne sommes, Bossuet croit simplement tout ce que raconte et tout ce que conseille une femme que l'Église a jugée digne d'être comptée au nombre des saints. Le fidèle se dérobe aux tentations de l'esprit critique, mais le prédicateur a d'autres scrupules. Bossuet connaît maintenant toute l'étendue

de son devoir ; il sait trop quel trouble la moindre parole imprudente peut jeter dans les consciences les plus pures, pour les exciter à la poursuite d'une perfection incertaine et mal définie, ou pour leur proposer comme la règle des mœurs, dans les conditions communes de la vie de chaque jour, la singularité des exemples extraordinaires.

Il aura soin de proportionner son langage aux besoins des âmes, à la diversité de leurs conditions et de leur nature. Mais pour celles mêmes qui sont engagées dans les voies de l'oraison par une vocation irrésistible, et que la discipline austère du cloître exerce à la pratique de la contemplation, il aura soin, dans ses entretiens, dans de simples lettres[1], d'établir les principes, de définir les termes avec tant de simplicité et de rigueur que l'on puisse avec lui marcher sans péril sur ces hauteurs environnées de nuages où il ne cherche et ne montre que des clartés.

« Ne craignez point, ma fille, disait-il à la sœur Cornuau[2]..., abandonnez-vous à vos désirs... *je serai aux portes* pour veiller sur ce qui se passera et *vous garantir de toute illusion;* c'est là ma charge... Oui, ma fille, encore un coup, je veillerai à la porte pour empêcher l'ennemi de vous troubler dans votre chaste union avec le saint Époux.... » Il veut que l'Époux anime « tous les replis et tous les battements du cœur, » que l'âme se laisse « détacher de tout » pour « le serrer avec des embrasse-

1. Voy. les sermons prêchés aux Carmélites, les lettres de direction. — 2. Lettres du 30 mai et du 1er juin 1696.

ments plus tendres [1]. » Ce sont les idées des mystiques et c'est leur langage. Bossuet excite les élans de l'âme, mais il les dirige. Il les défend contre les raffinements, contre l'orgueil, contre la paresse, qui « mène à la langueur, et, par les langueurs, à la mort [2]. » Il s'attache à maintenir l'oraison dans « la voie commune et battue ; » la simplicité en sera la marque, la charité en sera l'âme, si elle continue à s'inspirer des maximes de l'Évangile.

Dans le *Panégyrique de sainte Thérèse*, Bossuet ne s'adresse plus au petit nombre des âmes choisies, il parle à la foule des simples fidèles. Aussi ne prend-il que la fleur du sujet. Et de même qu'il dessine à grands traits la vie de la sainte, sans entrer dans le détail, il dégage des subtilités de la forme le fond même de la doctrine, l'idée qui en fait la grandeur, le sentiment qui en fait la force. Qu'est-ce que sainte Thérèse ? « Une créature qui a vécu sur la terre comme si elle eût été dans le ciel, » une âme « enflammée et touchée de l'amour de Dieu [3], » que la vigueur de son espérance, l'ardeur de ses désirs, son amour pour les souffrances aident à se déprendre de « ce corps de mort, » à briser les « liens de la chair et du sang, » pour s'attacher aux biens invisibles, pénétrer, sans attendre la fin de cette vie, jusque dans le sanctuaire, sur les pas de Jésus-Christ, et s'entretenir avec les anges [4].

1. Lettre du 7 juin 1696. — 2. Lettre CLII. — 3. *Panégyrique de sainte Thérèse.* Avant-propos. — 4. *Ibid.* Exorde et division.

Cette façon dont Bossuet explique tout d'abord, en l'épurant, la doctrine de l'oraison, le ramène aux maximes de saint Paul et à l'esprit même du christianisme. Il peut ainsi tirer de chacun des points de son discours une leçon familière, accessible et utile à tous : sainte Thérèse apprend à tous à mettre en Dieu les espérances que trompent les faveurs incertaines et les biens périssables du monde ; elle inspire à tous l'ardent désir des biens véritables que promet Celui dont les promesses ne trompent jamais ; elle donne à tous l'exemple du courage et de la joie dans les souffrances. Le dernier mot de Fénelon, c'est le détachement de toute volonté propre ; l'âme doit s'anéantir elle-même sans qu'on lui permette d'espérer la récompense d'un sacrifice impossible, ou qu'on lui ait clairement montré quel en est le fruit. Bossuet termine par un appel très net et très ferme à toutes les forces vives de l'âme, par une exhortation à la patience, à la charité, pour que, dans l'une et l'autre fortune, par soi-même ou par les pauvres et dans leur personne, le chrétien s'exerce à souffrir avec Jésus-Christ.

Le mysticisme, lorsqu'il ne s'égare point dans ses voies, a cette vertu de donner au mépris des vanités du monde et de ses misères, à la soif des biens invisibles, à la charité qui aime ses propres souffrances et qui soulage les souffrances des autres, une exaltation passionnée. C'est cette flamme que Bossuet a voulu puiser dans les récits de sainte Thérèse pour en échauffer les cœurs. Elle anime tout son

discours. S'agit-il d'opposer aux espérances du monde l'espérance que Thérèse a *jetée au ciel* comme une ancre sacrée? Bossuet paraît à l'aise pour trouver dans le souvenir des orages que la sainte a traversés sans s'émouvoir le saisissant commentaire d'une des plus belles paroles de saint Paul. Faut-il peindre les douleurs qui la consument et les transports qui la ravissent? L'orateur sent lui-même tout ce qui manque au langage humain pour exprimer ces mystères, cachés dans les plus intimes profondeurs de l'âme. Il le fait pourtant avec une délicatesse et une force que Fénelon n'a pas dépassées :

Que dirai-je ici, chrétiens? Qui me donnera des paroles pour vous exprimer dignement la divine ardeur qui la presse? Mais quand je pourrais la représenter aussi forte et aussi fervente qu'elle est dans le cœur de Thérèse, qui comprendra ce que j'ai à dire, et nos esprits attachés à la terre entendront-ils ces transports célestes? Disons néanmoins comme nous pourrons ce que son histoire raconte; disons que l'admirable Thérèse, nuit et jour, sans aucun repos ni trêve, soupirait après son divin Époux; disons que, son amour s'augmentant toujours, elle ne pouvait plus supporter la vie, qu'elle déchirait sa poitrine par des cris et par des sanglots; et que cette douleur l'agitait de sorte qu'il semblait à chaque moment qu'elle allait rendre le dernier soupir [1].

C'est la charité qui la presse, « charité toujours

1. *Panégyrique de sainte Thérèse*, 2e point.

vive, toujours agissante, qui pousse sans relâche du côté du ciel les âmes qu'elle a blessées. » Mais la charité fait son martyre, parce que Dieu retarde l'heure où des désirs si impétueux seront assouvis.

Dieu l'attire et Dieu la retient. Il lui ordonne de courir au ciel, et il veut qu'elle demeure en la terre; d'un côté, il lui découvre d'une même vue toutes les misères de cet exil, tous les charmes et tous les attraits de sa vision bienheureuse, non point dans l'obscurité des discours humains, mais dans la lumière claire et pénétrante de sa vérité infinie. Mais comme elle pense se jeter à lui charmée de ses beautés immortelles, aussitôt il lui fait connaître qu'il la veut encore retenir au monde. Qu'est-ce à dire ceci, ô grand Dieu ? Est-il digne de votre bonté de tourmenter ainsi un cœur qui vous aime ? Si vous inspirez ces désirs, pourquoi refusez-vous de les satisfaire ? Ou ne le tirez pas avec tant de force, ou permettez-lui de vous suivre.

..... O merveille des desseins de Dieu ! O conduite impénétrable de ses jugements dans l'opération de sa grâce !... Il sait bien que dans ces combats, dans ces mystérieuses contrariétés il s'allume un feu dans les âmes qui les rend tous les jours plus pures. Il fait naître de saints désirs, et il se plaît de les enflammer en différant de les satisfaire. Il se plaît à regarder du plus haut des cieux que Thérèse meurt tous les jours, parce qu'elle ne peut pas mourir une fois : *quotidie morior*, dit le saint Apôtre [1]; et il reçoit tous les jours mille sacrifices, en retardant le dernier.

1. I *Cor.*, XV, 31.

Mais je passe encore plus loin : pourrai-je bien dire ce que je pense ? Il voit que, par un secret merveilleux, elle se détache d'autant plus du corps, qu'elle a plus de peine à s'en détacher; et que, dans l'effort qu'elle fait pour s'en séparer tout entière, elle le fait d'autant plus qu'elle s'y sent plus longtemps et plus violemment retenue.

C'est pourquoi si la violence de ses désirs ne peut rompre les liens du corps, ils en éteignent tous les sentiments, ils en mortifient tous les appétits; elle ne vit plus pour la chair, et enfin elle devient tous les jours et plus libre et plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme un oiseau qui, battant des ailes, secoue l'humidité qui les rend pesantes ou dissipe le froid qui les engourdit, si bien que, portée par ces saints désirs, elle paraît détachée du corps pour vivre et converser avec les anges : *nostra conversatio in cœlis est* [1] !

Il serait difficile de trouver chez les mystiques eux-mêmes une peinture plus vive et plus vraie de cette « divine maladie d'amour » dont sainte Thérèse fut tourmentée. Bossuet égale les plus éloquents d'entre eux par l'ardeur de ses transports, par la tendresse et les saillies impétueuses de son langage, comme par l'élévation de ses pensées. Il ne cesse de les suivre que là où commence pour eux l'éblouissement du vertige et le délire de la raison. Admirable esprit, qui toujours s'élève sans jamais se perdre dans la nue, que l'inspiration emporte sans qu'il cesse de la maîtriser, et dont l'essor vers le sublime se règle par

1. *Philipp.* III, 20. C'est le texte du discours.

un merveilleux accord du bon sens avec l'enthousiasme.

II

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des faits dont M. Floquet a retrouvé le détail et la preuve dans un grand nombre de documents authentiques, pour reconnaître que Bossuet touchait alors à l'épanouissement de sa force. Partout on ressaisit des traces de son activité. Dans le sein du chapitre, il s'emploie à mettre un terme aux scandales d'une querelle élevée entre le princier de la cathédrale et le suffragant de l'évêque de Metz, querelle dont les incidents ne ressemblent que trop aux burlesques combats du *Lutrin*. Choisi pour siéger comme l'un des représentants du clergé dans l'assemblée des Trois-Ordres qui administrait la ville de Metz, c'est lui qu'on chargea de suivre une négociation délicate engagée avec le gouverneur espagnol du Luxembourg, ou d'aller à Sedan pour complimenter Abraham Fabert, un enfant de Metz, dont le roi venait de récompenser la loyauté chevaleresque en le nommant maréchal de France, bien qu'il fût (chose inouie) simple bourgeois, fils d'un imprimeur; c'est lui encore qui surveille les travaux entrepris pour relever sur la Moselle la digue de Wadrineau[1].

1. Registres de l'assemblée des Trois-Ordres, conservés à l'hôtel de ville de Metz. Floquet, *Vie de Bossuet*, liv. V.

Cependant il étudie, il prêche pour des œuvres de charité, dans des couvents; pour le seul couvent de la Propagation de la Foi, on le voit prendre la parole à plusieurs reprises, régler toutes choses par ses conseils, rédiger le règlement de la communauté. Puis, comme si des occupations aussi diverses ne suffisaient point à remplir ses journées ni à satisfaire son zèle, nous l'avons vu solliciter de M. Vincent l'honneur de partager les travaux d'une mission envoyée à Metz pour y ranimer la foi des tièdes et pour ramener les dissidents. Dès que les missionnaires sont en route, il ne s'en remet à personne du soin de tout ordonner, même pour leur logement, pour leur nourriture; à leur arrivée, il réclame sa place dans leurs rangs; il ne veut, par déférence, que la dernière, et tandis que les prêtres venus du dehors parlent à tour de rôle dans la cathédrale, le grand archidiacre fait chaque semaine deux grands catéchismes dans une paroisse [1].

Il nous reste assez peu de chose de tous ces travaux de Bossuet. Metz, la ville puissante [2], la ville fidèle [3], que l'orateur saluait naguère en termes si magnifiques, est nommée encore dans deux sermons. Dans l'un, il l'exhorte à la pénitence; il voudrait qu'elle fût renversée comme Ninive, c'est-à-dire abattue aux pieds des confesseurs, et croit témoigner ainsi qu'il « désire sa grandeur et son

1. Lettres de Bossuet à M. Vincent (février-mai 1658). — 2. *Panégyrique de saint Bernard.* — 3. Sermon *pour la Circoncision* (1654).

repos, autant qu'il se peut [1]. » Dans l'autre, il lui recommande une Confrérie qui s'est établie pour soulager la misère de ses pauvres :

Combien de malades dans Metz ! Il semble que j'entends tout autour de moi un cri de misère. Ne voulez-vous pas avoir pitié ? Leur voix est lasse parce qu'elle est infirme : moins je les entends et plus ils me percent le cœur. Mais si leur voix n'est pas assez forte, écoutez Jésus-Christ qui se joint à eux : « Ingrat, déloyal, nous dit-il, tu manges et tu te reposes à ton aise, et tu ne songes pas que je suis souffrant en telle maison, que j'ai la fièvre en cette autre, et que partout je meurs de faim, si tu ne m'assistes [2]. »

Nous avons aussi entre les mains l'esquisse de quelques-uns des sermons que Bossuet a prêchés à cette époque dans des couvents de femmes [3]. Quant à la mission de 1658, qui fut le plus important de ses travaux, on peut y rattacher le Sermon *sur la Satisfaction*, prêché un jour de Carême, et, par

1. Sermon pour le mardi de la semaine de la Passion, *sur la Satisfaction*. — 2. Premier sermon *pour la Toussaint*. C'est le sermon qui ouvre le recueil publié par Déforis. Le caractère du manuscrit confirme la conjecture de M. Floquet, qui rapporte ce discours au 1er novembre 1657. — 3. Aux Nouvelles-Catholiques : Un *sermon de Vêture*, sur ce texte (*Induimini Dominum*), prêché le 25 mars, et, je le crois, en 1658 ; — L'abrégé d'un sermon *sur les Mystères de la Sainte-Enfance*, prêché le dimanche de l'Octave de Noël ; — Une exhortation pour exciter la charité des fidèles en faveur des nouvelles catholiques. — Aux Bernardines : Un sermon de vêture (*Si vos filius liberaverit*).

exception, à la Cathédrale[1]. Mais nous n'avons pas une ligne de la longue suite d'instructions qu'il avait prêchées régulièrement à Saint-Jean de la Citadelle. Il est probable que la substance des Catéchismes qu'il faisait pour les Protestants aura passé dans l'*Exposition de la Doctrine catholique*, revue pour Turenne et publiée en 1671, comme plusieurs de ses premiers Sermons lui avaient déjà servi pour sa *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry* (1655).

Je voudrais qu'il me fût permis de suppléer, pour ainsi dire, à cette lacune en plaçant vers l'époque de la Mission, et en attribuant à l'église où elle fut prêchée par Bossuet, un *Panégyrique de saint Jean* qui serait, dans cette hypothèse, le sixième et le dernier des Panégyriques prononcés à Metz. C'est presque le seul dont la date soit restée tout à fait incertaine, et on peut croire qu'il en sera toujours ainsi, parce que le manuscrit autographe est égaré et que le discours ne renferme aucune allusion qui puisse aider à deviner ni en quel lieu, ni dans quelles circonstances, ni devant quel auditoire il a pu être prononcé. La seule chose qui soit probable, en raisonnant d'après l'usage, c'est qu'il a été prononcé

1. Bossuet y parle des « tribunaux de pénitence qui sont érigés de toutes parts *dans ce temple auguste.* » — Quant au sermon *sur la Paix annoncée et faite par Jésus-Christ*, prêché le dimanche de la Quasimodo, en 1658, selon M. Floquet (t. I, p. 490), en 1658 ou 1659, selon M. Lachat (t. X, p. 201), j'établirai dans la suite qu'il se rattache, non pas à la Mission de 1658, mais au Carême que Bossuet prêcha aux Minimes de la place Royale, en 1660.

dans une église ouverte [1], dédiée à saint Jean l'Apôtre. Il me plairait de supposer que ce fut à Metz, dans l'église de la Citadelle. Rien d'ailleurs, ni dans les formes du style, ni dans l'ordonnance et le ton du discours, ne nous oblige à croire qu'il soit par sa date très éloigné du *Panégyrique de sainte Thérèse*, et je n'aurai pas contre moi les apparences en le rapportant, par conjecture et sous toutes réserves, à la même année (1657) ou à l'année suivante (1658).

Quoi qu'il en soit, le *Panégyrique de saint Jean* dont les critiques n'ont pas coutume de s'occuper, et qu'on est tombé d'accord pour exclure de toutes les éditions de *Sermons choisis* [2], mérite une attention particulière. Dans la longue suite des discours de Bossuet, il en est que j'admire davantage; il en est peu qui me touchent plus vivement. Nous avons vu l'orateur entrer, pour louer dignement sainte Thérèse, dans les profondeurs du mysticisme autant que la véritable sagesse chrétienne le souffre ou l'ordonne. Dans le *Panégyrique de saint Jean,* il veut exprimer le mystère de la charité et toutes les tendresses de l'Évangile.

Il était facile (et Bossuet lui-même en avertit) de donner à ce Panégyrique un autre tour. C'est par

1. Bossuet n'y emploie pas une seule fois ces mots : Mes sœurs, mesdames, âmes saintes. Il dit, au contraire, à la fin de son exorde : « O présents divins et sacrés ! qui me donnera des paroles assez tendres et affectueuses pour vous expliquer *à ce peuple ?* » —

2. Même dans celle qu'Aimé Martin a donnée en quatre volumes (*Chefs-d'œuvre oratoires de Bossuet*), et où il a fait entrer douze panégyriques sur vingt et un. (Paris, Lefèvre, 1844, in-16.)

un libre choix que tout d'abord il a pris pour texte un verset du *Cantique des Cantiques*, où la bien-aimée parle de l'amour qu'elle éprouve et de l'amour qu'elle inspire. Bossuet ne veut dire de l'Évangéliste qu'une chose, c'est qu'il était « le favori de Jésus et le plus chéri de tous les Apôtres. » Aussi emploiera-t-il les trois parties de son discours à expliquer trois présents que Jésus lui a faits, comme autant de témoignages de son affection singulière, et à dire comment il les a reçus.

Le premier des présents de Jésus, ce fut sa croix. « Quand Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix, il porte avec lui toutes ses épines, et il en fait part à tous ceux qu'il aime. » La part la plus lourde est pour ceux qu'il aime le plus; Jean boira la lie de son calice, parce qu'il est son favori. Mais Jésus lui a inspiré l'amour des souffrances à tel point que s'il laisse échapper une plainte au milieu de ses épreuves, c'est pour se plaindre de ne pas souffrir davantage, de ne pas mourir de ses souffrances.

Bossuet exprime l'impatience de saint Jean, comme les langueurs de sainte Thérèse ou la folie de saint François d'Assise, avec une ardeur passionnée :

..... Tout homme que Jésus-Christ aime, il attire tellement son cœur après lui, qu'il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de voir abattre son corps comme une vieille masure qui le sépare de Jésus-Christ. Mais quel autre avait plus d'ardeur pour la croix que Jean, qui avait humé ce désir aux plaies mêmes de Jésus-Christ, qui avait vu sortir de son côté l'eau vive de la félicité

mais mêlée avec le sang des souffrances ? Il est donc embrasé du désir des martyrs; et cependant, ô Sauveur, quels supplices lui donnerez-vous ? Un exil ?—« O cruauté lente et timide de Domitien ! Faut-il que tu ne sois trop humain que pour moi, et que tu n'aies plus soif de mon sang ? » Mais peut-être qu'il sera bientôt répandu. On lui prépare de l'huile bouillante, pour le faire mourir dans ce bain brûlant. — « Vous voilà enfin, ô croix de Jésus, que je souhaite si vivement. » Il s'élance dans cet étang d'huile fumante et bouillante, avec la même promptitude que, dans les ardeurs de l'été, on se jette dans le bain pour se rafraîchir. Mais, ô surprise fâcheuse et cruelle ! tout d'un coup elle se change en rosée. — « Bien-aimé de mon cœur, est-ce là l'amour que vous me portez ? Si vous ne voulez pas me donner la mort, pourquoi forcez-vous la nature de se refuser à mes empressements ? O bourreaux, apportez du feu, réchauffez votre huile inopinément refroidie ! » Mais ces cris sont inutiles : Jésus-Christ veut prolonger sa vie, parce qu'il veut encore aggraver sa croix....

Je cite à dessein ce passage d'une familiarité si expressive, et dont le tour est presque dramatique. Bossuet se plaisait à rompre ainsi par la vivacité du dialogue le fil de la déduction ou la monotonie du récit. Ce n'était pas un procédé vulgaire pour jeter de la variété dans les formes du style, mais le mouvement naturel d'une imagination sensible et prompte qui se représente sur l'heure la scène qu'elle veut placer sous nos yeux, et qui croit entendre la voix des personnages qu'elle fait parler. Le

peintre a commencé par ressentir lui-même l'espèce d'illusion qui s'attache à ses peintures.

Il ne fallait rien moins que cette naïveté de sentiment, pour renouveler l'émotion dans les âmes en retraçant cette grande scène de l'agonie du Calvaire, usée pour la parole comme pour le pinceau. Bossuet s'empare tout d'abord des cœurs en y réveillant le souvenir des plus poignantes tortures de la vie : c'est du lit de mort où chacun de ceux qui l'écoutent a reçu le suprême adieu d'une personne aimée, qu'il les amène au pied de la croix où Marie et Jean viennent recueillir les derniers soupirs de Jésus. Alors, saisis de pitié pour cette douleur immense, ils se demandent avec l'orateur pourquoi Jésus n'a voulu faire grâce de ce « spectacle d'inhumanité » ni à sa mère, ni à son disciple bien-aimé :

Pourquoi le plus chéri de tous ses disciples est-il le seul témoin de ses souffrances ! Avec quels yeux verra-t-il cette poitrine sacrée, sur laquelle il se reposait il y a deux jours, pousser les derniers sanglots parmi des douleurs infinies ? Quel plaisir au Sauveur de contempler ce favori bien-aimé, saisi par la vue de tant de tourments et par la mémoire encore fraîche de tant de caresses récentes, mourir de langueur au pied de sa croix ?

Il faut que la mère de Jésus et que son bien-aimé soient là tous deux pour recevoir « avec la tendresse du dernier adieu » les présents par lesquels il veut « signaler en expirant l'excès de son affection. »

Mais que peut-il leur donner? Les soldats l'ont

dépouillé de sa tunique ; il s'est dépouillé lui-même de son corps, offert à la justice de Dieu comme la victime du sacrifice; il ne peut même plus obtenir un regard de son Père : Dieu n'est plus son père, il est son Dieu et son juge.

..... Ainsi, de quelque côté qu'il tourne les yeux, il ne voit plus rien qui lui appartienne. Je me trompe ; il voit Marie et saint Jean ; tout le reste des siens l'ont abandonné, et ils sont là pour lui dire : « Nous sommes à vous. » Voilà tout le bien qui lui reste et dont il peut disposer par son testament.

Il les donnera donc l'un à l'autre : Marie à Jean, pour qu'il trouve en elle une mère ; Jean à Marie, pour qu'elle ait encore un fils qui l'aime comme il l'a aimée tandis qu'il vivait auprès d'elle et parmi les hommes.

Il y a là deux choses : un récit et un mystère. Bossuet explique en théologien le secret du mystère ; mais, jusque dans cette « belle théologie, » dont les subtiles profondeurs le ravissent comme au sortir de Navarre, il a pu mettre je ne sais quoi de touchant et de familier, parce que, en essayant de concilier la majesté d'un Dieu avec le respect et la tendresse d'un fils, il reste dans le cercle des idées simples où toute raison humaine peut atteindre, et des sentiments ordinaires qui sont le fond de notre nature. Pour conclure, il laisse la dialectique et revient tout simplement à la lettre de l'Évangile. Voici le moment où Jésus expire ; Marie et Jean ont entendu

les dernières paroles de la voix « toute-puissante » qui « tourne les cœurs ainsi qu'il lui plaît : »

.... Ils gémissaient au pied de la croix, toutes les plaies de Jésus-Christ déchiraient leurs âmes, et la vivacité de la douleur les avait presque rendus insensibles. Mais lorsqu'ils entendirent cette voix mourante du dernier adieu de Jésus, leurs sentiments furent réveillés par cette nouvelle blessure; toutes les entrailles de Marie furent renversées, et il n'y eut goutte de sang dans le cœur de Jésus qui ne fût aussitôt émue. Cette parole entra donc au fond de leurs âmes, ainsi qu'un glaive tranchant; elles en furent percées et ensanglantées avec une douleur incroyable : mais aussi leur fallait-il faire cette violence; il fallait de cette sorte entr'ouvrir leur cœur, afin, si je puis parler de la sorte, d'enter en l'un le respect d'un fils et dans l'autre la tendresse d'une bonne mère.

Bossuet a fait ce récit plus d'une fois : c'est le sujet ordinaire des sermons *sur la Compassion de la Sainte Vierge;* jamais il n'a poussé aussi loin, dans un sujet de pure mysticité, l'art ou plutôt le don du pathétique.

De l'agonie du Calvaire, Bossuet est ramené par l'enchaînement logique de ses idées au dernier repas que Jésus fit avec ses disciples. Lorsque Jésus, du haut de sa croix, donne à Jean sa mère, il lui fait sans doute un présent unique et inestimable ; mais à la Cène il lui donne son cœur, c'est-à-dire la source de ses dons et de son amour. Il est tout simple que la suite des faits soit sacrifiée à la gradation des idées

et que le résumé du symbole amène la conclusion du discours. Saint Jean a été choisi pour être le « docteur de la charité ; » dire qu'il a reçu le cœur de Jésus, c'est dire qu'il a bu la charité à sa source, et trouvé dans ce cœur plein d'amour « l'abrégé de tous les mystères du Christianisme. » Un appel à la charité devait ainsi terminer le *Panégyrique de saint Jean*, comme le *Panégyrique de sainte Thérèse.* Mais il ne s'agit plus seulement de plaindre et de secourir les pauvres ; ici, la charité est prise dans un sens plus large : le chrétien doit aimer tous ses frères comme Jésus les a tous aimés.

Ayons donc un cœur de Jésus-Christ, un cœur étendu qui n'exclue personne de son amour. C'est de cet amour réciproque qu'il se formera une chaîne de charité, qui s'étendra du cœur de Jésus dans tous les autres pour les lier et les unir inviolablement : ne la rompons pas ; ne refusons à aucun de nos frères d'entrer dans cette sainte union de la charité de Jésus-Christ.

On voit que Bossuet a trouvé, lui aussi, pour enseigner la charité , les paroles « tendres et affectueuses » qu'il demandait à la grâce en commençant son discours, les paroles « pleines d'onction » par lesquelles saint Jean attendrissait les premiers fidèles. On est heureux de penser que tel a dû être, longtemps avant les violences de la lutte ouverte et les emportements de la discussion, l'esprit et le ton des exhortations que Bossuet venait d'adresser à ses « frères de la Réforme ; » et l'on n'a pas de peine à

comprendre les hommages qui furent rendus en cette circonstance à la mansuétude de son caractère et à l'efficacité de sa parole.

III

C'est vraiment tomber de haut que de passer du *Panégyrique de saint Bernard* à l'*Oraison funèbre de madame Yolande de Monterby*, prononcée en 1656 au Petit-Clairvaux de Metz[1], puis du *Panégyrique de sainte Thérèse* à celle *de messire Henri de Gournay*, prononcée dans l'église de Saint-Maximin, sa paroisse[2], à la fin du mois d'octobre 1658[3]. Il faut

1. Le nom d'Yolande de Monterby a longtemps désespéré les éditeurs de Bossuet. C'est M. Floquet qui a donné le mot de l'énigme, et prouvé que cette abbesse d'un couvent de Bernardines était abbesse du Petit-Clairvaux, à Metz, et qu'elle y est morte le 14 décembre 1656. L'exhortation paraît avoir été prononcée aux funérailles : ce fait prouverait qu'un voyage à Metz a coupé le séjour que Bossuet fit à Paris en 1656 ou 1657. Il est assez étonnant que M. Lachat, qui a fait de si nombreux emprunts aux *Études sur la Vie de Bossuet*, publiées en 1855, se borne à dire en 1864 (t. XII, p. 682) que cette oraison funèbre a été « prononcée *probablement* à Metz, vers 1661. » — 2. Floquet, t. I, p. 513-518. Voyez aussi un article publié par notre ami M. Ch. Abel, sous ce titre : *L'église Saint-Maximin de Metz*, dans l'*Austrasie* (t. IV, p. 557 et suiv. Metz, décembre 1856).— 3. Le texte même du discours nous apprend que messire Henri de Gournay était mort « depuis peu de jours. » Or, l'on sait par l'épitaphe de son tombeau et par les registres de Saint-Maximin de Metz, qu'il est mort le 24 octobre. M. Abel s'écarte très peu de la vérité lorsqu'il fixe notre discours au 25 octobre 1658. M. Lachat, qui le croit prononcé « *probablement* à Metz, vers 1662, » s'en écarte bien davantage.

pourtant nous y arrêter, puisque ce sont les premiers essais de Bossuet dans un genre auquel il doit sa gloire la plus éclatante et la plus incontestée.

Du reste, ce que nous avons entre les mains ne mérite pas, à proprement parler, le nom de discours. Aux Bernardines, Bossuet ne veut faire entendre qu'une *courte exhortation*. Il s'est donné carrière plus largement aux funérailles de Henri de Gournay : une division régulière annonce un long développement, coupé, selon l'usage, en trois points, mais dont l'orateur, pressé par le temps, n'a jeté en courant sur le papier qu'une esquisse à la fois succincte et confuse.

La partie la plus achevée de l'un et l'autre de ces discours, c'est l'exorde, où il est intéressant de voir que Bossuet, toujours occupé de la dignité de son ministère et de la juste mesure de ses obligations, commence par se rappeler à lui-même, en même temps qu'il l'indique à ses auditeurs, quel doit être le caractère d'un éloge funèbre prononcé du haut de la chaire. Pour se mettre en garde contre les écueils du genre et contre les abus de l'usage, il se pénètre de l'esprit de l'Église, qui ne veut pas que, « dans les funérailles de ses enfants, » le rôle de la parole soit « d'accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, » ni de « satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. » L'objet plus noble que le prédicateur se propose en parlant sur un cercueil, c'est de faire contempler à ses auditeurs « la commune condition de tous les

mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses [1]. »

Bossuet s'étudiera donc à laisser « tous les entretiens superflus » pour s'attacher à une matière « plus sainte et plus fructueuse [2], » à rejeter « loin de son esprit » toutes les « considérations profanes et les bassesses honteuses de la flatterie, » pour tirer des principes du christianisme des réflexions où les amis du mort et sa famille pourront trouver leur consolation particulière, mais qui doivent surtout servir à l'instruction commune de tous les fidèles [3]. Ainsi l'exemple de la vertueuse abbesse des Bernardines est fait pour leur apprendre « à se servir si heureusement de la mort, qu'elle leur obtienne l'immortalité. » Celui de Henri de Gournay doit les rappeler au sentiment de cette naturelle et nécessaire égalité que Dieu a mise entre tous les hommes.

Mais il faut que l'orateur puisse rattacher par un lien étroit le récit où il s'engage, et qui paraît être le sujet propre de son discours, avec le développement de la vérité morale qui doit servir à ce récit de conclusion. Bossuet y a-t-il réussi? Le pouvait-il? Le nom seul des personnages dont il retrace la vie et la mort aura d'avance répondu à cette question.

1. *Oraison funèbre de madame Yolande de Monterby.* — 2. *Ibid.* — 3. *Oraison funèbre de messire Henri de Gournay.*

Les Monterby étaient une des bonnes familles de la Lorraine ; mais comment vanter la naissance d'une religieuse qui faisait profession d'oublier elle-même l'éclat de sa race pour ne plus se glorifier que d'être fille de saint Bernard ? Ce qui faisait à madame Yolande plus d'honneur que les prouesses de ses « braves aïeux, » c'est qu'elle avait montré sous le voile (chose trop rare, surtout dans les communautés nobles) une véritable vocation religieuse ; toujours médité, prié, fait l'aumône, même à un âge que souillent trop souvent « les ordures de l'avarice, » et, par son exemple, aussi bien que par une sage discipline, maintenu dans son couvent la simplicité chrétienne.

On pouvait donc parler de ses vertus avec une sincère estime, mais d'une façon discrète, en peu de mots. Il n'y avait rien dans les actions de madame Yolande qui dépassât de beaucoup la mesure commune ; rien non plus dans sa destinée : si ce n'est la durée de sa vie, et le singulier spectacle d'une femme morte à quatre-vingt-dix ans, qu'on avait vue garder, presque jusqu'à sa dernière heure [1], assez d'énergie pour se conduire elle-même et pour commander à d'autres.

Cette circonstance qui, dans toutes les mémoires, était devenue le trait distinctif d'une physionomie

1. Sa nièce, Christine de Monterby, nommée coadjutrice en 1642, n'avait pris possession qu'en novembre 1655 du titre et de l'autorité d'abbesse, que madame Yolande avait gardés jusqu'à quatre-vingt-neuf ans. (Floquet, t. I, p. 268.)

d'ailleurs effacée, conduit naturellement l'orateur à se demander si c'est une grâce de vieillir ainsi, et quel est le prix de ce temps que Dieu mesure inégalement à ses créatures. Mais au terme d'une vie si chargée de jours, au lendemain d'une mort attendue avec calme, reçue sans une plainte, et consolante plutôt que triste, ce lieu commun ne pouvait être relevé par une émotion bien vive; il est si long, qu'il finit par ressembler à un hors-d'œuvre. Peut-être n'était-il pas indispensable de représenter, sur une telle question, les opinions différentes qui se partagent les hommes, ni d'étaler avec un peu d'ostentation l'appareil d'un « raisonnement invincible » pour amener, même des enfants du siècle, à reconnaître qu'il est sage de mesurer la vie « par les actions, non par les années. » Bossuet s'oublie ; on sent qu'il n'est pas pressé par son sujet, et que deux pages lui suffiront tout à l'heure pour consacrer le souvenir de ces longues années, non moins vides pour l'histoire que remplies pour l'éternité.

Messire Henri de Gournay, « chevalier, seigneur de Talange et de Coin-sur-Seille, » n'était pas non plus un de ces personnages dont « toute la terre habitable a ouï raconter les actions [1], » et sur lesquels un panégyriste peut se flatter de parler d'avance le langage de la postérité [2]. Du moins avait-il

1. *Oraison funèbre du prince de Condé.* — 2. La Bruyère, parlant de Bossuet, dans son *Discours à l'Académie française.*

été mêlé à la vie publique et à l'histoire de son temps. Chef d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres du pays Messin, allié (croyait-il) aux rois de France, aux rois d'Angleterre, et, ce que Bossuet devait estimer davantage, descendant d'un martyr canonisé par l'Église, dont une paroisse de la ville de Metz portait le nom, on voit qu'il eût pu être orgueilleux de sa naissance ; il avait mieux aimé s'en montrer digne.

Il n'était pas (dit Bossuet) de ceux qui semblent être persuadés que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de parler de leurs actions et de leurs emplois. Quand il regardait les siens, il croyait que tous ses aïeux illustres lui criaient continuellement jusque dans les siècles les plus reculés : « Imite nos actions ou ne te glorifie pas d'être notre fils. »

A l'exemple de ses pères et de saint Livier lui-même, Henri de Gournay avait d'abord porté l'épée ; au siége de La Rochelle, il avait attiré l'attention du cardinal de Richelieu, qui, démêlant en lui d'autres mérites que son courage, l'honora de sa confiance et le chargea de négociations difficiles en Allemagne. Puis, renonçant au double métier qui semblait ouvrir une large carrière à son ambition, le gentilhomme Messin s'était consacré, dans la force de l'âge, au service de sa ville natale : maître échevin pendant huit années de suite, il avait, jusqu'à la fin de sa vie et sous le poids d'une vieillesse prématurée, siégé dans l'Assemblée des Trois-Ordres, à la

tête des représentants de la noblesse. C'est là que Bossuet l'avait vu, pendant six ans, animer les autres « par son exemple et ses paroles. » J'ai trouvé leurs noms souvent réunis au bas des procès-verbaux de l'Assemblée [1]. Ils avaient dû se ranger souvent au même avis, et Bossuet pouvait se compter parmi les amis qu'avait affligés la mort soudaine du sage et pieux vieillard.

Quel que pût être, surtout pour des Messins du dix-septième siècle, l'intérêt attaché au récit de la vie et de la mort d'un homme qui avait été pendant trente ans le premier personnage de la cité, c'est un lieu commun qui devait être aussi le plus bel ornement du discours prononcé à ses funérailles. L'orateur prend à partie l'orgueil ; chacun des états successifs que traverse notre nature, « la naissance, le cours de la vie, l'instant de la mort, » lui fournit des arguments pour pousser à bout la vanité humaine et mettre à néant ses illusions :

..... Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance; nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs [2]; et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris. Ces faiblesses de la naissance attirent sur nous tous généralement une même suite d'infirmités dans tout le progrès de la vie, puisque les

1. Archives de l'hôtel de ville, à Metz. — Les députés du clergé signent les premiers, selon leur droit ; c'est le jeune archidiacre de la cathédrale qui passe la plume à l'ancien maître échevin. — 2. *Sapient.*, VII, 3.

grands, les petits et les médiocres vivent également assujettis aux mêmes nécessités naturelles, exposés aux mêmes périls, livrés en proie aux mêmes maladies. Enfin, après tout, arrive la mort, qui, foulant aux pieds l'arrogance humaine et abattant sans ressources toutes ses grandeurs imaginaires, égale pour jamais les conditions différentes par lesquelles les ambitieux croyaient s'être mis au-dessus des autres : de sorte qu'il y a beaucoup de raison de nous comparer à des eaux courantes, comme fait l'Écriture sainte. Car de même que, quelque inégalité qui paraisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun, qu'elles viennent d'une petite origine; que, dans le progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle; et qu'elles vont enfin perdre leur nom avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivières plus inconnues : ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités; dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes contre les autres, comme des flots; leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle; et enfin, après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres; mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture, qui nous égalent.....

Non seulement Bossuet a relevé ici, par l'éclat des images et par la sincérité de l'émotion, l'expression d'une vérité générale; mais ce magnifique

passage, au lieu de suspendre la marche du développement, joue dans l'ensemble de la composition un rôle essentiel ; il en indique à la fois le dessein et l'ordre, il en établit l'unité. L'orateur, en effet, n'a qu'à rappeler les misérables subterfuges que la vanité imagine pour forcer la nature et se soustraire à l'égalité qu'elle nous impose : dès le berceau, dira-t-il, elle a voulu mettre « une différence infinie entre le sang noble et le roturier, » composés pourtant des mêmes éléments ; dans le progrès de la vie, elle a eu beau jeu pour établir entre les hommes la distance que font les emplois, les dignités et les richesses : de là cette cupidité déréglée qui, pour s'élever, trouve que toute voie est bonne, même celle du crime. Vient la mort, « où l'arrogance humaine est bien empêchée » : qu'est-ce que le faste d'un tombeau ou la magnificence des funérailles pour arracher les grands qui meurent au sentiment de l'inévitable égalité qui les ressaisit ? Et pourtant il reste une ressource à ces « misérables amoureux des grandeurs humaines, » pour secouer la tyrannie de la mort : c'est de vivre sans songer à elle, jusqu'au jour où ils « tombent entre ses mains sans l'avoir prévue. » Or, dans ces trois états, Bossuet peut leur proposer l'exemple d'un « gentilhomme illustre, » en qui la grandeur de sa naissance n'a rien diminué de la modération de son esprit ; dont les emplois glorieux n'ont pu corrompre l'innocence, et qui avait tellement médité la mort qu'elle a pu le frapper brusquement sans le surprendre.

Il a dû être facile à Bossuet de faire entrer dans ce cadre un récit complet de la vie de l'ancien maître échevin; chacune des actions qui l'ont illustrée pouvait y être rapportée tout simplement à son heure, et les moindres d'entre elles avaient quelque prix dans la suite d'une instruction dont l'orateur avait si nettement posé les principes et fait sentir l'importance. Et toutefois, s'il peut être permis de hasarder un jugement sur le corps de ce discours, dont nous ne possédons qu'un sommaire très imparfait, s'il n'est pas téméraire surtout de se faire par conjecture une idée de l'impression qu'il a produite à Metz, en 1658, sur des auditeurs dont la plupart étaient les parents ou les amis de Messire Henri de Gournay, j'ai peine à croire que, même à leurs yeux, le récit des exploits de ce major au régiment de Phalsbourg, de ses missions en Allemagne, ou de son zèle pour alléger les charges de sa ville natale et pour y maintenir une bonne police, que la peinture de cette vieillesse active, mais pesante, terminée par une mort inattendue et silencieuse, n'ait pas langui après ces grandes pensées qui ont fourni au discours une si belle entrée en matière.

La médiocrité du personnage ne permettait point à Bossuet, quel que fût l'effort de son génie, de retrouver à travers le détail des faits le pathétique et le sublime qu'il rencontrait si aisément dans ses hautes méditations sur les misères de la vie humaine et sur la condition de notre nature. Resserrée ainsi dans les limites étroites d'une

existence à demi obscure et vouée à l'oubli des générations à venir, l'Oraison funèbre offre un champ beaucoup plus aride que l'éloge d'un saint ou même que le libre développement d'une vérité purement abstraite. Bossuet a bien pu dans son exorde définir l'objet de l'Oraison funèbre, en tracer la marche, en marquer aussi le ton et l'accent ; s'il n'a pu compléter son œuvre, c'est que le héros, cette fois encore, n'a pas suffi aux conditions de l'éloge et ne s'est pas trouvé au niveau de l'orateur.

L'*Oraison funèbre de Henri de Gournay* est un des derniers discours que Bossuet ait composés pour ses auditeurs de Metz. Le récit de sa vie nous apprend, à la vérité, qu'il continua jusqu'en 1669 à faire partie du chapitre de la cathédrale, comme grand archidiacre, puis comme doyen [1] ; on le vit, dans cet intervalle, quitter Paris à plusieurs reprises pour regagner sa résidence, y faire d'assez longs séjours et y laisser derrière lui de nombreuses traces de son passage. Mais l'orateur, à partir des premiers mois de 1659, change d'auditoire ; c'est à Paris, c'est pour la ville et la cour, comme on disait au dix-septième siècle, qu'il va maintenant porter la parole. Ainsi le cercle de son action s'élargit et se déplace au moment même où il passe de la jeunesse à l'âge mûr : double changement qui doit

1. Il fut élu doyen du chapitre le 10 septembre 1664, et se démit le 10 octobre 1669, très peu de temps après avoir été désigné par le roi pour l'évêché de Condom.

marquer un temps d'arrêt dans la suite de nos Études.

Lorsque Bossuet quitte Metz, il n'obéit pas au hasard des circonstances : il part, comme il était venu, comme il est resté, à l'heure où la raison le lui conseille, à l'heure où le demandait sa destinée, une des plus logiques dont l'histoire nous offre l'exemple, une de celles où se fait le mieux sentir, au milieu du caprice des événements, le calcul d'une volonté réfléchie.

S'il est venu à Metz, tout d'abord, c'est qu'il l'a voulu ; il a fallu que, pour chercher la solitude et l'oubli dans une des villes perdues de la frontière, le jeune docteur de Navarre se dérobât résolûment aux applaudissements de l'école, à l'appât des succès faciles, aux avances flatteuses de la fortune : moins pressé d'occuper le monde de sa personne que de trouver dans la retraite assez de liberté pour se préparer virilement, par la méditation et l'étude, à tout ce que l'avenir pourrait exiger de son courage et de ses lumières.

Il reste à Metz près de quatre ans sans en sortir, et là, une activité merveilleuse lui permet de faire de ses journées et des nuits qu'il prend au sommeil deux parts : l'une qu'il emploie à faire le laborieux apprentissage de la vie, en même temps qu'il remplissait avec l'ardeur d'un néophyte les obligations de son ministère ; l'autre qu'il passe, loin de ses maîtres de Navarre et de ses émules de la Sorbonne, dans la familiarité de saint Paul, de Tertullien, de

saint Augustin surtout, qui complètent, qui vivifient les leçons qu'il a reçues des scolastiques, et lui apprennent à enseigner, sans y rien mêler qui les altère, la tradition constante de l'Église sur les mystères et la morale incorruptible de l'Évangile. C'est dans cet esprit qu'il compose son premier ouvrage de controverse et s'abandonne au premier essor de son éloquence. La lecture assidue de l'Écriture et des Pères l'affermit dans sa foi sereine et donne à sa parole l'accent d'autorité qu'il exagère dans les sermons prêchés contre les Juifs, qu'il tempère par une exaltation passionnée et par des effusions d'une tendresse presque mystique dans les *Panégyriques de saint François d'Assise* et *de saint Bernard*.

A ce moment, un secret besoin de se mesurer à d'autres, pour se connaître lui-même plus sûrement, l'arrache pour quelque temps à sa vie cachée; il prêche à Paris, d'où il revient avec un commencement de célébrité, plus sûr et plus maître de lui, averti par la beauté sans tache du style de Pascal, plus encore que par les scrupules excessifs des puristes, imitateurs de Balzac, de ce qui lui reste à faire pour effacer dans ses discours les formes pédantesques ou triviales qui sentaient l'école et la province, ou le vain luxe de paroles qui trahissait encore la jeunesse de l'orateur et son excessive facilité.

Dans le *Panégyrique de sainte Thérèse*, qu'il prêche dans la cathédrale de Metz, lors de son

retour, tous ces défauts commencent à disparaître. La mission de 1658 est une dernière épreuve à laquelle Bossuet soumet sa vocation, la solidité de sa doctrine et la vertu de son éloquence, avant de renoncer pour toujours à cette vie mêlée d'action et de recueillement qui avait été le prix de son obscurité volontaire.

C'est alors seulement qu'il se sépare d'une ville où il ne doit plus revenir que de passage, ni parler que par accident. Il faut qu'il la quitte, pour porter ailleurs, avec l'ardeur de son zèle, l'infatigable activité de son esprit. On comprend qu'il ait gardé dans la suite un cher souvenir du séjour qu'il y avait fait, et compté parmi les plus heureuses et les plus fécondes années de sa vie ces six années, dont pas un jour ne fut perdu pour le progrès de son esprit. En quittant Metz, il emportait avec lui les maximes de sa *Politique*, le dessein de l'*Histoire des Variations*, quelques-unes des idées les plus neuves, sinon les plus vraies, du *Discours sur l'Histoire universelle*. Il emportait le fond de doctrine qui en a fait l'arbitre et l'oracle de l'Église gallicane, l'esprit de mesure et de fermeté qui l'a tenu éloigné de tous les excès dans les bruyantes querelles qui agitèrent les consciences pendant la seconde moitié du dix-septième siècle. Enfin, il emportait les ressources d'une éloquence, tachée encore par moments d'un reste de subtilité, d'exubérance ou de rudesse, mais puissante, originale et déjà voisine de la perfection, soutenue par une dialectique nerveuse,

relevée par l'éclat des images et la véhémence de la passion, souvent emportée d'un bond par l'impétueux élan du génie à des hauteurs où nul encore n'avait pu atteindre, et que lui seul pouvait dépasser.

LIVRE DEUXIÈME

PREMIÈRES PRÉDICATIONS DE BOSSUET

A PARIS ET A LA COUR

(1659-1662)

CHAPITRE PREMIER

SERMONS PRÊCHÉS A PARIS EN 1659

I. Bossuet avocat des pauvres. — Avec quel zèle il plaide leur cause et par quels arguments. — Sermon *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église.* — La maxime de Bossuet : simplicité et charité.

II. Rapports de Bossuet avec saint Vincent de Paul. — Objet et règlements des confréries de Saint-Lazare. — Idées de saint Vincent de Paul sur la prédication évangélique. — *Panégyrique de saint Paul,* prêché à l'Hôpital général. Senault, Bossuet et Bourdaloue.

III. Sermons *sur les Démons* rapprochés du *Panégyrique des Saints Anges gardiens.* — Réflexions sur le merveilleux chrétien, à propos des sermons de Bossuet.

I

On est facilement tombé d'accord sur le moment où il convient de faire commencer une nouvelle époque dans la carrière oratoire de Bossuet. En 1659, il accomplissait sa trente-deuxième année, et touchait ainsi, pour parler comme Dante, au milieu du chemin de la vie. Après avoir consacré à l'église de Metz la meilleure part des essais de jeunesse où

nous avons compté déjà plus d'un chef-d'œuvre, il rentrait à Paris dans toute la vigueur de l'âge et dans la plénitude de son talent. Dès lors et pendant douze ans (si l'on excepte le temps des séjours que le grand archidiacre ou le doyen de la cathédrale retournait faire à Metz), il a prodigué sans relâche pour la ville et pour la cour les merveilles de son éloquence. Il n'écrivait pas tous ses discours, et nous n'avons plus qu'une partie de ceux qu'il avait écrits. Et pourtant le recueil publié par Déforis nous a conservé pour ce court espace de temps, rempli par des labeurs de plus d'une sorte, les restes considérables de neuf stations[1], beaucoup de sermons isolés, des sermons de vêture, des oraisons funèbres, une douzaine de panégyriques, en somme plus de cent discours complets, dont une bonne moitié peut-être offrent non seulement des beautés éparses, mais une composition si régulière et une forme si achevée que l'orateur semblait y avoir mis la dernière main.

Cette partie du recueil si précieuse est couronnée avec éclat par l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre* (21 août 1670), le dernier discours que Bossuet, déjà évêque de Condom et précepteur du Dauphin, ait prononcé, avant de renoncer à la chaire pour s'absorber dans l'accomplissement de ses graves fonctions. Elle s'ouvre dignement par le ser-

1. Cinq Carêmes et quatre Avents; j'établirai plus tard ces chiffres.

mon *sur l'Éminente dignité des pauvres dans l'Église* (février 1659). Car, sur ce point encore, l'aspect du manuscrit confirme pleinement à mes yeux la conjecture de M. Floquet[1], appuyée d'ailleurs sur les apparences les plus plausibles. Quoi de plus naturel, en effet, que de voir le grand archidiacre de Metz, qui siégeait encore dans l'Assemblée des Trois-Ordres le 4 février, invité, dès son arrivée à Paris, et peut-être même avant son départ, à parler chez les Filles de la Providence, dans la maison mère de ce couvent de la Propagation, fondé récemment à Metz, dont il était le supérieur spirituel et le prédicateur ordinaire ? J'ajouterai qu'il ne pouvait débuter d'une façon plus conforme à l'esprit de l'Évangile, ni à ses propres idées sur la mission du prédicateur, qui doit être avant toutes choses (c'était une de ses maximes) l'*avocat des pauvres*[2].

Peut-être ne sait-on pas assez combien cette partie de sa tâche lui fut chère, ni avec quel zèle il l'a remplie. Depuis le *Panégyrique de saint Gorgon,* prêché à Metz, lorsqu'il n'était encore que sous-diacre[3], jusqu'à l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine* et au Commentaire du *Sermon sur la montagne*, qui a passé des homélies de l'évêque de Meaux dans ses *Méditations sur l'Évangile*, Bossuet ne s'est jamais lassé de plaider auprès des heureux

1. T. II, p. 1-6. — 2. Exorde pour un *sermon de Charité* (Le prophète-roi, chrétiens). — 3. Voyez liv. I, chap. I.

de ce monde la cause des infirmes et des nécessiteux. Souvent leurs misères lui ont fourni le commencement, le milieu et la fin de ses discours [1]. Il y est ramené à tout instant, par une transition naturelle, dans ceux où il parle en général des obligations du christianisme ou de ses mystères [2]. Quelquefois même, il y revient d'une façon presque inattendue, sans nécessité [3], par un libre retour de sa pensée vers un des objets qui ont le plus occupé son cœur en même temps que son esprit. Aussi a-t-il épuisé, dans l'ordre de la foi comme dans celui de la nature, tous les arguments propres à convaincre le riche endurci, et je doute qu'il ait oublié dans l'Écriture ou dans les Pères un seul passage qui puisse servir à établir les droits des pauvres et la nécessité de l'aumône.

Les sermons de sa jeunesse datent de la Fronde et des années qui suivirent ; en ces temps de hideuse misère, il était facile pour un tel orateur de réveiller, par la vive peinture de la désolation des villes et des campagnes, un « sentiment aussi naturel à l'homme que la pitié qui nous porte à soulager

1. Voyez en particulier les sermons *sur l'Aumône* (lundi de la Ire semaine de carême), *sur la nécessité de l'Aumône* (pour le vendredi de la semaine de la Passion), et l'*Exhortation en faveur des Nouvelles-Catholiques*. — 2. Cf. Sermons *sur Jésus-Christ objet de scandale, sur les Bontés et les Rigueurs de Dieu*, 1er point ; premier sermon *pour la Toussaint*, 2e point : *sur la Compassion de la Sainte Vierge*. — 3. Voyez le dernier point du sermon *sur l'Impénitence finale* ; la péroraison du troisième sermon *sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ*, etc.

les misérables [1], » ou de prouver que Dieu, dans le partage inégal des biens de la fortune, n'a pu affranchir du besoin les riches que sous l'expresse condition d'être les pères des pauvres et de leur restituer une part de ces moissons que les eaux du ciel font croître et que le soleil fait mûrir [2]; ou encore de faire peser sur ceux qui ne secourent pas les pauvres la responsabilité de leur mort, qui est un meurtre, si les privations en ont hâté l'heure, et celle de la perdition où courent les âmes égarées par le désespoir [3].

Mais, dans la chaire évangélique, l'orateur se ferait scrupule de trop compter sur le simple consentement de la raison ou « sur quelque pitié naturelle [4]; » l'aumône doit être faite, au sein de l'Église, « par le principe de la foi, » et « dans l'esprit de Jésus-Christ. » On comprend bien que Bossuet triomphe des vains efforts de la sagesse mondaine pour enseigner le mépris ou le bon usage des richesses. Tous les arguments étudiés des philosophes ont pu lui paraître faibles au prix d'une religion qui enseigne que, pour consoler les affligés et les pauvres, un Dieu s'est fait homme et pauvre comme eux. Jésus-Christ a été pauvre à la crèche, pauvre sur la croix; il est pauvre dans la personne des pauvres jusqu'à la fin des siècles. Voilà pour les pau-

1. *Sur l'Aumône.* (Cf. Sermon pour le 9e dimanche après la Pentecôte, 1er point.) — 2. *Panégyrique de saint François d'Assise.* — 3. *Sur l'Impénitence finale*, 3e point. — 4. *Pensées chrétiennes et morales.*

vres une consolation vraiment efficace, et pour les riches une leçon plus forte que tous les conseils et toutes les exhortations. Veut-on obéir à Jésus-Christ, avoir une part de ses promesses, échapper aux terribles effets de ses menaces? Veut-on l'imiter, ce qui est l'abrégé des commandements? Veut-on le secourir à son tour dans la faim et dans la soif, le vêtir dans telle maison où il a froid, l'assister dans telle autre où il agonise? Veut-on lui offrir, pour prix de son sang et de sa mort, le sacrifice d'actions de grâces qu'il a demandé lui-même? Il faut ouvrir les mains sur les besoins de ses enfants de prédilection; il faut avoir des entrailles de miséricorde pour les membres souffrants de son corps mystique.

Ainsi l'aumône est quelque chose de plus que le précepte des préceptes, sous la loi nouvelle : elle est un mystère. Il ne suffit plus de donner le pain de sa table et l'argent de son épargne, le prît-on sur le nécessaire, comme les deux oboles de la veuve; la première aumône, c'est l'aumône du cœur. Bossuet veut que le riche joigne au mépris des richesses l'amour des pauvres et le respect de la pauvreté.

Bossuet a exprimé sous plusieurs formes cette idée toute chrétienne, et d'ailleurs si bien faite, même dans ce qu'elle peut avoir de plus mystique et de plus subtil, pour frapper cette société du milieu du dix-septième siècle, où les rangs, les dignités, les droits attachés à la condition et à la naissance tenaient une place si considérable dans les idées et dans la

vie. C'est pourquoi il avait déjà parlé à Metz[1], mais il parlera surtout à Paris, dans le voisinage ou en présence même de la cour, de la noblesse de la Pauvreté, que Jésus-Christ a faite reine en l'épousant, des prérogatives et des privilèges des pauvres, en un mot, de leur *éminente dignité dans l'Église*.

Le texte du discours qu'il prononça sur ce sujet, dans la maison des Filles de la Providence, lui était naturellement offert par l'Évangile de saint Matthieu, et cette parole du maître de la vigne : « Les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers[2]. » Les derniers, ce sont les pauvres ; ils seront les premiers à ce moment suprême où chacun recevra le prix de ses œuvres ; mais le prédicateur avertit que ce renversement des conditions humaines est commencé dès cette vie au sein de l'Église. Jésus-Christ a fondé l'Église pour renverser l'ordre que l'orgueil du siècle et sa politique avaient établi ; l'Église est la ville des pauvres ; ce sont les misérables et les infirmes, les aveugles et les impotents que Jésus-Christ invite à sa table et veut recevoir dans sa maison. C'est à eux qu'il a promis le royaume de Dieu, dans le temps comme dans l'éternité, et par conséquent dans l'Église aussi bien que dans le ciel. Le sermon sur la montagne, les paraboles de l'Évangile disent assez quel était l'esprit de son

1. *Panégyrique de saint François d'Assise.* — Voyez plus haut, chap. IV. — 2. *Matth.*, XX, 16.

institution; Bossuet s'appuie sur le témoignage de saint Paul, pour rappeler quel a été d'abord son caractère, alors que les riches, si, par hasard, ils étaient reçus dans cette assemblée de pauvres, « dès « l'entrée, se dépouillaient de leurs biens et les je- « taient aux pieds des apôtres, afin de venir à « l'Église, qui était la ville des pauvres, avec le « caractère de la pauvreté. »

Or, si les pauvres sont les « aînés dans la famille de Jésus-Christ, » les premiers citoyens de l'Église et ses membres les plus précieux, si Dieu les a choisis pour être « riches selon la foi et les héritiers de son royaume, » comment pourrait-on les mépriser ? Bossuet, avec l'apôtre saint Jacques, exhorte les chrétiens à respecter les pauvres, à honorer leur condition; et, revenant, selon sa coutume, à saint Paul, il tire la conclusion pratique de ses raisonnements du commentaire familier de deux versets de l'*Épître aux Romains :*

« Je vous conjure, mes frères, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la charité du Saint-Esprit, que vous m'aidiez par vos prières auprès de Dieu, afin que les saints qui sont en Jérusalem agréent le présent que j'ai à leur faire [1]. » Qui n'admirerait, chrétiens, comme il traite les pauvres honorablement ! Il ne dit pas : « l'aumône que j'ai à leur faire, » ni « l'assistance que j'ai à leur donner; » mais : « le service que j'ai à leur rendre [2]. »

1. *Rom.*, XV, 30, 31. — 2. Les mots ont ici toute la force de leur acception primitive.

Il fait quelque chose de plus, et je vous prie de méditer ce qu'il ajoute : « Priez Dieu, dit-il, mes chers frères, que mon service leur soit agréable. » Que veut dire le saint apôtre, et faut-il tant de précautions pour faire agréer une aumône ? Ce qui le fait parler de la sorte, c'est la haute dignité des pauvres.

On peut donner pour deux motifs, ou pour gagner l'affection, ou pour soulager la nécessité ; ou par un effet d'estime, ou par un sentiment de piété ; l'un est un présent, et l'autre une aumône. Dans l'aumône, on croit ordinairement que c'est assez de donner ; on apporte plus de soin dans le présent, et il y a un certain art innocent de relever le prix de ce que l'on donne par la manière et les circonstances. C'est en cette dernière façon que saint Paul assiste les pauvres. Il ne les regarde pas seulement comme des malheureux qu'il faut assister ; mais il regarde que, dans leur misère, ils sont les principaux membres de Jésus-Christ et les premiers-nés de l'Église. En cette qualité glorieuse, il les considère comme des personnes auxquelles il fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage, mais il souhaite que son service leur agrée ; et pour obtenir cette grâce, il met toute l'Église en prières. Tant les pauvres sont considérables dans l'Église de Jésus-Christ, que saint Paul semble établir sa félicité dans l'honneur de les servir et dans le bonheur de leur plaire, « *ut obsequii mei oblatio accepta fiat in Jerusalem sanctis* [1] ! »

Ainsi, les riches sont déshérités du premier rang

1. Fin du 1er point.

qui leur était dû, croyaient-ils, et qu'ils ont toujours occupé parmi les hommes. Ils n'ont plus de rang, ils n'ont pas même une place assurée dans la cité fondée par Jésus-Christ. Dieu n'a plus besoin d'eux, comme sous la loi ancienne, ni pour assurer la pompe de son service, ni pour orner ses autels d'or et de pierreries. Que demande-t-il dans le culte de la nouvelle alliance? L'eau du baptême, un peu de pain, un peu de vin pour l'Eucharistie; et « jamais il ne s'est tenu mieux servi que lorsqu'on lui sacrifiait dans les cachots, et que l'humilité et la foi faisaient tout l'ornement de ses temples. » Dieu n'a plus besoin des riches que pour soulager les misères dont Jésus-Christ s'est chargé; et la pauvreté pouvait seule ouvrir pour eux les portes de l'Église, fermées d'abord à la contagion des richesses :

Venez donc, ô riches, dans son Église; la porte enfin vous en est ouverte en faveur des pauvres et à condition de les servir. C'est pour l'amour de ses enfants qu'il permet l'entrée à ces étrangers.....

Par conséquent, ô riches du siècle, prenez tant qu'il vous plaira des titres superbes; vous les pouvez porter dans le monde; dans l'Église de Jésus-Christ, vous êtes seulement serviteurs des pauvres[1] !.....

Honorer les pauvres, les servir, et, en les servant, chercher à leur plaire, quels devoirs nouveaux pour les riches, accoutumés à regarder de si haut ces

1. 2e point.

« têtes de nul prix, » ces « gens de néant[1] ! » Mais c'est la condition expresse de leur salut ; à ce prix seulement, ils peuvent prétendre à une part dans les privilèges des pauvres. Car les pauvres ne sont pas seulement les habitants naturels, ils sont les citoyens privilégiés de la Cité sainte ; ils sont les compagnons ordinaires du prince, ses parents et ses « bons amis, » les confidents de ses volontés, les dispensateurs de sa justice et de ses grâces. S'ils ouvrent l'Église, ils ouvrent aussi le ciel, et ils le ferment. Au jour de la séparation, le souverain juge prononcera les irrévocables sentences sur la foi de leur témoignage. Ceux qui les auront aidés à porter le poids de leurs misères ne succomberont pas sous le fardeau de leurs propres richesses. Les autres, pour prix de leur dureté, seront condamnés à l'éternel désespoir.

On sait quelle image saisissante Bossuet a tracée, en maint endroit de ses sermons, des angoisses de la dernière heure, et surtout de l'épouvante du jugement universel. Les pauvres ont leur place marquée dans toutes ces peintures. Ici, l'orateur nous montre le mauvais riche sur son lit de mort, entouré d'amis, de médecins, de serviteurs, et cependant « plus abandonné que le pauvre qui meurt sur la paille et qui n'a pas un drap pour sa sépulture. »

Car, en cette fatale maladie, que serviront ces amis

1. *Exhortation prêchée aux Nouvelles-Catholiques*. Sermon *sur l'Impénitence finale*.

qu'à vous affliger par leur présence, ces médecins qu'à vous tourmenter, ces serviteurs qu'à courir deçà et delà dans votre maison avec un empressement inutile? Il vous faut d'autres amis, d'autres serviteurs; ces pauvres que vous avez méprisés sont les seuls qui seraient capables de vous secourir. Que n'avez-vous pensé de bonne heure à vous faire de tels amis, qui maintenant vous tendraient les bras, afin de vous recevoir dans les tabernacles éternels ? Ah ! si vous aviez soulagé leurs maux, si vous aviez eu pitié de leur désespoir, si vous aviez écouté leurs plaintes, vos miséricordes prieraient Dieu pour vous..... Leurs côtés revêtus, dit le saint Prophète[1], leurs entrailles rafraîchies, leur faim rassasiée, vous auraient béni[2].....

Ailleurs, Bossuet met sous les yeux la scène même du Jugement. L'homme paraît devant Dieu, et demande à le voir dans sa gloire ; et Jésus répond : « Tu ne m'as pas voulu voir dans mon infirmité ; » et une troupe de misérables s'élève et répond à la voix de Jésus, comme le chœur des fidèles dans les offices de l'Église : « Seigneur, c'est un impitoyable[3]. » Et la sentence est portée :

« Allez donc, maudits, au feu éternel[4] ; » allez, inhumains et dénaturés, au lieu où il n'y aura jamais de miséricorde. Vous avez eu un cœur de fer, et le ciel sera de fer sur votre tête ; jamais il ne fera distiller sur vous la moindre rosée de consolation. Riche cruel et impitoyable,

1. *Job.*, XXXI, 20. — 2. Sermon *sur l'Impénitence finale*, prêché devant Louis XIV. — 3. Voyez la belle esquisse qui termine le premier sermon *pour la Toussaint*. — 4. *Matth.*, XXV, 41.

vous demanderez éternellement une goutte d'eau qui vous sera éternellement refusée [1].

Bossuet, dans le discours qui nous occupe, n'a pas ainsi donné carrière à son éloquence ; il se contente de réunir des traits empruntés à Daniel et aux Évangiles : « Voulez-vous que vos iniquités vous soient pardonnées?... Demandez-vous à Dieu sa miséricorde?... Voulez-vous entrer dans le royaume? » Faites l'aumône et gagnez l'amitié des pauvres. C'est le conseil du Prophète, c'est le commandement de Jésus-Christ.

Ainsi la grâce, la miséricorde, la rémission des péchés, le royaume même est entre leurs mains, et les riches n'y peuvent entrer si les pauvres ne les y reçoivent [2].

Et Bossuet, rappelant la menace terrible adressée aux riches : *Væ vobis divitibus* [3], les exhorte à se mettre à couvert contre les coups d'une inévitable malédiction, en se jetant « sous l'aile de la Pauvreté. »

Du reste, pas de grands mouvements oratoires ; rien, dans le style de cet entretien, qui se détache et paraisse avoir été mis en saillie pour commander l'attention. Il est sensible que Bossuet y a contenu l'essor de sa parole ; elle est familière et grave, sans éclat, presque mortifiée. Les magnificences de l'ex-

1. *Sur l'Aumône*, pour le lundi de la 1re semaine de Carême. — — 2. 3e point. — 3. *Luc.*, VI, 24.

pression, alors même qu'elles ne trahiraient aucune recherche, paraîtraient déplacées sur les lèvres de l'avocat des pauvres; Bossuet voulait qu'on apprît à goûter dans le même discours deux choses que sa pensée ne voulait pas séparer [1], la simplicité et la charité chrétiennes

II

Simplicité, charité : ces deux mots qui se rencontrent plus d'une fois sur les lèvres de Bossuet résument la vie et la doctrine d'un homme que Bossuet a beaucoup aimé, dont il se plaisait, vers l'époque où nous sommes plus encore que par le passé, à rechercher le commerce et à subir l'influence. On est dispensé de l'effort et du péril des conjectures pour tout ce qui touche aux relations de Bossuet avec saint Vincent de Paul. Il en a lui-même indiqué l'origine, marqué les progrès et déterminé le caractère dans une lettre adressée au pape Clément XI [2], pendant le cours de l'enquête ouverte à Rome pour la canonisation de M. Vincent. La lettre est datée du 2 août 1702. Bossuet, âgé de plus de soixante-quatorze ans, était bien près de sa fin; son témoignage a pris ainsi quelque chose de solennel; on sent d'ailleurs qu'il éprouve une douceur singulière

1. Cf. *Oraison funèbre de la princesse Palatine.* — 2. *De Virtutibus Vincentii a Paulo.*

à rappeler des souvenirs qui étaient restés précis et vivants au fond de son cœur[1].

Il fait remonter ses souvenirs jusqu'au temps de sa première jeunesse (*ab ipsa adolescentia*) : ce sont les pieux entretiens et les conseils de M. Vincent qui l'auraient pénétré, d'abord, du véritable esprit du christianisme. On sait, en effet, qu'au sortir de Navarre, déjà signalé à la renommée par des succès dont il aura pu être fier comme l'étaient ses maîtres, il avait voulu être ordonné prêtre à Saint-Lazare, sous les yeux de M. Vincent, après avoir appris une dernière fois de lui et des siens[2] le sens et l'étendue des engagements qu'il allait former.

Plus tard, c'est-à-dire vers 1656, il a été admis à faire partie de cette société choisie, où M. Vincent se félicitait de n'avoir jamais admis un seul prêtre qui ne fût homme d'exemple[3], et qui se réunissait, le mardi de chaque semaine, pour s'entretenir avec lui ou sous ses auspices des choses divines. Là, Bossuet, recueillant d'une oreille avide les paroles de ce saint homme, a reconnu l'accomplissement de ce précepte de l'Apôtre : « Si vous parlez, que ce soit Dieu qu'on entende[4].

Retourné à Metz, il a eu la joie de partager les

1..... Quorum recordatione in hac quoque ætate mirifice delectamur... recordantur omnes, et ego suavissime recolo. — 2. Ille nos ad sacerdotium promovendos *suâ suorumque operâ* juvit. — 3. Abelly, *la Vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*. Paris, 1664, in-4°, p. 227. — 4. *Si quis loquitur, tanquam sermones Dei.* (I *Petr.*, IV, 11).

travaux d'une mission envoyée de Saint-Lazare : mission dont il n'aurait garde de ne pas attribuer tout le fruit aux instructions de ce vénérable serviteur de Dieu, à la sagesse de ses conseils, à la vertu de ses prières, alors que les missionnaires avaient eu soin de dire à leur supérieur pour quelle part le jeune archidiacre y avait contribué par son zèle et son éloquence.

C'est ici que Bossuet parle des retraites de Saint-Lazare ; il ne faut pas oublier l'importance de ces retraites instituées par M. Vincent en 1631 ; les diocèses n'avaient pas encore de séminaires, et la plupart des prêtres étaient ordonnés sans avoir eu l'occasion de s'interroger eux-mêmes sur leur vocation ou sur les obligations du sacerdoce ; de là, beaucoup de mécomptes, de grands scandales, et une « dépravation de l'état ecclésiastique » que M. Vincent considérait comme la principale cause de la « ruine de l'Église de Dieu [1]. » La maison de la Mission fut donc ouverte, avant chacune des ordinations de l'année, pour des retraites qui duraient dix jours ; c'était peu, mais de ces dix jours, pas un instant n'était perdu ; matin et soir, les jeunes diacres assistaient à des conférences où on leur parlait familièrement des points les plus essentiels de la théologie morale, et aussi des vertus et des fonctions de l'état ecclésiastique.

Parmi les œuvres utiles qu'a fondées l'infatigable

1. Abelly, p. 223.

activité de M. Vincent, il en est qui ont plus fait pour la gloire de son nom ; il n'en est pas une qui lui tînt à cœur plus que celle-là. C'était beaucoup sans doute de vêtir et de nourrir Jésus-Christ dans la personne des pauvres ; c'était beaucoup de placer au chevet des malades les saintes filles dont l'évêque de Meaux n'aurait pas voulu passer sous silence la pureté, l'humilité, la charité ; mais c'était davantage encore d'affermir dans le sentiment de leurs devoirs ceux qui donnent l'exemple, d'instruire ceux qui ont charge d'âmes, et le chef-d'œuvre en ce monde était, selon lui, de « faire de bons prêtres. »

Près de trois cents jeunes prêtres venaient ainsi chaque année se faire instruire à Saint-Lazare ; vers la fin de sa vie, M. Vincent, épuisé de forces, ne prenait plus la parole que rarement, mais il dirigeait encore tous les exercices ; il en avait réglé l'ordre ; il choisissait lui-même, parmi « ces messieurs du mardi, » qui étaient la fleur de l'Église, ceux dont la parole serait la plus efficace. Aussi n'est-on pas surpris que Bossuet ait été désigné par lui plus d'une fois[1]. Ledieu nous dit dans son Mémoire[2], qu'il fut ainsi chargé des conférences qui précédèrent en 1659 l'ordination de Pâques. Bossuet nous apprend lui-même qu'il accepta volontiers cette tâche, et qu'il comptait, pour la bien remplir, sur les prières et sur les conseils de l'homme ex-

1. Non semel invitati, ut consuetos per illa tempora de rebus ecclesiasticis sermones haberemus. — 2. Ed. Guettée, p. 66.

cellent qui la lui avait confiée. Il y aura pleinement réussi, car on le redemanda l'année suivante pour l'ordination de la Pentecôte, la dernière à laquelle M. Vincent ait assisté avant de mourir (27 septembre 1660).

Or, quel langage fallait-il parler, pour parler selon le cœur de saint Vincent de Paul? «Tenons-nous bas, disait-il sans cesse[1]... ne faisons pas les entendus[2]... Surtout chacun tâchera d'édifier ces messieurs par l'humilité et par la modestie : car ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par les belles choses qu'on leur dit ; ils sont, ajoutait bonnement M. Vincent, plus savants que nous[3].» Il voulait qu'on fût en garde contre l'esprit de vanité, qu'on anéantît son esprit, qu'on sortît de soi-même pour entrer en Dieu, qu'on le priât de parler lui-même : « il fera pour lors son œuvre, disait-il, et nous ne gâterons rien[4].»

Il ne se lassait point de recommander la simplicité : « les ordinants ne venaient, assurait-il, chercher ici que cela ; » puis ces paroles excellentes : « Les vérités qu'on leur enseigne sont bien reçues sous cet habit, elles ont plus d'efficace avec cet ornement naturel. » Et Abelly, qui a longtemps vécu à Saint-Lazare, rapporte qu'un jour, le prédicateur ayant voulu trop bien faire et prêcher ces entretiens comme les orateurs à la mode débitaient

1. Abelly, p. 228. — 2. *Ibid.*, p. 225. — 3. *Ibid.*, p. 228. — 4. *Ibid.*, p. 230.

leurs actions d'éclat, M. Vincent « *se mit à genoux devant lui*, le priant avec instance de se servir d'un style *plus simple et plus dévot*[1]. »

On comprend qu'il ne nous soit rien parvenu de ces Entretiens prononcés à Saint-Lazare ; l'orateur y parlait, selon toute apparence, sans avoir rien écrit. Je crois retrouver quelque chose du sentiment qui les inspira dans le *Panégyrique de saint Paul*, un des plus beaux discours de la jeunesse de Bossuet.

La péroraison indique d'une façon certaine, ainsi que M. Floquet l'a fait observer, que ce panégyrique a été prêché à l'Hôpital général. Le savant critique va plus loin, et croit pouvoir le dater du 29 juin 1657, c'est-à-dire de l'année même où l'hôpital fut inauguré[2]. La conjecture est plausible, elle est séduisante : on aura réservé, sans doute, à une voix éloquente l'honneur de faire appel, pour la première fois, à la charité des fidèles, en faveur de ce merveilleux asile où la Providence venait de réunir tant de misérables ; et puisque Bossuet était alors à Paris, qui devait-on choisir, si ce n'est lui ? Nous raisonnons ainsi à distance ; mais les contemporains mesuraient-ils comme nous la différence qui sépare Bossuet, dès qu'il paraît dans la chaire, d'un Senault, d'un Lingendes, et de tant d'autres ?

M. Lachat indique résolûment une autre date, et

1. Abelly, p. 222.— 2. *Études sur la Vie de Bossuet*, t. I, p. 402-415.

recule le *Panégyrique de saint Paul* jusqu'en 1661. Quelles sont ses preuves ? D'abord, les « pressantes sollicitations » de l'orateur en faveur des pauvres, qui conviennent à une année de disette : comme si les années de disette étaient rares au milieu du dix-septième siècle, et comme si toutes les années n'étaient pas des années de misère pour les cinq mille pauvres de l'Hôpital général ! Et puis, la raison décisive, c'est le style du discours : comme si l'on pouvait, sans autre indice que le style, fixer, à une année près, la date d'un sermon de Bossuet, dont le manuscrit a disparu, et sur lequel on n'a découvert jusqu'à présent aucun témoignage contemporain !

Après avoir montré ce qui manque aux hypothèses les plus spécieuses, je n'oserais en proposer une autre que sous toutes réserves. Mais un discours où Bossuet parle de la simplicité avec l'accent d'une conviction passionnée me paraîtrait mieux placé dans l'intervalle des deux retraites de 1659 et 1660, à la suite du sermon *sur l'Éminente dignité des Pauvres* et du *Panégyrique de saint Joseph*, prêché le 19 mars de la même année aux Carmélites, qu'à la veille du *Panégyrique de saint Victor*, où nous avons vu l'archidiacre de Metz enfler un peu trop sa voix. Et d'ailleurs, quelle que soit l'incertitude de la date, il me sera permis de choisir le moment où il est certain que Bossuet vécut dans la plus étroite communion d'idées avec saint Vincent de Paul, pour étudier un discours

prêché dans une maison que saint Vincent de Paul a fondée, et où respire, mêlé, comme par surprise, aux élans presque involontaires de la plus haute éloquence, l'esprit d'humilité de Saint-Lazare.

Le sujet, d'ailleurs, commandait qu'il en fût ainsi : comment parler des nations converties à l'Évangile par les prédications de saint Paul, sans faire tourner à la honte de l'éloquence profane les victoires prodigieuses remportées par une parole si éloignée des habitudes de l'école? Bourdaloue le fera comme Bossuet, et Senault lui-même s'était résigné à déployer en l'honneur de la simplicité toutes les ressources de sa rhétorique.

Mais Senault a beau prêcher la simplicité, il n'est pas simple; il a pour le saint qu'il loue, il a pour lui-même, en dépit de ses belles intentions, un reste d'ambition et des idées de grandeur. Il faut que cette simplicité même de l'éloquence apostolique soit un miracle, un des quatre miracles de la vie de saint Paul ; il faut qu'il mène saint Paul en triomphe, et qu'il sacrifie à sa gloire les conquêtes d'Alexandre, les travaux d'Hercule et les aventures d'Ulysse ; il faut aussi (c'est la loi du Panégyrique, ce « dernier effort » et ce « chef-d'œuvre de l'éloquence [1] ») que l'orateur n'oublie pas trop de « se couronner lui-même, » en « composant des guirlandes pour les autres. » Le bon Senault a beau offrir au Seigneur le sacrifice de sa renommée : au

1. Préface du t. I des *Panégyriques* (éd. de 1656).

moment même où il en fait le sacrifice, elle est le secret objet de ses plus intimes pensées.

Bossuet n'a pas de ces naïfs retours d'amour-propre, ni de ces ménagements involontaires pour un art qu'il dédaigne et qu'il rejette très sincèrement, sans aucune arrière-pensée. Il va cette fois plus loin que Pascal, qui se moque de l'éloquence, mais de la fausse, apparemment, puisqu'il le fait au nom de la vraie. A celle-là même, à la vraie, à celle qui a crédit sur la raison, Bossuet déclare la guerre, au nom de saint Paul, avec l'ardeur d'un néophyte. Il énumère les trois choses qui contribuent ordinairement à rendre un orateur, non seulement agréable, mais efficace : « la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique. » On croit entendre non seulement Cicéron, mais le grave Aristote ; Bossuet le sait bien : c'est là une division fondée sur la nature des choses, et dont la raison, il le dit lui-même, est évidente ; car « l'estime de l'orateur prépare une attention favorable ; les belles choses (c'est-à-dire la beauté du sujet, la solidité de la pensée) nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise (et qui plaise sans artifice ou par des artifices innocents) les fait doucement entrer dans le cœur. »

Eh bien ! le prédicateur par excellence n'a eu aucun de ces avantages. « Sa mine n'est point relevée, » il est pauvre, et par conséquent toute sa personne est « méprisable. » Sa doctrine n'est pas

plausible, il ne sait autre chose « que son Maître crucifié, c'est-à-dire que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paraît folie et extravagance.» Et Bossuet s'écrie :

Mais, grand Paul, si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des *termes polis*, couvrez *des fleurs de la rhétorique* cette face hideuse de votre Évangile et adoucissez son austérité *par les charmes de votre éloquence*. — « A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu : c'est la volonté de mon maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable..... »

Entrons ici dans la pensée de Bossuet : toute question d'art et de goût serait soulevée hors de saison là où il ne cherche que l'explication d'un mystère. Choisi pour prêcher une sagesse cachée, et pour montrer Jésus-Christ aux nations dans la vérité de sa parole, saint Paul ne doit pas « orner ses discours des lumières de l'éloquence ; » ni leur donner rien « qui éclate. » Jésus, pour sa parole aussi bien que pour sa personne, rejette « tout ce que les hommes admirent. » Saint Paul ne cherchera donc pas à « flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, » ni à « charmer les esprits par de vaines curiosités. » Aucun artifice, aucun égard pour les « délicats de la terre : » ils seront offensés de la dureté de son style irrégulier ; » mais l'Apôtre parle pour les humbles, et sait que son devoir

est de leur faire des prédications « dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la croix. »

Placée ainsi par la foi au-dessus de l'examen, l'éloquence de saint Paul échappe à toute comparaison par le témoignage que l'histoire de la primitive Église rend à sa « simplicité toute-puissante. » Senault a suivi dans le cours rapide des conquêtes « cet autre Alexandre ; » il se hâte, et pourtant son récit languit :

..... Il fit son coup d'essai dans la Palestine, *et puis*, rebuté de l'opiniâtreté des Juifs, *il vint* dans la Grèce entreprendre les Gentils. Athènes fut *l'un des premiers théâtres de sa prédication* ; il harangua devant l'Aréopage, lui enseigna le Dieu inconnu qu'il adorait, l'étonna *en lui parlant* de la résurrection des morts et du jugement des vivants, lui ravit *un de ses sénateurs et en fit un des plus illustres évêques de l'Église*.

De là, Messieurs, il passe en Éphèse, et, *dans cette ville* où la superstition semblait avoir établi son trône, il parle si hautement qu'il voit tout le peuple soulevé contre lui. Cette sédition ne l'étonne point, et il a assez de courage[1] pour paraître sur le théâtre et pour répondre lui seul à toute une populace mutinée.

Quittant l'Asie, *il entre dans l'Europe*, et donne jusque

1. Senault ne cite pas avec la même exactitude que Bossuet. Les *Actes* disent, XIX, 30, que Paul voulait se présenter au peuple, et, en ce sens, il est vrai qu'il avait *assez de courage* pour le faire, mais qu'il en fut empêché par les disciples, *non permiserunt discipuli*. C'est à Jérusalem (ibid., XXII) qu'il parla « à toute une populace mutinée. »

dans l'Espagne, pour porter ses conquêtes d'un bout de la terre à l'autre, et pour nous apprendre que la parole de Dieu vole bien plus vite que les armes des Romains, puisqu'en peu d'années il dompte des nations qu'ils n'avaient pu vaincre en plusieurs siècles.

Enfin, il passe comme un foudre dans l'Italie, *il entre dans Rome*, il *monte* au Capitole, il *descend* au palais de Néron, et faisant partout des conquêtes, il enlève à ce tyran des favoris *et des concubines*.

Il est curieux de voir Bourdaloue, qui a sous les yeux cette page de Senault, et qui ne fait pas difficulté d'y prendre son bien, lorsqu'il l'y trouve, retrancher les circonstances indifférentes et les paroles inutiles, amortir le ton, lorsque le ton est emphatique, effacer discrètement par une périphrase un mot qu'on s'étonne de trouver sur les lèvres d'un orateur qui fut applaudi par les Précieuses :

..... Depuis l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Europe, il établit l'empire de la foi : dans la Grèce, qui était le séjour des sciences et par conséquent de la sagesse mondaine ; dans Athènes, et dans l'Aréopage, où l'on sacrifiait à un Dieu inconnu ; dans Éphèse, où la superstition avait placé son trône ; dans la cour de Néron, qui fut le centre de tous les vices : il publia là, dis-je, l'Evangile de l'humilité, de l'austérité, de la pureté, et cet Évangile y est reçu. Ce ne sont pas seulement des barbares et des ignorants qu'il persuade ; mais ce sont des riches, des nobles, des puissants du monde, des juges et des proconsuls, des hommes éclairés qu'il fait renoncer à toutes

leurs lumières[1], en leur proposant un Dieu crucifié; ce sont des femmes vaines et sensuelles qu'il dégage de l'amour d'elles-mêmes pour leur faire embrasser la pénitence[2].

Bourdaloue garde tout ce qui méritait d'être gardé; il a rejeté ou changé complètement le reste : aussi n'y a-t-il plus rien, dans son récit, que l'on soit tenté de reprendre; c'est un modèle de bon sens et de bon goût. Mais comme cette prose judicieuse paraît froide et décolorée, dès qu'on la compare à la véhémence de ce beau mouvement oratoire où Bossuet se laisse emporter par la fougue de l'enthousiasme! Il court sur la trace de saint Paul : voici l'Apôtre, dès le premier pas de sa course, en Grèce, à l'Aréopage, et presque aussitôt à Césarée, devant les proconsuls, puis à Rome, où il doit accomplir sa mission :

1. Bossuet dit « qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés longtemps dans les plus hautes spéculations où pouvait aller la philosophie, descendre de cette vaine hauteur où ils se voyaient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de Jésus-Christ, sous la discipline de Paul. » — 2. *Panégyrique de saint Paul*, 1er point. — Les curieux pourront continuer la comparaison. Dans la conclusion du récit, l'imitation est manifeste. Senault : « Dites le vrai, Messieurs, si l'histoire et la tradition ne confirmaient ce que je viens de raconter, ne croiriez-vous pas que nous sommes du temps des fables? etc... » — Bourdaloue : « Que pensez-vous, chrétiens? Si la tradition ou plutôt si l'expérience même n'autorisait ce que je dis, peut-être le prendrions-nous, vous et moi, pour une fable; mais tout l'univers témoigne encore aujourd'hui que c'est une vérité... » — On peut rapprocher cette indication de l'étude très curieuse et très neuve de M. Jacquinet sur les emprunts presque continuels que Bourdaloue a faits aux sermons, publiés en latin, du P. Lingendes.

Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses concitoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Faut-il avertir de la force de chacune de ces expressions, si simples en apparence, choisies sans étude, rapprochées sans art ? C'est la passion qui les choisit, qui les rapproche, qui en fait la force. Ainsi c'est un barbare, à peine un homme, selon les idées orgueilleuses d'un Grec, et c'est un barbare ignorant, facile à reconnaître à son accent, à la rudesse de son langage, qui prêchera Jésus à Athènes, Jésus à Rome, et qui effacera par les succès de sa parole les harangues de Cicéron les plus admirées, et l'éloquence du divin Platon ! Il est vrai que ce n'est point là un prodige de l'éloquence : c'est un miracle de la grâce :

Et d'où vient cela, chrétiens ? C'est que Paul a des

moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements, qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine ; ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend.

On serait tenté d'ajouter : Et c'est ainsi que Bossuet, à son tour, conserve dans toute sa vigueur l'inspiration qu'il est allé puiser à la source vive ; laissant à d'autres la dangereuse ressource de corriger et de finir les ébauches de ses devanciers, il a, plus que Bourdaloue lui-même, médité la vie de l'Apôtre[1] ; nourri, plus que nul autre, de ses écrits, il était « entré dans l'esprit de saint Paul lui-même[2], » et dans ce cœur « tout ardent des flammes de la foi et de la charité[3]. »

Toutefois Bossuet, pour conclure, a dû tempérer la rigueur de ses principes ; car si c'est la grâce qui a rendu victorieuse la faiblesse des prédications de

1. 2e point. — 2. Exorde. — 3. 3e point.

saint Paul, on peut bien sans doute proposer aux orateurs ordinaires, comme un idéal, la simplicité toute-puissante de sa parole : mais peut-on aller jusqu'à leur imposer l'étroite obligation de reproduire dans leurs discours des étrangetés de raisonnement et des rudesses de style faites pour compromettre la parole de Dieu, si l'Esprit, qui souffle où il veut, ne daigne plus les soutenir? Bossuet exige donc seulement, au nom de saint Paul, que la prédication ne soit pas regardée « comme un divertissement de l'esprit. »

« N'exigeons pas des prédicateurs, continue-t-il, les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Écritures. » Ces agréments qu'il n'exige pas, il a cessé de les proscrire; il ne refuse même pas de reconnaître que les dégoûts des délicats peuvent contraindre l'orateur « à chercher des ornements étrangers » pour les « attirer par quelque moyen à l'Évangile du Sauveur Jésus ; » et alors ces ornements auront leur prix comme l'innocente simplicité, pourvu que l'on distingue « l'assaisonnement de la nourriture solide, » et qu'au milieu « des discours qui plaisent, » on soit résolu à n'estimer « que les enseignements qui édifient. »

Bossuet revenait ainsi aux idées de Pascal, à la doctrine de saint Augustin[1], faisant de l'éloquence une servante de la vérité, mais une servante qui peut rendre de bons offices, et souffrant les fleurs de l'é-

1. *De Doctr. Christ.*, IV, 42

locution, quand le discours « les entraîne après lui par sa propre impétuosité, » plutôt qu'il ne « les cueille avec choix, pour se parer d'un tel ornement [1], » pour s'en tresser des guirlandes, comme disait Senault.

III

Si l'exemple de saint Paul et les conseils de M. Vincent l'avaient entraîné un instant vers des maximes plus austères que ne semblaient le permettre ni les conditions véritables de l'éloquence, ni le penchant de sa propre nature, c'est de bonne foi que Bossuet avait ainsi déclaré la guerre aux artifices qui relèvent la beauté de la parole, et qu'il faisait profession de n'aimer qu'une simplicité toute nue. On sent bien qu'un tel excès, venu à cette heure, ne pouvait durer, et surtout qu'il ne devait pas arrêter le développement d'un génie oratoire tel que le sien. En s'imposant un dernier effort pour le contenir, Bossuet achevait d'apprendre à le régler ; il ne risquait plus ni d'en étouffer les vives saillies, ni d'en amortir l'ardeur. Dans le *Panégyrique de saint Paul,* alors précisément qu'il affecte de maudire l'éloquence, n'avons-nous pas vu comme l'inspiration déborde et comme l'éloquence monte à ses lèvres ? Vers le même temps, son imagination, dont il se défie et qu'il tient en bride, lui échappe et déploie

1. *Oraison funèbre du P. Bourgoing.* 1er point (20 décembre 1662).

toutes ses ressources dans le *Panégyrique des Anges gardiens* [1] et dans le sermon *sur les Démons* [2].

J'ai parlé d'imagination : ai-je besoin d'avertir qu'il ne s'agit point ici de cette libre fantaisie de l'artiste et du poëte que la prudence même d'Horace enhardissait à tout oser : *quidlibet audendi potestas?* La fiction n'était pas plus faite pour le génie de Bossuet qu'elle ne convenait à son rôle. Sur les démons, sur les anges, comme sur tout le reste, il n'a qu'un objet : c'est d'éclairer la foi des fidèles, c'est de leur offrir des raisons solides, tirées, par une déduction rigoureuse, des véritables principes. Il s'appliquera donc, autant qu'il l'a jamais fait, à produire ses autorités : tantôt, le livre de Job et les Psaumes ; tantôt, les paroles de Jésus-Christ lui-même, rapportées par les Évangiles, confirmées par saint Pierre ou par saint Paul dans leurs Épîtres ; et puis, la doctrine des Pères, celle de Tertullien, d'Origène, de Chrysostome, celle de « l'incomparable saint Augustin, » celle du « grand saint Thomas, son disciple, » que Bossuet nomme plusieurs fois, dans les discours qui nous occupent, comme s'il importait de marquer, sur des matières aussi déli-

1. Ce panégyrique a été prêché le 2 octobre 1659. Voyez, à ce sujet, les indications très neuves données par M. Floquet (*Vie de Bossuet*, t. II, p. 20-24), dans un chapitre auquel le dernier éditeur des *Œuvres de Bossuet* a grand tort de ne pas renvoyer ses lecteurs. — 2. Il y a deux sermons *sur les Démons*. Je parle ici du second, prêché aux Minimes de la place Royale, le 15 février 1660, quelques semaines après le *Panégyrique des Anges gardiens*. Le premier me paraît avoir été prononcé à Metz, vers 1656.

cates, les justes limites où une théologie exacte doit s'enfermer.

Mais les textes mêmes que Bossuet développe n'ont pas tous la forme abstraite d'un syllogisme scolastique, et si le prédicateur fait profession de ne rien hasarder qui lui appartienne en propre, lorsqu'il explique l'origine des démons, leur nature, les raisons et les conséquences de leur chute, ces scrupules de fidélité ne lui interdisent pas de garder, dans ses commentaires, le mouvement et la couleur des récits de l'Écriture. Les Démons de l'Écriture ne sont pas de pures allégories ; ce sont des personnes vivantes ; il est juste qu'on les voie s'agiter et vivre dans les peintures de Bossuet.

On croirait, par instants, qu'il est tenté de leur donner une forme : les voilà précipités des hauteurs du ciel, à travers les immensités de l'espace, « renversés dans leurs cachots éternels ; » ils se redressent, et Bossuet, qui va « reconnaître leur armée, » parle de leur marche hardie, ou de leur mine superbe et de leur appareil redoutable ; ailleurs, il reprend ces comparaisons bien connues du lion qui rugit, du serpent, ennemi de la lumière, qui se dérobe et qui s'insinue, ou de la bête maligne, à peine contenue par le frein que Dieu lui a mis dans la mâchoire. Mais ce sont là de simples figures, à peine indiquées ; Bossuet n'y insiste pas ; loin de remettre sous les yeux de ceux qui l'écoutent, même d'une façon libre et discrète, la laideur sinistre ou grotesque des images consacrées, depuis le moyen âge,

par la prédication aussi bien que par les arts ou la croyance populaire, on dirait que ces souvenirs l'importunent, tant il se hâte de les écarter avec une sorte de brusquerie impérieuse ; les Démons sont des anges déchus ; même, dans leur chute, ont-ils cessé d'être de purs esprits?

Ce ne sont pas des ennemis « de chair et de sang : » invisibles et agiles dans leur démarche comme la pensée, les anges rebelles ont perdu leur justice et leur sainteté ; ils ont perdu aussi, en tombant des hauteurs du ciel, leur béatitude ; mais, du reste, ils ont conservé leurs dons naturels, leur force entière, toutes leurs armes. Satan déchu n'en est pas moins le « fort armé, » le « prince du monde ; » renversé, « comme il est, » par un coup de foudre « dans les cachots éternels, » il n'avoue pas sa défaite ; jour et nuit, il se nourrit de l'espérance que la faible espèce humaine lui fournira les représailles que son opiniâtre orgueil voudrait exercer sur Dieu lui-même.

Mais cet orgueil de Satan n'est pas ici, comme dans le *Paradis perdu*, un sentiment magnanime, héroïque et presque divin : c'est l'orgueil sous sa forme la plus honteuse, un orgueil qui se cache, qui fuit le jour, qui rougit de lui-même, qui, pour atteindre à ses fins, emploie les secrètes menées avec autant de joie que la violence. Satan ne hait pas seulement les hommes, il est tombé à un tel degré de misère qu'il les envie et voudrait les perdre à tout prix. Armé ainsi de sa puissance et de sa malice, il

est plus à craindre pour les imprudents qui s'endorment, mais il a perdu son prestige ; ses bravades ne surprendront pas l'admiration ; ses misères n'exciteront pas la pitié ; marqué d'ignominie, il ne peut inspirer d'autres sentiments que ceux de l'horreur et du mépris.

L'orateur ne se contente pas de définir cet orgueil « lâche et timide, » ni de peindre cette « noire envie » qui ronge éternellement le cœur de Satan et de ses complices ; il les met en scène, comme autrefois, sur le théâtre d'Athènes, Eschyle avait montré le fiévreux réveil des Euménides, furieuses de s'être laissé surprendre et d'avoir un instant perdu la piste sanglante d'Oreste :

« Allons, débout ; éveille-la, comme je t'éveille. Tu dors? Debout, chasse le sommeil et voyons si ce songe nous a trompées. Hélas ! hélas ! ô mes amies, quel malheur ! Tant de peines, et c'était en vain ! Quel malheur, ô Dieux ! et quel affront insupportable ! La bête s'est échappée de nos filets, la bête court ; vaincue par le sommeil, j'ai perdu ma proie [1] .... »

Ainsi retentissent les cris sauvages des noirs esprits qui veillent sans cesse et, dans d'éternelles ténèbres, conspirent pour envelopper, « s'ils pouvaient, » tout le monde dans leur crime et dans leur disgrâce :

1. Eschyle, *Euménides*, éd. Boissonnade, v. 135-143.

« Enfin, enfin, disent-ils, nous ne serons plus les seuls : çà, çà, voici des compagnons. O justice divine ! tu as voulu des supplices, en voilà : soûle ta vengeance : voilà assez de sang, assez de carnage. Voilà, voilà ces hommes que Dieu avait voulu égaler à nous, les voilà enfin nos égaux dans les tourments ; cette égalité nous plaît ; plutôt, plutôt périr, que de les voir à nos côtés dans la gloire ! Malheur à nos lâches compagnons qui le souffrent ! Il vaut bien mieux périr, et qu'ils périssent avec nous. »

Dans leur rage jalouse, les Démons aiment mieux partager la damnation avec les hommes, que de partager avec eux la gloire. A quoi bon ? Il leur faudra souffrir une humiliation plus profonde : « Ils nous jugeront quelque jour, ces hommes mortels ; il faudra bien l'endurer, puisque Dieu le veut. » Ici leur discours est interrompu : « Ah ! s'écrie l'orateur, quelle rage pour ces superbes ! » — « Mais auparavant, disent-ils, combien en mourra-t-il de notre main ! Ah ! que nous allons faire de sièges vacants ! et qu'il y en aura parmi les criminels de ceux qui pouvaient s'asseoir parmi les juges ! » Et puis, la scène s'anime encore, et les Démons se tournent vers les saints Anges pour les braver sur le petit nombre de justes qu'ils ont reussi à conserver dans leurs rangs :

« Eh bien ! Vous en avez de votre côté ? Est-ce que nous sommes seuls ? Vous semblons-nous mal accompagnés au milieu de tant de peuples et de nations ? Allez, glo-

rifiez-vous de votre petit nombre d'élus, que vous avez à peine tirés de nos mains; mais confessez du moins que notre multitude l'emporte! »

Les chœurs d'Eschyle n'ont pas plus de mouvement ni d'énergie. Bossuet paraît presque confus de s'être laissé emporter par sa verve à des formes de langage aussi hardies. Et, plus tard, reprenant ce tumultueux entretien des Démons [1], il l'abrégera dans son esquisse, il en modérera l'élan dramatique, il donnera plus d'accent à l'expression de ses scrupules : « Mais que fais-je, mes frères, de profaner si longtemps et ma bouche et vos oreilles, en faisant parler ces blasphémateurs [2]? » On dirait que Bossuet se reproche, non seulement d'avoir quitté le ton plus uni et plus mesuré qui convient à l'exposition du dogme et de la morale, mais d'avoir fait trop d'honneur à des esprits de mensonge en leur laissant la parole, même par une simple figure de rhétorique, dans la chaire de vérité.

Il aurait pu, sans doute, y laisser parler plus longuement les Anges fidèles; il a pris, du moins, un plaisir singulier à chercher l'explication du rôle que la foi leur assigne dans les secrets mouvements de leur cœur aussi bien que dans les desseins cachés

1. 3e point du troisième sermon pour le premier dimanche de l'Avent (1668). — 2. Deuxième sermon *sur les Démons :* « Que faisons-nous, mes frères, d'*entendre parler si longtemps* ces blasphémateurs ? »

de la Providence. Le *Panégyrique des Anges gardiens* se réduit tout entier au commentaire de deux paroles de Jésus-Christ, rapportées presque au début de l'Évangile de saint Jean : « Vous verrez les cieux ouverts, et les Anges de Dieu qui montent et qui descendent, *cœlum apertum et Angelos Dei videbitis ascendentes et descendentes*[1]. » Les Anges sont les envoyés de Dieu ; ils descendent pour apporter ses dons aux hommes et pour les conduire. Les Anges sont les envoyés des hommes ; ils remontent dans les cieux ouverts pour reporter à Dieu les vœux des hommes, leurs bonnes œuvres et leurs actions de grâces.

Mais comment se peut-il faire que ces intelligences sublimes, choisies pour vivre au « centre même du repos, » veuillent bien descendre sur cette terre ingrate et se mêler aux continuelles agitations de la vie humaine ? Ce n'est pas seulement l'ordre du Créateur qui les y oblige, c'est la charité qui les pousse. Ils doivent à Celui qui les a faits, de plus que nous, la sainteté et la béatitude ; aussi brûlent-ils de l'ardent désir de lui témoigner leur reconnaissance. Et comment pourraient-ils s'acquitter envers la miséricorde divine, s'ils n'exerçaient à leur tour la miséricorde ? Il manque donc quelque chose au séjour de la félicité : on n'y trouve point de misérables à secourir. Et voilà pourquoi les Anges pressent les cieux de s'ouvrir et des-

1. *Joan.*, I, 51.

cendent d'un vol léger, c'est trop peu dire, ils descendent d'un vol impétueux sur cette terre qui est « le propre pays des afflictions. »

.... Venez donc, Anges célestes, honorer cette bonté souveraine; venez tous ensemble chercher sur la terre les victimes qu'elle demande, vous ne les pouvez trouver dans le ciel. « On n'y peut exercer de miséricorde, parce qu'il n'y a point de misères : *ibi nulla miseria est, in qua fiat misericordia*[1]. » Peut-on consoler des affligés, où toutes les larmes sont essuyées? Peut-on secourir ceux qui travaillent, où tous les travaux sont finis? Peut-on visiter les prisonniers, où tout le monde jouit de la liberté? Peut-on recueillir les étrangers, où nul n'est reçu que les citoyens?

Ici, toutes les misères abondent; c'est leur pays, c'est leur lieu natal. O mes frères, la riche moisson pour ces esprits bienfaisants, qui cherchent à exercer la miséricorde! il n'y a que des misérables, parce qu'il n'y a que des hommes. Tous les hommes sont prisonniers, chargés des liens de ce corps mortel : esprits purs, esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau, et soutenez l'âme qui doit tendre au ciel contre le poids de la chair qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorants qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs âmes un malheureux germe d'envie, tou-

1. S. Augustin. *Enarr. in Psalm.* CXLVIII, n° 8.

jours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles pour réconcilier en notre Seigneur nos cœurs ulcérés[1]...

Descendus des cieux pour être nos compagnons, nos serviteurs, c'est encore par amour pour nous, c'est encore pour nous servir qu'ils y remontent. Ces fidèles gardiens ne paraissent nous quitter que pour aller traiter nos affaires eux-mêmes dans les conseils où elles se décident; ils ont recueilli sur nos lèvres et dans le secret de nos cœurs la prière languissante et chargée du poids de l'infirmité humaine, qui, soutenue par leurs ailes, perce les nues et monte enfin sans obstacle jusqu'à la face de Dieu. Ils offrent en sacrifice les bons désirs, les aumônes et les larmes de la pénitence. Alors, comme ils savent que la conversion des pécheurs fait la fête et la joie des esprits célestes, ils « assemblent leurs saints compagnons, » pour leur raconter « les heureux succès de leurs soins et de leurs conseils. » On croirait entendre les cantiques du chœur des Anges répondre aux sinistres menaces des Démons :

« Enfin, ce rebelle endurci a rendu les armes, cette tête superbe s'est humiliée, ces épaules indomptables ont subi le joug, cet aveugle a ouvert les yeux et déplore les

1. 1er point.

erreurs de sa vie passée ; il a rompu ces liens trop doux qui tenaient son âme captive, il renonce à tous ces trésors amassés par tant de rapines ; les pleurs du pupille ont percé son cœur, il se résout de faire justice à la veuve qu'il a opprimée. »

.... Là-dessus il s'élève un cri d'allégresse parmi les esprits bienheureux ; le ciel retentit de leur joie et de l'admirable cantique par lequel ils glorifient Dieu dans la conversion des pécheurs[1].

Tels sont les cris d'allégresse dont les Anges se plaisent à faire retentir le ciel ; leur félicité est accomplie lorsqu'ils peuvent joindre à l'ineffable joie de voir Dieu face à face la joie non moins vive de lui offrir, comme un sacrifice agréable, les âmes qu'ils ont ramenées dans les voies du salut. Mais quelle n'est pas leur tristesse, lorsqu'il en est une qui se dérobe à leurs soins et, malgré eux, s'obstine à sa perte. Bossuet indiquait déjà, dans le *Panégyrique des Anges gardiens*, la saisissante peinture qu'il a reprise dans le sermon *sur l'Impénitence finale* (1662). Il amène au chevet de l'agonisant, avec les médecins qui consultent sur l'état du corps, les Anges qui consultent de la maladie de l'âme :

Représentez-vous, chrétiens, des médecins assemblés qui consultent sur l'état d'un homme frappé d'une maladie périlleuse. La famille pâle et tremblante attend le résultat de leur conférence ; cependant ils pèsent entre

1. 2e point.

eux les fâcheux symptômes qu'on a remarqués et les remèdes appliqués inutilement, pour résoudre s'ils tenteront quelque chose encore, ou s'ils abandonneront le malade désespéré.

Mais pendant que l'on consulte de la vie mortelle, peut-être, mes frères, qu'en ce même temps des médecins invisibles consultent d'une maladie bien plus importante : c'est de la maladie mortelle de l'âme. « Nous l'avons traitée avec tout notre art, disent-ils, et nous n'avons pas oublié nos secrets les plus efficaces ; tout a réussi contre nos pensées ; et telle est sa dépravation, qu'elle s'est empirée parmi nos remèdes : *Derelinquamus eam, et eamus unusquisque in terram suam* [1]. Laissons-la, abandonnons-la. Ne voyez-vous pas sur ce front le caractère d'un réprouvé ? »

Les Anges sont contraints d'abandonner enfin l'âme qui n'a pas voulu être sauvée ; ils le seront même de comparaître au jugement ; on lira dans la mémoire de ces témoins irréprochables, « comme dans des livres vivants, » le journal exact des crimes qu'ils ont vainement essayé de prévenir. Alors s'élèvera un cri d'épouvante : « Quoi ! vous aussi, mon gardien fidèle, quoi ! vous prenez aussi parti contre moi ! » Jusque-là, cette âme égarée avait nourri un reste d'illusion. Mais, en voyant « ses meilleurs amis s'élever contre elle, » elle comprend que sa ruine est irréparable et qu'il faut laisser toute espérance.

1. *Jerem.*, LI, 9.

Sous l'impression vive de ces deux sermons prononcés en 1659, en 1660, j'avoue qu'il m'est arrivé de songer, malgré moi, aux malheureux efforts tentés, autour de notre orateur, par tant de poëtes (laissons-leur un nom dont il leur a été permis de se parer) pour faire usage du merveilleux chrétien dans l'épopée. En poésie, on ne donne raison qu'à des chefs-d'œuvre ; Boileau a donné tort sans hésiter à l'auteur du *Clovis* comme à l'auteur de la *Pucelle*. Boileau d'ailleurs ne connaissait pas Dante, qu'on ne lisait plus, même par fragments, ni dans la traduction du bon Grangier; et il est probable que nos puristes du dix-septième siècle n'auraient pas plus goûté une œuvre grandiose et inégale comme la *Divine Comédie* qu'ils ne goûtaient les beautés d'une cathédrale gothique. Boileau ne connaissait pas non plus Milton dont le *Paradis perdu*, publié très peu d'années avant l'*Art poétique*[1], n'a commencé à être lu en France qu'au temps de Voltaire. Le seul exemple de la *Jérusalem délivrée* ne semblait pas décisif ; il est trop clair que le Tasse a douté lui-même du pouvoir du merveilleux chrétien, puisqu'il s'est moins servi, pour la conduite de son poëme, du merveilleux que de la magie. Boileau a donc pu, mêlant un cas de conscience à une question de goût, envelopper dans sa sentence le Tasse

1. Le *Paradis perdu* avait paru en 1667, c'est-à-dire sept ans avant l'*Art poétique* de Boileau. Les sermons de Bossuet, prêchés en 1659 et 1660, sont antérieurs de sept ou huit ans à la publication du poëme de Milton.

avec les tristes imitateurs qu'il avait eus dans notre pays, et lui reprocher, comme à eux, d'avoir entrepris une œuvre aussi profane que peu sensée en cherchant à égayer par des ornements poétiques les mystères de la foi chrétienne [1].

Les mystères du christianisme sont-ils aussi terribles qu'il les a faits ? Et la poésie n'y peut-elle vraiment toucher, sans en profaner le caractère ? A défaut de Dante et de Milton, Bossuet, le plus exact des théologiens, aurait d'abord averti Boileau de l'excès de ses scrupules, en lui faisant voir qu'on peut, même dans la chaire, ouvrir le ciel et remplir l'immensité de l'espace du mouvement éternel des esprits invisibles. Bossuet n'est point exposé à s'écarter de la rigueur du dogme ; sans inventer rien qui ressemble à une fiction, il lui a suffi d'animer et de passionner le commentaire du texte de l'Écriture, tel qu'il l'emprunte, selon sa coutume, à la tradition des Pères, pour indiquer le véritable caractère de ce merveilleux que les poëtes avaient discrédité, tantôt par l'indigence de l'expression, tantôt par le mélange indiscret des croyances de l'Église avec les souvenirs de la Fable ou des inventions romanesques.

Dira-t-on que ce merveilleux, sujet à de plus grandes difficultés, offre moins de ressources que les fables chantées par les poëtes de la Grèce ? Il est certain que Dieu et son Fils et leurs envoyés res-

1. *Art poétique*, chant III.

sembleront moins que Jupiter et les autres habitants de l'Olympe aux héros dont ils règlent entre eux les destinées. Est-ce donc un mal que la diversité des caractères et les passions orageuses redescendent, dans les fictions des poëtes, du ciel sur la terre ? Et ne suffit-il pas à l'épopée, pour relever la dignité des personnages et l'intérêt de l'action, de faire mouvoir les jalouses fureurs des démons et la tendresse inquiète des anges entre l'homme qui s'agite et Dieu qui le mène [1] ?

Mais je craindrais d'insister sur des considérations qui nous touchent assurément plus qu'elles n'auraient touché Bossuet. Emporté, presque malgré lui, par l'ardeur de sa pensée, vers ces hauteurs où la poésie touche de si près à l'éloquence, Bossuet aurait rougi de prétendre faire la leçon aux poëtes ou de rivaliser avec eux. Il s'était même promis, en prêchant sur les Anges gardiens, d'oublier un peu les raisonnements de l'école et « cette belle théologie » qui fut, on pourrait le dire, la muse de sa jeunesse. Son désir était de toucher les cœurs, d'y ranimer le courage et les saintes résolutions à la pensée de ces Anges charitables qui « regardent nos blessures [2] » avec une pitié mêlée d'envie, qui s'affligent de nos défaillances et se réjouissent de nos vertus. Et parlant le jour de la fête des Anges gardiens dans une chapelle élevée sous leur invocation,

1. Fénelon, Sermon *sur la Vocation des Gentils*. — 2. 1er point.

qui venait d'être reconstruite, il terminait son discours par ces paroles touchantes :

Il nous faut une victime pour consacrer cette Église. Quel sera cet heureux pécheur qui deviendra la première hostie immolée à Dieu dans ce temple abattu et relevé, devant ces autels ? Mais, ô Dieu, serait-il en cette audience ? N'y a-t-il point ici quelque âme attendrie, qui commence à se déplaire en soi-même, à se lasser de ses excès et de ses débauches, et que les soins des saints Anges gardiens aient invitée de les reconnaître ? O âme, quelle que tu sois, je te cherche, je ne te vois pas ; mais tu sens en ta conscience si Dieu a aujourd'hui parlé à ton cœur. Ne rejette point sa voix qui t'appelle, laisse-toi toucher par sa grâce ; hâte-toi de remplir de joie cette troupe invisible qui nous environne, qui s'estimera bienheureuse, si elle peut aujourd'hui rapporter au ciel que la première solennité célébrée dans leur nouveau temple a été mémorable éternellement par la conversion d'un pécheur...

L'âme que Bossuet cherchait sans la voir, s'est-elle montrée, a-t-elle répondu à son appel ? On sait qu'il lui a été donné souvent en sa vie de prononcer la parole décisive qui triomphait des dernières incertitudes cachées au fond d'une conscience émue. Et assurément jamais il n'a montré sous un jour plus consolant la doctrine de l'Évangile, ni parlé avec plus de véhémence et d'onction.

CHAPITRE II

CARÊME DES MINIMES, PREMIÈRE STATION PRÊCHÉE A PARIS PAR BOSSUET

(1660)

I. Nombre et dates des Carêmes prêchés par Bossuet. — Carême prêché en 1660, dans l'église des Minimes de la place Royale. — Liste des sermons qui se rapportent à cette station, la première que Bossuet ait prêchée à Paris, et la seule qui nous soit parvenue complète. — Plan suivi par l'orateur.

II. Suite du développement du génie oratoire de Bossuet. — Retour apparent à quelques-uns des défauts de sa jeunesse ; comment il s'explique. — Beautés qui caractérisent le Carême des Minimes : analyse du sermon *sur l'Honneur du monde*. — Progrès accomplis sous l'influence de saint Jean Chrysostome : éloquence plus familière et plus véhémente.

III. Épisodes : allusion à la paix des Pyrénées. — Compliment adressé au prince de Condé. — Le travail de la dernière heure et l'improvisation dans les sermons de Bossuet. — Adieu à l'Église des Minimes : second *Panégyrique de saint François de Paule*.

I

La Bibliothèque impériale possède un volume unique, selon toute apparence, et très utile à consulter pour l'histoire de l'éloquence religieuse au dix-sep-

tième siècle : c'est un recueil des listes publiées chaque année à l'entrée du Carême et de l'Avent, et qui donnaient aux fidèles les noms des prédicateurs choisis pour prêcher l'une ou l'autre station dans toutes les églises de la ville et des faubourgs. Comme à point nommé pour la commodité de nos recherches, la série commence en 1646 et se continue sans aucune interruption jusqu'en 1700 [1].

En ce qui touche Bossuet, une revue attentive de ces listes de prédicateurs suffit pour écarter sans retour des erreurs très accréditées, et pour couper court à un certain nombre de conjectures, plus ou moins séduisantes, mais purement spécieuses. Ainsi nous savons aujourd'hui d'une manière positive le nombre et la date des stations prêchées à Paris par Bossuet. Il a prêché le Carême cinq fois ; c'étaient, comme il le disait lui-même, son Carême des Minimes, son Carême des Carmélites, son Carême du Louvre, puis ceux de Saint-Thomas du Louvre et de Saint-Germain. On perdrait maintenant ses peines, si l'on cherchait à constater qu'il a prêché, en outre, en 1659, un premier Carême aux Minimes [2], un premier Carême aux Carmélites [3], ou en 1664 [4] un

1. *Liste véritable et générale de tous les prédicateurs*. Paris, chez Matthieu Colombel, puis chez sa veuve, puis chez Robert Chevillion, et enfin chez Laurent d'Houry, en vertu des privilèges accordés le 28 octobre 1643, le 19 septembre 1661, le 30 août 1674, le 30 octobre 1693. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale vient de Saint-Germain des Prés. — 2. Vaillant, *Études*, p. 66. — 3. Floquet, t. II, p. 7. — 4. *Ibid.*, p. 295.

Carême à Saint-Sulpice. Il faut encore, ce qui est plus grave, rejeter ce que tous les biographes, tous les critiques, tous les éditeurs des sermons ont pu dire, sur la foi de l'abbé Ledieu, de Dom Déforis et de l'abbé Maury, d'un Carême que Bossuet aurait prêché en 1663, dans ce couvent de Bénédictines du Val-de-Grâce où la Reine-Mère aimait à se retirer. On verra combien la découverte de cette méprise, qui remonte peut-être à Bossuet lui-même, m'a été utile pour reconstituer le Carême des Carmélites.

Il est donc bien acquis dorénavant, d'abord, que le Carême des Minimes, prêché en 1658, d'après Ledieu, en 1659, d'après Déforis et tous ceux qui l'ont copié, l'a été en 1660, comme M. Floquet l'a solidement établi ; et ensuite que c'est la première station que Bossuet ait prêchée dans la capitale. Jusque-là, en 1659, comme en 1657, il n'avait prononcé que des discours isolés. Je suis heureux de pouvoir affirmer, de plus, que ce premier Carême de Bossuet nous est parvenu complet.

Le fait est assez considérable pour que je me sente obligé d'entrer dans le détail des preuves sur lesquelles s'appuie mon assertion. Il était d'ailleurs si facile à constater par l'étude des manuscrits, qu'on se demandera, sans doute, en les parcourant pour vérifier ce que j'avance, comment il n'a pas frappé les yeux de l'abbé Vaillant, et surtout, comment M. Lachat, qui l'a entrevu, n'a pas été jusqu'au bout de ses inductions.

Prenons pour point de départ le sermon *sur les*

Démons et le sermon *sur l'Honneur du monde* : ils appartiennent, sans aucun doute, à l'année 1660; car, dans l'un, Bossuet fait allusion à la paix récemment conclue avec l'Espagne [1], qui venait d'être promulguée officiellement la veille (14 février) [2]; dans l'autre, il adresse un compliment au prince de Condé, qui venait de rentrer en France, en vertu d'une clause insérée dans les traités [3]. Or, sur l'enveloppe des deux sermons, Bossuet lui-même a mis une note qui nous apprend formellement qu'ils ont été prêchés aux Minimes, le premier [4] et le sixième [5] dimanche du Carême. Des notes analogues désignent les sermons composés pour le deuxième [6], le troisième [7] et le cinquième [8] dimanche du même Ca-

1. Vaillant, p. 74-77. — 2. Floquet, t. II, p. 39-42. — 3. *Ibid.*, p. 42-53. — L'abbé Vaillant avait bien reconnu la date du discours (p. 69), mais, trompé par une indication erronée de M. de Bausset (*Histoire de Bossuet*, liv. II, chap. v), il le croyait prêché à Dijon. — 4. *Car. Min.*, 1 *dim.* — Il est vrai que cette note ne se trouve pas en tête de notre sermon (Ms., t. XII, f. 60), mais en tête du premier sermon *sur les Démons* (*ibid.*, f. 35), où elle a été placée par mégarde, et sans doute parce que l'enveloppe était commune à deux sermons composés sur le même sujet. — 5. *Car. Min.*, 6 *dim.* (Ms., t. XII, f. 177.) — 6. Premier sermon *pour le deuxième dimanche de Carême.* (Ms., t. XII, f. 115. *Car. Min.*, 2 *dim.*) — La note, cette fois, est à sa place; mais le sommaire placé en tête du discours est celui du discours suivant, prêché aux Carmélites. M. Lachat dit de notre discours : « Prêché *probablement* dans le carême de 1660. » Pourquoi n'est-il pas aussi affirmatif pour ce discours que pour les deux qui suivent ? — 7. *Car. Min.*, 3 *dim.* (Ms., t. XII, f. 231.) — C'est le deuxième sermon *pour le troisième dimanche de Carême.* — 8. *Car. Min.*, 5 *dim.* (Ms., t. XIII, f. 2.) — C'est le premier sermon *pour le dimanche de la Passion.*

rême, et même pour le premier dimanche après Pâques [1]. Voilà des points incontestables.

J'ajouterai qu'un mot barré [2] en tête du sermon *sur la Parole de Jésus-Christ* semble prouver que pour Bossuet, au moment où il met ses numéros d'ordre, le second sermon du Carême et le sermon du second dimanche, c'est précisément la même chose; le Carême des Minimes paraît donc n'avoir été qu'un *petit Carême.*

Pour compléter la série des dimanches, il manquerait encore deux discours. Mais il suffit de feuilleter le recueil de la Bibliothèque impériale. Au premier coup d'œil, des indices certains, le seul format du papier, plus grand que de coutume et régulièrement couvert jusqu'aux marges dans tous les sens, et puis surtout le caractère de l'écriture, une grosse écriture pleine et ferme, très facile à lire, permettent de placer au quatrième dimanche le sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie* [3], aussi sûrement que si l'enveloppe et la note de

1. *Car. Min.*, *Quasimodo.* (Ms., t. XII, f. 109.) — L'indication n'avait pas échappé à l'abbé Vaillant (p. 68); M. Floquet en a tenu compte (t. II, p. 56). M. Lachat commet une inconséquence bien singulière (t. X, p. 201) dans cette note : « Prêché à Metz en 1658, ou à Paris en 1659. Inutile de signaler les traits qui dénoncent, dans ce sermon, la fin de la première époque ou le commencement de la deuxième... » Est-ce là une raison suffisante pour se mettre en désaccord avec Bossuet lui-même ? — 2. F. 115 : le mot *ser.* (sermon, Cf. f. 35) est effacé et remplacé par celui de *dim* (dimanche). — 3. Ms., t. XII, f. 300-310. — C'est le premier sermon *pour le quatrième dimanche de carême.* M. Lachat le place en 1662. Les sermons du *Carême du Louvre* sont pourtant faciles à reconnaître.

Bossuet ne s'étaient pas égarées. Je n'hésite pas davantage à revendiquer pour le Carême des Minimes le premier des quatre sermons pour le vendredi saint [1], et le second des nombreux sermons pour le jour de Pâques [2].

Peut-être y pourrait-on joindre encore, mais sous réserve, comme le fait très bien M. Lachat, un sermon *pour la fête de l'Annonciation* [3], et un sermon *sur la Compassion de la Sainte Vierge* [4]. En revanche, on peut, sans aucune hésitation, rattacher au Carême des Minimes les sermons *sur la Charité fraternelle* et *sur l'Église*, prêchés l'avant-veille et la veille du premier dimanche aux Filles nouvelles catholiques et aux Hommes convertis à la foi, et un *Panégyrique de saint François de Paule*, prononcé encore pour les Minimes, à leur prière, et adressé à leur Église comme un sermon d'adieu. Nous aurions ainsi

1. Ms., t. XIII, f. 266-278. — M. Lachat le croit « prêché à Metz, vers 1656. » — 2. Je suis d'accord avec M. Lachat pour ce sermon, comme pour ceux des troisième et cinquième dimanches. — 3. Le troisième des éditions ordinaires. (Ms., t. XV, f. 83-88. M. Lachat (t. XI, p. 177) est d'avis qu'il a été « prêché probablement dans le carême de 1660, aux Minimes de la place Royale. » M. Floquet (t. II, p. 16) conjecture qu'il a pu être prêché à Saint-Lazare. mais il ne dit pas en quelle année. La date parait fixée par l'écriture. — 4. Premier sermon *pour le Vendredi de la semaine de la Passion*. (Ms., t. XIII, f. 114 *bis*-127.) « Prêché probablement, dit M. Lachat (t. IX, p. 419), vers 1660. » Il pourrait se faire que ce sermon eût été écrit à la veille du jour où il fut prêché, tandis que les autres paraissent l'avoir été d'avance et de suite. On s'expliquerait alors qu'il y eût dans l'écriture de grandes analogies, et cependant quelque différence.

douze ou quatorze sermons de Bossuet et prêchés dans le court intervalle du 13 février au 4 avril 1660.

Au surplus, ce qui est considérable dans le fait que je viens d'établir, ce n'est pas que Bossuet ait prononcé quatorze discours en sept semaines; il a dû faire, à plusieurs reprises, et tous les prédicateurs de profession font chaque jour de plus grands efforts. Ce n'est même pas qu'il ait pris soin de les écrire tous avant de les prononcer; car il est possible qu'il ait écrit de même son Carême des Carmélites et son Carême du Louvre. Mais ce qui est unique, c'est qu'une telle suite de discours nous soit parvenue, sans que Bossuet lui-même en ait chargé les pages de renvois et de ratures, sans qu'il en ait déchiré, en maint endroit, les feuillets. Toutes ses autres stations sont incomplètes : les unes, parce qu'il a compté assez sur lui-même pour prêcher de souvenir ou d'inspiration, sans avoir tout confié au papier; les autres, parce qu'il ne s'est fait aucun scrupule de les mutiler, pas même son Carême du Louvre, lorsqu'il se préparait à traiter autrement ou mieux les mêmes sujets. Le Carême des Minimes est le seul qu'il ait laissé intact jusqu'à la fin de sa vie. Sans se rendre compte du sentiment qui arrêtait sa main, Bossuet a respecté involontairement ce dernier souvenir de sa jeunesse; il semble que, par cette exception significative, il appelle lui-même notre attention sur ce grand travail, digne en effet de marquer une époque dans sa vie et dans l'histoire des lettres françaises.

Le Carême des Minimes, restitué ainsi d'une manière, je pourrais le dire, authentique, nous fournit d'abord une occasion toute naturelle et des moyens qui, jusqu'à présent, faisaient défaut, pour juger de la méthode que Bossuet suivait en préparant une station. Avait-il, dès le principe, un plan d'ensemble? par quelles raisons l'avait-il choisi? l'observait-il avec une fidélité rigoureuse? Ces questions ont leur importance ; désormais, il est permis d'y répondre.

A première vue, on est frappé du soin particulier que prenait le prédicateur pour qu'il y eût toujours un rapport plus qu'apparent, un rapport intime entre ses paroles et le mystère qui se célébrait à l'autel. C'est la pensée qui préside au choix de son texte : « il a bien pu prendre dans Isaïe, pour le Vendredi Saint, une prophétie de la Passion, et, pour le jour de Pâques, dans saint Paul une réflexion sur la vie nouvelle du chrétien qui ressuscite avec le Sauveur ; mais pour les sept autres dimanches il n'a point voulu sortir de l'Évangile du jour, et il y a trouvé sans peine, non seulement les premières paroles de son exorde, mais le fondement de son discours, et la suite aussi bien que les points essentiels de son raisonnement [1]. Puisque c'est l'Évangile qui fait toute la force du prédicateur [2], Bossuet a raison de penser que cette force sera plus entière

1. Voyez surtout les exordes des sermons pour le premier dimanche, pour le quatrième et pour la Quasimodo. — 2. Exorde du sermon *sur les Rechutes.*

s'il la puise directement dans l'Évangile qu'on vient de lire ; et il pourra dire aux fidèles avec une autorité plus sensible que ce n'est pas sa voix qu'ils entendent, mais la voix de Jésus-Christ lui-même [1].

Plus le sermon fait corps avec le mystère et avec l'Évangile de la journée, moins il aurait été facile, et moins Bossuet s'estimait tenu de le rattacher par des liens aussi étroits au sermon qui avait précédé et à celui qui devait suivre. Ainsi l'Évangile du premier dimanche raconte le séjour de Jésus-Christ au désert et les vains efforts du diable pour le tenter [2] : Bossuet parle des Démons, il montre combien les Démons sont puissants, combien ils sont rusés, et combien ils sont pourtant faciles à vaincre pour le fidèle qui veille et se règle sur l'exemple de Jésus-Christ [3]. Puis, c'est la voix de Dieu qui se fait entendre et commande à la terre d'écouter le fils bien-aimé dans lequel il s'est complu [4] : alors Bossuet mène les Chrétiens au Thabor, pour qu'ils y apprennent à croire à Jésus-Christ sur sa parole « sans examiner davantage, » alors même que sa doctrine paraîtrait obscure et ses commandements difficiles, ou l'effet de ses promesses trop éloigné [5].

Rien n'était plus aisé, on en conviendra, que d'imaginer une transition entre deux discours où le prédicateur tour à tour enseigne qu'il faut se dé-

1. Sermon *sur l'Honneur du Monde.* — 2. Matth., IV, 1. — 3. Deuxième sermon *sur les Démons.* — Voyez la fin du chapitre précédent. — 4. Matth., XVII, 5. — 5. Sermon *sur la Soumission due à la parole de Jésus-Christ.*

fendre contre les Démons et se soumettre à Jésus-Christ. Mais là même où la transition s'offrirait d'elle-même à l'esprit, Bossuet néglige de l'exprimer. A plus forte raison ne s'ingéniera-t-il point à la trouver, lorsqu'on ne pourrait le faire sans beaucoup de subtilité. La suite des Évangiles est un cadre commode où il fait entrer, avec le commentaire de tel verset ou de tel autre, des points de morale chrétienne qui ne sauraient manquer d'à-propos, quels que soient d'ailleurs la semaine et le jour où ils sont traités. Peu importe en effet, quand il avertit du danger des rechutes [1], quand il exhorte à rechercher sans empressement le nécessaire et à ne pas dissiper inutilement le superflu [2], que les deux sujets soient intervertis ou qu'il plaise un jour à l'orateur de traiter à cette place d'autres sujets de la même nature [3].

Cependant on peut remarquer que, pour le quatrième dimanche de Carême, Bossuet tourne à peu près dans le même cercle : il traite ou de *nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie* (1660), ou, par trois fois, *de l'Ambition* (1661, 1662, 1666). Il a, de même, un sujet déterminé d'avance pour le dimanche de la Passion. En voyant approcher le terme de ses labeurs, le prédicateur se demande quel en aura été le fruit : on vient en foule s'asseoir

1. Sermon *sur les Rechutes*, prêché le troisième dimanche. — 2. Sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, prêché le quatrième dimanche. — 3. Voyez, par exemple, le sermon *sur l'Amour des plaisirs*, prêché le troisième dimanche, en 1666.

au pied de la chaire, on écoute avec empressement ses discours; mais en aura-t-on profité? Au moment même où il s'interroge avec inquiétude, l'Évangile met sous ses yeux ces paroles de Jésus-Christ : « Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas[1]? Et il est conduit naturellement à sonder les cœurs irrésolus ou endurcis pour y démêler les vaines excuses qui arrêtent les pécheurs sur le seuil de la Pénitence : aux uns, il prouve que les maximes du christianisme ne sont pas au-dessus des forces humaines[2]; il fait rougir les autres de rejeter la doctrine de Jésus-Christ, parce qu'elle choque leurs coupables inclinations[3]; il ferme la bouche à ceux qui rejettent la responsabilité de leurs erreurs sur les prédicateurs qui ne prêchent pas comme il faut, ou qui ne vivent pas comme ils prêchent[4].

Le sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs*, comme plus tard et à la même place un sermon *sur les Motifs de la haine des hommes pour la vérité*, divise le Carême en deux parties. Après avoir fait justice des subterfuges de l'amour-propre ou de la passion, et resserré, pour ainsi dire, l'enceinte où sa dialectique enferme les pécheurs qui cherchaient encore à se dérober, Bossuet veut achever, par un dernier coup, de briser sous leurs yeux les

1. *Joan.*, VIII, 46. — 2. Sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs*, 1er point. — 3. *Ibid.*, 2e point. Cf. les deux sermons *sur les Motifs de la haine des hommes pour la vérité*, prêchés le dimanche de la Passion, en 1661 et 1666. J'établirai ces dates et restituerai ces deux discours. — 4. *Ibid.*, 3e point.

vaines idoles auxquelles leur cœur sacrifie. A-t-il réussi à leur inspirer, avec l'horreur de leurs fautes, le mépris des plaisirs grossiers et des biens vulgaires? Il reste à les désabuser de l'honneur du monde, cette « chimère des esprits superbes. » C'est l'objet du sermon pour le dimanche des Rameaux où l'orateur épuise toutes les ressources de son éloquence. Mais le mystère que l'Église célèbre lui vient en aide : son argument décisif, c'est la Passion de Jésus-Christ. Il la raconte et il la commente ; il insiste sur toutes les circonstances de l'agonie du Calvaire et sur ses causes ; il développe une à une et lentement les péripéties douloureuses de cette « sanglante tragédie ; » et si son discours n'est pas interrompu par les larmes, il en rougit pour ses auditeurs, il s'en accuse lui-même, et, rappelant la désolation de la mère de Jésus, le trouble même de ces Juifs qui s'en retournaient après le supplice en se frappant la poitrine, il termine par cette pathétique exhortation :

Qu'il ne soit pas dit, chrétiens, que nous soyons plus durs que les Juifs. Ah ! toutes nos églises sont aujourd'hui un Calvaire : qu'on nous voie sortir d'ici battant nos poitrines. Faisons résonner tout ce calvaire de nos cris et de nos sanglots ; mais que ce ne soit pas Jésus-Christ tout seul qui en fasse le sujet : Ne pleurez pas sur moi, nous dit-il, je n'ai que faire de vos soupirs ni de votre tendresse inutile. Pleurez, pécheurs, pleurez sur vous-mêmes[1]. »

1. Premier sermon *pour le Vendredi saint*. — Péroraison. Ms., t. XIII, f° 278.

Ces paroles placées dans la bouche de Jésus crucifié sont le dernier appel à la pénitence. Le prédicateur ne peut plus s'adresser qu'aux pécheurs réconciliés ; il ne peut plus les entretenir que des promesses faites aux chrétiens renouvelés par la grâce [1], et de la nécessité de persévérer dans la voie où ils sont rentrés, s'ils veulent continuer à jouir de la paix annoncée et faite par Jésus-Christ [2].

On voit par le dessein général de cette station dans quelle mesure Bossuet conciliait la liberté du choix des sujets avec les exigences de la tradition. Dans la suite de ses discours, il cherchait des rapports de convenances et l'harmonie d'un ensemble plutôt qu'un enchaînement rigoureux et l'unité d'un tout. Et cette considération peut, en un sens, diminuer nos regrets, quand nous songeons à tout ce qui nous manque des quatre Carêmes qui ont suivi celui des Minimes : ce que nous avons ne ressemble pas aux fragments d'un ouvrage inachevé ou mutilé ; plusieurs de ces discours ont certainement perdu quelque chose à ne plus venir à leur rang dans la série à laquelle ils appartenaient ; mais chacun d'eux avait un commencement et une fin dans les règles, aussi bien qu'un sujet distinct ; il était donc complet et pouvait, s'il était séparé du reste, se suffire à lui-même.

1. *Sur la Vie nouvelle du Chrétien ressuscité avec le Sauveur.* Deuxième sermon *pour le jour de Pâques*). — 2. *Sur la Paix faite et annoncée par Jésus-Christ.* C'est le seul sermon de Bossuet qui ait été composé pour le dimanche de Quasimodo.

II

Je voudrais maintenant suivre, dans ce Carême des Minimes, les progrès de l'éloquence de Bossuet. Il faut commencer par des réserves explicites : comparé non seulement au Carême des Carmélites (1661), mais à des dicours tels que le *Panégyrique de sainte Thérèse* (1657) ou celui *des Anges gardiens*, et même le sermon *sur l'Éminente dignité des pauvres* (1659), le Carême de 1660 paraît, sous certains rapports, très imparfait. Dans la série où les éditeurs en ont placé les discours, pêle-mêle avec ceux des autres Carêmes, ils sont d'abord, sans exception, facilement reconnaissables à leur longueur. Dès le début de son travail, Bossuet a de la peine à se borner. Prenez le sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs :* le premier point est un sermon complet « sur la possibilité d'accomplir les commandements[1] de l'Évangile. » Du second point, il fera, l'année suivante, aux Carmélites, un discours à part *sur les Motifs de la haine des hommes pour la vérité ;* ce qu'il y avait de meilleur dans le troisième avait passé dans le beau sermon *sur la Parole de Dieu.*

La carrière que l'orateur se trace est trop vaste ; pour la fournir, il faudrait du moins se hâter, et il

1. C'est le titre que M. Lachat donne à l'ensemble du sermon.

arrive assez souvent que Bossuet s'oublie en chemin. Il est sous le charme de la vérité qu'il expose, trop belle, assure-t-il, pour qu'on se lasse de l'entendre, et, en tout cas, pour qu'il se lasse d'en parler [1]. Il ne veut d'ailleurs rien laisser « sans preuve évidente, » parce qu'il prétend bien, « si Dieu le permet, » convaincre tous les esprits [2]; beaucoup de ses auditeurs, même parmi les plus attentifs, ont dû trouver qu'il s'exagérait quelquefois la nécessité de « reprendre les choses jusqu'au principe [3], » de passer par tous les détours d'un raisonnement recherché pour arriver enfin « au fond de l'affaire [4], » de citer saint Léon, saint Fulgence, saint Thomas « en sa seconde de la seconde [5], » ou de foudroyer encore une fois, avec les invincibles arguments de Tertullien, les Manichéens, les Marcionites et « ces vieilles erreurs ensevelies depuis si longtemps dans l'oubli [6]. » Le prédicateur lui-même s'apercevra, mais trop tard, que le temps lui manque et qu'on fait de vains efforts pour le suivre.

Sur les épines de cette scolastique, Bossuet jette les fleurs de l'amplification oratoire ; pour mesurer sa période comme pour mettre le raisonnement dans son jour [7], il charge sa phrase de synonymes; presque toujours il a trois formes, il en a quelquefois

1. Quatrième dimanche, 1er point. — 2. Troisième dimanche, 1er point. — 3. Exorde du sermon *pour le jour de Pâques*. — 4. Quatrième dimanche, 1er point. — 5. Deuxième dimanche, 3e point. — 6. Premier dimanche, 1er point. — 7. Cinquième dimanche, 3e point.

davantage pour exprimer une même idée. Jamais il n'avait accumulé à ce point les mots, ni prodigué les images ; tous les métiers et toutes les sciences lui fournissent, aussi bien que la nature, des comparaisons. Il en est, dans le nombre, qui paraissent tirées de loin, ou hardies et d'un goût douteux[1] ; alors même qu'elles sont justes et naturelles, on regrette qu'il les ait semées avec cette profusion[2], ou qu'il y insiste trop longtemps[3]. D'ailleurs, cette recherche et ce luxe font disparate, en maint endroit, avec des formes de langage déjà proscrites et qui méritent rarement d'être regrettées : les unes, parce qu'elles se sentaient trop de leur origine latine et pédantesque ; les autres, parce qu'elles étaient, je ne dirai pas trop populaires, mais véritablement triviales. Tels sont les défauts sensibles qui donnent au Carême des Minimes, même lorsqu'on le relit à son rang, dans l'ordre des dates, quelque chose de suranné et de juvénile.

Ce nouveau et dernier retour de Bossuet vers les défauts de sa jeunesse se trouverait expliqué en partie, de la façon la plus naturelle, par une circonstance que j'ai déjà indiquée et qui me paraît de

1. Voyez dans le sermon pour le troisième dimanche, 2ᵉ point, la comparaison des chrétiens avec les poissons, tirée de Tertullien. — Quatrième dimanche, 2ᵉ point, celle de la convoitise toujours irritée avec les moyens que les ivrognes emploient pour exciter la soif. — 2. Même sermon : « C'est un père qui châtie ses enfants, un capitaine qui exerce ses soldats, un sage médecin qui ménage les forces de son malade. » — 3. La comparaison de Jésus-Christ avec un ambassadeur, un résident, remplit le sermon pour la Quasimodo.

plus en plus vraisemblable. C'est que Bossuet, en préparant son Carême de 1660, avait sous les yeux un Carême écrit à Metz, quatre ou cinq années auparavant. Nous avons, sur ce point, quelque chose de plus qu'une conjecture pour le sermon *sur les Démons*, pour celui du jour de Pâques[1], et aussi pour le *Panégyrique de saint François de Paule*. Il nous est resté de ces trois discours une rédaction plus ancienne qui a servi de point de départ au nouveau travail de Bossuet, et j'incline à croire que, si nous n'avons pas de même une grande partie des sermons intermédiaires, cela tient précisément à ce que Bossuet n'a plus jugé utile de conserver des ébauches où il avait repris tout ce qu'on y pouvait reprendre.

Or, c'est le lieu d'étendre à tous les sermons de Bossuet une observation que j'ai dû faire[2] à propos des sermons composés pour la fête du Rosaire et les autres fêtes de la Sainte Vierge. Il est certain que les discours qu'il refait en ayant sous les yeux une rédaction antérieure, et particulièrement lorsqu'il traite pour la seconde ou la troisième fois un sujet consacré par la tradition, paraissent plus anciens que d'autres discours écrits sur le même papier, et, pour ainsi dire, de la même encre, mais où Bossuet,

1. Notre observation subsisterait, alors même que le premier sermon *pour le jour de Pâques*, prêché à Metz, n'appartiendrait, pas plus que le *premier Panégyrique de saint François de Paule*, à la station dont le premier sermon *sur les Démons* faisait partie. — 2. Liv. I, chap. I.

ayant à traiter quelque point de morale chrétienne nouveau pour lui, obéit à l'inspiration présente, sans être ni soutenu, ni gêné par de trop récents souvenirs.

Il suffira d'un exemple, qui me paraît considérable et décisif. Je parle des quatre sermons *sur la Passion de Jésus-Christ*. Si l'on ne savait pas, de façon certaine, qu'ils ont été écrits de 1660 à 1666, et que deux d'entre eux ont été prêchés devant Louis XIV, assurément on les croirait plus anciens que les sermons *sur l'Honneur du monde*, ou *sur l'Utilité des souffrances*, ou *sur les Devoirs des rois*, ou *sur la Justice*, prêchés le dimanche des Rameaux dans les quatre mêmes stations. Je prends, dans la Passion prêchée aux Minimes, la paraphrase de cette parole de saint Pierre : *Tradebat autem judicanti se injuste*[1] :

Il (Jésus) se donne à eux pour en faire tout ce qu'ils veulent. On le veut baiser, il donne les lèvres ; on le veut lier, il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues ; frapper à coups de bâton, il tend le dos ; flageller inhumainement, il tend les épaules. On l'accuse devant Caïphe et devant Pilate, il se tient pour tout convaincu. Hérode et toute sa cour se moque de lui, et on le renvoie comme un fou ; il avoue tout par son silence. On l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même. Cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la

1. I *Petr.*, II, 23.

terre, il la présente droite et immobile *aux crachats de cette canaille ;* on lui arrache les cheveux et la barbe : il ne dit mot, il ne souffle pas ; c'est une pauvre brebis *qui se laisse tondre.* — « Venez, venez, *camarades*, dit cette soldatesque insolente ; voilà ce fou *dans le corps de garde*, qui s'imagine être Roi des Juifs ; il faut lui mettre une couronne d'épines. » — « *Tradebat autem judicanti se injuste.* » Il la reçoit et elle ne tient pas assez ; il faut l'enfoncer à coups de bâton : frappez, voilà la tête. Hérode l'a habillé de blanc comme un fou. — « Apporte *cette vieille casaque* d'écarlate pour le changer de couleur. » — « Mettez, voilà les épaules. » — « Donne, donne ta main, Roi des Juifs, tiens ce roseau en forme de sceptre. » — « La voilà, faites-en ce que vous voudrez. » — « Ah ! maintenant ce n'est plus un jeu, ton arrêt de mort est donné ; donne encore ta main, qu'on la cloue. » — « Tenez, la voilà encore. » Enfin, assemblez-vous, ô Juifs et Romains, grands et petits, bourgeois et soldats ; revenez cent fois à la charge ; multipliez sans fin les coups, les injures : plaies sur plaies, douleurs sur douleurs, indignités sur indignités ; insultez à sa misère jusque sur la croix ; qu'il devienne l'unique objet de votre risée comme un insensé, de votre fureur comme un scélérat. *Tradebat autem ;* il s'abandonne à vous sans réserve, il est prêt à soutenir tout ensemble tout ce qu'il y a de dur et d'insupportable dans une raillerie inhumaine et dans une cruauté malicieuse[1] !

On est frappé, je n'en doute pas, de la vérité et du mouvement dramatique de ce récit ; une cer-

1. Premier sermon *pour le Vendredi saint*, 2e point. Ms., t. XIII, fº 274.

taine rudesse de langage contribue à en faire ressortir l'énergie. Mais que de traits Bossuet y aurait par la suite effacés et adoucis ! Il semble qu'on l'entende parler à Metz, du haut de la chaire de la cathédrale, dans le voisinage de Saint-Féroy et des Juifs ; et lorsqu'il ajoute un peu plus loin, dans une paraphrase de l'*Ecce Homo*, ces mots : « Et qu'est-ce ? un homme ou un ver de terre ? Est-ce un homme ou une victime écorchée ? » on se sent presque ramené au *Panégyrique de saint Gorgon*.

Comment se peut-il, d'autre part, que Bossuet ait fait tant d'honneur à la rhétorique ? L'inconséquence est manifeste chez celui qui tout à l'heure, aux Filles de la Providence, à l'Hôpital général et dans les Conférences de Saint-Lazare, pratiquait si exactement ou louait d'un accent si passionné la simplicité chrétienne. Elle est d'autant plus sensible qu'après avoir insisté alors plus qu'il n'était juste (nous l'avons dit) sur la nécessité de mortifier la parole évangélique, il tombait, presque sans transition, dans l'excès opposé.

Pour l'excuser, s'il en est besoin, n'oublions pas les conditions de l'épreuve nouvelle qui lui était imposée. Pour la première fois, il était mis en demeure de donner, dans une longue suite de discours, la mesure d'un talent qui avait éveillé de si bonne heure tant d'espérances. Il le faisait, non plus dans une simple paroisse de province, au milieu d'une assemblée de bonnes gens, ni dans la cha-

pelle d'une maison de charité ou au sein d'une communauté religieuse, mais dans un temple auguste, ainsi qu'il le dit avec emphase, et devant un auditoire qui offrait ce double caractère : au chœur, des religieux, connus par leur goût pour les études les plus sérieuses [1] ; dans la nef, les flots pressés de la foule, des courtisans, de grandes dames, toute la société élégante de la place Royale et du Marais ; et il suffit de certains passages des sermons de Bossuet pour voir que l'église des Minimes était une des églises les plus mondaines de Paris. Ne craignez pas que l'orateur épargne à ces voluptueux, à ces frivoles, la rudesse de ses réprimandes, ni la sévérité des maximes du Christianisme : « — Ah ! direz-vous, que cela est dur ! C'est l'Évangile ; le Fils de Dieu n'a dit que cela, n'en attendez pas davantage [2] ! » Mais il se sent obligé d'orner son discours pour captiver l'attention d'esprits raffinés dont la délicatesse est telle qu'ils ne sauraient « goûter Jésus-Christ tout seul dans la simplicité de son Évangile [3]. » Et tandis qu'il élève un peu le ton pour s'accommoder à ce brillant auditoire, il cesse de s'observer, de se contraindre, et s'abandonne à la fécondité naturelle de son imagination.

La fécondité va jusqu'à l'exubérance : c'est la sève qui fermente, livrée à elle-même ; le moment appro-

1. Il me suffira de rappeler le souvenir du P. Mersenne, si connu pour la familiarité de son commerce avec Descartes. — 2. Quatrième dimanche, 1er point. — 3. Cinquième dimanche, 3e point.

che où elle sera, encore une fois, contenue et dirigée. Mais cette prodigalité du génie et cette intempérance de la jeunesse ont, au milieu de leurs excès, un charme qui leur est propre. Laissons de côté la scolastique et la rhétorique, pour voir à quel point, dans les plus belles parties du Carême des Minimes, la parole de Bossuet est une parole vivante, passionnée, dramatique, prompte à renouveler ses formes. Je pourrais prendre mes exemples presque au hasard, dans le sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, dans le sermon *sur les Vaines excuses des pécheurs*. Si je choisis le sermon *sur l'Honneur du monde*, ce n'est pas qu'il renferme de plus grandes beautés, mais il a le double avantage d'être plus simplement conçu et plus égal.

Bossuet met tout d'abord sous les yeux une image saisissante ; il compare à ces victorieux de l'ancienne Rome, qui montaient au Capitole environnés d'un si pompeux cortège, le « pauvre équipage » de Jésus, qui entre à Jérusalem monté sur une ânesse. C'est le triomphe de l'humilité, et cinq jours seulement le séparaient de l'agonie du Calvaire. Pour honorer « tout ensemble et le triomphe et la croix de Jésus, » l'orateur médite de mettre à ses pieds une idole, grande et superbe, comme cette statue de Nabuchodonosor que tous les peuples adoraient. L'orateur s'exalte à cette pensée ; déjà, saisi d'enthousiasme, il s'écrie :

Je veux faire tomber sur cette idole la vérité évangélique ; je veux l'abattre de tout son long devant la croix de mon Sauveur ; je veux la briser et la mettre en pièces, et en faire un sacrifice à Jésus-Christ crucifié.

Parais donc ici, ô honneur du monde, vain fantôme des ambitieux et chimère des esprits superbes ; je t'appelle à un tribunal où ta condamnation est inévitable. Ce n'est pas devant les Césars ni les princes, ce n'est pas devant les héros et les capitaines que je t'oblige de comparaître; comme ils ont été tes adorateurs, ils prononceraient à ton avantage. Je t'appelle à un jugement où préside un Roi couronné d'épines, que l'on a revêtu de pourpre pour le tourner en ridicule, que l'on a attaché à une croix pour en faire un spectacle d'ignominie; c'est à ce tribunal que je te défère ; c'est devant ce Roi que je t'accuse[1]....

L'orateur a trois griefs : le premier, c'est que l'honneur du monde travaille à corrompre la vertu chrétienne par la louange, comme cette fille pudique et modeste, élevée dans la maison paternelle avec un soin jaloux, qu'une impudente essayerait de faire sortir de sa retraite, pour lui apprendre à se farder et à rechercher les yeux des hommes. Le monde même estime qu'on cesse de mériter les louanges, dès qu'on les recherche ; l'Évangile ne permet pas qu'on désire ces « fausses douceurs, » ni seulement qu'on les accepte. Maxime rigoureuse, mais salutaire : car l'âme n'est qu'à ce prix assurée de son intégrité.

1. Exorde. Ms., t. XIII, f. 179.

Doctrine de l'Évangile, que tu es sévère ! Quoi ! il faut, au milieu des louanges, étouffer cette complaisance secrète qui flatte le cœur si doucement ! Défendez-nous, ô Seigneur, de rechercher cet encens ; mais comment le refuser quand on nous le donne ? — « Non, dit-il, ne recevez pas la gloire des hommes. » — « Mais puis-je m'empêcher de la recevoir ? Puis-je contraindre la langue de ceux qui veulent parler en ma faveur ? » — Laissons-les discourir à leur fantaisie; mais disons toujours avec Jésus-Christ : *Claritatem non accipio.* Non, non, je ne reçois pas la gloire des hommes, c'est-à-dire, je ne la reçois pas en payement, je ne me repais pas de cette fumée[1].

Un chef d'accusation plus grave, c'est que l'honneur du monde donne au vice un crédit qu'il ne saurait avoir par lui-même. Si le vice se laissait voir tel qu'il est, la nature humaine, toute faible et dépravée qu'elle puisse être, n'aurait pour lui que de l'horreur. Mais l'honneur, qui était fait pour servir la vertu, et qui « sait de quelle sorte elle s'habille, » lui dérobe « quelques-uns de ses ornements » pour les faire servir à déguiser le vice et à l'établir parmi les hommes. Il y a ainsi deux vertus : d'abord, la vertu chrétienne, « sévère, constante, inflexible, toujours attachée à ses règles et incapable de s'en détourner pour quoi que ce soit ; » le monde « l'honore en passant, mais elle n'est pas assez souple pour être propre aux grands emplois ; d'ailleurs, elle aime la

1. 1er point. Ms., f. 181.

retraite : « veut-elle qu'on l'aille chercher dans son cabinet ! » Le monde se fait donc une autre vertu, « à sa mode, plus accommodante et plus douce, » ajustée, non point à la règle (elle serait trop austère), mais à l'opinion, à l'humeur des hommes. Bossuet achève de la définir par ces mots d'une familiarité expressive :

C'est une vertu de commerce ; elle prendra bien garde de ne manquer pas toujours de parole ; mais il y aura des occasions où elle ne sera point scrupuleuse et saura bien faire sa cour aux dépens d'autrui[1].

Puis il rappelle l'exemple de Saül, celui de Jéhu. Mais le moraliste n'aurait garde de prendre ses exemples uniquement dans la Bible. Voici des peintures dont chacun avait pu reconnaître autour de lui ou en lui-même la vérité : c'est l'enrichi, dont on finit par oublier les concussions épouvantables et la sordide avarice, parce qu'il sait, à propos, par une libéralité hypocrite, faire « belle dépense du bien d'autrui. » C'est l'homicide auquel on pardonne de s'être vengé par un assassinat, parce qu'il a fait un beau duel et montré quelque courage. C'est le libertin, qui peut marcher la tête levée, comme un héros de roman, parce que le monde poli donne à l'impudicité, « si peu qu'elle s'étudie à se ménager, à se couvrir des belles couleurs de fidélité, de dis-

1. 2e point. Ms., f. 182.

crétion, » les noms spécieux de gentillesse et de galanterie [1].

Le monde est ébloui ainsi par les apparences, plus vite que la conscience du coupable lui-même ne se laisse endormir. Il faut que la flatterie impose silence à ses reproches. Les flatteurs du dehors ont au fond de son cœur un complice « qui parle au dedans et qui a le secret de se faire entendre à toute heure ; » ils conspirent pour prendre le pécheur par son faible et l'accoutumer à se voir, non plus dans sa conscience « où il voit trop clairement sa laideur, » mais dans les discours des autres, miroir complaisant qui l'aide à se réconcilier avec lui-même. Il est vrai que, tôt ou tard, le bruit des applaudissements cessera ; le jour viendra où ceux que la foule saluait de ses acclamations n'entendront plus cette musique agréable retentir à leurs oreilles :

..... L'Époux paraîtra inopinément ; les cinq vierges qui ont de l'huile viendront avec leurs lampes allumées ; leurs bonnes œuvres brilleront devant Dieu et devant les hommes ; et Jésus, en qui elles mettaient toute leur gloire, commencera à les louer devant leur Père céleste. Que ferez-vous alors, vierges folles, qui n'avez point d'huile et qui en demandez aux autres ; à qui il n'est point dû de louanges, et qui en voulez avoir d'empruntées ? En vain, vous vous écrierez : « Eh ! donnez-nous de votre huile. *Date* [*nobis de oleo vestro* [2]] ; nous

1. Dans le sermon *sur l'Honneur* (2e point). Bossuet ajoute à ces trois portraits le portrait du médisant. — 2. *Matth.*, XXV, 8.

désirons aussi des louanges, nous voudrions bien aussi être célébrées par cette bouche divine qui vous loue avec tant de force. » Et il vous sera répondu : Qui êtes-vous? On ne vous connaît pas. *Nescio vos*[1]. » — « Mais je suis cet homme si chéri, auquel tout le grand monde applaudissait, et qui était si bien reçu dans toutes les compagnies. » — « On ne sait pas ici qui vous êtes. » Et on se moquera de vous en disant : « *Ite, ite potius ad vendentes, et emite vobis*[2]. Allez, allez-vous-en à vos flatteurs, à ces âmes mercenaires qui vendent des louanges aux fous, et qui vous ont autrefois tant donné d'encens ; qu'ils vous en vendent encore. »

Quoi ! ils ne parlent plus en votre faveur ? Au contraire, se voyant justement damnés pour avoir autorisé vos crimes, ils s'élèvent maintenant contre vous. — Vous-même qui étiez le premier de tous vos flatteurs, vous détestez votre vie, vous maudissez toutes vos actions ; toute la honte de vos perfidies, toute l'injustice de vos rapines, toute l'infamie de vos adultères sera éternellement devant vos yeux. Qu'est donc devenu cet honneur du monde qui palliait si bien tous vos crimes ? Il s'en est allé en fumée. Oh ! que ton règne était court, ô honneur du monde ! que je me moque de ta vaine pompe et de ton triomphe d'un jour[3] !....

Il peut sembler que cette exclamation dédaigneuse, d'une familiarité si énergique, devait être le dernier mot de Bossuet, et que le sujet est épuisé, ou du moins que toute gradation est impossible, après cette peinture du jugement où l'honneur du

1. *Matth.*, XXV, 12. — 2. *Ibid.*, 9. — 3. Conclusion du second point. Ms., f. 182.

monde est confondu pour avoir transporté au vice les droits dont il dépouillait la vertu. Mais si l'on pénètre plus avant dans l'esprit du christianisme, l'honneur du monde commet encore un plus grand crime, en accoutumant l'homme à usurper sur les droits du Créateur. Il oublie, ce « petit dieu, » ce qu'il doit au grand Dieu vivant ; il se figure qu'il a tout fait, qu'il est le centre de tout, et ne songe plus à glorifier que lui-même. Pour le confondre dans son orgueil, l'Évangile fournit à Bossuet un argument plus fort et plus pathétique même que l'attente du Jugement universel : c'est l'abaissement volontaire du Fils de Dieu, c'est la Passion de Jésus-Christ ; et il finit son discours par ce souvenir, plus éloquent, à son gré, que tous les discours :

Après cela, mes frères, entendrons-nous encore des chrétiens nous battre incessamment les oreilles par cette belle raison : « Que dira le monde? Que deviendra ma réputation? On me méprisera, si je ne me venge ; je veux soutenir mon honneur, il m'est plus cher que mes biens, il m'est plus cher même que ma vie. » Tous ces raisonnements, par lesquels vous croyez pallier vos crimes, ne sont que de vaines subtilités, et rien ne nous est plus aisé que de les détruire ; mais je ne daignerai seulement les écouter. Venez, venez les dire au Fils de Dieu crucifié ; venez vanter votre honneur du monde à la face de ce Dieu rassasié, soûlé d'opprobres ; osez lui soutenir qu'il a eu tort d'avoir pris si peu de soin de plaire aux hommes, ou qu'il a été bien malheureux de n'avoir pu mériter leur approbation. C'est ce que nous

avons à dire aux idolâtres de l'honneur du monde : et si l'image de Jésus-Christ attaché à un bois infâme ne persuade pas leur orgueil, taisons-nous, taisons-nous, et n'espérons jamais de pouvoir persuader par nos discours ceux qui auront méprisé un si grand exemple [1].

Tout ce discours est d'une éloquence entraînante; il n'est pas sans taches. Veut-on savoir de Bossuet lui-même quels en étaient les défauts? Il suffit de rapprocher le sermon *sur l'Honneur du monde* du sermon *sur l'Honneur*, prêché devant Louis XIV, en 1666. On verra l'orateur, ici encore, simplifier son plan, serrer de près la suite des développements, ajouter en quelques endroits ce qu'il faut pour achever de mettre une idée en lumière ou d'en marquer l'importance ; mais bien plus souvent supprimer des digressions, des redites ou des paroles superflues. On le verra aussi (et c'est ce qui fait l'intérêt particulier du nouveau rapprochement que j'indique) modérer l'éclat des images, la brusquerie des mouvements, et, dans le tour comme dans l'expression, des hardiesses dont l'excès mettait un peu de fracas dans le discours et semblait plus propre à renouveler la curiosité qu'à inspirer ou à entretenir le recueillement.

On sent, en revanche, sous quel rapport le sermon *sur l'Honneur du monde*, comparé à la plupart des sermons composés soit à Navarre, soit à Metz, manifeste un changement heureux dans la manière

1. Fin du 3e point. Ms., f. 185.

de Bossuet. Il ne faut, pour l'écouter, sans en rien perdre d'un bout à l'autre, ni une pénétration extraordinaire, ni un grand effort d'attention; à peine y retrouve-t-on, par intervalles, les aridités et les profondeurs, réelles ou apparentes, de la scolastique; la pensée est accessible, la forme vivante et familière, comme dans les homélies dont Bossuet se plaît à invoquer le souvenir. Il n'est que juste, et Bossuet lui-même en avertit, de faire honneur de ce progrès, pour une part, à l'influence de saint Jean Chrysostome.

Nous avons vu Bossuet, dès les premiers temps de son séjour à Metz, vivre dans une étroite familiarité avec les Pères de l'Église[1]. Mais c'étaient d'abord, ainsi qu'il est naturel, les Pères de l'Église latine, et, avant tous les autres, Tertullien, saint Augustin. Il citait déjà les Pères grecs, mais plus rarement, avec précaution, et souvent, je le crois, de seconde main. Peu à peu, et surtout depuis que Bossuet est revenu à Paris, depuis qu'il vit dans ce doyenné de Saint-Thomas du Louvre, où il a trouvé à la fois des loisirs et l'émulation[2], les saint Basile, les saint Grégoire de Nazianze, les saint Chrysostome lui sont devenus plus familiers; il a lu, pour son propre compte, leurs principaux ouvrages; il a quelquefois essayé de remonter de la version latine au texte ori-

1. Voyez le troisième chapitre du livre I. — 2. Parmi les commensaux de Bossuet au doyenné, je remarque la présence de l'abbé Tallemant, un des rares hellénistes de l'Académie française.

ginal, et, bien que nous soyons encore assez loin du temps où il méritera ce nom de Père grec qui lui fut donné à Saint-Germain par ses familiers, il commence à bien connaître la tradition des deux Églises.

Précisément, dans le sermon *sur l'Honneur du monde*, il nomme à plusieurs reprises saint Jean Chrysostome ; il est bien aise d'avoir pour témoin, dans le procès qu'il intente, et de faire parler à sa place « un si véhément accusateur ; » il donne les propres termes de « ce grand évêque ; » et il est assez versé dans la lecture de ses Homélies pour qu'il s'offre en temps utile à sa pensée des passages de quatre homélies très éloignées l'une de l'autre dans un recueil qui est immense. Il en citait d'autres quelques jours auparavant dans les sermons *sur la Charité fraternelle*, *sur les Démons*, *sur les Vaines excuses des pécheurs*, *sur la Compassion de la Sainte Vierge* : il se souviendra du *Traité sur la Componction* dans son *Panégyrique de saint François de Paule*.

Ces emprunts sont en général considérables. C'est, d'abord, la paraphrase de ce conseil de saint Paul : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère [1]. »

La nuit est le temps du repos, elle est destinée pour le sommeil. Saint Paul ne peut pas comprendre qu'un chrétien, enfant de paix et de charité, puisse faire un

1. *Ephes.*, IV, 26.

sommeil tranquille, ni goûter quelque repos, ayant le cœur ulcéré contre son frère. Il appréhende les ténèbres de la nuit. Durant le jour, dit saint Chrysostome[1], l'esprit, diverti ailleurs, ne s'occupe pas si fortement de la pensée de cette injure ; mais la nuit, l'obscurité, le secret de la solitude, le laissant tout seul, rappellent toutes les images fâcheuses : « Il l'a dite, cette injure, il l'a dite d'un ton aigre et méprisant. » Les ondes de la colère s'élèvent plus fort, et l'inflammation se met dans la plaie. Ainsi, tandis que le soleil luit, calmez ces mouvements impétueux, et ne goûtez point le sommeil que vous n'ayez donné la paix à votre âme[2].

Ailleurs, c'est une peinture des ruses de Satan pour attiser le feu de la convoitise et mener insensiblement à une infamie qui, d'abord, aurait inspiré une horreur invincible :

.... Il vous y faut mener pas à pas ; c'est pourquoi il se rabaisse, dit saint Chrysostome[3], il s'accommode à votre faiblesse, il use avec vous de condescendance. « Ah ! ce ne sera, dit-il, qu'un regard ; après, tout au plus qu'une complaisance et un agrément innocent. » Prenez garde, le serpent s'avance ; vous le laissez faire, il va mordre. Un feu passe de veine en veine et se répand par tout le corps. « Il faut l'avoir, il faut la gagner. » — C'est un adultère. — « N'importe. Eh bien ! je la possède. » — Est-ce pas assez ? « Il faut la posséder sans trouble. Elle a un mari, qu'il meure. » Vous ne pouvez le faire tout seul : « Engageons-en d'autres dans notre crime ; employons la

1. *Homil.*, XVI, *in Matth.* — 2. Sermon *pour le Vendredi après les Cendres*, 1er point. Ms., f. 18. — 3. *Homil.*, LXXXVII, *in Matth.*

fraude et la perfidie. » David ! David ! le malheureux David et qui ne sait pas son histoire? — Judas et l'avarice : « Il y a donné, il est à nous. Poussons, poussons, de l'avarice au larcin, du larcin à la trahison, à la corde et au désespoir [1] ».....

Prenons aussi, dans le sermon *sur l'Honneur du monde*, la peinture de cette courtisane effrontée et de cette jeune fille pudique auxquelles Bossuet se plaît à comparer la vertu mondaine et la vertu chrétienne. Ces divers passages ont tous, à peu près, le même caractère : quelque chose de facile et d'aimable, une familiarité insinuante, la grâce unie à l'onction, et, au besoin, cette véhémence qui décide et qui entraîne la persuasion. Bossuet, du reste, expliquera lui-même un jour très clairement le genre de beautés dont il avait appris le secret de saint Chrysostome : « Je voudrais, a-t-il dit, joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome. L'un élève l'esprit aux grandes et subtiles considérations, et l'autre le ramène et le mesure à la capacité du peuple. Le premier, ajoute-t-il, ferait peut-être une manière de dire trop abstraite, et l'autre, trop simple et trop populaire [2]. » Bossuet n'a pu éviter toujours ni l'un ni l'autre de ces excès. Mais il est heureux que saint Chrysostome l'ait aidé à se détacher du souvenir de l'école, et accoutumé, sans perdre de vue les « grandes et subtiles considérations, » à les exprimer d'une

1. *Sur les Démons*, 2e point. Ms., t. XII, f. 67. — 2. Dans l'écrit déjà cité. (Floquet, *Études*, t. II, p. 521.)

manière moins abstraite et plus accessible même à des esprits ordinaires. Il lui fut alors permis de promettre le lait aux petits comme il donnait le pain aux forts [1].

La manière de saint Jean Chrysostome se retrouve, en dehors de toute imitation littérale, dans ces formes insinuantes que Bossuet aimera désormais à employer pour persuader, pour émouvoir :

Imaginez-vous, chrétiens, mais que dis-je, imaginez-vous ? croyez que vous avez toujours Jésus près de vous qui vous dit à l'oreille tout ce qu'il faut croire de ce qui se présente à vos yeux [2].

Bossuet s'approche ainsi de son auditeur, car il l'isole de la foule, comme fera plus tard Bourdaloue ; c'est à lui seul qu'il s'adresse, il lui dit à l'oreille ce qu'il doit croire, il le presse par des exhortations où la douceur par moments fait place à la rudesse, mais à une rudesse toute cordiale, qui secouera la léthargie du cœur sans le froisser :

Mon frère, certainement vous avez grand tort de dire que Dieu vous demande l'impossibilité ; bien loin d'exiger l'impossible, il ne vous demande que ce que vous faites... Encore se réduira-t-il beaucoup au-dessous. Car, quoi que vous fassiez pour son service, quand aurez-vous égalé les peines de ceux que la nécessité engage au travail, l'ambition aux intrigues de la cour, l'amour au service d'une maîtresse, l'honneur aux emplois de la

1. Cinquième dimanche, fin du 3e point. — 2. Deuxième dimanche, 1er point.

guerre, l'avarice à des voyages immenses et à un exil perpétuel de leur patrie, et, pour passer aux choses de nulle importance, le divertissement, la chasse, le jeu, à des veilles, à des fatigues, à des inquiétudes incroyables? Et quand je vous parle de Dieu, vous commencez à ne rien pouvoir ; vous m'alléguez sans cesse ce tempérament et cette complexion délicate. Où était-elle dans ce carnaval ? Où est-elle, lorsque vous passez les jours et les nuits à jouer votre bien et celui des pauvres ? Elle est revenue dans le carême ; il n'y a que ce qui regarde l'intérêt de Dieu que vous appelez impossible. Ah ! j'atteste le ciel et la terre que vous vous moquez de lui, lorsque vous parlez de la sorte [1]....

Parfois, Bossuet paraît céder la parole à son auditeur, qui entend bien ce qu'il va dire, et, avant même qu'il n'ait tout dit, se récrie :

« Quoi ! vous me dites, ô Prédicateur, qu'il ne la faut plus voir qu'avec crainte, ni lui parler qu'avec réserve, ni l'aimer autrement qu'en Notre-Seigneur ! Et que deviendront toutes ces douceurs, toutes ces aimables familiarités [2] ? »

Pourquoi troubler la paix profonde que le pécheur goûtait dans la jouissance de ses plaisirs, depuis qu'il a réussi à tenir sa conscience enchaînée?

Comme un homme qu'on éveille en sursaut dans son premier somme où il est assoupi profondément, il se lève en murmurant : « O homme fâcheux, quel importun vous

1. Cinquième dimanche, 1er point. Ms., t. XIII, f. 7. — 2. *Ibid.*, 2e point, f. 9.

êtes! Qui êtes-vous, et pourquoi venez-vous troubler mon repos ?» — Pourquoi ? Le demandez-vous ? C'est parce que votre sommeil est une léthargie, parce que votre repos est une mort, parce que je ne puis vous voir courir à votre perte éternelle en riant, en jouant, en battant des mains, comme si vous alliez en triomphe. Je viens ici pour vous troubler dans cette paix pernicieuse. *Surge, qui dormis, et exsurge a mortuis*[1].

Et il rend la liberté, il rend la parole à cette conscience dont on avait étouffé la voix :

Parle, parle, ô conscience captive ; parle, parle, il est temps de rompre ce silence violent que l'on t'impose. Nous ne sommes point dans les bals, dans les assemblées, dans les divertissements, dans les jeux du monde ; c'est la prédication que tu entends, c'est l'Église de Dieu où tu es. Il t'est permis de parler devant ses autels ; je suis ici de sa part, pour te soutenir dans tes justes reproches. Raconte à cette impudique toutes ses infamies, à ce voleur public toutes ses rapines, à cet hypocrite qui trompe le monde la honte de son ambition cachée, à ce vieux pécheur qui avale l'iniquité comme l'eau, la longue suite de ses crimes ; dis-lui que Dieu qui l'a souffert ne le souffrira pas toujours : *Tacui, numquid semper tacebo* [2] ?....

La conscience parlera dans le secret, sans doute, mais on voit qu'elle usera pleinement du droit qui lui est rendu et ne ménagera pas les termes.

Le sermon *sur nos Dispositions à l'égard des né-*

1. *Ephes.*, V, 14. — 2. 2e point du même sermon. Ms. *Ibid.*, f. 9.

cessités de la vie ramène souvent de tels dialogues entre le pécheur pris à partie qui se débat ou qui hésite et le prédicateur qui le gourmande ; ici, Bossuet étale à ses yeux la vanité des richesses, dont la jouissance éphémère est sujette à tant de vicissitudes :

— « Mais je jouirai de mon travail. » — Et pour dix ans que tu as de vie ! — « Mais je regarde ma postérité que je veux laisser opulente. » — Peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — « Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. » — Et tant de sueurs pour un peut-être[1] !....

Là, il veut obtenir de l'âme désabusée qu'elle mette au rang des biens superflus et méprisables la vie elle-même :

Je vous ai appris, âmes fidèles, à mépriser les biens superflus ; méprisez donc aussi votre vie ; car elle vous est superflue, puisque vous en attendez une meilleure. — « Je n'avais qu'un héritage, on me l'a brûlé, ah ! l'on m'ôte le pain des mains. — Mais j'en ai un autre aussi riche. » Vous ne perdez rien que de superflu —. Donc si nous pensons à l'éternité, toutes choses seront superflues.... — La perte de ce procès ôte le pain à vous et à vos enfants ? Courage, mon frère, il vous reste encore cette nourriture immortelle qui est promise dans l'Évangile à ceux qui ont faim de la justice : ah ! ils seront rassasiés éternellement. Lâche et incrédule, pourquoi dites

1. Quatrième dim., 3e point. Ms., t. XII, f. 309. C'est la première esquisse d'un des morceaux les plus célèbres du sermon *sur l'Ambition*.

vous que vous avez perdu tous vos biens par la violence de ce méchant homme ou par l'infidélité de ce faux ami? Vous dites que vous n'avez plus de ressources, que votre fortune est ruinée de fond en comble, vous à qui il reste encore un royaume florissant, riche, glorieux, abondant en toutes sortes de biens; *complacuit Patri vestro [dare vobis regnum]*. Mes frères, entendez-vous ces promesses? Entendrai-je encore ces lâches paroles? « Ah! si je quitte ce métier infâme, ces affaires dangereuses dont vous me parlez, je n'aurai plus de quoi vivre. » — Ecoutez Tertullien qui vous répond : « Eh! quoi donc, mon ami, est-il nécessaire que tu vives [1] ? »

On se laisse facilement ravir par un tel langage. Et de quoi s'agit-il donc? de sacrifier avec le superflu le nécessaire; de s'arracher au monde et de mourir à soi-même pour ne plus espérer qu'en Dieu. Mais le ton du prédicateur est si ferme, il parle avec tant de conviction, si simplement, que sur l'heure il semble aisé à tous ceux qui ne sont pas des incrédules et des lâches d'élever à de telles hauteurs et d'y maintenir leurs attachements, leurs résolutions, leurs espérances.

Bossuet se plaint quelque part [2] de la retenue de

1. *De Idolotat.*, n° 5. Quatrième dimanche, 1er point. Ms., t. XII, f. 305. Les dernières lignes que j'ai cru devoir conserver dans cette citation ont été barrées après coup par Bossuet. — 2. *Sur l'Honneur du monde*, 1er point, à l'endroit où il compare la vaine gloire à une impudique « qui s'abandonne à tous les passants. » Bossuet avait d'abord écrit (Ms., t. XIII, f. 179, verso) : « qui se prostitue à tous les passants. » Un scrupule l'arrête, il efface le mot, et c'est ainsi qu'il est conduit à exprimer le regret que je rappelle.

notre langue qui ne lui permet pas de traduire toutes les paroles de saint Chrysostome, ni de parler aussi fortement que lui ; il compte parmi les qualités de cet orateur incomparable la véhémence [1] et la vigueur [2]. Et pourtant, quelle que soit d'ailleurs la retenue ou la liberté des deux langues, les citations que je viens de faire suffisent bien pour nous montrer que, pour la véhémence et la vigueur, Bossuet l'emporte facilement sur son modèle. Il en relève les exhortations même les plus pressantes, les plus pathétiques, par je ne sais quel accent plus mâle et un ton d'autorité que nul avant lui n'avait eu, dans la chaire, au même degré. Il est moins fleuri, mais il s'élève plus naturellement au sublime ; il l'emporte, même sur *cette bouche d'or*, par la noblesse de la pensée, par la magnificence de l'expression ; déjà, par moments, il porte si haut la majesté du style et la plénitude du nombre oratoire, qu'on entend d'avance cette grande voix destinée à déplorer les calamités humaines sur le cercueil des deux Henriettes et du prince de Condé. A Saint-Lazare, on pressentait la manière sobre et forte des *Élévations sur les mystères ;* le Carême des Minimes, comme naguère le *Panégyrique de saint Bernard*, annonce le Bossuet des *Oraisons funèbres*.

1. *Sur l'Honneur du monde*, etc. — 2. Écrit publié par M. Floquet. C'est la fin du parallèle entre les deux maîtres de Bossuet : «.... Dans saint Augustin, toute la doctrine ; dans saint Chrysostome, l'exhortation, l'increpation, la vigueur.... »

III

Il est assez inutile de dire que ce Carême de 1660 a été écrit sans effort ; à aucun moment de sa vie, Bossuet ne paraît avoir compté davantage sur sa prodigieuse facilité naturelle. Les manuscrits en rendent témoignage, et, d'ailleurs, deux incidents mémorables, survenus pendant le cours de la station, nous laissent en quelque sorte surprendre, au moment même où elle jaillit de la source vive, cette éloquence qui déborde et se précipite comme un torrent. Bossuet devait ouvrir le Carême le dimanche 15 février. Son sermon était écrit et avait dû l'être d'avance, puisque l'orateur parlait dans d'autres chaires la veille et l'avant-veille. Le samedi, tandis qu'il prêchait aux Nouveaux Convertis *sur l'Église* [1], la paix conclue au pied des Pyrénées, le 7 novembre, fut enfin promulguée [2] ; grand sujet de joie pour une nation qui n'avait pas déposé les armes un seul jour depuis plus de vingt-quatre ans. Bossuet écrivit en courant deux pages qui devaient remplacer les dernières lignes du sermon *sur les Démons* [3]. C'est un cri de triomphe et un cantique d'actions de grâces. Il faut qu'on remercie la reine, cette grande reine, embrasée d'une « tendre piété, » et qui « a toujours

1. Sermon *pour le samedi après les Cendres*. — 2. *Gazette de France* (21, 21 février). Floquet, t. II, p. 39. — 3. Ms., t. XII, f. 68, au verso, et les feuillets supplémentaires, 61 et 62.

pensé des pensées de paix. » Il faut qu'on bénisse la modération d'un jeune roi qui sait « s'arrêter au milieu de ses victoires, » et « donner des bornes à son courage pour laisser croître sans mesure l'amour qu'il a pour ses sujets. » Il faut qu'on bénisse aussi la sagesse du cardinal Mazarin, et que les derniers ressentiments s'apaisent à la pensée de cette félicité qu'il assure à la France par une paix glorieuse :

Çà, çà, peuples, qu'on se réjouisse; et s'il y a encore quelque maudit reste de la malignité passée, qu'elle tombe aujourd'hui devant ces autels, et qu'on célèbre hautement ce sage ministre qui montre bien, en donnant la paix, qu'il fait son intérêt du bien de l'État et sa gloire du repos des peuples.

Un scrupule l'arrête : l'accusera-t-on d'avilir son ministère et de faire sa cour? Non, il remplit un devoir :

Je ne brigue point la faveur, je ne fais point ma cour dans la chaire; à Dieu ne plaise! Je suis Français et chrétien; je sens, je sens le bonheur public; et je décharge mon cœur devant Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse, qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État.....

D'ailleurs, Bossuet n'aurait garde de ne pas finir comme il a commencé, en réclamant pour Dieu « à qui appartient honneur et gloire, » les prémices de cette reconnaissance dont il paie le juste tribut à ceux qui ont été les instruments de ses desseins.

La conclusion du sermon *sur les Démons* est le travail rapide de la dernière heure plutôt qu'une improvisation véritable. Le jour des Rameaux, Bossuet n'eut pas le temps de jeter sur le papier même une esquisse, ni seulement de se recueillir. Tout à coup le prince de Condé, sur lequel on ne comptait pas, entra et prit sa place dans l'auditoire. Il venait, après bien des vicissitudes, écouter dans la chaire celui qu'il avait eu la curiosité d'entendre argumenter en Sorbonne, alors que le vainqueur de Lens était le héros de la France, tandis que Bossuet n'était encore qu'un simple écolier. Que de choses étranges et tristes s'étaient passées dans l'intervalle ! Bossuet, qui en avait souffert et rougi (nous l'avons vu [1]) plus que personne, avait hâte de les oublier. Comment n'aurait-il pas salué, d'une voix sincèrement émue, un retour qui terminait les malheurs du prince, et qui allait sans doute lui permettre de réparer ses forces ?

Il le fit sur-le-champ, à deux endroits de son discours, par des paroles qui auraient péri, s'il n'en avait lui-même consacré le souvenir sur un feuillet séparé [2], écrit, à ce qu'il me semble, quelques mois plus tard que le sermon [3]. Bossuet y attachait donc quelque prix, car il est très rare qu'il ait pris ainsi la plume pour écrire ce qu'il avait dit [4]. Et, en effet,

1. Liv. I, chap. II, p. 17. — 2. Ms., t. XIII, f. 187, 188. — 3. Vers le même temps que les sommaires, dont je fixerai plus loin la date et le caractère. — 4. C'est en tête du résumé d'une conférence faite à l'hôtel de Longueville, pendant la première semaine de l'Avent,

la réflexion ne l'eût pas mieux servi que son cœur et son génie n'avaient fait sur l'heure. Il prêchait *sur l'Honneur du monde* et venait d'énumérer les trois griefs dont j'ai parlé : n'était-il pas un peu difficile de traiter si mal la gloire devant ce victorieux? L'orateur avoue qu'il aurait éprouvé quelque embarras de cette rencontre, s'il ne savait qu'autant le prince avait de grandes qualités pour mériter sa gloire, « autant avait-il de lumières pour en connaître le faible. » Du reste, Bossuet reconnaîtra volontiers, « avec les autres, » toutes les grandeurs réunies en sa personne ; il ne peut s'empêcher de lui dire combien la France se réjouit de recevoir à la fois la paix et ce rempart invincible que la paix lui a rendu. Il serait tenté d'insister, et, malgré sa surprise, les paroles ne lui manqueraient pas ; mais il ne veut pas oublier combien les grandeurs du monde sont peu de chose devant Dieu, et rentre facilement dans l'esprit de son sujet en les abattant aux pieds de Jésus-Christ.

Ainsi encore, à la fin de son discours, il fait des vœux pour que la personne du prince et sa maison échappent à ces « changements précipités » qui menacent les fortunes les plus éminentes, et pour que la bénédiction de Dieu et des hommes soit fidèle à la postérité de saint Louis. Mais il veut

qu'on lit (Ms., t. XI, f. 124) ces mots : *Écrit après avoir dit.* Voyez aussi le troisième sermon *pour le jour de Noël*, écrit par l'abbé Ledieu, sous la dictée de l'évêque de Meaux, « en deux ou trois soirées. » (Janvier 1692.)

que la postérité de saint Louis suive ses exemples. Il veut que le prince de Condé y exhorte son fils, et qu'il lui apprenne que « les deux appuis des grands princes sont la piété et la justice. » S'il se tient « fortement lui-même à ces deux appuis, » Bossuet se plaît à augurer qu'il sera « désormais » le bras droit du roi, l'ornement de son siècle ; puis, méditant en lui-même « la fragilité des choses humaines, » il termine en lui souhaitant « une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que promet l'histoire. » C'est ici surtout que les paroles ne pouvaient faire défaut à l'orateur. Mais on aura remarqué avant moi que, dans ce compliment improvisé, Bossuet traçait, sans le savoir, le cadre de l'éloge funèbre qu'il devait prononcer vingt-sept ans plus tard ; il semblait indiquer d'avance à Condé lui-même la condition et la mesure des éloges qu'il prodiguera, d'ailleurs, sans scrupules et de toute l'effusion du cœur, à l'homme qui a toujours tenu la première place dans ses attachements et dans son admiration.

La station du Carême était régulièrement terminée, quand les Minimes prièrent Bossuet de leur accorder, par surcroît, le *Panégyrique de saint François de Paule*, fondateur de leur ordre et patron de leur église, dont il se trouva que la fête, fixée au 2 avril[1],

1. Puisque le *Panégyrique de saint François de Paule* fut, comme Bossuet le dit en propres termes, son *dernier discours*, son *adieu* à la chaire où il avait prêché « durant ce Carême, » il faut admettre

suivait, cette année-là, de très près le jour de Pâques (28 mars 1660). C'était un hommage rendu à son zèle et à son talent. Comment Bossuet n'y aurait-il pas été sensible? On lui fournissait, comme à souhait, pour ses discours une conclusion aussi naturelle que décisive : raconter à ses auditeurs la vie de saint François, faire paraître sous leurs yeux le saint lui-même, c'était confirmer par un éclatant exemple les maximes qu'il venait de prêcher en les appuyant sur l'Évangile.

L'orateur d'ailleurs se demande s'il n'y aurait pas quelque injustice à tant parler dans les chaires du pécheur qui fait pénitence, du prodigue qui retourne dans la maison paternelle, sans jamais rien dire de ce fils qui n'a pas quitté son père, image fidèle du juste qui n'a pas failli. Il est vrai que cette partie de la parabole est courte, et qu'on en trouvera bien rarement l'application dans l'Église. Il convient pourtant que l'on sache que « cet aîné a un beau partage et garde bien sa place dans le cœur du père. » Et le commentaire de ces paroles du père à l'enfant fidèle : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous [1], » fournit à Bossuet le cadre nouveau où il fait entrer sans effort l'éloge de ce François de Paule, dont l'innocence est restée sans tache depuis la plus tendre

avec M. Floquet (t. II, p. 56) que la fête du saint, portée au calendrier le 2 avril, avait été différée cette fois, à cause de l'octave de Pâques, et rejetée au delà du dimanche de la Quasimodo (4 avril).

1. *Luc*, XV, 31.

enfance jusqu'à l'extrême caducité, et qui, après avoir vécu dans les mortifications de la pénitence, dans la sainte familiarité de Jésus-Christ, étroitement uni à lui par la prière et par la grâce, tendait les bras à la mort comme à un ami : « O Mort, tu ne me feras aucun mal, parce que tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime... Tu me déchargeras de ce corps : ô Mort, je t'en remercie, il y a plus de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger [1]... »

La péroraison de ce beau discours est singulière ; Bossuet ne veut pas quitter la chaire où il parle sans avertir je ne sais quels « particuliers audacieux » qui déshonoraient, paraît-il, l'église des Minimes par leurs insolences. Saint Chrysostome s'interrompait quelquefois ainsi pour gourmander des auditeurs qui cessaient de l'écouter parce qu'on allumait les lampes, ou qui transportaient devant l'autel le chant et les grimaces du théâtre. La réprimande de Bossuet n'est pas de ce ton ; il veut la faire avec tant de force que les cœurs les plus durs en soient tou-

1. *Deuxième Panégyrique de saint François de Paule*. 1er point. On peut rapprocher ce discours, prêché aux Minimes en 1660, du premier *Panégyrique de saint François de Paule*, prêché à Metz de 1653 à 1655. (Voyez plus haut, p. 45.) Ici encore, on verra l'orateur remanier sa composition, et, tandis qu'il conserve les beaux morceaux sur les dangereux attraits de la cour, sur les douceurs de l'oraison, supprimer ou resserrer dans de plus justes limites les considérations générales, souvent arides et subtiles, qu'il avait empruntées d'abord trop volontiers à cette belle, à cette divine, à cette profonde théologie.

chés. Peut-être va-t-il plus loin qu'il ne voulait : qu'était-ce donc que cette troupe scandaleuse, et ces actions et ces contenances impies, sur lesquelles il lance les foudres de sa parole au nom de saint François et de Jésus-Christ?

Il revient d'ailleurs, pour finir, aux fidèles qui l'ont écouté avec recueillement. Il les remercie, il leur dit adieu, en demandant pour eux ce que saint Paul souhaitait aux Romains [1], la joie et la paix, l'espérance et la vertu que donne la foi. A leur tour, ils demanderont aussi quelque chose à Dieu pour lui : c'est qu'il puisse « tous les jours apprendre à traiter saintement et fidèlement la parole de vérité, » et que non seulement il la traite, mais « qu'il s'en nourrisse et qu'il en vive. » Nobles paroles, d'une humilité toute chrétienne, et où se découvre, avec une entière sincérité, le fond du cœur de Bossuet. Les applaudissements n'avaient pas fait défaut à son éloquence [1]; il n'y voulait trouver ni le prix de ses peines, ni la trompeuse ivresse du succès; et, tandis que les Minimes parlaient avec admiration des beaux discours qu'ils venaient d'entendre, déjà l'orateur méditait un nouvel effort pour remplir enfin, dans la pleine mesure de sa vocation, la haute idée qu'il s'était faite du ministère apostolique.

1. *Rom.*, XV, 13. — 2. Ledieu dit, en particulier (Mém., p. 67) : que « le *Panégyrique de saint François de Paule* eut un *succès merveilleux.* »

CHAPITRE III

CARÊME PRÊCHÉ AUX CARMÉLITES.

(1661)

I. Liste des sermons qui se rapportent au Carême de 1661. — Bossuet et les Carmélites. Ce qu'il a fait pour elles. Ce qu'il leur doit. — Caractères particuliers du Carême prêché dans leur chapelle. — Sermons *sur la Parole de Dieu*, — *sur la Haine de la Vérité*, — *sur les Souffrances*, — *sur le Renouvellement du Cœur.*

II. Les auditeurs du dehors aux Carmélites. — Amis de Pascal. — Si Pascal lui-même a entendu Bossuet. — S'il l'a imité. — Si Bossuet s'est inspiré des *Pensées* de Pascal. — Rapprochements tirés du sermon *pour la Profession de foi de Mme de la Vallière*, des sermons *sur la Passion de Jésus-Christ* et *sur la Mort*, du sermon *sur la Loi de Dieu.* — Analogies et différences. — Comment elles s'expliquent. — Ce qu'elles prouvent. — Originalité des deux génies. — Dernière rencontre : Mort de Pascal. Maturité de Bossuet (1662.)

Bossuet prêcha le carême pour la seconde fois, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, en 1661. On n'a jamais contesté cette date, indiquée formellement par l'abbé Ledieu, puis par Déforis, et qui est

certaine[1]. Mais que nous est-il resté de ce Carême des Carmélites? La question était moins facile à résoudre que pour le Carême des Minimes. Ni Déforis, ni l'abbé Maury, ni M. de Bausset ne nous fournissaient aucun renseignement. L'abbé Ledieu s'est borné à donner la division d'un premier sermon, prononcé, comme c'était aussi l'usage au Louvre, le 2 février, jour de la Purification. L'abbé Vaillant[2] et M. Floquet[3] sont d'accord pour rapporter à cette station le second *Panégyrique de saint Joseph* et quatre sermons[4] : le reste, et particulièrement les sermons des cinq premiers dimanches, aurait disparu.

Je crois avoir réussi à combler cette lacune, de telle façon que le Carême serait presque complet, si toutefois Bossuet (et la conjecture est très vraisemble) n'a prêché en 1661, comme en 1660, qu'un *petit* Carême[5]. Voici quel aurait été l'ordre de la station. Le sermon *pour la Purification* n'existe plus : le plan, indiqué par Ledieu[6], prouve que ce

1. *Liste des prédicateurs* (Carême de 1661), p. 11. « Au faubourg Saint-Jacques : Aux Religieuses Carmélites ; *Monsieur l'abbé Bossuet, docteur en théologie.* » — 2. P. 77-87. — 3. T. II, p. 129-131. — 4. Le premier sermon *pour l'Annonciation ;* le deuxième sermon *pour les Rameaux ;* le deuxième *pour le Vendredi saint ;* le troisième *pour le jour de Pâques.* Le second exorde du deuxième sermon *pour la Quinquagésime* paraît avoir été écrit vers cette époque, mais en vue d'un « entretien particulier, » et le deuxième sermon *pour la Pentecôte*, qui a été prêché aux Carmélites, et peut-être en 1661, n'appartient pas au Carême. — 5 Nous n'avons pas un seul discours qui se rapporte à un des jours ordinaires de la semaine. — 6. *Mém.*, p. 73.

discours servit à Bossuet l'année suivante, pour composer le premier sermon qu'il ait prêché au Louvre en présence de Louis XIV [1]; il a pu être détruit à ce moment. Le premier dimanche, Bossuet prêcha *sur la Pénitence* [2], et le second dimanche, *sur la Parole de Dieu* [3]. Ces deux sermons sont très connus; mais l'abbé Vaillant [4] et M. Floquet [5], sous toutes réserves, puis M. Lachat, d'un ton plus décisif [6], croient qu'ils appartiennent à un Carême prêché deux ans plus tard aux Bénédictines du Val-de-Grâce.

On a beaucoup parlé de ce Carême, sur la foi de l'abbé Ledieu, et quelquefois sans tenir assez de compte de la forme dubitative que le secrétaire de l'évêque de Meaux avait pourtant donnée à son assertion [7]. Toute conjecture à ce sujet tombe devant le témoignage explicite et décisif de la *Liste des Prédicateurs*. J'y trouve, en effet, les noms de tous ceux qui ont prêché le Carême au Val-de-Grâce : Bossuet n'y figure ni pour 1663 [8], ni pour aucune

1. Floquet, t. II, p. 123. — 2. Quatrième sermon pour le premier dimanche de Carême. — 3. Deuxième sermon pour le deuxième dimanche. — 4. P. 103-104. — 5. T. I, p. 242-244. — 6. T. IX, p. 57, 113. Voyez aussi p. 398. — 7. Voici les propres termes dont il s'est servi (*Mém.*, p. 92) : « Notre abbé prêcha aussi *un Carême, je crois*, en 1663, au Val-de-Grâce, cette chère retraite de la reine, où elle l'entendait souvent, le regardant comme son prédicateur ordinaire. » Peut-être Bossuet a-t-il fait au Val-de-Grâce, en cette année même, et devant la reine mère, une suite de conférences particulières. — 8. Le Carême de 1663 fut prêché « à l'abbaye royale des Bénédictines du Val-de-Grâce » par « le R. P. de la Noüe-Bouet, chanoine greulier de Saint-Victor. » « Monsieur l'abbé Bossuet » ne prêcha

autre année, et il en résulte, d'une façon générale, que les éditeurs ont pris jusqu'à présent une peine inutile pour partager entre les deux célèbres couvents du faubourg Saint-Jacques les sermons de Carême où Bossuet s'adresse à des religieuses ; d'ailleurs, l'étude des manuscrits achève de montrer jusqu'à l'évidence que tous ces sermons, écrits après le Carême des Minimes, avant le Carême du Louvre, appartiennent à l'année 1661 et à la chapelle des Carmélites.

Nous n'avons pas de sermon pour le troisième dimanche : peut-être Bossuet n'en a-t-il point composé. J'observerai, du moins, que, cette année-là, le troisième dimanche tombait le 20 mars. Or, la veille, Bossuet avait prononcé le *Panégyrique de saint Joseph* dans des circonstances particulièrement solennelles, et en présence de la reine mère [1]. Ce Panégyrique, prononcé le samedi, et le sermon sur l'Annonciation, prêché le vendredi suivant (25 mars), ont bien pu tenir lieu du discours qui nous fait défaut.

durant cette station, que deux sermons isolés : le troisième vendredi, *aux Filles-Nouvelles-Catholiques*, et le quatrième samedi *aux Nouveaux Convertis à la foy*, rue de Seine, près Saint-Victor. » (*Liste des Prédicateurs*, p. 7 et 12.)

1. *Gazette de France*, du 26 mars 1661. Floquet, t. II, p. 132-135. M. Floquet, relevant une confusion qui s'était glissée dans les souvenirs de l'abbé Ledieu, a très nettement établi la date des deux Panégyriques de saint Joseph. Le premier (le *Depositum custodi*) a été prêché aussi devant la reine mère et aux Carmélites, en 1657. C'est le second (le *Quæsivit sibi Deus*) qui a été prêché aux Carmélites pendant le Carême de 1661.

Les sermons du quatrième et du cinquième dimanche existent ; mais il ne suffisait plus ici de rétablir une date, il fallait restituer les discours eux-mêmes, et j'espère y être parvenu[1]. Il manquera quelque chose au sermon *sur l'Ambition,* que Bossuet a repris deux fois[2] dans ses Carêmes du Louvre et de Saint-Germain. Mais le sermon *sur les Motifs de la haine des hommes pour la vérité*[3] sera aussi complet qu'authentique, et, rapproché du sermon *sur la Parole de Dieu*, il ne servira pas moins à déterminer le caractère de cette station qu'à en rehausser le prix. On sait, au surplus, qu'elle fut terminée par un sermon *sur la Nécessité des souffrances*[4], le second

1. Le hasard fait que ces deux discours figurent sur un programme récemment publié pour la licence ès lettres. J'en fais imprimer le texte et les variantes pour mes jeunes auditeurs de la Sorbonne. — 2. M. Lachat est le premier qui en ait donné à part deux rédactions distinctes. Il aurait dû parler de la troisième, ne pas coudre, par une inadvertance singulière, dans le sermon « *sur l'Amour des grandeurs humaines* » (t. IX, p. 334), un exorde adressé à des religieuses avec un discours prêché devant Louis XIV, profiter enfin des indications formelles du Manuscrit (t. XII, f. 313, 330, *Carmél.*, *Ambit.*) pour conserver au sermon le titre que Bossuet lui a donné, et pour reconnaître que c'est aux Carmélites qu'il a été prêché d'abord, en 1661, et non en 1663, au Val-de-Grâce. — 3. Il a été refait deux fois, non pas comme M. Lachat le conjecture (t. IX, p. 416) « à peu près dans le même temps » (c'est-à-dire en 1663), mais en 1661, pour les Carmélites; puis en 1666, pour Saint-Germain. Toutes les éditions impriment à la suite d'un exorde et d'un premier point, qui appartiennent à la première rédaction, deux autres points composés cinq ans plus tard, et réciproquement. On voit qu'il reste encore quelque chose à faire. — 4. Deuxième sermon *pour le dimanche des Rameaux*. Sur l'enveloppe : *Carm.*, 6 *dim.* (Ms., t. XIII, f. 190). Cf. Vaillant, p. 79. Floquet, t. II, p. 130. Lachat, t. IX, p. 595.

sermon *sur la Passion de Jésus-Christ* et le troisième sermon pour le jour de Pâques[1]. Il nous reste ainsi neuf discours sur les dix ou onze que Bossuet aurait prononcés.

En attendant que les éditeurs aient pu enfin, d'après ces indications, rétablir l'ordre et restituer complètement le texte des sermons qui nous occupent, je désire qu'on soit tenté de les mettre à profit pour lire à part et de suite le Carême des Carmélites comme le Carême des Minimes. Il me paraît impossible qu'on ne soit pas frappé du changement accompli en si peu de temps dans le langage de Bossuet.

Ce n'est pas un pur caprice du hasard qui attache à l'un des souvenirs les plus mémorables de la vie de Bossuet le nom d'une maison qui peut revendiquer, aussi bien que la Sorbonne et que Saint-Lazare, une assez belle place dans l'histoire des progrès de son esprit; et l'abbé Ledieu a raison de « sauter plusieurs années, » comme il s'en accuse naïvement, pour indiquer, par exception, tout d'une suite, le titre et la date de nombreux discours que Bossuet a prêchés aux Carmélites[2]. Les renseignements qu'il nous fournit à ce sujet sont d'autant plus précieux qu'il les tire d'un mémoire écrit par les religieuses elles-mêmes. Je les crois incomplets, et

1. Vaillant, Floquet, *ibid.* — 2. P. 91. « Il fallait voir à la fois (c'est-à-dire tout d'une suite) son union aux Carmélites. » La langue ne vaut rien, mais la réflexion est judicieuse.

pourtant je compte, dans l'énumération de Ledieu, en dehors des sermons de notre Carême et des conférences particulières faites par Bossuet, à plusieurs reprises, dans le parloir du couvent, trois Panégyriques, une Oraison funèbre et six sermons de vêture[1]. Le Mémoire des Carmélites mentionne à l'occasion les « applaudissements de toute sorte » que le prédicateur avait mérités et obtenus. Pour leur propre compte, elles parlaient de la *beauté exquise*, de la *beauté enchantée* des actions publiques ou des entretiens familiers qu'il leur avait été donné d'entendre, et ces expressions ingénues semblent les seules qui conviennent à des discours tels que les *Panégyriques de saint Joseph* et *de saint André*, les sermons de vêture de Mlle de Château-Thierry et de Mme de la Vallière, ou l'oraison funèbre de la Princesse Palatine.

On voit avec quelle complaisance Bossuet n'a cessé, pendant plus de trente années (1659-1692), de se prêter aux pieux désirs des Carmélites; s'il a fait beaucoup pour elles, ne leur doit-il pas aussi quelque chose ? « Ce ne sont pas les prédicateurs qui se font eux-mêmes[2], » leur disait-il un jour; c'est aux auditeurs de les faire tels qu'ils doivent

1. *Panégyriques de saint Joseph* (1659, 1661) et *de saint André* (1663). *Oraison funèbre de la Princesse Palatine* (1685). Sermons prononcés *pour la vêture de Mlle de Château-Thierry* (1660), *de Mme de Rochefort* (1664), *de Mme de la Vallière* (1675), *de Mlle Bailly* (1681) *de Mme du Péray* (1689), et enfin *de Mme de Vilers*, parente de Bossuet : ce fut la dernière fois que ce prélat prêcha aux Carmélites (3 mai 1692). — 2. *Sur la Parole de Dieu*, 1er point.

être. Bossuet a dû sentir profondément la différence de l'auditoire auquel il tenait ce langage, et de cette foule confuse et bruyante qui se pressait autour de la chaire chez les Minimes de la place Royale. Ceux qui écoutent un sermon comme on écoute une comédie [1] n'étaient là, s'ils y étaient, que clair-semés ; et si Bossuet parle encore de ces contenances de mépris, de ce murmure et de ce ris scandaleux qui déshonorent la présence de Jésus-Christ, tandis qu'on entend la sainte parole, quelques mots suffiront pour gourmander l'insolence de ces profanes ; l'orateur cette fois ne craint pas qu'on l'oblige à renouveler sa réprimande. Il s'adresse à des oreilles toutes chrétiennes, et peut librement faire parler Dieu comme il pensait que Dieu doit parler dans la chaire et si près de l'autel.

L'étroite alliance de la chaire et de l'autel, le secret rapport des œuvres qui s'accomplissent mystérieusement dans ces deux endroits du temple, également sacrés, où le prêtre parle à Dieu de la part du peuple et au peuple de la part de Dieu [2], fait précisément le sujet d'un très beau sermon, où Bossuet reprend, avec plus de mesure et plus de force, les idées qu'il avait exprimées dans le *Panégyrique de saint Paul* [3] sur la parole apostolique. Il faut voir

1. *Sur la Parole de Dieu*, 2e point. — 2. *Ibid.*, exorde. — 3. La comparaison de plusieurs passages des deux discours où l'orateur se sert presque des mêmes termes pour exprimer les mêmes pensées suffirait pour me confirmer dans l'opinion que le *Panégyrique de saint Paul*, si beau qu'il soit, est antérieur à 1661.

d'abord de quel ton pénétré, dans ce langage simple et calme qui sied à la gravité d'une conviction austère, Bossuet rejette loin de lui cette pensée que les prédicateurs de l'Évangile montent dans les chaires « pour y faire de vains discours » qu'on court entendre « pour se divertir. »

A Dieu ne plaise que nous le croyions ! Ils y montent dans le même esprit qu'ils vont à l'autel ; ils y montent pour y célébrer un mystère, et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie. Car le corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable, que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication évangélique. Dans le mystère de l'Eucharistie, les espèces que vous voyez sont des signes ; mais ce qui est enfermé dedans, c'est le corps même de Jésus-Christ. Et dans les discours sacrés, les paroles que vous entendez sont des signes ; mais la pensée qui les produit et celle qu'elle porte dans vos esprits, c'est la doctrine même du Fils de Dieu[1]. »

Il faut donc assister à la prédication comme on s'approche de la sainte table, et craindre de laisser la parole de vérité tomber du cœur autant que de laisser tomber à terre l'hostie consacrée, profanation qui fait trembler l'église et remplit d'horreur tous les fidèles[2]. Aussi bien faut-il, après avoir écouté la sainte parole, comme lorsqu'on a reçu le corps du Sauveur, montrer par ses œuvres qu'on est de l'école de Jésus-Christ, enseigné et nourri par un Dieu[3]. Autrement on doit s'attendre à être jugé

1. 1er point. — 2. 2e point. — 3. 3e point.

sans miséricorde, et c'est par où Bossuet termine son discours, reprenant sans cesse sous de nouvelles formes l'idée qui en fait la force :

..... Ceci nous manquait encore pour établir l'autorité sainte de la parole de Dieu ; il fallait encore ce nouveau rapport entre la doctrine sacrée et l'Eucharistie. Celle-ci, s'approchant des hommes, vient discerner les consciences avec une autorité de juge ; elle couronne les uns, elle condamne les autres : ainsi la divine parole, ce pain des oreilles, ce corps spirituel de la vérité, ceux qu'elle ne touche pas, elle les juge ; ceux qu'elle ne convertit pas, elle les condamne ; ceux qu'elle ne nourrit pas, elle les tue.

L'orateur chrétien n'aurait garde de compromettre la dignité de son ministère en se mettant lui-même en cause ; il paraît ne songer qu'aux autres, et définir la façon dont il faut l'entendre, plutôt que la façon dont il doit parler. Mais, puisque c'est Jésus-Christ que l'on écoute, l'obligation de prêter l'oreille du cœur au prédicateur invisible est plus impérieuse encore pour le prédicateur que pour les simples fidèles ; leurs devoirs sont étroitement liés, et, lorsque Bossuet invite ses auditeurs à rentrer dans leur conscience, l'accent de sa parole et l'ordre même de son discours montrent assez qu'il a commencé par interroger la sienne jusque dans ses plus intimes profondeurs :

Que *chacun* parle *à sa conscience*, et s'interroge soi-même *en quel esprit il écoute*. Que chacun pèse devant Dieu

si c'est un crime médiocre de ne faire plus, *comme nous faisons*, qu'un divertissement et un jeu du plus grave, du plus important, du plus nécessaire *emploi de l'Église*; car c'est ainsi que les saints conciles nomment le *ministère de la parole*. Mais pensez maintenant, mes frères, quelle est l'audace de ceux qui attendent ou exigent même *des prédicateurs autre chose que l'Évangile*; qui veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes, ou que, pour les rendre agréables, on y mêle les inventions de l'esprit humain. Ils pourraient, avec la même licence, souhaiter de voir violer la sainteté de l'autel en falsifiant les mystères. Cette pensée vous fait horreur; mais sachez qu'il y a pareille obligation de *traiter en vérité* la sainte parole et les mystères sacrés : d'où il faut tirer cette conséquence, qui doit *faire trembler tout ensemble et les prédicateurs et les auditeurs*, que tel que serait le crime de ceux qui feraient ou exigeraient la célébration des divins mystères autrement que Jésus-Christ ne les a laissés, tel est l'*attentat des prédicateurs*, et tel celui des auditeurs, quand ceux ci désirent et que *ceux-là donnent la parole de l'Évangile* autrement que ne l'a déposée entre les mains de son Église le céleste prédicateur que le Père nous ordonne aujourd'hui d'entendre : *Ipsum audite*[1].

Pour se maintenir à la hauteur de tels principes, on n'est pas surpris de voir Bossuet reprendre les sévères maximes de saint Paul et, comme l'Apôtre, prescrire aux prédicateurs de se rendre recommandables dans les consciences par la manifestation de la vérité[2], sans s'étudier à flatter les oreilles, ni

1. C'est le texte du sermon, tiré de l'Évangile du jour. *Matth.*, XVII, 5. — 2. II *Cor.*, IV, 2.

poursuivre une vaine renommée. De nouveau, il tempère cette doctrine austère par celle de saint Augustin, qui fait à l'éloquence sa part dans les discours chrétiens, d'une façon moins jalouse, mais avec une extrême circonspection. Elle doit suivre comme une servante sans être appelée [1], c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être « recherchée avec trop d'étude ; il faut qu'elle vienne comme d'elle-même, attirée par la grandeur des choses, et pour servir d'interprète à la sagesse qui parle. »

Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ ; mais il ne lui fait pas tenir un langage d'homme, il craint de donner un corps étranger à sa vérité éternelle. C'est pourquoi il puise tout dans les Écritures, il en emprunte même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin [2], qu'il néglige quelques ornements de l'élocution, quand il les rencontre en passant et qu'il les voit comme fleurir devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent ; mais aussi n'affecte-t-il pas de s'en trop parer, et tout appareil lui est bon, pourvu qu'il soit un miroir où Jésus-Christ paraisse en sa vérité, un canal d'où sortent en leur pureté les eaux vives de son Évangile ; ou, s'il faut quelque chose de plus animé, un interprète fidèle qui n'altère ni ne détourne, ni ne mêle, ni n'affaiblisse sa sainte parole [3].

1. *De doctrin. Christ.*, IV, 10. — 2. *Ibid.*, 57. — 3. 1er point.

Ces belles paroles, où Bossuet résume avec tant d'autorité la doctrine de saint Augustin sur l'éloquence, et, mieux que son maître, unit l'exemple au précepte, pourraient être considérés comme le dernier mot de la rhétorique chrétienne. Prononcées presque au début du Carême des Carmélites, elles prenaient à cette place le caractère d'un engagement solennel, que Bossuet, du reste, a tenu, pendant toute la durée de cette station, avec la plus rigoureuse fidélité.

On sait déjà que, pour Bossuet, le plus facile à promettre et à tenir, c'était de ne point altérer par un coupable mélange la simplicité de l'Évangile. A aucun moment de sa vie, il ne s'est montré plus occupé de la défendre contre les illusions et les sophismes[1]. Il n'accuse pas seulement les casuistes, mais ceux qui les fatiguent de leurs consultations infinies et surprennent leur complaisance ; il remonte au vrai coupable, qui séduit les uns et les autres : c'est l'amour-propre, toujours ennemi de la vérité, qu'il connaît pourtant et dont il croyait aimer la beauté céleste, mais qu'il cherche presque aussitôt à oublier et à haïr, parce qu'elle contrarie ses inclinations, et, jusqu'au sein des plaisirs, le poursuit de ses reproches.

Par une comparaison agréable, l'orateur nous

1. Voyez ce que j'ai dit plus haut (liv. I, chap. V, p. 198-200) du *Panégyrique de saint Joseph*.

conduit à la toilette d'une femme mondaine, follement amoureuse de ces agréments de la personne qui durent un jour. La glace trop fidèle lui montre-t-elle en plein sa laideur ? elle cherchera d'abord un miroir qui flatte ; puis, elle aura recours au plâtre, aux fausses couleurs, pour se refaire un visage et laisser jouir sa vanité du spectacle d'une beauté imaginaire. Ainsi fait le pécheur ; il court après ses désirs, et perd la beauté de son âme. La règle de vérité lui montre alors sa difformité, qui l'étonne et lui fait horreur. Il faut, à tout prix, changer ce miroir, qui mentait sans doute, et repaître nos yeux d'une image dont notre orgueil ait moins à souffrir. On croit entendre délibérer l'âme faible qui travaille à s'abuser elle-même :

« Ces lois austères, dont on nous effraye, ne sont pas les lois de l'Évangile ; elles[1] ne sont pas si fâcheuses, ni si ennemies de l'humanité. Cette loi de la dilection[2] des ennemis, cette sévérité de la pénitence et de la mortification chrétienne, ce précepte terrible du détachement du monde, de ses vanités et de ses pompes, ne se doit pas prendre au pied de la lettre : tout cela tient plus du conseil que du commandement absolu. » — Nous éloignons ces dures maximes, et nous mettons en leur place, ainsi qu'une glace flatteuse, les maximes d'une piété accommodante.

1. Pour : celles ci. — 2. Addition marginale que je crois remettre à sa véritable place. Bossuet a senti après coup le besoin de développer ce qu'il disait d'abord d'une façon plus générale de « ces lois austères. » Puis viendra naturellement cette transition : « Nous éloignons ces dures maximes,.... »

Mais, chrétiens, il est malaisé de détruire tout à fait en nous cette règle de vérité, qui est si profondément empreinte en nos âmes; et, quelque petit rayon qui nous en demeure, c'est assez pour convaincre nos mauvaises mœurs et notre vie licencieuse. Cette pensée nous chagrine, mais notre amour-propre s'avance à propos pour nous ôter cette inquiétude; il nous présente un fard agréable, il donne de fausses couleurs à nos intentions, il dore si bien nos vices que nous les prenons pour des vertus.

Voilà, chrétiens, les deux manières par lesquelles nous falsifions et l'Évangile et nous-mêmes : nous craignons de le découvrir en sa vérité et de nous voir nous-mêmes tels que nous sommes. Nous ne pouvons nous résoudre à nous accorder avec l'Évangile par une conduite réglée : nous tâchons de nous approcher[1], en déguisant l'un et l'autre[2], en faisant de l'Évangile un assemblage monstrueux de vrai et de faux, et de nous-mêmes un personnage de théâtre qui n'a que des actions empruntées, et à qui rien ne convient[3] moins que ce qu'il paraît[4].

Bossuet s'afflige et s'indigne encore une fois de ces « détours infinis » où l'on a cherché à perdre « la trace toute droite de la vérité, » de tant de questions et d'incidents, qui « raffinent sur les chicanes du barreau » et qui « enveloppent la règle des mœurs. » Pour couper court à toutes ces « fausses subtilités, » il lui suffit de quelques paroles loyales, marquées, selon sa coutume, au coin du bon sens, et appuyées sur la tradition de l'Église.

1. De cet accord. — 2. L'Évangile et nous. — 3. Ne se rapporte effectivement. — 4. *Sur la Haine de la Vérité*, 2e point.

A Dieu ne plaise qu'il consente à faire de *l'école de Jésus-Christ* une *académie* où chacun s'amuse à disputer « comme il lui plaît ! » Sans nier qu'il puisse quelquefois se rencontrer des difficultés extraordinaires, il renvoie les scrupuleux à *deux grands docteurs* qui savent bien régler les consciences « sur la plupart des devoirs du christianisme » : c'est la simplicité et la bonne foi, dont il ne craint pas d'assurer qu'elles laisseront peu de questions indécises. Et, serrant de plus près ceux qui subtilisent sans mesure, il engage avec eux ce dialogue :

Aimez vos ennemis, faites-leur du bien. — « Mais c'est une question, direz-vous, ce que signifie cet amour, si *aimer* ne veut pas dire *ne les haïr point;* et pour ce qui regarde de leur bien faire [1], il faut savoir dans quel ordre, et quoi [2]. » — C'est peut-être qu'il suffira de venir à eux, après que vous [3] aurez épuisé votre libéralité sur tous les autres; et alors ils se contenteront, s'il leur plaît, de vos bonnes volontés [4].

Raffinements ridicules ! *Aimer*, c'est-à-dire AIMER. L'ordre de faire du bien à nos ennemis dépend des occasions particulières que Dieu nous [5] présente pour ral-

1. Les éditeurs corrigent et mettent : leur faire du bien. Bossuet se servait encore de l'expression latine : *iis benefacere.* — 2. Var. : Dans quel ordre et s'il ne suffit pas de venir à eux. — 3. Bossuet avait mis d'abord : *nous aurons.* Il continuait à faire parler les casuistes. Mais la patience lui échappe, il reprend la parole et continue sur le ton de l'ironie. — 4. Var. : de *nos* bons désirs. — 5. Ici, au contraire, Bossuet quitte la seconde personne pour la première. Il se fait sa part du précepte, et tient l'engagement qu'il avait pris en disant : « Ne faisons ici la guerre à personne, sinon à *nous-mêmes* et à nos vices. »

lumer, s'il se peut, en eux le feu de la charité que nos inimitiés ont éteint; pourquoi raffiner davantage? Grâce à la miséricorde divine, la piété chrétienne ne dépend pas des inventions de l'esprit humain, et, pour vivre selon Dieu en simplicité, le chrétien n'a pas besoin d'une grande étude, ni d'un grand appareil de littérature; « peu de choses lui suffisent, dit Tertullien, pour connaître de la vérité ce qu'il lui en faut pour se conduire [1]. »

Bossuet fait bonne et prompte justice des artifices de toute sorte par lesquels l'amour-propre réussit à prendre le change sur sa conduite et sur les règles qui le condamnent. Il le poursuit dans les voies tortueuses où il se dérobe, l'oblige à se voir, sans déguisement, tel qu'il est, à se juger selon ses œuvres, à reconnaître la vérité et à la trouver belle lorsqu'elle lui reproche ses fautes, comme il le fait si aisément lorsque cette divine lumière dévoile et confond d'autres coupables. Si les pécheurs s'obstinent, il les reprendra durement; il leur jettera au front « des vérités toutes sèches. » Murmureront-ils jusqu'à la fin, d'une voix suppliante :

« Dites-nous des choses qui nous plaisent, trompez-nous par des erreurs agréables.... Enseignez-nous des voies détournées où nous puissions nous sauver avec nos vices ..... »

Il faut les étonner pour qu'ils rentrent en eux-mêmes, et obtenir d'eux qu'ils cessent au moins de

1. *Christiano paucis ad scientiam veritatis opus est.* — Tertull., *De anima,* 2.

chercher des flatteurs jusque dans la chaire et au tribunal de la pénitence :

Cherchez-y des amis et non des trompeurs, des juges et non des complices... Ne vous contentez pas de replâtrer où il faut toucher jusqu'au fondement. C'est un commencement de salut d'être capable des remèdes forts. Ne cherchez ni complaisance ni tempérament, ni adoucissement ni condescendance. Venez, venez rougir tout de bon, tandis que la honte est salutaire ; venez vous voir tout[1] tels que vous êtes, afin que vous ayez horreur de vous-mêmes, et que, confondus par les reproches, vous vous rendiez enfin dignes de louanges[2].....

Tel est le véritable esprit de la condescendance chrétienne, qui veut bien que la charité soit patiente et qu'elle supporte l'infirmité, mais « sans l'excuser, sans lui complaire, » sans rien relâcher des droits de la vérité, qui est inflexible.

L'orateur se sent à l'aise pour tenir ce ferme langage dans une de ces maisons où il se plaisait à retrouver une image de la primitive communauté chrétienne, devant ces âmes « saintes et religieuses, » que leur détachement de la terre et la pureté qu'elles professent « égalent en quelque sorte aux Anges[3]. » Aussi à peine s'est-il arrêté, dans cette station, aux arguments que le simple bon sens suggère ou accepte ; la fragilité de la vie[4], l'inconstance de la

1. *Tout* tels, *tout à fait* tels que vous êtes. — 2. 3e point. — 3. Deuxième sermon *pour la Pentecôte*. — 4. *Ibid.*, 3e point.

fortune [1], ces lieux communs de la morale auxquels la nature même des choses donne tant de force, quand on sait les rajeunir, comme Bossuet, par la vérité du sentiment et de l'expression, n'ont fourni qu'une entrée en matière assez courte. Jamais Bossuet, dans aucun de ses Carêmes, n'a rompu d'une façon aussi brusque avec les errements de la sagesse commune, pour aller résolûment, sans détour, à ce qu'il appelle « l'âme même du mystère. »

Ce caractère particulier de la station des Carmélites est marqué très nettement dans les trois sermons de la semaine sainte. Tous ceux que Bossuet a composés pour le dimanche des Rameaux sont des chefs-d'œuvre : on y sent comme un effort ingénu de l'orateur pour couronner son travail et se surpasser lui-même. Aux Minimes, il parlait de *l'Honneur du monde ;* au Louvre, il traitera des *Devoirs des rois ;* à Saint-Germain, de la *Justice*. Nobles sujets, qui comportent, même dans le développement de maximes austères, une certaine magnificence oratoire : aussi la parole de Bossuet y a-t-elle gardé naturellement quelque chose ou de la pompe du triomphe, ou des splendeurs de la royauté. Il n'en sera pas ainsi aux Carmélites ; et le sermon des Rameaux, au lieu d'offrir un contraste avec le sermon du Vendredi saint, le prépare et lui ressemble à ce point qu'on croirait lire deux parties d'un même discours.

On vient de réciter l'Évangile de la Passion, l'en-

1. Premier sermon *sur l'Ambition.*

trée de Jésus-Christ à Jérusalem, sitôt suivie de la trahison et du supplice. Bossuet n'attendra pas l'heure de l'agonie pour aller au pied de la croix apprendre tout l'ordre des secrets de Dieu, toute l'économie du salut des hommes..., « l'abrégé mystérieux de toute la doctrine de l'Évangile [1]; » il ne lui suffit pas cette fois de reprendre le récit de la Passion pour en développer la moralité avec plus de soin, dans un des plus longs discours qu'il ait écrits. Dès le jour des Rameaux, il a voulu suivre Jésus-Christ sur la voie douloureuse; tout d'abord il est monté sur le Calvaire pour y repaître ses yeux du spectacle de ces trois croix dressées en même temps, et où Jésus-Christ expire entre deux larrons. A cette vue son cœur déborde, et il prêche à des auditeurs qui doivent être émus comme lui, s'ils ont « quelque teinture » des principes qu'il leur enseigne, l'utilité, la nécessité des souffrances, c'est-à-dire de toutes les maximes de la piété chrétienne, la plus dure, la plus contraire aux sens, mais celle qu'il considère, à la lumière de la foi, comme le fondement même du christianisme [2].

Les trois agonies, dont il emprunte la peinture à l'Évangile, le conduisent à développer « toute la doctrine chrétienne des souffrances » : le bon larron, qui se convertit, et auquel Jésus-Christ annonce une

1. Exorde du deuxième sermon *sur la Passion de N.-S. J.-C.* — 2. *Sur les Souffrances.* Exorde.

récompense et si prompte et si magnifique, relève l'espérance et le courage de ceux qui souffrent sans murmure [1]; l'exemple du mauvais larron qui, s'endurcit et ne cessera de souffrir sur la croix que pour endurer les peines éternelles, avertit et menace les opiniâtres que la souffrance éprouve sans les instruire [2]. Mais la partie essentielle du discours (comme il arrive souvent chez Bossuet), c'est la première où il parle de Jésus-Christ lui-même, « loi vivante » et « règle animée » des chrétiens. Quel est le chemin de la perfection, quelle est la voie du salut, sinon d'entrer dans l'esprit de Jésus, un « esprit vigoureux qui se nourrit de douleurs et qui fait ses délices des afflictions? » A cet appétit de souffrances qui ne peut être rassasié que par la mort, le prédicateur rougit d'opposer la délicatesse de ceux qui se croient les enfants de Jésus-Christ :

Eh bien! Messieurs, la loi des souffrances vous semble-t-elle écrite sur notre modèle en des caractères assez visibles? Jetez, jetez les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi.... Regardez-le parmi ses souffrances. Chrétiens, c'est de ses blessures que vous êtes nés; il vous a enfantés à la vie nouvelle parmi ses douleurs immenses; et la grâce qui vous sanctifie, et l'esprit qui vous régénère est coulé sur vous avec son sang de ses veines déchirées. Enfants de sang, enfants de douleurs, quoi! vous pensez vous sauver parmi les délices [3]!

Non seulement Jésus-Christ veut qu'on souffre

1. 2e point. — 2. 3e point. — 3. 1er point. Ms., t. XIII, f. 200.

comme lui : il veut souffrir dans les membres de son corps mystique. Et comment l'Église « qui est son corps, » comment les fidèles qui sont « ses membres, » et que leur profession oblige à porter « imprimé sur eux le caractère de sa croix et de ses souffrances, » comment lui refuseraient-ils un sacrifice qui est si peu de chose au prix du martyre où couraient les premiers chrétiens : la soumission d'un cœur blessé par la perte de ce qu'il aimait, quelques travaux entrepris pour l'amour de Dieu et les larmes de la pénitence?

Les cérémonies du Vendredi saint ramènent le prédicateur et tous les fidèles avec lui au pied de la croix. Il recommence à lire, dans le livre sanglant qui renferme « toute l'économie du salut, » la règle infaillible de nos jugements et de nos actions. La croix apprend au chrétien à mépriser les biens de ce monde et la plus décevante de ses illusions, le faux honneur. La croix lui apprend à n'estimer rien que son âme, faite à l'image de Dieu, et rachetée au prix du sang de Jésus. La croix lui apprend à quitter tout sans regrets pour la sauver « en allant à Dieu et à son royaume [1]. » On voit avec quelle complaisance Bossuet revient à ces grandes leçons, avec quelle énergie il y insiste, avec quelle scrupuleuse fidélité il s'applique à développer dans toute leur force les principes les plus rigoureux et les maximes les plus austères de la foi chrétienne.

1. Deuxième sermon *sur la Passion de N.-S. J.-C.*

L'austérité de la doctrine demandait une simplicité de langage à laquelle Bossuet ne paraît pas avoir attaché moins de prix. Les manuscrits offrent à ce sujet plus d'un indice. Il est sensible que les sermons destinés aux Carmélites ont été jetés sur le papier très vite. L'orateur cède au courant de sa pensée, comme s'il avait peur de s'arrêter trop longtemps à cueillir les fleurs de la rive. L'éloquence s'est rencontrée sur son passage, variée, abondante, souvent ornée de cette magnificence et de cet éclat dont il n'était occupé qu'à se défendre ; il ne l'avait point cherchée. Alors même que le premier effort de la composition a laissé çà et là des parties languissantes, inachevées, Bossuet ne balance pas à passer outre ; il est très rare qu'il s'arrête, plus rare encore qu'il revienne sur ses pas ; les corrections indiquées entre les lignes, les additions et les variantes qui couvrent les marges, ont été presque toujours improvisées sur l'heure, aussi bien que tout le reste. Il n'est pas un de ces discours où l'on ne trouve tour à tour ces deux signes manifestes de la rapidité du travail : tantôt quelques mots, une seule phrase elliptique et inachevée, qui marque la place d'un développement ; tantôt une amplification un peu diffuse, que l'orateur aurait assurément resserrée dans des bornes plus étroites, s'il avait pris « le temps d'être court. »

Il n'en eût pas coûté beaucoup à Bossuet pour effacer ces disparates, compléter l'expression de la pensée, noter quelqu'une de ces négligences ou de

ces redites qu'un trait de plume fait disparaître. Mais on dirait qu'il s'est refusé, de parti pris, à mettre la dernière main à son ouvrage[1]. Accoutumé à compter, dans la chaire, sur l'inspiration présente, pour dire mieux qu'il n'avait écrit, il était loin de penser aux délicats qui chercheraient un jour dans les ébauches de ses discours les frivoles jouissances d'un goût raffiné : y eût-il pensé, j'affirme qu'il aurait rougi de changer un mot pour les satisfaire.

Si Bossuet réussit à se défendre des séductions de la rhétorique profane, il glisse, par une pente insensible, vers un autre écueil : c'est une forme nouvelle, ou, si l'on veut, un déguisemcnt de la scolastique. Contre la scolastique ordinaire, il est sur ses gardes, et sent fort bien qu'aux Carmélites il ne conviendrait pas d'insister, comme devant une communauté de prêtres, sur les raisons invincibles, mais tout abstraites, des docteurs, ni de s'étudier à « conduire les esprits à la vérité » par un trop long « circuit de conclusions et de principes[2]. » En revanche, ces filles d'Élie[3] et de sainte Thérèse, étrangères à la science des livres et aux disputes de l'école, étaient entrées plus avant que les prêtres eux-mêmes dans les voies peu frayées de la mortification, du ravissement, de la prière ; il n'était point,

1. C'est apparemment ce qui explique pourquoi les éditeurs qui ont publié des recueils de sermons choisis ont accordé, sans le savoir, si peu de place au Carême des Carmélites. — 2. Sermon du Vendredi saint. — 3. Sermon du jour de Pâques.

dans la méditation chrétienne, de hauteurs si ardues où leur pensée ne fût capable d'atteindre, point de secret si incompréhensible qui pût rebuter des âmes accoutumées à toutes les subtilités et à toutes les délicatesses du mysticisme.

Quelques années auparavant, Bossuet, prêchant à Metz, le jour de Pâques, sur le mystère de la Résurrection, se sentait presque accablé par la difficulté de sa tâche et lisait avec effroi dans les sentiments de ses auditeurs :

Les uns, tout charnels et grossiers, sitôt qu'ils entendent parler de nouvelle vie et de résurrection spirituelle, et de seconde naissance, demeurent presque interdits.... Les autres, plus délicats, reconnaissent que ces vérités sont fort excellentes; mais il leur semble que cette morale est trop raffinée, qu'il faut renvoyer ces subtilités dans les cloîtres, pour servir de matière aux méditations de ces personnes dont les âmes se sont plus épurées dans la solitude. « Pour nous (diront-ils), nous avons peine à goûter toute cette mystagogie[1]. »

Bossuet est facilement délivré de telles craintes dans « cette église des Vierges sacrées[2]. » Pour exprimer ce que la théologie enseigne de plus élevé, de plus profond, il peut emprunter à la spiritualité la plus déliée ses distinctions et ses images; ce langage, inaccessible aux profanes, et qui leur paraît si étrange, est celui qui, dans le cloître, répond le

1. Troisième sermon *pour le jour de Pâques.* Ms., t. XIV, f. 7. — 2. Premier sermon *pour le jour de Pâques*, 2e point.

mieux au tour des esprits et aux secrets désirs des cœurs.

Pour peindre le renouvellement d'une âme qui est morte avec Jésus-Christ et qui renaît avec lui, Bossuet s'empare tout d'abord d'une figure indiquée par saint Paul, reprise en passant par saint Augustin, d'où il tirera tout son discours. Il compare donc cette âme à un temple que l'on purifie, que l'on consacre et que l'on entretient avec soin pour qu'il redevienne et pour que désormais il reste digne des mystères qu'on y célèbre. Créée dès l'origine pour être le temple de Dieu sur la terre, rappelée à sa vocation primitive par le baptême, consacrée encore une fois par Jésus-Christ, elle a pourtant consenti à servir de demeure aux idoles ; elle a donné ses désirs aux faux biens du monde et laissé remplacer par des noms profanes ce titre auguste gravé sur l'autel : *Au Dieu vivant*. Il faut ôter du temple « tous les vestiges de l'idolâtrie, » rendre à Dieu par un saint amour ses autels que l'amour profane avait prostitués. Pour la dédicace du sanctuaire purifié, la charité fera sortir du fond du cœur le cantique des louanges de Dieu ; elle associera la chair elle-même aux fonctions du sacerdoce et donnera pour gardiennes à l'autel, d'où la prière s'élève comme le parfum de l'encens, la crainte du mal, la pudeur, la tempérance, la modestie. Mais la nouveauté chrétienne n'est pas « l'ouvrage d'un jour ; c'est le travail de toute la vie ; » car il y a toujours dans notre temple « quelque muraille qui s'entr'ouvre... quel-

que partie faible » qui « demande continuellement la main de l'ouvrier. » Heureux ceux qui ne se lassent pas d'entretenir l'édifice toujours fragile et d'en prévenir la ruine! Bossuet fait de cette vigilance nécessaire la part de l'humilité chrétienne, qui est forte parce qu'elle ne perd jamais le sentiment de sa faiblesse et ne se laisse surprendre ni par les tentations, ni par l'orgueil.

Ce discours, rapproché même de ceux qui précèdent, fait sentir plus vivement à quel point Bossuet était capable, à quel point il était soigneux d'approprier au caractère particulier de son auditoire le ton général de son langage et jusqu'aux moindres nuances de l'expression. On n'en sera pas surpris : c'était le présent d'adieu qu'il laissait aux Carmélites, « ses très chères sœurs en Jésus-Christ. » Jusqu'à la fin, il leur parle avec le mélange de condescendance et d'autorité qui convenait à son ministère. Quelle que soit son estime pour elles, il n'aurait garde de mesurer leur mérite à la médiocrité des vertus ordinaires ; il le mesure à l'idéal qu'il poursuit comme elles et qu'il est chargé de rappeler à leur pieuse émulation :

Vous avez un grand modèle ; il n'y a point de petits défauts à des âmes qui tendent à la perfection. Que le monde s'étonne de votre vie pénitente. je rends grâces à Dieu; mais pour vous, étonnez-vous tous les jours d'être encore si éloignées de votre modèle. qui est Jésus-Christ. La véritable justice du Christianisme, c'est de confesser

humblement, en profitant tous les jours, qu'on est bien peu avancé à la perfection de la justice[1].

Mais ce n'est pas assez d'exhorter ces âmes saintes au nom de la justice; l'orateur a des paroles plus pénétrantes pour les entretenir des volontés de l'Époux, de sa tendresse exigeante et de ses fuites mystérieuses :

Surtout dans les épreuves que Dieu nous envoie, que jamais votre confiance ne se relâche. Mes sœurs, vous le savez, votre Époux a des artifices incroyables pour se faire aimer; il a des fuites mystérieuses pour nous engager davantage; il a des éloignements qui nous approchent; souvent, lorsqu'il se dérobe, il se donne; c'est un maître incomparable en amour; nul n'a jamais su le pratiquer avec une libéralité plus entière, nul ne le sait attirer avec des adresses plus délicates. Croissez donc toujours en son saint amour[2].

II

Bossuet ne prend pas seulement congé des religieuses; il avait réservé pour les laïques de l'assemblée la fin de sa péroraison. Suivons son exemple, et donnons un souvenir à ces auditeurs du dehors, dont on sait qu'il avait attiré aux Carmélites un

1. 3e point. Ms., t. XIV, f. 60. Les éditeurs mettent : « *dans* la perfection de la justice, » et la forme est, en apparence, plus régulière, mais elle s'écarte de la pensée de Bossuet. — 2. *Ibid.*

concours extraordinaire. C'était l'élite de la société religieuse : d'un côté, les grands, partagés encore entre les obligations du monde et le désir de la pénitence, ceux qui habitaient le Luxembourg, l'hôtel de Condé, le faubourg Saint-Germain, quelquefois une partie de la cour, amenée par la reine mère [1] ; de l'autre côté, les *doctes*, réunis alors en très grand nombre autour de la Sorbonne, dans les Colléges, dans les Couvents du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Victor. Le mémoire des Carmélites, cité par Ledieu [2], nous apprend qu'ils étaient venus avec empressement et qu'on les voyait, au sortir de la chapelle, s'attrouper dans la cour pour s'entretenir du sermon qu'ils venaient d'entendre.

Ledieu rapporte cette particularité que Bossuet a été « fort suivi » pendant cette station « par Messieurs de Port-Royal : cantonnés à tous les coins de son auditoire, ils étaient, ajoute-t-il, les plus vifs à exciter les applaudissements. » Ledieu ne fait sans doute que répéter en cet endroit ce qu'il avait entendu dire par l'évêque de Meaux, et il est permis de conjecturer que Bossuet avait été particulièrement sensible aux applaudissements de Port-Royal. Notre curiosité toutefois n'est qu'à demi satisfaite ; les noms propres lui font défaut ; Ledieu n'en a cité

1. Nous avons vu que la reine mère avait entendu le sermon *sur la Parole de Dieu* et le *Panégyique de saint Joseph*. La reine Marie-Thérèse avait entendu, comme sa belle-mère, le beau sermon prononcé *pour la Vêture de Mlle Château-Thierry* (8 septembre 1660). — 2. *Mém.*, p. 73.

qu'un, très respectacle sans doute, mais redevenu obscur : celui de Noël de La Lane. Il faut savoir que La Lane habitait Navarre, où Bossuet l'avait vu dans sa jeunesse, et l'abbé Ledieu tenait à dire en passant que son maître, qui aimait à rendre hommage à la science de ce bon vieillard et à ses vertus, n'avait jamais été tenté de partager ses doctrines. Parmi ceux qui l'accompagnaient, Ledieu aurait-il pu nommer Saci, Antoine Arnauld, Arnauld d'Andilly, Nicole, les illustres de Port-Royal ? Bossuet les a-t-il vus de ses yeux au pied de la chaire ? son regard, en les cherchant, a-t-il rencontré celui de Pascal ?

M. Floquet ne peut pas admettre qu'on en doute[1] ; trop jaloux peut-être, en cet endroit, de la gloire de Bossuet, il se plaît à suivre le souvenir de ses prédications dans les *Pensées* de Pascal, comme s'il cédait au secret besoin de prendre une revanche de la vive et durable impression laissée dans l'esprit de Bossuet par la lecture des *Provinciales*[2].

Je ne sais pas bien si Pascal[3], à ce moment de sa vie, s'arrachait facilement de sa retraite, même pour aller où ses amis cherchaient à l'entraîner. Il suivait assidûment les églises, mais pour y dire ses Heures, ou pour y prendre sa part de quelque dévotion particulière ; quant au sermon, je me figure

1. T. II, p. 125 : « Pascal, lui aussi, n'en doutons point, Pascal était là, avec ses doctes amis, plus ému, plus étonné qu'eux encore... Et qu'on ne croie pas que ce sont ici des conjectures !... » — 2. Voyez le cinquième chapitre du liv. Ier de ces *Études*. — 3. Ce doute a déjà été émis par M. Havet (*Pascal a-t-il imité Bossuet ?* p. 11).

qu'il se contentait du prône de sa paroisse, avec la ressource de suppléer à l'insuffisance de l'orateur par la lecture des Psaumes ou par une méditation plus longue sur l'Évangile du jour.

Et cependant il me plairait, comme à M. Floquet, de savoir qu'il a fait exception à la sévérité de ses habitudes, pour suivre le Carême prêché aux Carmélites par Bossuet. Je viens de relire, dans cette supposition, les beaux sermons *sur la Pénitence*, *sur la Parole de Dieu*, *sur la Haine de la vérité*, *sur la mort* et *sur la résurrection de Jésus-Christ*[1] : quelle satisfaction pour Pascal de secouer le poids de ses peines, d'échapper pendant quelques heures à l'étreinte de la maladie, au souci plus poignant encore des persécutions nouvelles dont Port-Royal était menacé, d'oublier tout pour prêter l'oreille au prédicateur invisible, tandis que parlait ce jeune prêtre, si profondément pénétré du texte des Écritures et de la doctrine des Pères ! Avec quelle joie silencieuse, austère, mais profonde, il aurait reconnu sur ces lèvres inspirées les pensées dont il aimait à se nourrir, celles qu'il avait exprimées lui-même, non seulement dans les *Provinciales*, mais dans la *Prière pour demander le bon usage*

1. En rétablissant cette suite, j'ai rendu la supposition plus séduisante et ajouté à l'intérêt du rapprochement qu'on s'est plu à établir entre le sermon *sur la Parole de Dieu* et les idées de Port-Royal, celles de Pascal, en particulier, sur le caractère qui convient à l'éloquence chrétienne. (Floquet, t. II, p. 125 ; Jacquinet, *Prédicateurs* p. 328-331.)

de la maladie, dans le *Mystère de Jésus* ou dans ce qu'il avait pu écrire de son *Apologie de la religion !*

La parole de Bossuet aurait donc ému Pascal ; mais, en admettant qu'il ait pu jouir de cette consolation suprême accordée à son agonie, il faut renoncer à en chercher le souvenir dans ses écrits : Pascal n'était plus attaché à la vie que par la souffrance, que par la recherche de la perfection morale et l'attente de l'éternité. Parfois, sous le coup d'une impression vive, il lui arrivait encore de jeter quelques mots sur le papier : ainsi la réflexion fameuse sur la mort de Cromwell et le rétablissement de la famille du roi en Angleterre [1] ; ou bien ces règles de conduite qu'il tenait à porter sur lui : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée [2].... » — « Il est injuste qu'on s'attache à moi, je ne suis la fin de personne, et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir [3]?.... » ; ou encore ces plaintes secrètes venues des plus intimes profondeurs de l'âme : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye [4].... » — « C'est une chose horrible de sentir s'écouler tout ce qu'on possède [5]. » Mais il y avait plus de deux ans que, trahi par ses forces,

1. *Pensées* de Pascal, éd de M. Havet, III, 7 : « ..... Il est mort, sa famille abaissée, tout en paix et le roi rétabli. » L'entrée de Charles II à Londres est du 8 juin 1660. On peut rapprocher de cette pensée de Pascal la seconde rédaction du troisième point d'un sermon prêché par Bossuet, à la Visitation de Chaillot, devant la reine Henriette de France, le 2 juillet de la même année. (Floquet, t. II, p. 74 et 75.) — 2. *Ibid.*, XXIV, 69, et la note de M. Havet. — 4. *Ibid.*, XXV, 17. — 5. *Ibid.*, XXIV, 16.

résigné d'ailleurs à l'impuissance, il ne s'était plus occupé d'aucun travail suivi ; et sa sœur, Mme Périer, dit expressément que, pendant les *quatre dernières années de sa vie,* « il n'a pu en tout travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avait entrepris pour la religion. »

Ce que Mme Périer appelle « la dernière année de son travail » commence évidemment au lendemain de la XVIIIe *Provinciale* (24 mars 1657) et a pu se continuer jusque vers le milieu de l'année 1658 ; telle est la date certaine[1] des pensées qu'il avait recueillies en vue de son livre ; pour qu'on y trouvât la trace sensible des prédications de Bossuet, il faudrait remonter aux discours isolés que l'archidiacre de Metz prêcha dans la capitale au temps même de la publication des *Provinciales,* c'est-à-dire à une époque où Pascal était trop engagé dans ses voies pour qu'aucun exemple pût avoir sur lui de fortes prises, et où Bossuet, d'ailleurs, quelles que fussent déjà les promesses de son éloquence, ne s'était pas encore élevé assez haut pour qu'un Pascal, s'il l'eût trouvé sur son chemin, pût être tenté de s'incliner devant lui comme devant son maître.

Est-ce-à-dire qu'il faille, au contraire, reconnaître dans les sermons le souvenir manifeste du livre des *Pensées ?* Et serait-on fondé à réclamer au même titre pour l'un et pour l'autre ouvrage de

1. C'est l'opinion développée avec force par M. Havet.

Pascal l'honneur d'avoir exercé sur l'esprit de Bossuet une influence décisive ? La tentation, je dois l'avouer, était bien forte : comment ne pas songer à Pascal, lorsqu'on retrouve, à chaque instant, dans tel ou tel de nos sermons, non seulement l'idée générale de son *Apologie de la religion*, mais ses arguments familiers, et parfois le tour même qu'il leur a donné ou quelques-unes de ces expressions saisissantes qui semblent caractériser son style ? De ce point de vue, les rapprochements étaient inévitables ; on en a déjà fait beaucoup : j'ajouterai qu'il serait facile de les multiplier à l'infini.

Il faut réserver, dans cette discussion, une place à part pour le morceau de Bossuet qui l'a provoquée. Vers la fin du premier point de son sermon *pour la profession de foi de M*me *de la Vallière*, l'orateur s'écriait :

.... O Dieu, *qu'est-ce donc que l'homme ?* Est-ce *un prodige ?* Est-ce *un composé monstrueux de choses incompatibles ?* Ou bien est-ce une *énigme inexplicable ?*

Non, Messieurs, nous avons *expliqué l'énigme*. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme est un reste de sa première institution ; ce qu'il y a de si bas et qui paraît si mal assorti avec ses premiers principes, *c'est le malheureux effet de sa chute*. Il ressemble à *un édifice ruiné*, qui, dans ses masures renversées, conserve encore *quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan*. Fondé dans son origine sur la connaissance de Dieu et sur son amour, par sa volonté dépravée il est tombé en ruine ; le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le

fondement. Mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessein, et la marque de l'architecte. *L'impression de Dieu* reste encore en l'homme *si forte qu'il ne peut la perdre* et tout ensemble *si faible qu'il ne peut la suivre ;* si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute et lui faire sentir sa perte !

On comprend que M. Faugère [1] n'ait pu lire ces paroles éloquentes sans se demander si Bossuet, lorsqu'il les prononça, connaissait ce fameux passage de Pascal :

Quelle chimère est-ce donc que l'homme? Quelle nouveauté, *quel monstre*, quel chaos, *quel sujet de contradiction, quel prodige!* Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, *gloire et rebut de l'univers* [2] *!*

A la question posée par M. Faugère, M. Havet ne balance pas à répondre par une affirmation catégorique et à dire que cette belle page de Bossuet a été écrite sous l'inspiration des *Pensées* [3]. J'en tomberai d'accord, pour cette fois, sans difficulté. Le livre des *Pensées* avait paru dans les premiers jours

1. *Pensées choisies de Blaise Pascal*, Paris, Delalain, 1848, in-12, p. 225, en note. — 2. Les premiers éditeurs avaient atténué la pensée de Pascal, en substituant à ces mots : « *cloaque d'incertitude et d'erreur,* » ceux-ci : « *amas* d'incertitude ; » ils avaient aussi effacé ces deux exclamations : « *quel monstre ! quel prodige !* » Il est curieux de retrouver sous la plume de Bossuet les vives expressions qui ont effrayé Port-Royal. — 3. *Pensées de Pascal*, 1851, p. 120, 123 (en note).

de l'année 1670 [1], et je crois fermement que Bossuet n'aura pas été des moins empressés à lire un nouvel ouvrage de l'auteur des *Provinciales*. Il l'avait lu, lorsqu'il prononça l'*Oraison funèbre de Madame* (21 août 1670) et, cinq ans plus tard, le sermon *pour la profession de foi de Mme de la Vallière* (4 juin 1675). S'il arrive donc qu'en reprenant un de ses anciens discours, il le modifie pour se rapprocher d'une façon presque évidente de ce que M. Havet appelle si bien « le cri de Pascal éperdu, ou le « double tranchant de sa dialectique, » il est vraisemblable, et je veux regarder comme certain, que l'impression récente encore de la lecture des *Pensées* a été pour quelque chose dans ce changement.

Mais ce changement ne peut plus être, à ce moment de la carrière de Bossuet et dans la suite de ses œuvres, qu'un accident de médiocre conséquence. Il n'est d'ailleurs facile à ressaisir que dans le détail et dans la nuance du style. L'antithèse qui fait le fond du développement, les expressions les plus saillantes, le tour même de ces exclamations passionnées, est-ce à Pascal que Bossuet les emprunte, lorsqu'il les retrouvait, plus aisément que nous ne pouvons le faire nous-mêmes, dans le sermon *sur la Mort*, prêché au Louvre en 1662, dans le sermon *sur la Passion de Jésus-Christ*, prêché aux Carmélites en 1661 ?

1. L'*achevé d'imprimer* est du 2 janvier.

Là, Bossuet s'étonnait déjà qu'il fût si difficile d'apprendre à l'homme à s'estimer son prix, et il expliquait ce désordre en disant que l'homme est un *grand abîme*, qu'il est un *grand prodige*, un « *amas confus de choses contraires et mal assorties;* » et il invitait l'âme à chercher au pied de la croix la leçon qu'elle chercherait en vain dans les livres des philosophes : « O âme, image de Dieu, viens apprendre ta dignité à la croix [1] ! »

Puis, reprenant les mêmes pensées sur le tombeau de Lazare, il les exprimait d'une façon plus originale, plus nette et plus ferme :

Accourez donc, ô mortels, et voyez dans le tombeau du Lazare ce que c'est que l'humanité..... O mort, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance; toi seule nous convaincs de notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité; *si l'homme s'estime trop*, tu sais *déprimer son orgueil ; si l'homme se méprise trop*, tu sais *relever son courage*[2], et, pour réduire toutes ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est infiniment méprisable en tant qu'il finit dans le temps, et infiniment estimable en tant qu'il passe à l'éternité [3].

1. Deuxième sermon *sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 2e point. Cf. Floquet, t. II, p. 128. — 2. Pascal, VIII, 5. « S'il se vante, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible. » — 3. Sermon *sur la Mort*. Exorde. Ms., t. XII, f. 360. Cf. la division de l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*.

Après avoir confondu l'orgueil de l'homme en lui rappelant sa petitesse, Bossuet s'applique à lui rendre le juste sentiment de sa grandeur. Il rappelle à l'âme ses nobles ardeurs, les belles idées qui l'élèvent au-dessus de la matière, puis ses langueurs et les grossièretés incompréhensibles où elle retombe, avilie et humiliée au point de douter d'elle-même. Alors il se plaît à montrer l'embarras et les contradictions des philosophes, qui, « voyant l'homme d'un côté si grand et de l'autre si méprisable, » ne savent « ni que penser ni que dire d'une si étrange composition : »

Demandez aux philosophes profanes ce que c'est que l'homme : les uns en feront un Dieu, les autres en feront un rien ; les uns diront que la nature le chérit comme une mère et qu'elle en fait *ses délices ;* les autres, qu'elle l'expose comme une marâtre et qu'elle en fait *son rebut;* et un troisième parti, *ne sachant plus que deviner touchant la cause de ce mélange*, répondra qu'elle s'est jouée en unissant deux pièces qui n'ont nul rapport, et ainsi que, par une espèce de caprice, elle a formé *ce prodige qu'on appelle l'homme.*

Vous jugez bien, chrétiens, que ni les uns, ni les autres n'ont donné au but, et qu'il n'y a plus *que la foi* qui *puisse expliquer une si grande énigme.* Vous vous trompez, ô sages du siècle : l'homme n'est pas les délices de la nature, puisqu'elle l'outrage en tant de manières ; l'homme ne peut non plus être son rebut, puisqu'il a *quelque chose en lui qui vaut mieux que la nature elle-même*, je parle de la nature sensible. Maintenant parler de caprice dans les ouvrages de Dieu, c'est blasphémer contre sa sagesse.

Mais d'où vient donc une *si étrange disproportion?* Faut-il, chrétiens, que je vous le dise, et ces masures mal assorties, avec ces fondements si magnifiques, *ne crient-elles pas assez haut que l'ouvrage n'est pas en son entier?* Contemplez cet édifice, vous y verrez des marques d'une main divine; mais l'inégalité de l'ouvrage vous fera bientôt remarquer ce que le péché a mêlé du sien. *O Dieu! quel est ce mélange? J'ai peine à me reconnaître;* peu s'en faut que je m'écrie avec le prophète : *Hæccine est urbs perfecti decoris, gaudium universæ terræ*[1]? Est-ce là cette Jérusalem? « Est-ce là cette ville? » Est-ce là ce temple, l'honneur et « la joie de toute la terre? » Et moi je dis : « Est-ce là cet homme fait à l'image de Dieu, le miracle de sa sagesse et le chef-d'œuvre de ses mains? » C'est lui-même, n'en doutez pas. D'où vient donc cette discordance, et pourquoi vois-je ces parties si mal rapportées? C'est que l'homme a voulu bâtir à sa mode sur l'ouvrage de son Créateur, et il s'est éloigné du plan : ainsi, contre la régularité du premier dessein, l'immortel et le corruptible, le spirituel et le charnel, *l'ange et la bête* en un mot, se sont trouvés tout à coup unis. Voilà *le mot de l'énigme;* voilà le *dégagement de tout l'embarras* : la foi nous a rendus à nous-mêmes, et nos faiblesses honteuses ne peuvent plus nous cacher notre dignité naturelle[2].

J'ai prolongé à dessein la citation de ce beau passage qui offre incontestablement avec les célèbres fragments *sur la Grandeur et sur la misère de l'homme* des analogies aussi frappantes et plus nombreuses que le sermon *pour la Profession de Mme de la Vallière.*

1. *Thren.*, II, 15. — 2. *Sur la Mort*, 2e point. Ms. f. 367-8.

M. Havet paraît, lui aussi, avoir cédé un instant au désir d'exercer des représailles contre Bossuet et son biographe, lorsqu'il se demande (incidemment, je dois le dire, et sous toutes réserves [1]) si Bossuet n'aurait pas connu le manuscrit des *Pensées*, alors qu'on en préparait si lentement la première édition (1662-1669), ou si, du vivant même de Pascal, avant le Carême des Carmélites et celui du Louvre, il n'avait pas eu connaissance du dessein de l'*Apologie*, et, qui sait? assisté peut-être en personne à ces entretiens mémorables où Pascal exposait à ses amis de Port-Royal, son plan, ses arguments principaux et la fameuse prosopopée : « C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères... Je puis seule vous faire entendre qui vous êtes [2]... »

Mais à quoi bon s'exposer ainsi au hasard des conjectures? L'argumentation de M. Havet repose sur un fond plus solide, elle est péremptoire, lorsqu'il établit, avec un véritable luxe de preuves [3], que les idées exprimées par Pascal et par Bossuet n'étaient nouvelles ni pour l'un ni pour l'autre. Et, sans interroger les lettres profanes, pour mieux faire voir combien ces idées sont anciennes et par quelle pente insensible elles étaient devenues presque banales, n'est-ce pas une chose aisée de dire à quelle

1. *Pascal a-t-il imité Bossuet ?* 12 pages in-8° (extrait du *Journal général de l'Instruction publique*, 1851), p. 5 et 6. — 2. « *A. P. R. pour demain. Prosopopée.* Édit. Havet, art. XII. — 3. *Ibid.*, p. 6-8.

source commune ces deux éloquents défenseurs de la religion chrétienne avaient puisé leur inspiration?

Tous deux seraient sortis de leur rôle, s'ils s'étaient piqués, en pareille matière, de nouveauté. Bossuet en était si peu jaloux qu'il se faisait honneur d'indiquer lui-même, à tout instant, les textes dont son discours ne devait être qu'une interprétation fidèle [1]. Pascal ne prenait pas le même soin de citer ses autorités; pour le faire, il aurait eu quelquefois besoin de recourir à M. Singlin, à M. de Saci, à ceux de la petite église qui avaient, plus que lui, la science de la tradition ; mais il aurait, sans aucun doute, invoqué les mêmes. Car non seulement Port-Royal faisait, ainsi que Bossuet, profession de ne s'appuyer que sur l'Écriture et sur les Pères ; mais dans l'Écriture et dans les Pères, une remarquable affinité naturelle leur faisait chercher aux mêmes endroits le plus pur de la substance du christianisme. Bossuet récitait aussi avec transport les Psaumes et les Évangiles ; plus profondément instruit et moins exclusif, il avait d'autres maîtres que saint Paul et saint Augustin ; il en expliquait les passages contestés avec une prudence que les disciples de Jansénius n'ont jamais voulu connaître ; mais pour lui, comme pour Pascal, saint Paul et saint Augustin étaient des maîtres de prédilection.

1. Ainsi, dans le sermon *sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, vers la fin du passage que j'ai cité en partie, Bossuet renvoie au texte des Psaumes et au commentaire de saint Augustin. (*In Psalm.* CII, 6 ; *Enarr. II in Psalm.* XXXII, 4.)

En fallait-il plus pour expliquer les rencontres de leur pensée et les analogies de leur langage?

Ces analogies, d'ailleurs, ne doivent pas être exagérées, et l'on n'en pourrait pas plus tirer de conséquence contre l'originalité de Bossuet que contre celle de Pascal : jamais peut-être la diversité de leur génie n'a été plus manifeste que lorsqu'il leur est arrivé de dire les mêmes choses presque dans les mêmes termes. J'insisterai sur ce contraste en m'attachant de préférence à un sermon qui semble reproduire, non pas seulement telle idée ou telle expression de Pascal, mais la substance même de son argumentation, et le dessein, je ne dirai pas l'esprit, de son livre. Le sermon *sur la Loi de Dieu*[1] servira d'ailleurs à éclaircir cette discussion d'autant mieux qu'il a été composé à Metz, avant la publication des *Provinciales*[2], c'est-à-dire à une époque où le jeune archidiacre de Metz et le pénitent de Port-Royal étaient complètement inconnus et étrangers l'un à l'autre.

Bossuet a pris son texte dans le Psaume CXVIII ; précisément celui que Pascal aimait à réciter, celui dont il vantait la beauté à ses amis avec de tels transports « qu'il paraissait hors de lui-même[3]. » « J'ai étudié mes voies, » disait le Prophète ; puis, s'adressant à Dieu, il ajoutait : « et enfin j'ai tourné

1. Voyez ce que j'ai dit de l'exorde de ce sermon, liv. I, chap. III. — 2. Vers 1655 ou 1656, et, en ce cas, au plus tard le 26 février, jour de la Quinquagésime. La quatrième *Provinciale* est datée de la veille. — 3. *Vie de Blaise Pascal*, par Mme Périer.

mes pas du côté de vos témoignages[1], » verset que Pascal a dû répéter souvent, car il y trouvait enfermée, avec le souvenir de sa vie, la règle des vertus chrétiennes.

Bossuet médite, comme David et comme Pascal, à la vue de l'étrange confusion que présente le spectacle des choses humaines; il rentre en lui-même et cherche à déterminer le « point capital de la vie, » à se résoudre pour jamais sur « les devoirs essentiels de l'homme. » Il est tout d'abord inquiet et confondu de son ignorance : que sait-il? et que cherche-t-on à savoir autour de lui? d'où peut venir à notre esprit cette curiosité infinie qui prétend saisir dans l'immensité de l'espace et jusqu'au fond des abîmes les secrets de la nature, tandis que nous « sommes étrangers chez nous-mêmes, » résignés à ne connaître « ni le chemin que nous devons tenir, ni quelle est la vraie fin de nos mouvements? »

A la vérité, ce n'est pas une entreprise facile que de savoir régler ses mœurs et d'assigner à la vie son juste emploi. Sur ce point décisif, il est naturel que le prédicateur étale (on voit qu'il l'a fait souvent) les contradictions des philosophes et la vanité de leurs efforts.

Tu me cries de loin, ô Philosophie! que j'ai à marcher en ce monde dans un chemin glissant et plein de périls: je l'avoue, je le reconnais, je le sens même par expérience. Tu me présentes la main pour me soutenir et

1. *P* CXVIII, 59, trad. par Bossuet.

pour me conduire ; mais je veux savoir auparavant si ta conduite est bien assurée : « Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans le précipice [1]. » Et comment puis-je me lier à toi, ô pauvre Philosophie ? Que vois-je dans tes écoles que des contentions inutiles qui ne seront jamais terminées ? On y forme des doutes, mais on n'y prononce point de décisions....

Dans une telle variété d'opinions, que l'on me mette au milieu d'une assemblée de philosophes un homme ignorant de ce qu'il aurait à faire en ce monde; qu'on ramasse, s'il se peut, en un même lieu, tous ceux qui ont jamais eu la réputation de sagesse : quand est-ce que ce pauvre homme se résoudra, s'il attend que, de leurs conférences, il en résulte enfin quelque conclusion arrêtée [2] ?....

Après avoir conclu, sans trop d'exagération ni d'amertume, contre la raison, qui est chancelante, qui est variable, et dont les seules lumières ne suffisent point à nous guider, Bossuet relève à sa manière ce lieu commun de l'Apologétique par une paraphrase de Job :

Quand je regarde quelquefois en moi-même cette mer si vaste et si agitée, si j'ose parler de la sorte, des raisons et opinions humaines, je ne puis découvrir, dans une si vaste étendue, ni aucun lieu si calme, ni aucune retraite si assurée, qui ne soit illustre par le naufrage de quelque personnage célèbre. Si bien que le prophète Job, déplorant dans la véhémence de ses douleurs les diverses calamités qui affligent la vie humaine, a eu juste sujet de

1. *Matth.*, XV, 14. — 2. Ms., t. XI, f. 429.

se plaindre de notre ignorance à peu près [1] en cette manière : O vous qui naviguez sur les mers, vous qui trafiquez dans les terres lointaines et qui nous en rapportez des marchandises si précieuses, dites-nous, n'avez-vous point reconnu, dans vos longs et pénibles voyages, « n'avez-vous point reconnu où réside l'intelligence, et dans quelles bienheureuses provinces la sagesse s'est retirée? *Unde sapientia venit, et quis est locus intelligentiæ* [2]? » Certes, « elle s'est cachée des yeux de tous les vivants; les oiseaux même du ciel, » c'est-à-dire les esprits élevés, « n'ont pu découvrir ses vestiges [3]. La mort et la corruption, » c'est-à-dire l'âge caduc et la décrépite vieillesse, qui, courbée par les ans, semble déjà regarder sa fosse, « la mort donc et la corruption nous ont dit : Enfin, après de longues enquêtes et plusieurs rudes expériences, « nous en avons ouï quelque bruit confus, » mais nous ne pouvons vous en rapporter de nouvelles bien assurées : *Perditio et mors dixerunt : Auribus nostris audivimus famam ejus* [4]. »

Quelle est l'unique ressource laissée à l'âme fatiguée de l'inutilité de ses recherches et tourmentée par l'incertitude, sinon d'en demander la fin à une sagesse qui ne connaît pas de limites ni de défaillances? Bossuet ne balance donc pas à demander à cette sagesse incompréhensible un port assuré contre la tempête; il en suivra les ordonnances, comme Israël, dans l'immensité du désert et dans les ténè-

1. Bossuet ne donne, en effet, d'abord que le résumé du texte de *Job*. — 2. *Job*, XXVIII, 20. — 3. *Absconditа est ab oculis omnium viventium, volucres quoque cœli latet.* (*Ibid.*, 21.) — 4. *Ibid.*, 22. Ms., f. 429.

bres de la nuit, suivait la colonne de flamme. L'orateur se plaît à insister sur la simplicité d'une étude où l'on est « savant dès le premier jour, » puisqu'il suffit de se soumettre et de croire pour être certain de ne plus errer, sur la douceur de ployer la tête et de se laisser captiver par la parole du Sauveur Jésus :

Venez donc, ô sages du siècle, venez à cet excellent précepteur qui a des paroles de vie éternelle. Laissez votre Platon avec sa divine éloquence, laissez votre Aristote avec cette subtilité de raisonnement, laissez votre Sénèque avec ses superbes opinions : la simplicité de Jésus est plus majestueuse et plus forte que leur gravité affectée. Ce philosophe insultait aux misères du genre humain par une raillerie arrogante. Cet autre les déplorait par une compassion inutile. Jésus, le débonnaire Jésus, il plaint nos misères, mais il les soulage ; ceux qu'il instruit, il les porte. Ah ! il va, au péril de sa vie, chercher sa brebis égarée ; mais il la rapporte sur ses épaules, parce que, « errant de çà et de là, elle s'était extrêmement travaillée : « *Multum enim errando laboraverat*, » dit Tertullien[1].

Et comment ne pas laisser la courte sagesse du siècle et de l'école pour suivre ce maître qui nous console, qui rend témoignage à la vérité de ses enseignements par l'inimitable perfection de sa vie ?

Que craignez-vous donc, hommes sans courage ?... Je vous vois éperdus et étonnés sur le chemin de la piété

1. *De Pœnit.*, n° 8. Ms., f. 432.

chrétienne; vous n'osez y entrer, parce que vous n'y voyez au premier aspect qu'embarras et que difficultés; vous ne savez si dans ce fleuve il y a un gué par où vous puissiez échapper. Considérez le Sauveur Jésus : afin de vous tirer hors de doute, il y est passé devant vous; regardez-le triomphant à l'autre rivage, qui vous appelle, qui vous tend les bras, qui vous assure qu'il n'y a rien à craindre. Voyez, voyez l'endroit qu'il a honoré par son passage : il l'a marqué d'un trait de lumière; et n'est-ce pas une honte à des chrétiens d'avoir horreur d'aller où ils voient les vestiges de Jésus-Christ[1]?

On sera frappé sans doute de la mansuétude qui tempère sur les lèvres de Bossuet l'accent d'autorité si convenable à la chaire et si naturel à son génie. Même dans cette partie de son discours où il veut ranger les esprits sous la discipline de l'humilité chrétienne, il les subjugue moins qu'il ne les captive; la soumission qu'il exige, parce qu'elle est juste et nécessaire, il la fait paraître facile et désirable: la suite du développement semble avoir pour unique objet de faire sentir toutes les douceurs d'une loi qui donne à la raison la certitude, à la volonté, une règle pour ses désordres, au cœur, parmi ses inconstances, des joies sans trouble, des espérances qui ne seront point confondues et « l'immobile repos, qui se commencera sur la terre pour être consommé dans le ciel[2]. »

1. *Sur la Loi de Dieu*, 1er point. Ms., f. 433. — 2. *Ibid.*, Exorde et 3e point.

Il est aisé de reconnaître dans le sermon *sur la Loi de Dieu* toutes les pensées qui ont rempli la vie de Pascal et qui devaient aussi remplir son livre. Pascal les exprime avec plus de force : c'est d'abord le propre de cette rigueur géométrique et de ce besoin de perfection qui se font sentir jusque dans les moindres fragments échappés à sa plume, tandis que Bossuet ne donne pas toute sa mesure dans les improvisations de sa jeunesse.

Mais la dialectique de Pascal n'est pas seulement plus subtile et plus nerveuse, elle est surtout plus passionnée. Veut-il arracher à leur imprudente quiétude ceux qui vivent sans se mettre en peine du secret de leur destinée? Cette négligence « en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, » l'étonne; elle l'irrite et l'épouvante [1]. A-t-il obtenu que l'homme cherche à connaître sa condition? il étale à ses yeux la vanité de tous les systèmes imaginés par l'école, il s'emporte contre les orgueilleuses prétentions d'une sagesse imaginaire et accable la raison de son mépris : « Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile... Écoutez Dieu [2]. » Alors Dieu parle, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, « non des philosophes et des savants ; » et le chrétien renouvelé promet d'oublier le monde et tout ; il renonce, sans qu'il lui en coûte, à sa volonté comme à sa raison ; il saisit et il em-

1. *Pensées*, art. IX. — 2. *Ibid.*, art. XIII, 1.

brasse la vérité en versant des pleurs de joie[1].

Ainsi Pascal, soit qu'il exprime la pitié, la surprise, la colère, ou les angoisses du doute, ou les ravissements de l'extase, obéit sur l'heure à l'émotion qui le possède, et c'est ce qui rend son éloquence si contagieuse, pour emprunter à M. Havet un mot heureux, qui en marque bien toute la force et peut-être aussi le défaut. Oui, c'est une éloquence contagieuse ; elle pénètre au fond des cœurs les plus rebelles et elle y porte le trouble, mais pour l'y laisser ; en vain Pascal nous promet-il, d'un ton assuré, la paix sans fin qui accompagne la certitude : peut-on compter sur son témoignage et partager ses illusions, lorsque la véhémence de son langage trahit ou la sombre ardeur d'un sectaire, ou la fiévreuse exaltation d'un malade, ou l'effort désespéré d'une âme tourmentée par le besoin de croire et que le doute menace de ressaisir jusque dans le sein de la foi ?

Cette sérénité dans la foi, que Pascal a cherchée avec tant d'ardeur sans pouvoir jamais y atteindre, a été le partage de Bossuet ; elle a fait l'unité de sa vie, elle a fait aussi l'originalité de sa parole. Bossuet s'émeut, il s'enflamme, il s'exalte jusqu'à l'enthousiasme ; mais il n'est jamais troublé, il ne trouble pas ; il rassure et il entraîne. Pour vaincre l'indifférence, pour confondre l'incrédulité, il sait tracer de vives peintures de l'aveuglement et du malheur de

1. Écrit mystique du 24 novembre 1654.

ceux qui négligent ou qui refusent de vivre sous la loi de Dieu : toutefois il nous donne des misères de la condition humaine une idée moins désespérante; il ne met pas à si haut prix une guérison incertaine; en retour des sacrifices qu'il exige de la nature, il peut, sans balancer, promettre la paix inaltérable dont on sent bien vite qu'il jouit lui-même.

Je sais qu'il n'aura pas toujours cette onction familière et ces formes insinuantes pour inviter à la soumission. Il fera parler la religion, comme l'a fait Pascal, d'une façon brève et hautaine; c'est une « souveraine toute-puissante » qui « sans être jamais réduite à emprunter aucun secours, par sa propre autorité, par sa propre force, » fait ce qu'elle veut et règne dans le monde. Elle prononce ses oracles et veut être crue. Elle prêche des mystères « inaccessibles par leur hauteur, » et ordonne qu'on l'écoute sans réclamer ni un éclaircissement, ni une preuve. « Comment a-t-elle prouvé? Elle a dit pour toute raison qu'il faut que la raison lui cède, et qu'elle est née sa sujette. Voici quel est son langage : *Hæc dicit Dominus*, le Seigneur a dit [1],... »

On peut se roidir contre ces préceptes impérieux, refuser de suivre Bossuet aveuglément dans ses voies, regarder comme un droit et comme un devoir de continuer à poursuivre la vérité par le libre effort de sa raison. On échappe alors plus aisément peut-être à l'étreinte de Bossuet qu'à celle de Pascal :

1. *Sur la Divinité de la Religion* (1665), 1er point.

on est moins tourmenté du sentiment de son péril et de sa faiblesse ; et pourtant les plus résolus ne peuvent se défendre de quelque tristesse en comparant le peu de fruit de leurs efforts et les inévitables incertitudes de leur pensée avec cette foi pleine et entière, où Bossuet a puisé une sécurité si profonde et de si sublimes inspirations.

Je trouve les noms de Pascal et de Bossuet réunis d'une façon inattendue et singulière sous la plume d'un écrivain dont on connaît l'extrême délicatesse : « A mon gré, disait Joubert[1], Bossuet c'est *Pascal*, mais *Pascal orateur*, Pascal évêque, Pascal docteur, Pascal homme et homme d'État, homme de cour, homme du monde, homme d'église, Pascal savant dans toutes sortes de sciences, et ayant toutes les vertus aussi bien que tous les talents. Je m'arrête, ajoute-t-il , je crains de vous scandaliser. » La crainte est assez fondée, car ce rapprochement, sur plus d'un point, manque de justesse, et il faudrait, par exemple, changer du tout au tout le fond même d'un caractère, pour se représenter Pascal évèque, Pascal homme d'État ou homme de cour.

La partialité de Joubert est d'ailleurs trop évidente, et, si grand que soit Bossuet, c'est lui trop accorder sans doute que de voir dans ses œuvres la suite et le couronnement de tout ce que Pascal

1. *Lettre à M. Molé*, du 30 mars 1804. — Joubert, *Œuvres*, t. I, p. 127.

avait essayé, l'accomplissement de tout ce que Pascal avait promis. Bossuet ne surpasse point Pascal, il ne lui ressemble pas à ce point. J'ajouterai qu'il ne serait même pas très exact de dire qu'il le continue : la vérité est qu'il lui succède, et que la même année a vu Pascal mourir et Bossuet prendre possession de la plénitude de son génie (1662). Sept ans plus tard, on devait voir Bourdaloue s'emparer de la chaire en maître, au moment où Bossuet cessait de prêcher (1669). Tous deux ont pu, au déclin d'une vie pleine de jours et d'œuvres, entendre les premiers sermons prêchés à Versailles par Massillon (1699).

De telles rencontres font songer à cet arbre mystérieux dont la branche fatale devait faire tomber devant Énée toutes les barrières ; le héros la saisit, elle céda sans effort à la main prédestinée, et sur-le-champ fut remplacée par une autre :

> Uno avulso, non deficit alter
> Aureus et simili frondescit virga metallo [1].

Telle fut la destinée de l'éloquence chrétienne, sous le règne de Louis XIV : trois fois dans un demi-siècle, l'arbre sacré, sans épuiser sa fécondité merveilleuse, laissa cueillir et vit repousser aussitôt le rameau d'or.

1. *Æneid.*, VI, 144-5.

CHAPITRE IV

CARÊME PRÊCHÉ AU LOUVRE

(1662)

I. Revue faite par Bossuet des sermons de sa jeunesse. — Carême prêché au Louvre. — Liste des sermons qui le composent. — Caractères qui les distinguent : l'écriture, la composition, le style. — Exemple tiré du sermon sur la *Prédication évangélique*. — Maturité et perfection du talent de Bossuet comme sermonnaire.

II. La doctrine dans les sermons prêchés au Louvre. — Part de la morale : sermons *sur l'Impénitence finale; sur la Mort*. — Part du dogme : sermons *sur les Mystères;* sermons *sur la Pénitence*. — Autorité et douceur de la parole de Jésus-Christ.

III. Bossuet et Louis XIV. — Idée que Bossuet s'était faite des prérogatives et des obligations de la royauté : sermon *sur les Devoirs des rois*. — Soumission du sujet conciliée avec la liberté du prédicateur. — Allusions et conseils : sur l'ambition ; sur l'amour des plaisirs ; par où la station commence et finit. — Conclusion de ces études ; dernier mot sur le génie de Bossuet, sur son caractère.

I

En 1662, Bossuet prêcha le Carême au Louvre [1]. On ne sera nullement surpris de lui voir faire, au

1. « Au chasteau royal du Louvre — Monsieur l'abbé Bossuet, docteur en théologie de la Faculté de Paris. » (*Liste des Prédicateurs*, veuve Mathieu Colombel, p. 4.)

lendemain du Carême des Carmélites et dans une circonstance aussi mémorable, un nouvel effort pour s'approcher de la perfection. Le recueil de la Bibliothèque impériale nous fournit à ce sujet un document très précieux : c'est une suite de sommaires, écrits évidemment par Bossuet et placés en tête de trente-cinq sermons. Dom Déforis les avait négligés ; l'abbé Vaillant n'en parle pas ; M. Lachat, qui a eu l'heureuse pensée de les reproduire dans son édition, ne paraît pas s'être demandé à quel moment de la vie de Bossuet ils appartiennent, ni quel profit la critique en pouvait tirer, dans certains cas, soit pour la restitution du texte [1], soit pour le classement chronologique des sermons.

Je dois l'idée de cette recherche à une particularité qui saute aux yeux : c'est que tous les sommaires, sans exception, ont été écrits sur les pages blanches d'une lettre imprimée que Bossuet devait signer de sa main et joindre sous forme d'envoi, à une circulaire que le chapitre de Metz adressait aux autres chapitres du royaume, pour les consulter sur une question de droit et d'usage. Bossuet habitait alors le doyenné de Saint-Thomas du Louvre ; et d'ailleurs, la circulaire du chapitre, dont M. Floquet [2] signale un exemplaire conservé aux Archives nationales, que j'ai retrouvée aussi dans le recueil des Sermons [3], porte une date, celle du

1. Voyez mon édition des sermons *sur l'Ambition* et *sur la Haine de la vérité*. — 2. T. II, p. 27, 28. — 3. Ms., t. XIV, f. 65.

12 septembre 1659. Il avait fallu quelque délai, sans doute, pour que le règlement du point en litige permît à Bossuet d'employer comme le premier papier venu, le reste des feuilles qu'il avait encore entre les mains. Or, si l'on en veut juger par les caractères de l'écriture, qui sont presque aussi uniformes que le papier, les sommaires paraissent être, à quelques mois près, du même temps que la station des Carmélites. Et, en effet, je suis parvenu, après un examen très attentif, à reconnaître que de tous les sermons dont Bossuet a pris la peine d'écrire ainsi le résumé, le dernier dans l'ordre des dates est le sermon qu'il prêcha devant Louis XIV, le 2 février 1662 [1]. Le fait a, je le crois, son importance, et pourra faciliter dans l'avenir la tâche des éditeurs de Bossuet; en ce qui touche l'objet présent de nos études, il donne lieu à quelques réflexions utiles.

Ainsi, c'est vers le moment où Bossuet fut désigné pour prêcher le Carême au Louvre qu'il au-

1. Je dois avertir qu'on trouvera dans l'édition de M. Lachat, comme dans le recueil de la Bibliothèque impériale, quelques-uns de ces sommaires, placés en tête de sermons qui ont été prêchés plus tard, tels, par exemple, que le sermon *sur le Jugement dernier* (1665), ou les sermons *sur l'Ambition*, *sur la Haine de la vérité*, dont la dernière rédaction appartient au Carême de Saint-Germain (1666). Mais c'est la suite d'une méprise facile à reconnaître et à réparer : le sommaire se rapporte à un sermon plus ancien, prêché sur le même sujet, et que Bossuet avait enfermé sous la même enveloppe. Quant aux sermons *sur la Pénitence* et *sur la Parole de Dieu*, prêchés, disait-on, en 1663, j'ai prouvé qu'ils appartenaient au Carême des Carmélites (1661).

rait senti le besoin de mesurer exactement ses forces et songé à passer en revue les sermons de sa jeunesse. Il est remarquable que la plupart des sommaires renvoient aux pages; des indications rapides, presque toujours elliptiques, souvent obscures pour d'autres que pour l'auteur lui-même, devaient lui permettre de retrouver sur-le-champ les passages dont il pourrait lui être commode de faire usage une seconde fois. Bossuet ne méconnaît donc pas le prix de ces premiers essais, où il a soin de se ménager des ressources pour l'avenir; et déjà sur l'heure il notait, non seulement dans ses Carêmes des Minimes et des Carmélites, mais dans des discours composés à Metz ou à Navarre, plus d'une idée, plus d'un développement oratoire, plus d'un commentaire familier de l'Écriture ou des Pères qui allait lui servir pour ses sermons du Louvre.

L'orateur se fit ainsi, sans aucun scrupule, des emprunts considérables; on ne voit pas qu'il ait été une seule fois tenté, soit par une langueur passagère de son esprit, soit par une complaisance secrète pour son propre ouvrage, de redire aucun de ses discours, tel qu'il l'avait déjà prononcé. Peut-être a-t-il répété quelques parties du sermon *sur l'Ambition*, prêché l'année précédente aux Carmélites [1]; encore en a-t-il refait l'exorde et le second point [2]. Pour les autres, et alors même qu'il s'agit

1. Voyez la restitution des trois rédactions successives de ce discours dans mon édition de *Vingt sermons de Bossuet*. — 2. Ms., t. XII, f. 314, 326 et suiv.

des meilleurs et des plus parfaits, tels, par exemple, que le sermon *sur la Parole de Dieu* ou ce beau sermon *sur la Purification de la Sainte Vierge* dont les Carmélites rappelaient, quarante ans plus tard, le succès extraordinaire [1], Bossuet n'hésite pas à composer sur les mêmes sujets des discours entièrement nouveaux.

Il s'imposait ainsi volontairement une grande tâche ; car il ne s'agissait plus, cette fois, d'un *petit Carême*, comme celui des Minimes et peut-être celui des Carmélites. La *Gazette de France* nous apprend que le stationnaire prêchait trois fois par semaine, le dimanche, le mercredi et le vendredi ; ainsi le nombre des discours aurait pu monter à dix-huit, et, dans tous les cas, la *Gazette*, qui certainement n'a pas tout dit, en a mentionné treize en termes exprès. Voici la liste de ceux qui nous restent, je la crois exacte et complète.

C'est d'abord un sermon prêché, selon l'usage, *pour la Purification*, le jeudi 2 février [2]. Puis, pour la première semaine du carême, un seul sermon, celui du dimanche (26 février) sur la *Prédication évangélique* [3]. Pour la seconde semaine, deux

1. Voyez le chapitre précédent, p. 340. — 2. Premier sermon pour le jour de la Purification de la Sainte Vierge (Ms., t. XV, f. 97-116. *Gazette de France*, 1662, p. 124. *Muse historique*, lettre du 4 février, p. 19). — 3. Ms., t. XII, f. 69-82. Au f. 70, de la main de Bossuet : 1 *Dimanche de Caresme* (*Gazette* du 26 février, p. 218). La *Gazette* mentionne aussi les prédications du mercredi et du vendredi 1er et 3 mars. Elles sont perdues.

sermons, sur trois qui furent prêchés [1], mais deux chefs-d'œuvre, les sermons *sur l'Impénitence finale* et *sur la Providence* [2]. Pour la troisième, un feuillet unique intercalé dans un sermon prêché en 1666 *sur la Charité fraternelle* [3]. Pour la quatrième, un sermon *sur l'Ambition* [4], le sermon *sur la Mort*, prêché le mercredi 22 mars [5], et un sermon prêché, non le vendredi, mais le samedi 25, jour de l'Annonciation [6]. Pour la cinquième, trois sermons *sur l'Efficacité*, *sur l'Ardeur*, *sur l'Intégrité de la pénitence*. Les bénédictins par mégarde les avaient don-

1. Les 5, 8 et 10 mars (*Gazette*, p. 247, 248). — 2. On les a jusqu'à présent partagés entre les deux Carêmes du Louvre (1662), et de Saint-Germain (1666), par cette raison, très plausible en apparence, que tous deux appartenaient au jeudi de la deuxième semaine, et, par conséquent, n'ont pu être prêchés dans la même station. Mais c'est par erreur que Déforis les avait rapportés au jeudi; les indications du ms. (t. XII, f. 195, 177), 2 *sem.* 1, — 2 *sem.* 2 (ou 3 : Bossuet écrit les deux chiffres, et il serait difficile de dire lequel des deux est en surcharge) prouvent qu'ils ont été prononcés le dimanche 5 et le mercredi 8 (ou le vendredi 10) mars 1662. — 3. Ms., XII, 262. La seconde rédaction est indiquée par une note autographe, comme le deuxième sermon de la troisième semaine. La première répondrait au sermon mentionné par la *Gazette* (p. 260) pour le mercredi 15 mars. Une note placée à la suite du premier point du sermon *sur la Femme adultère* (Ms., t. XII, f. 293) renvoie au *troisième sermon de la troisième semaine, Louvre*. Ce sermon que la *Gazette* ne mentionne pas est égaré. Il en est de même de celui du dimanche 12, qui était peut-être une première rédaction du sermon *sur l'Amour des Plaisirs*, prêché ce même jour, en 1666. — 4. Il se rapporterait au quatrième dimanche, si toutefois il y a eu sermon au Louvre le dimanche 19 mars, jour de la Saint-Joseph. La *Gazette* n'en parle pas. — 5. Note du ms. (XII, f. 359); 4 m. (*Gazette*, p. 284). — 6. Deuxième sermon *pour l'Annonciation* (*Gazette*, p. 307).

nés comme un premier, un second, un troisième sermon pour le jeudi de la cinquième semaine ; mais l'abbé Vaillant a montré sans peine, en s'appuyant sur le texte très formel de l'orateur, qu'ils se font suite et développent le même Évangile, celui de la Madeleine [1]. Enfin nous possédons le sermon *sur les Devoirs des rois*, et le sermon *sur la Passion de Jésus-Christ,* prononcés le jour des Rameaux et le vendredi saint (7 avril) [2]. En tout, onze discours entiers et deux fragments dont l'origine et la date sont également certaines.

Pour quelques-uns de ces discours, je n'ai cependant qu'une preuve, et la tire du seul aspect du manuscrit. Mais cette preuve est suffisante à ce moment de la carrière de Bossuet, et surtout lorsqu'il ne s'agit plus que de répartir entre les deux Carêmes de 1662 et 1666 les sermons qui ont été prêchés en présence de Louis XIV. Les habitudes de composition de l'orateur et les formes mêmes de son écriture ont tellement changé dans cet intervalle

1. *Étude sur les sermons de Bossuet*, p. 101-103. La *Gazette* ne mentionne que le sermon du mercredi 29 mars (p. 308). Évidemment, il y a là une lacune. — 2. *Gazette*, p. 351-2. — Le jour de Pâques, il n'y avait pas de prédication au Louvre. Le roi et la reine communiaient à Saint-Germain-l'Auxerrois et entendaient le sermon à Saint-Eustache, leurs deux paroisses. Le 9 avril 1662, la *Gazette* nous apprend (p. 375) que Leurs Majestés « entendirent, avec une satisfaction singulière, la prédication que Dom Cosme, assistant du général de l'ordre des Feuillants, fit avec beaucoup de doctrine et d'éloquence. »

que, s'il était permis de briser la reliure des gros volumes conservés à la Bibliothèque impériale pour en modifier l'ordre et former de chacun de ces deux Carêmes un cahier distinct, j'affirme qu'aussitôt le partage ne ferait plus l'ombre d'un doute, et que personne ne serait plus tenté de déplacer ni le sermon *sur la Providence*, pour l'attribuer au Carême de Saint-Germain, ni le sermon *sur l'Amour des plaisirs*, en disant qu'il a été prêché au Louvre [1]. Quelques mois à peine avaient séparé le Carême du Louvre du Carême des Carmélites : aussi offrent-ils, au premier coup d'œil, des différences beaucoup moins sensibles; lorsqu'on est arrivé à les saisir, elles sont caractéristiques et révèlent, jusque dans les moindres choses, le redoublement de soin qui a présidé au nouveau travail de Bossuet. Ainsi les marges, que le jeune orateur n'avait pas même senti le besoin de réserver sur les larges feuilles du Carême des Minimes, sont dorénavant uniformes, souvent chargées, non seulement de renvois aux textes sacrés, mais d'additions faites après coup et de corrections étudiées. En même temps, la grande écri-

1. Je restituerai ainsi au Carême de Saint-Germain (1666) les sermons *sur l'Aumône, sur l'Honneur, sur l'Enfant prodigue* (c'est le titre que Bossuet donnait au sermon *sur l'Amour des plaisirs*), *sur la Charité fraternelle, sur le Culte dû à Dieu*, la troisième rédaction du sermon *sur l'Ambition*, la seconde du sermon *sur la Haine de la vérité*, qui appartiennent indubitablement à cette station, tout aussi bien que le 2e sermon *pour la Purification*, le sermon *sur la Justice* et le 4e sermon *sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ.*

ture si distincte et si lisible, qui est, avec de simples nuances, celle de nos sermons, à partir de 1657, est devenue, dans les sermons du Louvre, plus grêle, mais plus ferme, plus régulière; la plume n'y court plus avec autant de confiance et de fougue sur le papier; c'est au point que, lorsqu'on les compare aux sermons de l'année précédente, on croirait voir, en regard d'un premier brouillon, une mise au net.

Si telle est l'impression que laisse, au premier abord, le seul aspect des manuscrits, une étude attentive des discours ne peut que la justifier et l'affermir. Dans cette mise au net, on voit presque entièrement disparaître les dernières imperfections que je signalais dans le Carême des Carmélites: d'une part, les irrégularités qui trahissaient la précipitation du travail; de l'autre, les subtilités de doctrine et de langage où l'orateur, parlant pour le petit nombre des âmes choisies, avait insensiblement fini par se complaire.

Au Louvre, Bossuet parlait à des mondains: il fallait bien mettre à leur portée les obscurités du dogme par des formes d'exposition plus transparentes. De ces hautes considérations, qui exigent (et Bossuet le sait bien) une application très soutenue, il se montre plus pressé de tirer des règles de conduite, plus soigneux d'animer son discours par des exhortations où reparaît cette familiarité véhémente dont il avait le secret lorsqu'il s'adressait à un

auditoire populaire. Du reste, lorsqu'il touche au fond même de la doctrine, il l'expose comme aux Carmélites avec force et dans sa pureté. Son langage n'est pas moins digne du sanctuaire; mais, dépouillé d'allégories et de figures, plus austère et plus accessible en même temps, il ne s'adresse plus seulement aux initiés : les lumières du sens commun suffisent pour y atteindre, comme la simplicité du cœur pour en être ému [1].

Le brillant cortège qui accompagnait le roi, la reine ou la reine mère dans la chapelle du Louvre, ne rappelait en aucune façon ni l'auditoire nombreux, mêlé et bruyant de l'église des Minimes, ni la silencieuse austérité de la chapelle des Carmélites. Ce n'était plus le couvent, ce n'était plus la ville, mais la cour, c'est-à-dire l'élite de la société polie, ces nobles seigneurs, ces grandes dames qui se piquaient d'estimer et de cultiver le bel esprit, pour qui Vaugelas avait fixé dans ses *Remarques* les règles de leur propre langage et dont Molière, dans la *Critique de l'École des Femmes*, ne craignait pas d'invoquer le jugement. C'était le moment précis où, dans les rangs mêmes de cette noblesse dont nos rois aimaient à se montrer entourés, Mme de Sévigné écrivait à M. de Pomponne le journal des interrogatoires de Fouquet, où Mme de la Fayette publiait la *Princesse de Montpensier*, où

1. Voyez comment il explique dans le sermon *sur l'Annonciation* le mystère du Dieu fait chair, et définit l'amour de Dieu pour ses créatures.

La Rochefoucauld revoyait ses *Maximes*. On aimait les idées justes et fines, les expressions choisies, toutes les élégances de la pensée et du langage. Du haut de cette chaire, accoutumée aux discours étudiés des Senault et des Leboux, il paraissait nécessaire, non pas, sans doute, de chatouiller les oreilles par la douceur passagère d'un entretien agréable [1], mais de satisfaire pourtant ces délicats que les inégalités de l'improvisation n'auraient pas rebutés moins sûrement que la mysticité du cloître ou le pédantisme de l'école.

Il sera bon de montrer tout au juste, par un exemple, dans quelle mesure Bossuet a entendu faire la part de cette nouvelle nécessité. Le sermon *sur la Prédication évangélique* reproduit presque toutes les idées du sermon *sur la Parole de Dieu* [2] ; il les reproduit souvent dans les mêmes termes. J'ajouterai que le sermon prêché aux Carmélites renfermait des pages si heureusement inspirées que Bossuet, en reprenant ce sujet, n'a pas toujours réussi, je ne dirai pas à se surpasser, mais à se retrouver égal à lui-même. Pourquoi donc le refaisait-il ? D'abord, pour l'adapter aux paroles d'un autre Évangile et ouvrir la station par un discours dont il

1. *Sur la Prédication évangélique*, 3e point. — 2. Ainsi dans le sermon *sur la Prédication évangélique*, l'amplification sur la dignité de la parole qui commence le troisième point n'a pas l'onction des beaux passages que j'ai cités sur les rapports de la chaire et de l'autel. C'est ce qui explique pourquoi le sermon *sur la Parole de Dieu* est plus connu et a pu passer jusqu'à présent pour plus récent.

semble, en effet, qu'il devait être « le préparatif et « le fondement de tous les autres [1]; » puis, pour corriger ce qu'il y avait de trop artificiel dans la division, et, du même coup, donner aux trois points du sermon un objet plus distinct, un ordre plus rigoureux et des proportions plus exactes ; enfin, pour soumettre à un examen sévère tous les détails de l'expression.

Voici une page qui permet de le suivre dans ce travail de sa pensée. Il a commencé par reprendre dans son premier sermon un passage où il disait avec quel recueillement il faut entendre, non plus l'orateur dont la voix frappe l'oreille, mais le prédicateur invisible qui parle au fond du cœur. Ce sont d'abord les mêmes termes ; Bossuet les transcrit presque sans y rien changer :

Pour entendre prêcher Jésus-Christ [2], il ne faut pas ramasser son attention au lieu où se mesurent les périodes, mais au lieu où se règlent les mœurs ; il ne faut pas se recueillir au lieu où se goûtent les belles pensées , mais au lieu où se produisent les bons désirs : ce n'est pas même assez de se retirer au lieu où se forment les jugements ; il faut aller à celui où se prennent les résolutions. Enfin, s'il y a quelque endroit encore plus profond et

1. Fin de l'exorde. Le sermon *sur la Parole de Dieu* avait été prêché le second dimanche. — 2. Cf. *sur la Parole de Dieu* (Ms., t. XII, f. 144) : « Pour rencontrer cette école et pour écouter cette voix, il faut se retirer au plus grand secret et dans le centre du cœur. Il ne faut pas, etc. » Ce qui suit est répété mot pour mot dans les deux discours.

plus retiré, où se tienne le conseil du cœur, où se déterminent tous ses desseins, où l'on donne la branle à ses mouvements, c'est là que, sans s'arrêter à la chaire matérielle, il faut dresser à ce maître invisible une chaire invisible et intérieure, où il prononce ses oracles avec empire ! Là, quiconque écoute, obéit ; quiconque prête l'oreille, a le cœur touché.

Ces derniers mots, ajoutés au texte primitif, lui donnent plus de précision et de fermeté. L'idée, d'ailleurs, est si importante, que Bossuet a cru devoir y insister et jeter après coup sur la marge ce développement :

C'est là que la parole divine doit faire un ravage salutaire en brisant toutes les idoles, en renversant tous les autels où la créature est adorée, en répandant tout l'encens qu'on leur présente, en chassant toutes les victimes qu'on leur immole, et, sur ce débris, ériger le trône de Jésus-Christ victorieux : autrement, on n'écoute pas Jésus-Christ qui prêche [1].

Le cours naturel des pensées arrache au prédicateur cette plainte :

S'il en est ainsi, chrétiens, hélas ! que Jésus-Christ a peu d'auditeurs, et que dans la foule des assistants il se trouve peu de disciples [2] !

1. Tout ce qui précède est tiré textuellement du second point du sermon *sur la Parole de Dieu*. L'orateur concluait ainsi : « C'est là qu'il faut se rendre attentif pour écouter Jésus-Christ. » — 2. *Sur la Prédication évangélique,* 3e point (Ms., t. XII, f. 81).

Et c'est une transition pour demander qu'à l'exemple des disciples véritables, les assistants qui l'écoutent se laissent toucher, prennent la résolution d'agir et agissent. La logique voulait que ces idées, si étroitement liées entre elles, fissent corps dans le discours. Bossuet les reprend donc, celle-là dans le second point du sermon *sur la Parole de Dieu,* et celle-ci dans le troisième, pour les réunir; et l'on s'étonne qu'elles aient pu être séparées, tant la trame du discours est serrée, tant elle paraît indissoluble.

Plus loin, Bossuet supprime une page qui se traînait pour rapprocher le précepte qu'il donne de la paraphrase d'un texte de la Bible sur lequel il s'appuyait. D'ailleurs, au milieu de ces longueurs du développement, il lui était échappé des redites, des expressions négligées, une figure assez triviale: il les efface [1], et, par ces corrections de nature très

1. Voici le passage du sermon *sur la Parole de Dieu*, 3e point (Ms., t. XII, f. 149) : « Ne vous fiez donc pas, chrétiens, à ces *émotions sensibles*... Ne vous contentez pas de ces *affections stériles et infructueuses*, qui ne se tournent jamais en résolutions déterminées; de ces fleurs qui trompent toujours les espérances, qui ne se nouent jamais pour donner des fruits; ou de ces *fruits qui ne mûrissent point*, qui sont le jouet des vents et *la proie des animaux*. Dieu ne veut point de tels arbres dans son jardin de délices; Jésus-Christ rejette de tels disciples de son école et de tels soldats de sa milice. Écoutez comme il s'en moque, si je l'ose dire, par la bouche du divin Psalmiste : *Filii Ephrem...*, etc. » Ce qui précède dans le texte donné par Déforis (*Où nous écoutons froidement... De telles émotions, faibles, imparfaites,* etc.) ressemble davantage au texte du sermon *sur la Prédication évangélique*. Mais c'est une note jetée

diverse, qui se pressent dans un espace si resserré, fait d'une ébauche puissante, mais confuse, une peinture sobre et achevée :

Où sont-elles, ces âmes soumises que l'Évangile attendrit, que la parole de vérité touche jusqu'au cœur ? En effet, *ou nous écoutons froidement, ou il s'élève seulement en nous des affections languissantes, faibles imitations des sentiments véritables; désirs toujours stériles et infructueux*, qui demeurent toujours désirs, et qui ne tournent jamais en résolutions; flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière, mais qui court légèrement par-dessus, et que le moindre souffle éteint, tellement que tout s'en perd en un instant, jusqu'au souvenir : *Filii Ephrem, intendentes et mittentes arcum* [*conversi sunt in die belli* [1]]. « Les enfants d'Éphrem, dit David, préparaient leurs flèches et bandaient leurs arcs ; mais ils ont lâché le pied au jour de la guerre. » En écoutant la prédication, ils formaient en eux-mêmes de grands desseins ; ils semblaient aiguiser leurs armes contre leurs vices : au jour de la tentation, ils les ont rendus honteusement....

Dirai-je ici ce que je pense? De telles émotions, faibles, imparfaites, et qui se dissipent en un moment, sont dignes d'être formées devant un théâtre où l'on ne joue que des choses feintes, et non devant les chaires évangéliques où la sainte vérité de Dieu paraît dans sa pureté [2].

au bas d'une page (f. 148, v°) quelques années plus tard et vraisemblablement à l'époque du Carême de Saint.Germain (1666) : Bossuet se prépare à prêcher une troisième fois sur le même sujet ; il a sous les yeux ses deux esquisses et reporte sur le brouillon des Carmées un passage emprunté au sermon du Louvre.

1. *Ps.* LXXVII, 12. — 2. Ms., *ibid.*, f. 81, 82.

Cette réflexion est le dernier emprunt que l'orateur se soit fait; il en relève la gravité par une image du jugement, d'autant plus saisissante, qu'elle est réduite à quelques traits :

.... A qui est-ce qu'il appartient de toucher les cœurs, sinon à la vérité? C'est elle qui apparaîtra[1] au dernier jour; et alors on connaîtra combien la vérité est touchante. « En la voyant, dit le Sage, ils seront troublés d'une crainte horrible. » *Videntes turbabuntur timore horribili*[2]. Ils seront agités et angoissés; eux-mêmes se voudront cacher dans l'abîme. Pourquoi cette agitation, Messieurs? c'est que la vérité leur parle; pourquoi cette angoisse? c'est que la vérité les presse; pourquoi cette fuite précipitée? c'est que la vérité les poursuit. Ah! te trouverons-nous partout[3], ô Vérité persécutante? Oui, jusqu'au fond de l'abîme, ils la trouveront : spectacle horrible à leurs yeux, poids insupportable sur leurs consciences, flamme toujours dévorante dans leurs entrailles.

Il serait trop facile à Bossuet de développer cette peinture; il n'aurait garde d'en affaiblir l'effet en lui donnant l'étendue démesurée d'une digression ou les couleurs banales du lieu commun. Aussi se hâte-t-il de conclure, sur le ton de l'insinuation familière, en peu de mots :

Qui nous donnera, chrétiens, que nous soyons touchés de la vérité, de peur d'en être touchés de cette manière furieuse et désespérée[4]?

1. Var. C'est elle qui pénétrera tous les cœurs rebelles. — 2. *Sap.*, v, 2. — 3. Var. toujours. — 4. Ms., f. 82.

Je serais tenté de poursuivre, et aussi de multiplier ces rapprochements : qu'il me suffise de les signaler comme un curieux et utile sujet d'étude non seulement aux jeunes gens qui s'exercent, mais à tous ceux qui ont quelque souci de la dignité de l'art d'écrire et de ses conditions essentielles.

On voit assez d'après quelles maximes Bossuet a fait ses corrections ; il ne cherche point à embellir son discours en y semant des ornements superflus, il en efface seulement les taches, de telle façon que les détails de la forme ne fournissent plus de matière ni aux petites remarques d'une critique scrupuleuse, ni aux frivoles complaisances d'une admiration indiscrète ; l'attention recueillie peut se porter tout entière sur le développement plus rigoureux et sur l'expression plus exacte de la pensée.

Ce qu'on peut admirer encore dans ce travail, c'est la pleine liberté d'esprit qui y préside : l'effort de la réflexion ne s'y fait pas sentir ; Bossuet peut tour à tour reproduire le texte qu'il a sous les yeux ou le transformer, sans que le regard le plus pénétrant discerne, comme dans les pièces rapportées d'une mosaïque, la part du souvenir et celle de l'inspiration présente. Le style est châtié, mais facile, précis, mais abondant et souple : que l'orateur peigne les angoisses du jugement et l'agonie du mauvais riche, ou qu'il parle des lois de la Providence et des obligations de la royauté, il tiendra facilement son langage à la hauteur des plus grands sujets ; il retrouvera, s'il lui plaît, comme aux Minimes,

la vigueur et l'éclat, le pathétique et le sublime, mais avec un sentiment plus juste de la place qui leur convient, et sans être tenté de dépasser la limite délicate où la fécondité retombe dans l'exubérance, et où la voix qui s'élève se perd dans l'emphase.

De ce jour, il ne lui restait plus de progrès à faire et l'éducation de l'orateur était terminée. Nous en avons suivi presque jour par jour les vicissitudes. Du *Panégyrique de saint Victor* au *Panégyrique de saint Paul,* du sermon *sur l'Honneur du monde* au sermon *sur la Parole de Dieu,* nous en avons observé, pour ainsi dire, les dernières oscillations. Tantôt, c'est le penchant de Bossuet qui l'emporte : il livre au vent toutes ses voiles avec l'heureuse confiance de la jeunesse; mais tandis qu'il trouve un secret plaisir à étaler les ressources de son génie, les applaudissements mêmes l'avertissent qu'il était sur le point d'en être trop fier ou d'en abuser. Alors il se replie sur lui-même, il fait violence à sa nature, il affecte pour les beautés de la forme et pour les règles de l'art un mépris qui peut tourner au préjudice de la pensée. Ces alternatives touchent à leur terme; il est parvenu à corriger l'un et l'autre excès, à concilier des qualités qui semblaient s'exclure, à unir ainsi, dans une heureuse harmonie et sans aucune contrainte apparente, le naturel et l'élégance, la force et la grâce, la sobriété et la plénitude. Ainsi le Carême du Louvre marque pour lui, et, d'une façon plus générale, pour l'éloquence religieuse en France au dix-septième siècle,

ce point, si difficile à saisir, qui est celui de la maturité et de la perfection.

La maturité, pour beaucoup, même parmi les plus illustres, vient tard, et elle dure peu. Elle est venue pour Bossuet à son heure. Elle devait durer plus de trente ans. Ce long espace se divisera naturellement en plusieurs époques, où nous verrons son génie se renouveler. Dans le Carême de Saint-Germain (1666), dans les *Oraisons funèbres* (1669-1687), il déploiera plus d'abondance, un art plus divers et plus achevé. Je ne voudrais rien ôter à la popularité de ces chefs-d'œuvre, que deux siècles ont consacrés, et serai le premier à prendre ma part de ces fêtes incomparables que Bossuet donnera, comme on l'a dit [1], à l'imagination et au cœur. Mais le Carême du Louvre ne pâlira pas à côté de ces merveilles; dans sa forme, plus sobre et plus simple, il aurait partagé les suffrages à Saint-Lazare, à Port-Royal, aux Carmélites; il aurait tenu en suspens les préférences de La Bruyère, si je m'en rapporte à ses réflexions sur la chaire, celles de Fénelon, si j'en crois les *Dialogues sur l'Éloquence*, et, pour dire plus, celles de Bossuet lui-même, lorsque, après avoir mis fin à tous ces beaux discours, il reprenait un ton plus humble pour commenter l'Écriture aux religieuses de son diocèse, et pour improviser des homélies devant le peuple.

1. Havet, *Étude sur les Pensées de Pascal.*

II

Entrons plus avant dans la pensée de Bossuet, et, du lieu « où se mesurent les périodes, » pénétrons avec lui dans les retraites plus cachées « où se tient le conseil du cœur, » où se prennent les résolutions.

Si Bossuet, dans ses prédications du Louvre, n'a point sacrifié au désir de plaire la gravité de son langage, encore moins le voyons-nous disposé à rabattre quelque chose de la sévérité ordinaire de sa doctrine. Pensait-on qu'il fût convenable de garder quelques ménagements avec la Cour ? Non seulement Bossuet avilirait son rôle s'il plaidait timidement la cause de la vérité devant les grands de la terre : il croirait encore manquer aux obligations de la charité chrétienne, s'il parlait avec moins de vigueur devant ceux qui ont le plus besoin qu'on les avertisse et qu'on les ramène, par une salutaire violence, au véritable esprit de la morale évangélique.

La Cour aime à se repaître d'illusions : elles sont funestes, et le commencement de la tâche de l'orateur, c'est de les détruire ; c'est d'ouvrir des yeux aveuglés par des lumières trompeuses ou appesantis par le sommeil, pour leur faire voir à quel point les riches, les grands, les princes même, ignorent leurs obligations, ou, s'ils les savent, combien ils y pen-

sent peu, combien le fond de leur cœur est peu touché des vérités qui effleurent « la surface de leur esprit [1]. » Jamais Bossuet n'avait creusé avec tant de soin, ni retourné avec tant d'insistance sous tous ses aspects, l'idée de la pénitence, de ses conditions et de ses avantages, de son indispensable nécessité, du danger des conversions imparfaites, de celles qui ne durent pas, de celles qu'on promet et qu'on diffère, et qui ne viennent jamais.

Dès le second dimanche, il laisse Jésus-Christ « sur le Thabor, dans les splendeurs de sa gloire [2], » pour choisir cette fois dans le même Évangile « un autre objet, moins agréable, » il en convient, mais qui peut faire une impression plus forte sur les pécheurs qui l'écoutent : c'est le tableau de la mort du mauvais riche [3]. Or, ce mauvais riche, était-ce un grand criminel ? Avait-il commis des rapines, des violences, des adultères ? Non, la parabole se borne à parler de sa délicatesse et de sa bonne chère : offrant ainsi à la plupart des heureux de ce monde une image fidèle où elle les invite à se reconnaître et à méditer le péril de leur condition.

Le péril est attaché aux biens mêmes qu'ils poursuivent avec tant d'ardeur et dont ils se montrent si empressés de jouir. On commence par désirer les

1. Sermon du premier dimanche (*sur la Prédication évangélique*). — 2. Cf. l'exorde du sermon *sur la Parole de Dieu*, prêchée l'année précédente aux Carmélites. — 3. Bossuet, renvoyant au sermon *sur l'Impénitence finale*, le désigne par ces mots : le sermon *du mauvais Riche.*

richesses, parce qu'elles rendront l'âme « plus libre et plus dégagée. » Peu à peu, celui qui les possède se laisse captiver; il s'était flatté de n'aimer que les choses permises, mais l'attachement même aux choses permises n'est plus innocent, s'il est excessif; bientôt le cœur qui s'abandonne aux plaisirs ne sait plus donner de bornes à sa liberté; il s'étonne et il s'irrite « de ce que quelque chose lui soit défendu. » Tentation dangereuse surtout pour ceux qui peuvent davantage et se piquent de tout oser : les péchés des grands ne sont pas serviles et timides comme ceux qui naissent dans la misère; fiers de leur origine, soutenus dans les délicatesses de leur orgueil par les applaudissements du monde, ils s'accoutument d'abord à tirer gloire de tout le mal qu'ils ne font pas, puis à faire le mal sans scrupule. C'est ainsi que l'âme, insensiblement, se noie dans les affections sensuelles et devient, pour ainsi dire, corporelle, pétrie, comme le corps, de chair et de sang.

Le jour viendra peut-être où l'âme, qui est si amoureuse de sa liberté, sentira qu'elle l'a perdue; elle voudra la ressaisir : aura-t-elle assez de force ? aura-t-elle assez de temps ? Bossuet fait aux hommes du monde la peinture la plus piquante et la plus vraie d'une vie où ils se plaignent eux-mêmes de ne trouver jamais aucun loisir :

...O hommes du monde, venez que je vous raconte votre destinée. Quelque charge que l'on vous donne, quelque

établissement que l'on vous assure, jamais vous ne cesserez de prétendre : ce que vous croyez la fin de votre course, quand vous y serez arrivés, vous ouvrira inopinément une nouvelle carrière. La raison, Messieurs, la voici : c'est que notre humeur est toujours la même, et que la facilité se trouve plus grande. Commencer, c'est le grand travail : à mesure que vous avancez, vous avez plus de moyen de vous avancer, et si vous couriez avec tant d'ardeur, lorsqu'il fallait grimper par des précipices, il est hors de la vraisemblance que vous vous arrêtiez tout à coup quand vous avez rencontré la plaine. Ainsi tous les présents de la fortune vous seront un engagement pour vous abandonner tout à fait à des prétentions infinies.

Bien plus, quand on cessera de vous donner, vous ne cesserez pas de prétendre. Le monde, pauvre en effets, est toujours magnifique en promesses ; et comme la source des biens se tarit bientôt, il serait tout à fait à sec, s'il ne savait distribuer des espérances. Et est-il homme, Messieurs, qui soit plus aisé à mener bien loin qu'un qui espère, parce qu'il aide lui-même à se tromper? Le moindre jour dissipe toutes ses ténèbres[1] ; et quand même il n'y a plus aucune espérance, la longue habitude d'attendre toujours, que l'on a contractée à la cour, fait que l'on vit toujours en attente, et que l'on ne peut se défaire du titre de poursuivant sans lequel on croirait n'être plus du monde. Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance[2]....

Aux prétentions sans fin des courtisans s'ajoute

1. Var., et le console de tous ses ennuis.—2. 1er point. M., t.XII, f.203.

l'inquiétude naturelle à tous les hommes, ce besoin de nouveautés, cette impatience du repos qui ne cesse de remplir la vie de stériles agitations : surtout la vie dissipée des mondains, qui s'imagineraient ne plus agir et ne plus vivre, s'ils ne s'abîmaient dans un « commerce perpétuel d'intrigues et de visites. » Le tumulte finit par les étourdir ; ils se plaignent de n'avoir plus un moment à eux. Pure moquerie ! Le grand loisir qu'ils affectent de souhaiter leur serait à charge ; la servitude leur pèse, et ils l'aiment, et jamais ils n'auront le courage de briser leurs chaînes. Au milieu de toutes ces affaires qui se pressent et qui se mêlent, comment ressaisir une heure pour s'occuper de son âme et penser à l'éternité ? Il faut entendre Bossuet lui-même gourmander ce grand personnage, dont les journées sont si remplies qu'il est obligé de toujours remettre la seule chose qui soit nécessaire :

Que faites-vous cependant, grand homme d'affaires, homme qui êtes de tous les secrets, et sans lequel cette grande comédie du monde manquerait d'un personnage nécessaire ; que faites-vous pour la grande affaire, pour l'affaire de l'éternité ? C'est à l'affaire de l'éternité que doivent céder tous les emplois, c'est à l'affaire de l'éternité que doivent servir tous les temps. Dites-moi, en quel état est donc cette affaire ? — « Ah ! pensons-y, » direz-vous. — Vous êtes donc averti que vous êtes malade dangereusement, puisque vous songez enfin à votre salut. Mais, hélas ! que le temps est court pour démêler une affaire si enveloppée que celle de vos comptes et de

votre vie ! Je ne parle point en ce lieu, ni des douleurs qui vous pressent, ni de la crainte qui vous étonne, ni des vapeurs qui vous offusquent, je ne regarde que l'empressement.

Alors, sans aucune transition, Bossuet rompt la suite de cet entretien sérieux, mais paisible ; il secoue de la main ce pécheur qui pense nonchalamment aux préparatifs du départ suprême et il l'avertit qu'on frappe à sa porte ; on y frappe à coups redoublés, et si fort qu'on va la rompre. Pourquoi le troubler ainsi ? C'est pour lui remettre « sentence sur sentence, ajournement sur ajournement. » Tous les délais sont expirés ; Dieu l'appelle à comparaître « devant sa chambre de justice. » On aurait pu prendre ce mouvement oratoire de Bossuet pour une invention de son esprit ; il se hâte de recourir à l'Écriture, il accumule les textes ; ce n'est plus lui qui parle, c'est Ézéchiel, touché par le souffle de Dieu :

Écoutez avec quelle presse il vous parle par son Prophète : « La fin est venue, la fin est venue, maintenant la fin est sur toi ; et j'enverrai ma fureur contre toi et je te jugerai selon tes voies ; et tu sauras que je suis le Seigneur[1] ! » — « O Seigneur, que vous me pressez ! » Encore une nouvelle recharge : « La fin est venue, la fin est venue ; la justice, que tu croyais endormie, s'est éveillée contre toi ; la voilà qu'elle est à ta porte[2] : « *ecce*

1. *Finis venit, venit finis... nunc finis super te, et immittam furorem meum in te ; et judicabo te juxta vias tuas... ct scietis quia ego Dominus.* (*Ezech.*, VII, 2-4.) — 2. *Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te : ecce venit.* (*Ibid.* 6.)

venit. » « Le jour de la vengeance est proche[1]; » toutes les erreurs te semblaient vaines, et toutes les menaces trop éloignées; et « maintenant, dit le Seigneur, je te frapperai de près, et je mettrai tous tes crimes sur ta tête, et tu sauras que je suis le Seigneur qui frappe.... »

Tandis que le coupable essaye de fermer l'oreille à la voix qui le presse, tous les ajournements sont épuisés, il faut comparaître :

L'ange qui préside à la mort recule d'un moment à l'autre, pour étendre le temps de la pénitence, mais enfin il vient un ordre d'en haut : *Fac conclusionem*[2] : Pressez, concluez; l'audience est ouverte, le juge est assis : criminel, venez plaider votre cause.

Au sein du recueillement, l'angoisse commence à poindre, lorsque l'orateur laisse échapper ces réflexions, où un reste d'ironie se mêle encore à la pitié :

Mais que vous avez peu de temps pour vous préparer! Ah! que vous jetterez de cris superflus! Ah! que vous soupirerez amèrement après tant d'années perdues! Vainement, inutilement, il n'y a plus de temps pour vous; vous êtes au séjour de l'éternité. Voyez qu'il n'y a plus de soleil visible qui commence et qui finisse les jours, les saisons, les années. Rien ne finit en cette contrée; c'est le Seigneur lui-même qui va commencer de mesurer toutes choses par sa propre infinité[3].

1. *Nunc de propinquo effundam iram meam super te... et imponam tibi omnia scelera tua... et scietis quia ego sum Dominus percutiens.* (*Ezech.* VII, 8, 9.) — 2. *Ibid.*, 2, 3. — 3. Fin du 2e point. Ms., f. 204-5. Bossuet reprend sur la marge : « O Dieu! que le temps

Il y a dans cette image d'une éternité où l'on ne connaîtra plus d'autre mesure que l'infini, je ne sais quelle grandeur vague où l'on reconnaît la poésie de la Bible, hardie, sublime, mais souvent empreinte d'une solennelle tristesse, et qui se plaît à inspirer l'épouvante. Je suis heureux que Bossuet n'ait pas laissé ses auditeurs sous l'impression de ces terribles menaces. Toute la dernière partie du discours est employée à exciter dans les âmes un sentiment moins pénible et moins stérile que la frayeur. Voici donc l'heure de la mort, plus cruelle pour le riche, entouré de ses amis, de ses serviteurs, de ses médecins, que pour le pauvre, abandonné sur son grabat; les anges qui veillaient sur le mourant se lamentent en voyant qu'il va mourir sans avoir mérité la miséricorde. L'arrêt pourtant n'est pas prononcé; le coupable pourrait reconnaître, il pourrait encore racheter ses fautes. Les pauvres sont là qui attendent; ils tiennent entre leurs mains la sentence et le pardon. Au jugement, celui qui les aura fait périr, en ne les faisant pas vivre, succombera sous le poids de leurs reproches; celui qui les aura vêtus et

est court, pour dénouer une affaire si enveloppée que celle de vos comptes et de votre vie! » On a vu cette phrase un peu plus haut : l'orateur songeait à la déplacer en prononçant son discours. Puis il ajoutait : « *Ah! que vous jetterez de cris superflus! ah! que vous soupirerez amèrement après tant d'années perdues! Vainement, inutilement, il n'y a plus de temps pour vous, vous êtes au séjour de l'éternité*. Je vous vois étonnés et éperdus... » Pressé de conclure, Bossuet avait le courage de sacrifier la belle image que je n'ai pas craint d'emprunter à son travail, pour la signaler à l'admiration.

chauffés, celui qui aura nourri leur corps et sauvé leur âme, obtiendra sa grâce. On voit comment Bossuet a pris soin de tempérer la crainte par une espérance et de la faire tourner au profit de la charité.

L'avocat des pauvres se surpassa ce jour-là; il étonna ces gens de plaisir dont les paroles sont si douces, l'humeur si enjouée et l'accueil si engageant, en leur apprenant à quel point ils sont cruels sans le savoir; il les fit frémir en peignant leurs passions, comme autant de pauvres affamés, insatiables, qui sans cesse demandent l'aumône, et qui l'exigent avec impudeur, et qui l'arrachent par la violence; par ses cris furieux, cette troupe mutine et emportée les a empêchés d'entendre la voix languissante des pauvres de Jésus-Christ, qui s'approchent en tremblant, qui meurent de faim plutôt que de découvrir leurs misères.

L'année 1662 était encore une de ces années d'affreuse disette qui désolèrent la France au milieu du dix-septième siècle. Bossuet pouvait montrer aux mauvais riches Lazare attendant l'aumône à la porte de leurs hôtels, Lazare expirant dans leurs terres, près de leurs châteaux. Il étale à leurs yeux l'horrible spectacle : c'est un grand sujet de pitié pour des chrétiens de voir souffrir ainsi leurs frères; c'est une honte et c'est un crime de donner à ses sens, à sa curiosité, à son luxe, ce que réclament si hautement la faim et le désespoir. Mais si le riche se laisse toucher, s'il satisfait au reproche de sa conscience,

quel plaisir pour lui de donner la vie! Quelle consolation, même en présence de la mort! Quelle espérance en vue de l'éternité!

L'idée de la mort a plus de force que l'idée même du jugement, le doute ne peut avoir sur elle aucune prise : que l'orateur nous oblige seulement à rentrer en nous-mêmes, et chacun de nous la retrouvera, dans le passé, dans l'avenir, mêlée à ses souvenirs les plus chers comme à ses plus poignantes inquiétudes. Aussi le sermon *sur la Mort*, qui vient après le sermon *sur l'Impénitence finale* et un sermon *sur l'Ambition*, me paraît-il occuper cette place par une gradation calculée; et je croirais volontiers que Bossuet en avait fait tout d'abord le centre de sa composition. A ceux qui chercheraient encore à se rassurer contre les menaces de l'Écriture par le vague désir d'une pénitence tardive ou par quelque reste d'une invincible confiance dans la miséricorde infinie de celui qui les jugera ; à ceux qui continueront à poursuivre avec une aveugle obstination les faveurs inconstantes de la fortune, parce qu'ils se flattent d'appartenir au petit nombre de ceux qu'elle n'aura pas trahis, le prédicateur est certain d'ouvrir les yeux, quoi qu'ils fassent, en donnant pour terme à leurs espérances la nécessité de mourir,

Ici tout effort d'imagination serait superflu; Bossuet n'a qu'à faire appel à tout ce que le monde sait de la vie de tous les jours. C'est la familiarité même

de son langage qui, sans effort, captive les attentions :

On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement, de ce que ce mortel est mort. Chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu ; et tout d'un coup il est mort ! « Voilà, dit-on, ce que c'est que l'homme ! » Et celui qui le dit, c'est un homme ; et cet homme ne s'applique rien, oublieux de sa destinée ; ou, s'il passe dans son esprit quelque désir volage de s'y préparer, il dissipe bientôt ces noires idées, et je puis dire, Messieurs, que les mortels n'ont pas moins de soin d'ensevelir les pensées de la mort que d'enterrer les morts mêmes [1].

Évidemment ni la nature des choses, ni les lumières naturelles de la raison ne permettent que l'on écarte une pensée qui tient de si près au mystère de notre destinée et à la règle de nos actions. Comment se peut-il que l'esprit humain, dont la curiosité parcourt le ciel et la terre, néglige ainsi de savoir « ce qui nous touche » et « ce que nous sommes ? » Mais les grands oublient plus facilement que les autres hommes ce qui peut manquer à leur grandeur ; c'est avec eux qu'il fallait accompagner Jésus-Christ au tombeau de Lazare, soulever la pierre et lire dans ce fidèle miroir des choses humaines. C'est à eux qu'il était nécessaire de dire, comme dans l'Évangile : « *Veni et vide* [2], venez et

1. Avant-propos. Ms., t. XII, f. 358. — 2. *Joan.*, XI, 34.

voyez. O mortels, venez contempler le spectacle des choses humaines. O hommes, venez apprendre ce que c'est que l'homme [1]. »

Tout le premier point du discours a pour objet de désabuser les âmes, de les désabuser éternellement de « tous les biens que la mort enlève. » Nous avons déjà rencontré plus d'une fois sur notre chemin [2] cette pensée qui fera encore le fond invariable des *Oraisons funèbres*. Mais je ne vois rien chez Bossuet qui mérite plus d'être admiré que ce don de renouveler sans cesse un sujet dont il semblait qu'il eût chaque fois épuisé toutes les ressources. On verra dans le sermon *sur la Mort* avec quelle énergie, quelle concision, quelle simplicité éloquente, il reprend, pour le mieux dire, ce que tant d'autres avaient dit, ce qu'il avait si bien dit lui-même, de la brièveté et du néant de notre existence. Il coupe court à un raisonnement « invincible, » mais abstrait et qui sent l'école, pour interroger la mort ; c'est elle qui dira aux hommes ce qu'il faut penser de notre être, ou plutôt c'est David qui dira pour elle qu'en regard de l'immuable éternité de Dieu, nos jours qui se mesurent et notre substance qui périt ne sont rien [3]. La beauté du texte est relevée, dépassée peut-être par celle du commentaire :

Qu'est-ce que cent ans ? qu'est-ce que mille ans, puis-

1. Exorde. Ms., f. 359. — 2. Voyez surtout la *Méditation sur la Brièveté de la vie* et le *Panégyrique de saint Bernard*. — 3. *Ps.*, XXXVIII, 6.

qu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs: que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisque enfin une seule rature doit tout effacer? Encore une rature laisserait-elle quelque trace, du moins d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un trait toute notre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant: il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce que nous sommes. La chair changera de nature, le corps prendra un autre nom: « même celui de cadavre, dit Tertullien [1], ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue: » tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes [2].

Bossuet insiste, et, à mesure qu'il creuse les replis de sa pensée, les images s'offrent à lui d'elles-mêmes pour en mettre au jour toutes les profondeurs. Tour à tour, c'est la suite de l'action qui, sur la scène, fait paraître et disparaître les personnages;

1. *De Resurr. Carn.*, nº 4. — 2. 1er point. Ms., f. 361-2. Cf. l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*.

c'est la nature qui redemande, comme dans Lucrèce, « ce peu de matière qu'elle nous prête » et qui ne reste pas longtemps dans les mêmes mains, parce qu'il « doit être éternellement dans le commerce ; » ce sont les enfants, « cette recrue perpétuelle du genre humain, » qui s'avancent, « semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. » L'orateur reprend alors avec un accent plus recueilli et plus austère la suite de sa méditation ; il s'humilie, comme autrefois [1], en considérant avec stupeur l'étroit intervalle qui le distingue du néant et le rôle effacé qu'il joue dans cette pièce où il fait nombre, mais qui n'aurait pas été moins bien jouée, quand il serait « demeuré derrière le théâtre. »

Cette comparaison saisissante entre la petitesse de l'homme et l'abîme infini du temps ne suffit pas encore à cette dialectique passionnée, qui se plaît à pousser à bout notre vanité. Bossuet y ajoute une considération plus subtile ; bien que l'étendue de notre vie soit si peu de chose, il ne veut plus laisser entre nous et le néant qu'un seul moment, celui que nous croyons saisir et qui nous échappe :

Maintenant nous en tenons un, maintenant il périt. et avec lui nous péririons tous, si. promptement et sans perdre de temps, nous n'en saisissions un autre semblable jusqu'à ce qu'enfin il en viendra un auquel nous ne

1. Bossuet reproduit en cet endroit les termes mêmes de la *Méditation sur la Brièveté de la vie.*

pourrons arriver, quelque effort que nous fassions pour nous y étendre.

Et l'orateur s'écrie avec tristesse :

O fragile appui de notre être, ô fondement ruineux de notre substance ! *In imagine pertransit homo*[1] : ah ! l'homme passe vraiment de même qu'une ombre, ou de même qu'une image en figure ; et comme lui-même n'est rien de solide, il ne poursuit aussi que des choses vaines, l'image du bien et non le bien même[2].

Sous l'impression d'un tel langage, comment ne chercherait-on pas à modérer l'ardeur fiévreuse avec laquelle on s'attache aux biens qui périssent, aux illusions qui dissipent la vie et que la vie à son tour emporte avec elle? Mais je veux moins admirer l'énergie avec laquelle Bossuet nous arrache aux misères de notre orgueil, que la sagesse supérieure qui l'avertit de ne pas dépasser la mesure en prêchant à l'homme ou le dégoût du monde, ou le mépris de soi-même. C'est l'excès où le christianisme incline, par la doctrine de l'humilité, du renoncement : Bossuet s'y était laissé emporter d'abord par son enthousiasme pour les actions extraordinaires d'un saint Bernard ou d'un saint François ; mûri par l'expérience de la vie, formé à la prudence par la pratique de la direction des âmes, il savait maintenant le danger d'aller trop loin, même dans la recherche du vrai et du bien.

1. *Ps.*, XXXVIII, 7. — 2. Ms., f. 362.

« Il ne faut pas, dira-t-il un jour, après avoir commenté près du cercueil d'une princesse les paroles de l'Ecclésiaste sur la vanité des vanités[1], il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. » Tel est déjà l'esprit du sermon *sur la Mort :* Bossuet y évoque la mort pour qu'elle avertisse l'homme de sa bassesse, mais surtout pour qu'elle lui rappelle sa dignité ; s'il veut qu'elle réprime son orgueil, il veut plus encore qu'elle relève son courage. C'est l'objet de la seconde partie du discours, où l'on aime à voir ce moraliste sévère, qui ne se pique pas de faire « grand état des connaissances humaines, » contempler avec admiration les découvertes merveilleuses de la science et de l'art, et ce miracle d'une règle des mœurs, posée par la raison, violée à toute heure, et qui pourtant ne saurait être abolie ; enfin ce miracle plus grand encore qui permet à notre nature imparfaite et limitée de concevoir Dieu dans son éternité, dans son infinité, dans sa perfection. En vain la matière épaissit-elle ces belles idées ; en vain fait-elle retomber notre âme de ces hauteurs dans les bassesses les plus honteuses : toutes ces langueurs et toutes ces chutes ne sauraient empêcher de re-

1. Dans l'exorde de l'*Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, dont le plan est le même que celui du sermon *sur la Mort*.

connaître en elle une force supérieure à toute la nature, un écoulement de cet « esprit ouvrier qui a fait le monde, » quelque chose qui peut braver le néant et trouver du bonheur même dans la mort.

Telle est la méthode de Bossuet, et il est aisé maintenant de saisir le double caractère de la morale qu'il prêche à la cour : exempte à la fois de complaisance et d'exagération, elle s'inspire des maximes les plus sévères de l'Évangile, mais non sans tenir compte des conditions d'une existence qui n'est pas celle du cloître ; en cherchant à rompre les liens où les mondains s'enveloppent, elle ne confond avec les vanités du monde ni les intérêts sérieux qui ont leur part de ses soucis, ni les obligations véritables qui sont la tâche de chaque jour. Pour lui, ce qui fait la vie, c'est l'action; Descartes et Pascal luimême ont pu en mettre toute la dignité dans la pensée : Bossuet place au-dessus de la pensée elle-même, parmi les prérogatives de la nature humaine, le libre arbitre ; jamais il ne perd de vue que la grande affaire, c'est moins encore la recherche du vrai que la pratique du bien ; à ce titre, il veille avec un soin jaloux sur la volonté ; il prétend bien la régler, mais non l'abattre, ou l'engourdir ; son dessein, lorsqu'il prêche le détachement, n'est pas de comprimer les forces vives de l'âme, c'est d'en renouveler l'ardeur et l'élan pour les tourner sans partage à l'accomplissement du devoir.

C'était une des maximes de Bossuet que, dans

la chaire chrétienne, l'analyse des passions ne doit pas faire négliger l'explication des mystères ; et M. Nisard a très bien montré [1] que cette préoccupation constante de chercher dans le dogme le fondement et la sanction de la morale est un des traits essentiels qui distinguent Bossuet, comme sermonnaire, non seulement de Massillon, mais de Bourdaloue. Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur le Carême du Louvre.

Avant tout, il faut rapporter au dogme trois sermons qui lui appartiennent en propre : un sermon prêché le jour de l'Annonciation, dont le sujet n'est rien moins que l'Incarnation du Verbe, c'est-à-dire le fondement même du christianisme ; un sermon pour la fête de la Purification et un sermon pour le Vendredi saint, où Bossuet propose aux méditations de son auditoire la Présentation au Temple et l'agonie du Calvaire, c'est-à-dire le commencement et la fin de la mission de Jésus-Christ. Il s'est trouvé que ces trois discours faisaient aussi le commencement, le milieu et la fin de la station du Carême.

C'était donc une partie très essentielle du travail de Bossuet ; et nous aurions plus d'une raison pour affirmer que lui-même en jugeait ainsi. Je relèverai en passant cette circonstance que, pour le sermon *sur la Passion* [2], le brouillon autographe est remplacé par

1. *Hist. de la Littér. franç.*, t. IV, chap. VII. — 2. M., t. XIII, f. 311-346.

une copie faite sous les yeux de Bossuet, apparemment par quelqu'un de ses commensaux du doyenné de Saint-Thomas, et revue par lui ; quelques mots de sa main, ajoutés çà et là entre les lignes et sur les marges, donnent à cette copie la valeur d'une épreuve corrigée ; c'est une exception digne de remarque dans les manuscrits des sermons. Bossuet avait-il songé un instant à satisfaire les amis qui ont dû le presser sans aucun doute de revoir et de faire imprimer son Carême du Louvre ? Cette copie restée entre ses mains n'a-t-elle été faite que pour lui ? A-t-elle été faite à la prière de quelque personne pieuse qui, n'ayant pu entendre le sermon, avait désiré le lire ? Laissons là les conjectures ; ce qui paraît certain, c'est que l'orateur attachait à cette composition une importance particulière. Nous qui écoutons la parole de Bossuet du dehors, en quelque sorte, avec plus de respect que de foi, et qui sommes plus touchés des peintures du moraliste que des raisonnements du théologien, nous pouvons donner la préférence au sermon *sur la Mort* ou *sur la Providence ;* le prédicateur chrétien, prenant pour mesure l'élévation ou la profondeur de la doctrine, n'hésitait pas à mettre au premier rang un sermon *sur la Purification de la sainte Vierge* ou *sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Mais dans les sermons même que la morale paraît remplir, le dogme a sa part : le souvenir de

l'Évangile n'apparaît pas seulement au début de l'exorde, ou çà et là, par accident, comme un pur hommage rendu dans la forme à la coutume de l'Église. Jésus-Christ est partout dans le discours ; il en a fourni le sujet, le plan, les preuves, la conclusion ; tout y est réglé par sa parole, appuyé sur son exemple et rempli de son esprit.

Le prédicateur avertit lui-même que, dans le cours de cette station, il a « battu toutes les voies par lesquelles on peut entrer dans les âmes[1] ; mais il est sensible que, sans négliger aucun de ses moyens ordinaires, il en a ménagé autrement l'emploi, et qu'il a cru, par exemple, observer, dans l'ordre de ses discours, une gradation plus conforme à l'esprit du christianisme, en laissant derrière lui la crainte, la force, c'est-à-dire la mort du mauvais riche, le grabat et le tombeau de Lazare, pour s'épancher ensuite plus librement dans le commentaire des pages touchantes où le Sauveur des hommes fait oublier ses menaces en admettant au partage de ses miséricordes des pécheresses telles que la femme adultère ou Marie-Madeleine [2].

En faisant ainsi, Bossuet ne sera pas plus soupçonné que son divin maître, d'une complaisance dangereuse pour les souillures des âmes déchues. Il ne prendra pas le parti de l'adultère en blâmant l'orgueilleuse sévérité des Pharisiens ; en pardon-

1. *Sur l'Ardeur de la Pénitence*, 1er point. — 2. Sermons *sur l'Efficacité, sur l'ardeur, sur l'intégrité de la Pénitence*. J'ai cru pouvoir en rapprocher le beau sermon *sur les Jugements humains*.

nant à Madeleine, il n'aura pas fait grâce à ses fautes. La voie du salut est toujours une voie étroite, ardue, d'où Bossuet a soin d'écarter, non seulement les hypocrites, qui n'y veulent entrer que par politique et sous le masque d'une piété contrefaite, mais les habiles qui font des distinctions, des réserves, et marchandent les conditions de leur retour ; les superbes, résignés à tout le reste, qui refusent de s'humilier ; les indolents, qui se traînent, au lieu de courir ; les téméraires, qui se contentent du pardon accordé à un repentir de quelques heures, sans prendre les précautions nécessaires contre les périls de l'avenir. Il retourne au fond du cœur des coupables le sentiment de leurs crimes comme un fer brûlant. Il leur montre, « dans toute sa force, dans toute sa pureté, dans toute sa sévérité, cette vérité évangélique, qui condamne toute perfidie, toute injustice, toute violence, tout attachement impudique[1], » et dont la beauté se ternirait si elle cessait d'être incorruptible. Ainsi la pénitence porte avec elle la nécessité de l'effort et du sacrifice ; Bossuet la veut rigoureuse, entière ; il la veut prompte, efficace, durable. Mais ce qu'il se plaît à montrer surtout, c'est qu'elle est délicieuse aussi bien que salutaire, et réserve à tous ceux qui n'auront pas fermé le cœur à ses attraits une « amertume plus douce que tous les plaisirs. »

Jésus-Christ exprimera lui-même dans la parabole

1. *Sur l'ardeur de la Pénitence.*

du Bon Pasteur les « empressements de sa charité pour les âmes. » Les voilà qui s'écartent, comme des brebis égarées : Jésus les cherche; jaloux de leur innocence et passionné pour leur salut, il invite ces pauvres abandonnées à revenir à lui; mais elles méconnaissent sa voix et précipitent leur course pour lui échapper : il réussit à les atteindre au moment où, épuisées de force, incapables de se soutenir, elles allaient périr, si celui qu'elles fuyaient comme un ennemi, ne les avait relevées et portées sur ses épaules. Bossuet supplie l'âme que le Bon Pasteur a retrouvée de ne pas repousser la grâce. Après les pages que j'ai détachées du sermon *sur l'Impénitence finale* et du sermon *sur la Mort*, je n'hésite pas à placer cette belle exhortation, que l'orateur y a d'ailleurs rattachée par une allusion directe; la comparaison qu'on en peut faire nous a été, pour ainsi dire, suggérée par Bossuet :

Que reste-t-il donc, mes frères, sinon que je vous exhorte à ne recevoir pas en vain une telle grâce : *Ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* [1]? Pour vous presser de la recevoir, je voudrais bien, chrétiens, n'employer ni l'appréhension de la mort, ni la crainte de l'enfer et du jugement [2], mais *le seul attrait de l'amour divin*. Et certes, en commençant de respirer l'air, nous devrions commencer aussi de respirer, pour ainsi dire, le divin amour : ou, parce que notre raison empêchée ne pouvait pas

1. II *Cor.*, VI, 1. — 2. C'est précisément aux sermons *sur la Mort* et *sur l'Impénitence finale*, que Bossuet nous renvoie par cette antithèse.

vous connaître encore, ô Dieu vivant, nous devions du moins vous aimer sitôt que nous avons pu aimer quelque chose. O beauté par-dessus toutes les beautés, ô bien par-dessus tous les biens, pourquoi avons-nous été si longtemps sans vous dévouer nos affections ? Quand nous n'y aurions perdu qu'un moment, toujours aurions-nous commencé trop tard : et voilà que nos ans se sont échappés, et encore languissons-nous dans l'amour des choses mortelles.

Ce n'est plus parce que ces choses mortelles échappent à notre étreinte, ni parce qu'elles nous corrompent, que l'orateur cherche à nous en détacher ; c'est parce qu'il en est d'autres plus aimables, qu'on oublie d'aimer.

O homme fait à l'image de Dieu, tu cours après les plaisirs mortels, tu soupires après les beautés mortelles ; les biens périssables ont gagné ton cœur : si tu ne connais rien qui soit au-dessus, rien de meilleur ni de plus aimable, repose-toi, à la bonne heure, en leur jouissance ; mais si tu as une âme éclairée d'un rayon de l'intelligence divine ; si, en suivant ce petit rayon, tu peux remonter jusques au principe, jusques à la source du bien, jusques à Dieu même ; si tu peux connaître qu'il est, et qu'il est infiniment beau, infiniment bon, et qu'il est toute beauté et toute bonté : comment peux-tu vivre et ne l'aimer pas ? Homme, puisque tu as un cœur, il faut que tu aimes, et, selon que tu aimeras bien ou mal, tu seras heureux ou malheureux : dis-moi, qu'aimeras-tu donc ? L'amour est fait pour l'aimable, et le plus grand amour pour le plus aimable, et le souverain

amour pour le souverain aimable : quel enfant ne le verrait pas ? Quel insensé pourrait le nier ?

Toute objection tombe devant cette conclusion donnée en peu de mots. d'un ton brusque, avec une sorte d'impatience, comme si le logicien rougissait de s'arrêter à démontrer l'évidence. Il ne perd plus sa peine à convaincre la raison, mais il gourmande les irrésolutions de la volonté :

C'est donc une folie manifeste, et de toutes les folies la plus folle, que de refuser son amour à Dieu qui nous cherche. Qu'attendons-nous, chrétiens ? Déjà nous devrions mourir de regret de l'avoir oublié durant tant d'années ; mais quel sera notre aveuglement et notre fureur, si nous ne voulons pas commencer encore ! Car voulons-nous ne l'aimer jamais, ou voulons-nous l'aimer quelque jour? Jamais ! qui le pourrait dire ? Jamais ! le peut-on seulement penser ! en quoi donc différerions-nous d'avec les démons ? Mais si nous le voulons aimer quelque jour, quand est-ce que viendra ce jour ? Pourquoi ne sera-ce pas celui-ci ? Quelle grâce, quel privilège a ce jour que nous attendons, que nous le voulions consacrer entre tous les autres, en le donnant à l'amour de Dieu ? Tous les jours ne sont-ils pas à Dieu ? Oui, tous les jours sont à Dieu, mais jamais il n'y en a un qui soit à nous, et c'est celui qui se passe. Eh quoi ! voulons-nous toujours donner au monde ce que nous avons et à Dieu ce que nous n'avons pas ?

Cependant le pécheur essaye encore de se défendre ; Bossuet le presse par un de ces dialogues

familiers auxquels nous sommes accoutumés, mais qui désormais prennent sur ses lèvres un tour plus concis et des formes plus véhémentes :

« — Mais je ne puis, direz-vous, je suis engagé. » — Malheureux, si vos liens sont si forts que l'amour de Dieu ne les puisse rompre ; malheureux, s'ils sont faibles, que vous ne vouliez pas les rompre pour l'amour de Dieu ! — « Ah ! laissez démêler cette affaire ! » — Mais plutôt voyez dans l'empressement que cette affaire vous donne, celui que mérite l'affaire de Dieu ; Jésus ne permet pas d'ensevelir son propre père. — « Mais laissez apaiser cette passion ; après, j'irai à Dieu d'un esprit plus calme. » — Voyez cet insensé sur le bord d'un fleuve, qui, voulant passer à l'autre rive, attend que le fleuve se soit écoulé ; et il ne s'aperçoit pas qu'il coule sans cesse ! Il faut passer par-dessus le fleuve, il faut marcher contre le torrent, résister au cours de nos passions, et non attendre de voir écoulé ce qui ne s'écoule jamais tout à fait.

L'expérience du moraliste lui fournit, comme un dernier argument, une peinture de la vie humaine ; il semble d'abord que ce soit une concession, Bossuet voudrait qu'il lui fût permis de se montrer moins sévère :

Mais peut-être que je me trompe, et les passions en effet s'écoulent bientôt. Elles s'écoulent souvent, il est véritable ; mais une autre succède en sa place. Chaque âge a sa passion dominante : le plaisir cède à l'ambition et l'ambition cède à l'avarice ; une jeunesse emportée ne

songe qu'à la volupté ; l'esprit étant mûri tout à fait, on veut pousser sa fortune, et on s'abandonne à l'ambition; enfin dans le déclin et sur le retour, la force commence à manquer ; pour avancer ses desseins , on s'applique à conserver ce qu'on a acquis, à le faire profiter , à bâtir dessus, et on tombe insensiblement dans le piège de l'avarice; c'est l'histoire de la vie humaine. L'amour du monde ne fait que changer de nom ; un vice cède la place à un autre vice, et, au lieu de la remettre à Jésus, le légitime Seigneur, il laisse un successeur de sa race, enfant comme lui de la même convoitise.

Bossuet ramène alors à Jésus-Christ l'âme désabusée de ses dernières illusions et gagnée par les attraits de la grâce :

Interrompons aujourd'hui le cours de cette succession malheureuse ; renversons la passion qui domine en nous ; et de peur qu'une autre n'en prenne la place, faisons promptement régner Celui auquel le règne appartient [1].

J'ai voulu mettre sous les yeux du lecteur tout ce passage qui achèvera de montrer par quels liens intimes la morale est rattachée au dogme dans le Carême du Louvre, et quelle vertu persuasive la parole de l'orateur y a puisée dans l'Évangile. Bossuet peut maintenant laisser là les ri ueurs de la loi de Moïse et cette justice divine qu'il avait montrée trop souvent lui-même, d'après le texte de la Bible, toujours l'épée et la foudre à la main, la menace aux

1. Ms., t. XIII, f. 90-92.

lèvres et « faisant sortir de ses yeux un feu dévorant. » La loi nouvelle n'a pas rendu la justice moins redoutable en lui donnant pour ses coups de foudre des coups de grâce : c'est par le sang d'un Dieu sauveur, c'est par le spectacle de sa bonté infinie qu'elle accable l'ingratitude, et qu'elle en triomphe. Je ne sais si jamais personne, même aux plus beaux temps de l'Église, a prêché avec plus de force et plus de douceur la doctrine de l'amour divin. C'est vraiment Jésus qui parle ; il s'insinue dans les cœurs qu'il pourrait briser. Son glaive est celui de la colombe, sa colère est la colère de l'agneau ; on sent que ses menaces sont inspirées, comme ses promesses, par un amour que les mépris indignent sans le lasser. Sa charité s'obstine à sauver même ceux qui veulent se perdre ; il les poursuit dans les retraites les plus secrètes où ils se dérobent, jusqu'à ce qu'il les ait enfin convaincus par ses raisons, ébranlés par ses prières et gagnés, en dépit d'eux-mêmes, par les effusions de sa tendresse.

III

La plupart de ces beaux discours, où la maturité du génie de Bossuet se révèle par la solidité de la doctrine, comme par la beauté plus achevée de la forme, ont été prononcés en présence de Louis XIV[1];

1. La présence du roi est mentionnée par la *Gazette de France*, les 2 et 26 février, 3, 5, 12 et 25 mars, 2 et 9 avril. Bossuet, en esquissant ses discours, lui avait d'avance adressé la parole dans les ser-

et assurément cette circonstance suffirait pour donner au Carême du Louvre un intérêt particulier.

Bossuet avait déjà prêché devant la plupart des grands personnages de la cour ou des membres de la famille royale, il prêchait pour la première fois devant le roi : insigne honneur auquel était attaché un grand péril. Le jeune orateur n'a point essayé de cacher à quel point il était touché de l'un et de l'autre. Le sermon du premier dimanche se termine par une prière où respire en toute sincérité une émotion que Bossuet avait peine à maîtriser :

O Dieu ! donnez efficace à votre parole. O Dieu, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu ! ce qu'il y faut dire. Donnez-moi des paroles sages ; donnez-moi des paroles efficaces, puissantes ; donnez-moi la prudence ; donnez-moi la force ; donnez-moi la circonspection ; donnez-moi la simplicité. Vous savez, ô Dieu vivant, que le zèle ardent qui m'anime pour le service de mon roi, me fait tenir à bonheur d'annoncer votre Évangile à ce grand monarque, grand véritablement, et digne, par la grandeur de son âme, de n'entendre que de grandes choses, digne, par l'amour qu'il a pour la vérité, de n'être jamais déçu. Sire, c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire : qu'il fasse donc par son Saint-Esprit, car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage, que l'homme n'y paraisse pas[1]....

mons *sur la Purification de la Sainte Vierge, sur la Prédication évangélique, sur l'Impénitence finale, sur la Providence, sur la Mort, sur l'Annonciation, sur l'Ambition, sur les Devoirs des Rois, sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ.*

1. *Sur la Prédication évangélique.* Péroraison. Ms., t. XII, f. 82.

Le sentiment du devoir, que ces paroles expriment avec tant de force et d'une façon si touchante, anime également toute la suite de la station. Là où Bossuet développe en termes généraux les préceptes de la morale chrétienne, il est clair qu'un ennemi si déclaré de la casuistique ne pouvait avoir qu'une mesure ; s'il admet quelque distinction, c'est pour rappeler au prince, c'est pour se rappeler à lui-même les obligations particulières qui s'ajoutent par surcroît aux obligations communes dont ils ont leur part, égale à celle de tous les chrétiens. Comment ouvre-t-il le Carême? Par un sermon *sur la Prédication évangélique*, où il prend soin tout d'abord de se retracer ses propres devoirs. Comment l'a-t-il terminé? Par un sermon *sur les devoirs des rois*.

Je n'ai plus à faire connaître les idées de Bossuet sur la royauté; il les développe au Louvre telles qu'il les avait conçues à Navarre, professées déjà en Sorbonne et à Metz, telles qu'il les défendra plus tard à Meaux, sans que le temps ni les circonstances aient pu altérer des convictions dont l'excès et la loyauté sont également manifestes à toutes les époques de sa vie.

Le théologien part de cette chimère, plus ou moins autorisée par quelques textes de la Bible, qu'il n'est pas d'empire dont la Providence n'ait établi les lois, pas de souverain qu'elle n'ait choisi. Règne-t-il par droit de naissance? par droit d'élec-

tion? par droit de conquête? Toujours tient-il sa couronne de Dieu, puisque Dieu est le maître de la nature, puisque c'est lui qui préside à tous les conseils et qui décide de la victoire. Dieu, qui lui communique sa puissance, met sur son front une marque de divinité; alors même que l'homme meurt, il y a quelque chose en lui qui ne meurt pas, c'est le roi, image de Dieu, admis au partage de son immortalité. Dangereuse illusion, qui, pour affermir l'autorité, sacrifierait avec la liberté toute justice, et, pour entourer la personne des rois d'une majesté inviolable, rendrait Dieu lui-même, au scandale de la raison, fauteur de l'usurpation et complice de la tyrannie.

Bossuet n'ignorait pourtant aucun des périls qui résultent pour les peuples, pour les rois eux-mêmes, d'une doctrine qui met, d'un côté, la nécessité d'obéir toujours, de l'autre, la liberté de tout faire : « Que cette épreuve est difficile! dira-t-il sans hésitation; que ce combat est dangereux! qu'il est malaisé à l'homme de se retenir, quand il n'a d'obstacle que de lui-même! » Le bon sens demande que la loi vienne en aide à la royauté, que la royauté elle-même se crée ou qu'elle accepte des obstacles salutaires qui l'empêcheront de mal faire et de se perdre. Le temps viendra trop vite où chacun à sa manière sentira l'impérieux besoin d'une garantie pour les libertés publiques et d'un contrôle qui s'exerce même sur les actes du souverain. Bossuet poursuivait son rêve d'une volonté toute-puissante pour le bien,

qui saurait se contenir elle-même ; et il se flattait de faire assez en imprimant dans l'esprit des rois la majesté de Dieu, ou en suppliant celui qui arrête les flots de la mer d'arrêter les rois dans les bornes de la justice chrétienne, par la crainte de ses jugements et par l'autorité de son Évangile.

Après avoir donné aux princes une idée exagérée de leurs prérogatives, Bossuet leur donne, sur plus d'un point essentiel, une idée fausse de leurs devoirs. Parmi tant de nobles conseils sur l'emploi qu'ils doivent faire de leur puissance pour favoriser la vertu, pour soutenir et pour faire aimer la justice, il est triste, sans aucun doute, d'entendre l'orateur régler les conditions du contrat entre le pouvoir des rois et le pouvoir de l'Église d'où il faisait dépendre le salut de toutes choses. Les consciences ont trop à se plaindre de l'Église, lorsqu'elle offre aux rois de les leur livrer, en faisant d'une soumission aveugle aux ordres les plus iniques un article de sa foi, lorsqu'elle exige de leur reconnaissance qu'ils emploient les rigueurs du bras séculier, non pas seulement à la protéger contre les outrages, mais à ployer tous les genoux et tous les cœurs sous le joug de sa discipline.

En vain Bossuet conseille-t-il un « sage tempérament de sévérité et de patience ; » en vain se flatte-t-il que les rois feront de l'exemple de leur vie, « loi vivante de probité, » le juste supplice de « tous les pécheurs scandaleux : » lorsqu'il parle d'exterminer les blasphèmes par un rigoureux châtiment,

lorsqu'il promet à Louis XIV la gloire d'éteindre dans tous ses États les « nouvelles partialités » et peut-être celle de guérir les blessures anciennes en « étouffant l'hérésie [1], » il est impossible de se méprendre sur la portée d'un langage qui menaçait à la fois Port-Royal, les protestants, les philosophes ; et on s'afflige de voir que ce théologien, si sûr de sa doctrine et de sa parole, souffre qu'on emploie pour faire régner Jésus-Christ d'autres moyens que la persuasion ; que ce conseiller du prince, si jaloux de sa gloire, provoque imprudemment les plus grandes fautes de Louis XIV et les plus grands malheurs de son règne.

Soyons justes pour Bossuet : « on peut le combattre, mais il faut l'estimer, » comme disait Voltaire d'un philosophe [2] qui faisait à son gré trop de métaphysique ; le tort de Bossuet, c'était de vouloir trop résoudre en théologien les problèmes les plus délicats de la politique. L'histoire est là pour nous apprendre que son tort était, au dix-septième siècle, dans toutes les églises, celui des esprits les plus lumineux ; leur sincérité et la sienne échappe au soupçon ; Bossuet parlait ainsi devant Dieu sans aucun calcul, et j'ajouterai que les éloges qu'il accordait au jeune roi sont aussi exempts de flatterie, que son apologie de la royauté. Lorsqu'il le salue du beau nom de *Louis-Auguste,* lorsqu'il compare les

1. Sermon *sur les Devoirs des Rois*. 2e point. — 2. Il s'agit de Wolf, et c'est au prince royal de Prusse que Voltaire parlait ainsi.

premiers actes de son règne aux commencements du règne de Salomon, lorsqu'il célèbre sa grandeur d'âme, son zèle pour la réformation du royaume, sa compassion pour les misères du peuple, son amour pour la solide gloire, pour la vérité, pour la justice, Bossuet ne disait rien qui surprît alors personne, rien qui dépassât l'idée qu'on se faisait dans toute la France des intentions du souverain et des grandes choses qui s'accompliraient sous son règne. L'entraînement des esprits paraissait légitime, il était universel; jamais, depuis la mort de Henri IV, on n'avait vu un tel accord, une telle sécurité pour le présent, une telle confiance dans l'avenir.

Est-il possible de concilier le « respect du sujet, » l'admiration, la reconnaissance, avec la « liberté du prédicateur? » Oui, tout aussi bien que ces ménagements où la charité chrétienne s'accorde avec la prudence et qui n'adoucissent la parole de l'orateur que pour la rendre plus efficace. Telle était la maxime de Bossuet : il tenait à honneur de dire la vérité avec force, mais de la dire utilement, sans froisser l'orgueil du souverain et sans porter atteinte à la majesté du trône. Aussi avait-il soin d'éviter toute parole qui eût pu sembler arrogante sur ses lèvres ou mettre publiquement le roi en cause devant les gens de sa cour, comme un accusé devant ses juges. Il laissait à chacun le soin de tirer profit pour son compte des conseils ou des reproches adressés au nom de Jésus-Christ à tous les fidèles, sans qu'il prît sur lui d'y faire trop ouvertement ni la part du

roi, ni celle de personne. A cette condition, il lui était permis de pénétrer au fond des cœurs, pour en sonder les plaies et pour y porter le glaive.

La haute idée que Bossuet s'était faite des droits de Louis XIV, de ses destinées et de son génie, ne cachait point à son ardente sollicitude les écueils où pouvaient se perdre et les vertus du prince et toutes les espérances attachées à sa personne. S'il avait prèché *sur l'Ambition* même aux Carmélites, pour affermir dans leur vocation des femmes séparées du monde et détachées des biens de la fortune, c'était un sujet qu'il devait traiter de préférence devant les grands, et qu'il a repris dans chacun des deux Carèmes prèchés en présence de Louis XIV [1]. L'application est tellement naturelle que, sur ce point, l'orateur pouvait adresser en toute simplicité au jeune roi les grandes leçons de l'Évangile sur la fragilité et le néant des grandeurs humaines. Il résumait toute sa politique en ces mots :

Sire, soyez *le Dieu de vos peuples*, c'est-à-dire faites-nous voir Dieu en votre personne sacrée. Faites-nous voir sa puissance, faites-nous voir sa justice, faites-nous voir sa miséricorde. Voilà le modèle des rois ; tous les autres sont défectueux et on y sent toujours quelque tache [2].

Pour parler de l'ambition, Bossuet n'éprouvait aucun embarras : il lui était permis de se tenir dans les généralités. Les circonstances voulaient qu'il insistât

1. Voyez mon édition du sermon *sur l'Ambition*. — 2. Deuxième sermon *sur l'Ambition*. Ms., t. XII, f. 330.

davantage sur l'amour des plaisirs, et qu'il traitât ce sujet difficile tout à la fois avec plus de ménagements et plus de force. Les amours du roi pour Mlle de la Vallière n'avaient pas encore éclaté jusqu'au scandale ; il ne fallait pas que le prédicateur du haut de la chaire achevât de publier un secret qui n'était déjà que trop connu, ni qu'une allusion trop transparente provoquât un sourire sur les lèvres des familiers, ou un mouvement de dépit dans le cœur ombrageux que l'orateur voulait toucher. Reprenons de ce point de vue le Carême du Louvre, et achevons de nous faire une idée exacte de la méthode de Bossuet et de tous les scrupules qui l'inspiraient dans l'accomplissement de sa tâche.

Dès le premier jour [1], Bossuet trouve dans l'Évangile qu'on vient de lire, une occasion toute naturelle pour enseigner le mépris des voluptés. On présente Jésus au Temple ; autour de ce roi, qui « a toujours pensé au bien de ses peuples, » et qui, en ce jour solennel, s'engage à mourir pour eux, le prédicateur montre trois personnes qui se dévouent avec lui : le vieillard Siméon, après avoir vu celui qu'Israël attendait, fait volontiers le sacrifice de la vie ; Marie, qui apprend que son âme « sera percée d'un glaive, » s'abandonne sans une plainte à tout ce que Dieu veut ; Anne est avec eux, pénitente et mortifiée, pour nous apprendre, par son exemple,

1. Dans le sermon *sur la Purification de la Sainte Vierge*, prêché devant le roi le 2 février 1662.

à immoler l'amour des plaisirs. Elle fait la guerre à ses sens, « gâtés par la convoitise ; » elle cherche, par les rigueurs volontaires de la pénitence, à étourdir en elle le sentiment des douceurs périssables, des fausses douceurs après lesquelles soupire l'esprit malade.

Bossuet remonte aux principes ; il invite à méditer sur la nature de l'âme, qui devait trouver en elle-même une source toujours féconde de plaisirs plus purs que ceux du corps, plus réels aussi, bien que nous soyons assez malheureux pour ne voir de réalité que dans la matière, cette « ombre d'être qui se dissipe, » et pour mépriser comme un songe ce qui ne se connaît que par l'esprit, ce qui est invisible et immortel. Le prédicateur réveille dans les âmes asservies par la chair les dégoûts et les scrupules qui ont quelquefois traversé comme des lueurs les ténèbres où elles s'engourdissent :

O raison, tu crois être libre dans ces petits moments de relâche où il semble que la passion se repose ; tu murmures cependant contre les plaisirs déréglés ; tu loues la modération et la tempérance ; mais la moindre caresse des sens, ce qui montre trop clairement combien notre engagement est intime, te fait bientôt revenir à eux et dissipe ces beaux sentiments que l'amour de la vertu avait réveillés[1].

Il veut obtenir du cœur, qu'il modère au moins les excès damnables de la passion, s'il n'a pas la force

1. Ms., t. XV, f. 112.

de l'attaquer jusque dans sa racine, et que le souvenir des chutes passées lui inspire assez de sagesse pour ne plus trop présumer de ses forces et pour fuir résolûment les rencontres dangereuses.

Lui refuse-t-il d'ailleurs tous les plaisirs? Non, mais, pour l'aider à se détacher de ceux qui le corrompent en attendant qu'ils le trahissent, il s'attache à ranimer en lui le désir d'une volupté toute céleste, qui seule peut contenter un grand courage et paraît digne surtout de ceux qui sont nés pour commander aux autres hommes :

Qui nous donnera, chrétiens, que nous sachions goûter ce plaisir sublime, plaisir toujours égal, toujours uniforme, qui naît, non du trouble de l'âme, mais de sa paix; non de sa maladie, mais de sa santé; non de ses passions, mais de son devoir; non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses devoirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience? Que ce plaisir est délicat! qu'il est généreux! qu'il est digne d'un grand courage, et qu'il est digne principalement de ceux qui sont nés pour commander! Car, si c'est quelque chose de si agréable d'imprimer le respect par ses regards, et de porter dans les yeux et sur le visage un caractère d'autorité, combien plus de conserver à la raison cet air de commandement avec lequel elle est née; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme, par son aspect, tous les mouvements séditieux, qui rend l'homme maître en lui-même [1].

1. Sermon *sur la Purification de la Sainte Vierge*. Fin du 2e point. Ms., f. 113-14. Ce beau passage est reproduit littéralement dans le sermon *sur l'Amour des plaisirs*, prêché en 1666.

Je pourrais recueillir çà et là, dans les discours suivants, plus d'un retour de la pensée de Bossuet à la même préoccupation. Négligeons les détails pour aller droit à la fin de la station, qui offre, de ce point de vue, un rapport étroit avec le commencement. D'abord, ce n'est qu'un mot dit en passant :

Faisons retentir le Calvaire de nos cris et de nos sanglots ; pleurons amèrement nos péchés ; irritons-nous saintement contre nous-mêmes ; *rompons tous ces indignes commerces ;* quittons cette vie mondaine et licencieuse ; portons en nous la mort de Jésus-Christ[1].

L'orateur cherche alors longuement, dans les circonstances de la Passion, les motifs qui doivent nous rendre à Dieu en nous détachant des créatures. Cette *attache aveugle à la créature* revient incessamment sous sa plume ; il est vrai qu'il en parle d'une façon générale : on voit paraître tour à tour dans ses peintures toutes les amitiés de ce monde, qui nous trompent par leurs apparences, ou nous corrompent par leurs flatteries, ou nous accablent par leurs secours à contre-temps aussi bien que par leurs changements imprévus ; puis, les raffinements de la haine et les honteuses faiblesses de la vertu imparfaite. Il semble que, parmi tous ces pièges tendus à notre confiance par notre attachement au monde, Bossuet n'ait pas voulu nommer l'amour déshonnête.

1. Troisième sermon *sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ*, 2e point.

Au contraire, c'est par là qu'il finira, de dessein prémédité; la transition est sans art :

Mais au sujet de ces haines injustes, je me souviens, chrétiens, que je ne vous ai rien dit dans tout ce discours de ce que *l'amour déshonnête* avait fait souffrir au divin Jésus. Toutefois, je ne crains point de le dire, aucun crime du genre humain n'a plongé son âme dans un plus grand excès de douleur[1].

Et il s'arrête à parler des douleurs dont le cœur de Jésus a été percé par ces joies dissolues et « cette *intime attache au plaisir sensible, qui pénètre la moelle de nos os.* »

Presque aussitôt [2] vient la conclusion du discours, un appel véhément et pathétique à la pénitence. En écoutant le cri de Jésus qui expire, chacun voudra mourir avec lui :

Ah! mes frères, il agonisait, il défaillait peu à peu, attirant avec peine d'une bouche toute livide et traînant lentement les derniers soupirs par une respiration languissante. Cependant il fait un dernier effort pour nous inviter à la pénitence, il pousse au ciel un grand cri qui étonne toute la nature, et que tout l'univers écoute avec un silence respectueux; il nous avertit qu'il va mourir, et en même temps il nous dit qu'il faut mourir avec lui. Quelle est cette mort? C'est qu'il faut arracher son cœur de tout ce qu'il aime désordonnément, et sacrifier à Jésus ce péché régnant qui empêche que sa grâce ne règne en nos cœurs[3].

1. Fin du 2e point, Ms., t. XIII, f. 340-341. — 2. F. 341.— 3. F. 343.

Bossuet reprend, après un silence qui ressemble au recueillement de la prière :

Chrétiens, Jésus va mourir : il baisse la tête, ses yeux se fixent, il passe, il expire ; c'en est fait, il a rendu l'âme. Sommes-nous morts avec lui ? Sommes-nous morts au péché, allons-nous commencer une vie nouvelle ? avons-nous brisé notre cœur par une contrition véritable qui nous fasse entrer aujourd'hui dans la société de ses souffrances ? Qui me donnera, chrétiens, que je puisse imprimer en vos cœurs ce sentiment de componction ?

L'application de ces conseils n'est pas douteuse, elle ne devait pas échapper au roi ; elle pouvait échapper aux autres, tandis qu'ils étaient occupés aussi à chercher dans leur propre cœur le *péché régnant* dont Bossuet leur demandait à tous le sacrifice. Tel est le caractère d'une prédication véritablement évangélique : chacun peut se l'appliquer à lui-même, sans amuser sa malignité naturelle à poursuivre au dehors la portée d'une allusion indiscrète, d'une façon toute stérile pour le bien des âmes et qui blesse la charité chrétienne.

Que si néanmoins les courtisans avaient pu pénétrer le secret dessein de Bossuet, celui-ci a tout aussitôt porté leur attention sur un autre objet ; il met sous leurs yeux une peinture de Jésus crucifié, peinture qui vit et qui parle : ce sont les pauvres, en qui Jésus languit et meurt de faim, en qui Jésus est abandonné, délaissé, méprisé par les riches qui ne songent qu'à vivre à leur aise « sans penser à l'a-

mertume et au désespoir où sont abîmés tant de chrétiens. » Il peut alors adresser la parole au roi directement et lui parler en propres termes de ce que Jésus exige de lui ; il le peut d'autant mieux que le roi s'est montré touché des misères du peuple, qu'il a déjà fait quelque chose pour les soulager. Bossuet l'exhorte à redoubler d'efforts, à se hâter :

Sire, que Votre Majesté ne se lasse pas ; puisque les misères s'accroissent, il faut étendre les miséricordes ; puisque Dieu redouble ses fléaux, il faut redoubler les secours, et égaler, autant qu'il se peut, le remède à la maladie. Dieu veut qu'on combatte sa justice par un généreux effort de charité, et les nécessités extrêmes demandent que le cœur s'épanche d'une façon extraordinaire. Sire, c'est Jésus mourant qui vous y exhorte ; il vous recommande vos pauvres peuples ; et qui sait si ce n'est pas un conseil de Dieu d'accabler, pour ainsi dire, le monde par tant de calamités, afin que Votre Majesté, portant promptement la main au secours de tant de misères, elle attire sur tout son règne ces grandes prospérités que le ciel lui promet si ouvertement ? Puisse Votre Majesté avoir bientôt le moyen d'assouvir son cœur de ce plaisir vraiment chrétien et vraiment royal de rendre ses peuples heureux : ce sera le dernier trait de votre bonheur sur la terre ; c'est ce qui comblera Votre Majesté d'une gloire si accomplie qu'il n'y aura plus rien à lui désirer que la félicité éternelle [1].

Ce sont les dernières paroles de cette longue

1. Ms., f. 345-6.

station du Louvre; Bossuet la termine en plaidant la cause des pauvres avec une onction où l'on reconnaîtra, si l'on veut, le souvenir fidèle de saint Vincent de Paul ; il y mêle un suprême effort pour obtenir de Louis XIV qu'il cherche dans l'amour de ses peuples les seuls plaisirs et la seule gloire où puisse aspirer un roi, institué de Dieu pour le représenter sur la terre par sa bonté comme par sa puissance.

La nature des choses et la faiblesse du cœur humain voulaient qu'un prince de vingt-trois ans, déjà très jaloux de sa puissance, fût moins touché des obligations que Bossuet lui rappelait avec tant d'autorité que du magnifique langage dans lequel il l'entretenait des prérogatives attachées à la royauté. Du moins Bossuet a-t-il fait tout ce qu'il était possible de faire pour corriger le péril de ses propres maximes, et arrêter ce Dieu « de chair et de sang » sur la pente où l'entraînait insensiblement la double ivresse de la jeunesse et de la puissance. Sa promesse était loyalement remplie : il avait eu dans ses discours la prudence, la simplicité, la force; au Louvre et en présence de Louis XIV, comme derrière la grille austère des Carmélites, l'homme avait fait effort pour disparaître et laisser parler Jésus-Christ.

Je voudrais que le lecteur restât sous la même impression que moi au terme de ces scrupuleuses études sur les sermons de la jeunesse de Bossuet.

Nous nous séparons de l'orateur au lendemain d'une épreuve décisive ; il est sur le seuil de l'âge mûr, son talent touche à la perfection ; il joint au sentiment de sa force la pleine conscience de son devoir.

On sait combien cet heureux accord de la justesse de l'esprit et de la droiture du cœur avec la puissance de la parole a préoccupé les sages de l'antiquité, un Caton dans le tumulte des assemblées, un Quintilien dans son école de rhétorique, aussi bien que Platon dans les régions sereines où la philosophie oublie volontiers ce qui est pour ce qui doit être, C'était leur rêve que, pour bien parler, il fût moins nécessaire d'être un homme habile qu'un honnête homme. Fénelon a donné à leur pensée son expression la plus parfaite lorsqu'il a réservé le beau nom d'orateur à celui « qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu [1]. »

L'expérience de la vie ne nous permet pas de rester sur ces hauteurs ; elle nous montre l'éloquence soumise à la loi commune, et, parmi les orateurs, comme parmi ceux qui excellent dans tous les arts ou ceux qui donnent le branle aux affaires, le don de maîtriser les hommes par le génie souvent allié à la médiocrité ou à la corruption du cœur : ce qui jette la foule dans la pénible alternative ou de tout pardonner aux hommes qui ont fait de grandes

1. Lettre à M. Dacier *sur les Occupations de l'Académie française*, IV. Projet de rhétorique.

choses, ou de leur refuser l'estime alors qu'ils forcent l'admiration.

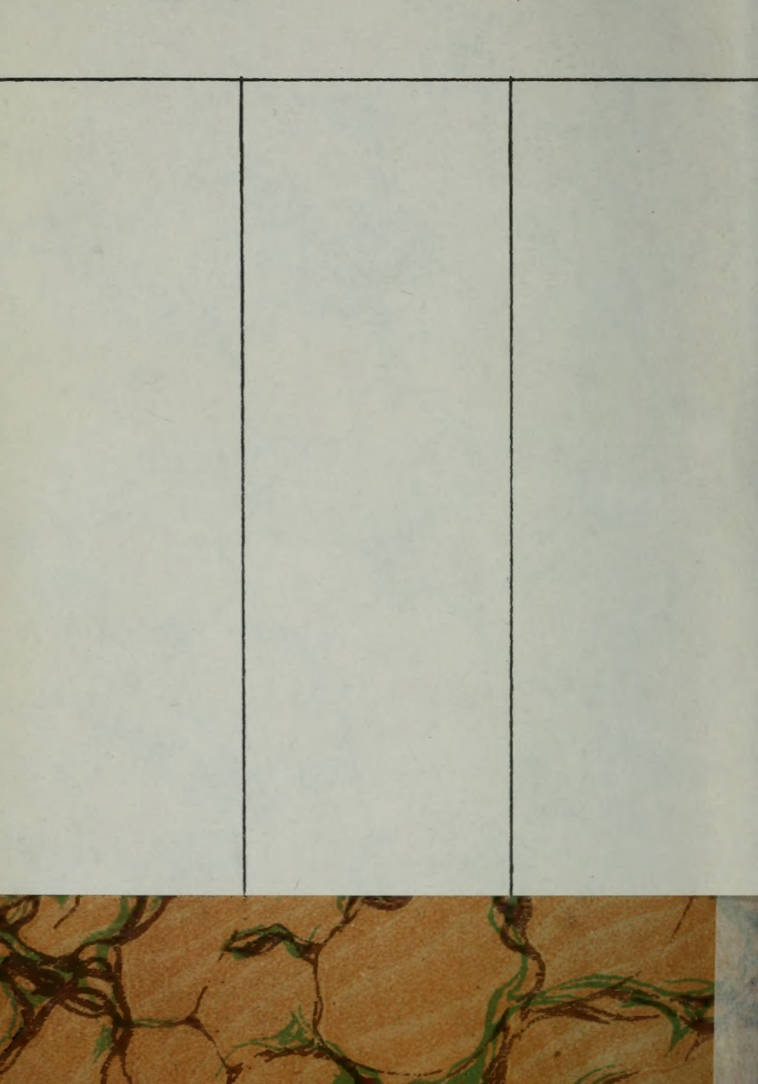
La raison, condamnée à ce partage (car elle ne saurait nier l'évidence), se réfugie dans cette pensée que les habiles seraient plus habiles encore ou du moins qu'ils auraient été plus grands, s'ils avaient été inspirés toujours par quelque pensée plus élevée, par quelque sentiment plus généreux. Elle se plaît à observer que, dans une vie marquée par plus d'une chute, l'éloquence d'un Démosthène, celle d'un Mirabeau, n'a jamais eu plus d'éclat et plus de force qu'aux heures solennelles où ces lumineuses intelligences, rendues, pour ainsi dire, à elles-mêmes et purifiées de leurs souillures, ne prenaient plus parti que pour la vérité, ne se passionnaient plus que pour la justice.

L'exemple de Bossuet est de ceux qui mettent la raison à l'aise. Il n'y a point ici de problème obscur à résoudre, ni de distinctions subtiles à établir. Alors même que les idées de l'orateur étaient l'opposé des nôtres, nous n'avons eu de réserve à faire ni sur la loyauté de ses convictions, ni sur les motifs désintéressés de sa conduite. Au contraire, à mesure que nous entrions, par le détail et à toute heure, dans le secret de sa composition, nous avons trouvé sous chacun de ses efforts, à côté d'un nouveau progrès de son goût, un nouveau scrupule de sa conscience, et ainsi, en cherchant à nous rendre un compte plus exact de notre admiration pour son génie, nous apprenions à honorer son caractère. Je n'oserais dire

que Fénelon a songé à lui lorsqu'il définissait l'orateur : il a pu prendre chez saint Augustin, comme chez Platon, cette noble idée qu'il se faisait de l'éloquence ; mais si Bossuet ne la lui a pas donnée, assurément, dans son Carême du Louvre, il l'avait remplie.

FIN.






U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 06 18 10 0